



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences
sociales et politiques

Mémoire de maîtrise

Institut d'études politiques et internationales

Directeur : Hervé Rayner

Expert : Bernard Voutat

Session d'hiver 2013

Ethnographie d'un projet d'architecture

Une expérimentation sur le mode de l'acteur-réseau

Florian Jaton

Je remercie de tout coeur

Ma famille qui m'a toujours soutenu

Mes amis qui ne cessent jamais de m'inspirer

Le bureau Brauen et Wälchli qui a donné sa chance à un ethnographe maladroit...

Bernard Flach et Lucia Venero qui m'ont guidé dans les méandres du chantier

Michel Pétermann et les membres de la fondation Rive-Neuve qui m'ont accordé toute leur confiance

Hervé Rayner qui m'a toujours encouragé

Bernard Voutat qui a bien voulu partager son expertise

JAMES, William (2007 [1907]), *Le pragmatisme*, Champs classiques, Paris, pp. 111-112.

« Il y a quelques années de cela, lors d'une randonnée en montagne, je m'étais écarté un moment du groupe et à mon retour, je le retrouvais engagé dans une vive discussion métaphysique. La discussion portait sur un écureuil – un écureuil vivant, agrippé au tronc d'un arbre tandis que de l'autre côté se tiendrait une personne. Celle-ci chercherait à apercevoir l'animal en tournant autour de l'arbre mais, malgré sa vélocité, l'écureuil se déplaçant aussi vite, il resterait caché de l'autre côté du tronc de sorte que la personne ne pourrait jamais l'apercevoir. Le problème métaphysique posé était le suivant : la personne tourne-t-elle autour de l'écureuil ? Elle tourne autour de l'arbre bien sûr, et l'écureuil se trouve sur l'arbre ; mais tourne-t-elle autour de l'écureuil ? Dans cette nature où nous pouvions débattre à loisir, la discussion s'était épuisée, chacun avait choisi son parti et campait sur ses positions. Il y avait le même nombre de partisans de chaque côté. Aussi, dès que j'arrivai, chacun me sollicita pour les départager. Ayant à l'esprit l'adage scolastique qui veut que face à une contradiction, on opère un distinguo, je trouvai bientôt le suivant : « Savoir qui a raison, dis-je, dépend de ce que vous entendez pratiquement par "tourner autour" de l'écureuil. S'il s'agit de passer du nord à l'est par rapport à lui, puis au sud, et enfin à l'ouest pour revenir au nord, alors en effet, la personne tourne autour de lui car elle occupe successivement ces positions. Mais si au contraire, il s'agit de se trouver d'abord face à lui, puis sur sa droite, ensuite derrière et puis sur sa gauche pour enfin revenir en face, il est tout à fait évident que la personne ne tourne pas autour de lui car, en compensant ses mouvements par les siens, l'écureuil lui montre toujours la même face, sans jamais changer de sens. Considérez cette distinction et mettez fin à votre débat. Vous avez les uns et les autres à la fois tort et raison selon que vous entendez par "tourner autour" l'un ou l'autre point de vue pratique ».

LATOURE Bruno et GAGLIARDI Pasquale (2006) (Dir.), *Les atmosphères de la politique. Dialogue pour un monde commun*, Le Seuil, Paris, p. 118.

« La question serait plutôt "Qu'est-ce que vous exigez de garder et qu'est-ce que vous acceptez d'abandonner pour que nous cohabitons, nous ?" Et je trouve très beau cette définition que tu as donnée : c'est une cohabitation insupportable qui néanmoins réussit, à condition que nous inventions les techniques idoines ».

Table des matières

Avant-propos : bref retour sur le travail accompli.....	6
Introduction.....	15
1. En pratiquant la théorie de l'acteur-réseau.....	15
2. Sur les notions de « projet » et d'« architecture ».....	41
3. Un mémorant en science politique peut-il dire des choses intéressantes ?..	67
Premier tableau : Une porte coupe-feu coulissante.....	77
1. Une « bonne porte » pour un endroit « important ».....	79
2. Des mots qui, en circulant, deviennent des choses	92
Deuxième tableau : Une controverse	108
1. « Un espace introverti où tu peux te concentrer sur toi-même ».....	110
2. Composer signifie négocier	121
Troisième tableau: Un meuble à desserts (et à boissons)	134
1. Un meuble à desserts comme institution	138
2. Un meuble à desserts (et à boissons) comme multiplicité.....	141
And so what ?.....	153
Résultats de l'expérimentation	172
Album photo	179
Bibliographie.....	187
Table des manières détaillée	195

Avant-propos : bref retour sur le travail accompli

Ce travail de mémoire s'est écrit comme un pari, une sorte d'expérimentation heuristique. Aussi, risque-t-il fort de paraître très étrange sans un avant-propos retraçant brièvement sa genèse, ses bifurcations et les différents moyens par lesquels il s'est progressivement réalisé. Pour ce faire, j'ai décidé de parler au présent, en indiquant un repère temporel au début de chaque paragraphe et en usant ça et là du discours indirect libre. J'espère que ce procédé parviendra à rendre réaliste le parcours de cet objet multiple.

Les toutes premières réflexions sérieuses quant à ce travail de mémoire remontent au mois de mars 2011 et, comme souvent, font suite à un calendrier de plus en plus menaçant. Le 6 mai prochain, je devrai présenter un avant-projet dans le cadre d'un séminaire préparatoire, l'inquiétant « colloque de recherche ». Pire, avant cette présentation, je dois avoir convaincu un enseignant d'être mon « directeur » et de me conseiller tout au long de la réalisation. Avec cette deuxième condition, pas possible de resquiller en écrivant une présentation bancaire la nuit avant le séminaire : je dois convaincre une personne érudite de consacrer une partie de son temps précieux pour m'aider dans la rédaction d'un travail conséquent. Dans moins de deux mois, mes idées devront donc être un minimum claires, aussi faut-il que je m'active ! J'ai bien quelques idées : poursuivre dans l'étude d'une ONG amorcée quelques mois plus tôt, continuer à explorer « l'approche par le capacités » d'Amartya Sen et me lancer ainsi dans un travail de philosophie politique ou encore – un projet qui me tient toujours à cœur – explorer historiquement les fondements de la sociologie critique. Tous ces sujets « bruts », non décortiqués, me paraissent certes intéressants mais ne me suffisent pas : je risque fort de passer une année de mon existence sur ce travail de mémoire et me sens dès lors obligé de me lancer dans une direction qui me passionne. Parallèlement à ces premières réflexions, je lis *La vie de laboratoire* (Latour et Woolgar, 1988) pour m'aider dans un autre travail en cours, celui-ci ethnographique. Quel choc ! Serait-il possible de conjuguer innovation d'écriture, attention minutieuse aux pratiques, stimulation intellectuelle et respect des enquêtés ? L'ethnographie pourrait-elle être mon salut ? J'ai l'intime conviction que oui. A la fin du mois de mars 2011, je sais donc que mon travail sera une ethnographie. Mais une ethnographie de quoi ?

Mois d'avril 2011, mon unique certitude ne m'avance pas beaucoup... Plus qu'un mois avant ma présentation ! Et je n'ai toujours pas de directeur ! Argh, ce projet de mémoire, il me fait mal dormir avant-même d'avoir commencé. Au fait, a-t-il déjà

commencé ? Non, puisque je ne sais pas encore sur quoi il va porter. Mais en un sens oui, puisque je travaille déjà dessus. Mais ce travail initial, il n'apparaîtra pas dans le rendu final ; cette incertitude, on ne la remarquera pas. Ouf, car celle-ci n'est pas scientifique. Et pourtant, un *projet* – qu'il soit de mémoire, de vie, de musique, de science, bref de tout ce qu'on voudra – n'est-il pas fondamentalement *incertain* ? N'est-ce pas seulement lorsque le labile fichier « Word » est converti au solide et imperturbable format « PDF » qu'une lueur de nécessité apparaît ? Argh, je ne sais plus... Mémoire, projet, incertitude, projet, mémoire... En face de mon bloc-notes couvert de ratures, je me parle à moi-même :

« Projet, incertitude, mémoire, sérieux, projet... Attends une minute, peut-être y a-t-il là un bon filon. Mais oui, pourquoi pas ! Rappelle-toi de Boltanski dans *De la critique* (Boltanski, 2009), que tu lisais en cachette, le soir à la bibliothèque : la sociologie a tendance à oublier l'incertitude. Tout peut échouer qui n'a pas suffisamment résisté. La solidité, c'est le résultat pratique d'épreuves. La ligne n'est jamais droite ; tu as déjà pu le remarquer quand tu rédigeais tes nombreux travaux. Et cela t'as très souvent interpellé, rappelle-toi ! Tu te disais : "On nous apprend à rédiger des problématiques par couches successives et corrections incessantes. Mais la seule couche qui paraît, c'est la dernière ! Pour être sérieuse, une étude doit apparemment être purifiée de ses aspects chauds, mouvants et incertains avant d'être rendue publique, c'est-à-dire imprimée et rendue imprimable grâce au précieux format PDF. Etrange... Le travail pratique de *problématisation* – avec ses détours, ses doutes, ses envies, ses briques (et ses brocs) – existe bel et bien, mais il ne doit jamais paraître au grand jour des lecteurs raisonnables. Pourquoi donc les gens trouvent-ils l'incertitude si peu séduisante ? ". Utilise cette interrogation passionnante ! Fais-en ton sujet d'étude ! En plus, comme tu as envie de faire une ethnographie, c'est le sujet rêvé puisqu'il te donnera l'occasion de te concentrer *avant tout* sur des pratiques ».

En ce milieu de mois d'avril 2011, je décide de m'écouter : mon travail consistera à faire l'ethnographie d'un projet. Mais les choses sont loin d'être réglées : une ethnographie *de quoi ? où ? quand ?* et surtout, *comment ?*

Fin avril 2011, le temps presse. Ma présentation est dans moins de trois semaines. Et faute d'un projet un minimum stabilisé, je n'ai toujours pas osé contacter un enseignant pour lui demander d'être mon directeur... Pourtant, la nuit, dans l'urgence, au Learning Center de l'EPFL, je reprends mes notes et suis agréablement surpris de mon état d'avancement : mon projet d'étude de la notion de « projet » peut tenir la route, pour un moment en tout cas. Mais reste à « choisir » le domaine d'activité du projet que je souhaite suivre ethnographiquement. Pourquoi ne pas choisir celui dans lequel je suis assis en cette nuit pluvieuse ? Quel bâtiment bizarre, ce Learning Center : que d'incertitudes ont dû entourer sa réalisation ! Mais oui, c'est évident ! Quel est le domaine par excellence du projet ? La construction bien sûr ! Et l'architecture en particulier. Un bureau d'architectes, voilà le terrain pour mon ethnographie ! Mais comment parviendrai-je à trouver une place ? Bah, comme toujours : en envoyant des lettres, des mails et en passant des coups de téléphone. C'est risqué mais de toute façon,

je n'ai plus le choix : je dois convaincre un enseignant et préparer ma présentation. Mais quel enseignant contacter ? M. Rayner pourrait être intéressé par la démarche ; lui-aussi s'intéresse à l'événement, à la bifurcation et à l'incertitude. Je prépare un petit texte de présentation que je lui récite le lendemain. A mon grand soulagement, M. Rayner accepte de me suivre dans ce qui risque d'être un drôle de voyage. Ouf ! La première étape est passée. Reste maintenant à préparer ma présentation. Pour ce faire, je commence par lire l'ouvrage de Jean-Pierre Boutinet intitulé *Anthropologie du projet* (Boutinet, 2010). En le parcourant, je lis avec beaucoup de bonheur que la discipline « architecture » et la notion « projet » sont historiquement liées. Sur la base de cette lecture rapide, je balbutie une problématique très sommaire qui justifie tout de même – c'était le plus important à ce stade – mon envie de faire une ethnographie d'un projet d'architecture.

Le 6 avril 2011, la présentation se déroule plutôt bien, l'intérêt semble justifié, mais l'enseignante insiste tout de même sur l'absence d'un *cadre théorique* avec lequel j'*interpréterai* les données recueillies ethnographiquement et *baserai* donc ma recherche. Effectivement, dans ce travail fondateur – qu'il est amusant de relire aujourd'hui, plus d'une année après – je ne précise pas le courant sociologique que je souhaite *utiliser* pour produire mes analyses. La raison est simple : j'étais en plein doute et n'en savais rien. C'est là un élément crucial pour bien comprendre ma démarche : les interrogations résultant de ma confrontation entre les textes sociologiques et la pratique sociologique (j'y reviendrai plus tard), la lecture de *La vie de laboratoire*, ma rencontre secrète avec la philosophie pragmatique et les efforts répétés pour construire un tout début de « projet de mémoire », tous ces éléments ont ébranlé les certitudes théoriques acquises lors de ma formation. Dès lors, comment choisir une école ? En ce mois de mai 2011, il est trop tôt pour cela. A ce stade, je me dois d'être prudent, de ne pas trancher trop vite. Il me manque de la matière, du savoir, des lectures.

Durant l'été 2011, parallèlement à la recherche d'une place de stage dans un bureau d'architectes, je me renseigne sur les différentes façons dont les sociologues ont traité la notion de « projet ». Si les premières tentatives pour ouvrir mon terrain d'enquête se sont révélées infructueuses, mes lectures répétées m'ont tout de même permis d'avancer quelque peu : il semble qu'il existe un courant sociologique – assez méconnu – dont l'objet est précisément la bifurcation, l'incertitude, les enrôlements inattendus, les hésitations, bref tout ce qui constitue la vie *pratique* d'un projet. Mais il y a un problème de taille : ce courant sociologique – qui n'a été que très récemment stabilisé sous le label

« théorie de l'acteur-réseau » ou ANT¹ (Law et Hassard, 1999 ; Callon, 2006 ; Latour, 2007a) – n'est pas compatible avec les canons de la sociologie que l'ont m'a précédemment enseignés ! En effet, il semble que pour la plupart des courants sociologiques – j'y reviendrai longuement par la suite –, le premier mouvement consiste à définir *avant l'enquête* les entités qui peuplent le monde social pour *ensuite* interpréter les actions des acteurs. A l'inverse, il semble que le tout premier mouvement de l'ANT consiste à ne pas choisir *a priori* un cadre de référence absolu mais à suivre les acteurs qui *en pratique* tentent de construire des cadres de référence communs. En somme, le commencement habituel de l'énorme majorité des courants sociologiques constitue ce à quoi l'ANT tente laborieusement d'aboutir à la fin de l'enquête. Difficile d'être plus incompatible ! Et après presque 5 ans de formation inverse, difficile de se former en autodidacte à une telle bizarrerie ! Et pourtant, en cet été 2011, il semble que mes récentes interrogations quant à l'incertitude et la notion de « projet » pourraient fondamentalement provenir de ce premier mouvement de stabilisation pour le moins discutabile. Cela pourrait d'ailleurs être un défi intéressant : se former soi-même à un courant qui prend le contre-pied des connaissances précédemment acquises. Mais la pratique de l'ANT semble si dangereuse ! Non, ça n'est pas raisonnable. Je me dois de rester un minimum fidèle. D'autant plus que l'étude sociologique de l'architecture a une histoire dans laquelle je peux m'insérer sans trop d'effort (Champy 2001)². Apeuré, je fais un compromis bancal : je vais tenter d'étudier doublement la construction d'un projet d'architecture. En m'inspirant des travaux de Florent Champy et de ce qui m'a été enseigné lors de mon cursus, je vais étudier la construction d'un projet d'architecture sur la base d'un *holisme compréhensif* (Champy, 2011), sorte de compromis entre l'école durkheimienne et l'interactionnisme symbolique. A côté de ça, dans une partie séparée, je traiterai du même projet mais cette fois-ci en m'inspirant de la théorie de l'acteur-réseau. En guise de conclusion, je confronterai les résultats de ces deux approches antagoniques. Ce projet m'est plus tard apparu infaisable... Mais peu importe : en septembre 2011, c'est la forme que revêt mon travail. Je compte faire deux études parallèles au sein d'un bureau d'architecte : la première inspirée d'un courant auquel je suis formé, la seconde inspirée d'un courant auquel je me forme laborieusement.

¹ C'est l'acronyme de l'expression anglaise « actor network theory ». Il est cher aux partisans de ce courant théorique car il renvoie au mot anglais « ant » qui veut dire « fourmi ». Tout au long de ce travail, je préférerai souvent cet acronyme à l'expression trop longue « théorie de l'acteur réseau ».

² Dans le monde de la sociologie francophone, Florent Champy est un auteur qui a passablement étudié l'architecture. Mieux, sur la base de ses travaux, il a récemment proposé une nouvelle façon de s'intéresser aux professions *en général* (Champy, 2011).

Durant l'automne 2011, en marge de mes tribulations théoriques, je poursuis ma recherche de stage : opération plutôt délicate puisque, évidemment, je n'ai aucune compétence dans le domaine de l'architecture. Après quelques lettres « pilotes » aux retours négatifs, je décide de contacter le secrétariat de la section « Architecture » de l'EPFL. Celui-ci m'autorise à consulter les fiches de stage des anciens étudiants³. Je fais alors une sélection de bureaux situés dans le canton de Vaud et ayant déjà engagé des étudiants sans Bachelor (et donc sans formation préalable dans le domaine). Je raccourcis également ma lettre de motivation en épargnant mes états d'âme aux pauvres secrétariats chargés de relever le courrier... Le 26 octobre, j'envoie par « courrier A » une armée de 17 lettres de motivation avec CV et relevés de notes universitaires. Les réponses négatives ne tardent pas à affluer. Que faire si toutes les réponses sont négatives ? L'argument entier de ce projet de mémoire ne tient qu'à mon terrain ; une impossibilité d'y accéder m'obligerait à y renoncer. Je songe à des sujets-parachutes mais rien n'y fait ; il faut absolument qu'on me donne une chance.

Le 4 novembre 2011, coup de tonnerre ! La secrétaire du bureau Brauen & Wälchli m'appelle pour me dire que les architectes Ueli Brauen et Doris Wälchli sont intéressés par ma demande. On fixe un entretien le jeudi 10 novembre à 17h45. Je me sens pousser des ailes. Je prépare rigoureusement l'entretien, tente de résumer ma démarche et la façon dont je souhaite appréhender un de leur projet en cours. Le jeudi 10 novembre, à 17h43, je rentre dans le bureau : grand *open space* parsemé d'innombrables maquettes et tapissés de bibliothèques à classeurs. Une quinzaine d'employés travaillent sur leurs ordinateurs. Mme Wälchli se présente ; je la suis jusqu'à son bureau qu'elle semble partager avec M. Brauen. L'entretien débute sans lui (il nous rejoindra 20 minutes plus tard). J'expose mon projet, la théorie de l'acteur-réseau, l'absence de cadre de référence *a priori*, l'importance des non-humains, etc. Elle paraît intéressée. Quand M. Brauen fait son entrée, elle lui résume brillamment ce que je viens à grand-peine d'exposer. Aurais-je réussi à être clair dans mes propos ? Je me sens en confiance et l'entretien se poursuit pendant près de 30 minutes. Vers 18h30, l'entretien se termine. Ils me donneront prochainement leur réponse.

Vendredi 24 novembre, la secrétaire du bureau m'appelle : « Vous êtes bien Florian Jatton ? ». Oui, c'est bien moi. Je frémis. « Alors suite à votre entretien, Ueli Brauen et Doris Wälchli sont disposés à vous recevoir ». Génial ! « Alors pour les précisions, il

³ A l'EPFL, tous les étudiants en architecture doivent effectuer un stage d'une année avant de débiter leur master. Ces stages ne leur sont pas directement proposés : ils doivent eux-mêmes faire les démarches. A la fin de ce stage, dans le but d'orienter les prochains étudiants, ils doivent également remplir une « fiche de stage » précisant le lieu, l'ambiance et ce qu'ils ont été amenés à faire.

s'agit donc d'un stage de 3 mois, non rémunéré et à 100% ». Tout à fait ! « Vous pourrez observer le fonctionnement du bureau et entretemps, on vous donnera des bricoles à faire ». Oui ! « On vous propose de commencer le lundi 6 février ». C'est parfait ! « On vous enverra une fiche de stage avec toutes les précisions. Il faudra ensuite nous la renvoyer datée et signée. Ça va comme ça ? » Merci infiniment. Je raccroche, en sueur. Alléluia ! J'en informe mon directeur de mémoire qui est (presque) aussi heureux que moi.

Dimanche 3 février 2012, je fais les derniers préparatifs. Mes carnets sont prêts mais je tremble à l'idée de débiter quelque chose d'entièrement nouveau. Comment serai-je accueilli ? Aurai-je l'occasion de suivre un de leurs projets en cours ? Est-ce que j'arriverai à faire ce que l'on me demande ? Serai-je à la hauteur de mes ambitions ? Il faut y aller. Le temps avance et ne m'attend pas. Je plonge et prie pour qu'il y ait assez de fond.

Le mois de février passe à toute vitesse. On me donne effectivement des bricoles à faire, notamment répondre au téléphone, classer des documents ou encore rédiger des règlements de concours. Je suis également invité à visiter quelques chantiers et à participer à la fabrication d'une maquette. Je prends des notes à longueur de temps mais tout va trop vite ; la routine sévère du travail ethnographique... Le soir, je mets au propre mes notes, les réécrits sur ordinateur pour tenter d'ordonner cet amas de données pour l'instant sans queue ni tête. Mais je n'ai pas l'occasion de suivre un projet en particulier, la faute sans doute à mon statut étrange et ma timidité maladive qui m'empêchent de demander cette faveur.

Début avril 2012, au début de mon deuxième mois de stage, Mme Wälchli me demande si je souhaite assister à une séance commission de construction du projet RIV05. J'accepte évidemment avec grand plaisir. RIV05 est le nom d'un projet de centre en soins palliatifs situé sur la commune de Blonay, dans le canton de Vaud. Le projet est déjà bien avancé : lauréat d'un concours sur invitation lancé en 2005 par la fondation Rive-Neuve, l'inauguration officielle du bâtiment aura lieu le 13 juillet 2012. Par « chance », l'architecte cheffe de projet est passablement débordée et donc ravie de me déléguer la rédaction des procès verbaux. J'intègre alors progressivement l'équipe chargée du suivi de ce projet. Pendant 8 semaines, j'assiste à trois séances de commission de construction et six séances de chantier ; je visite le chantier à 9 reprises ; prends un nombre incalculable de photos ; participe au « bouquet de fin de chantier » ; rédige des procès verbaux et des documents de séance ; je m'informe, discute, bref, tente laborieusement de devenir compétent. Architectes, directeur de chantier, ingénieur civil, électricien, ingénieur sanitaire, menuisiers, paysagistes, architecte d'intérieur et bien

d'autres ; c'est tout un paysage méconnu que je tente de cartographier. A partir de là, deux certitudes s'imposent à moi. La première est que mon mémoire portera entre autres⁴ sur cette petite séquence de projet que j'ai eu la chance de suivre « en direct ». La deuxième est que je dois abandonner mon propre projet de « double étude ». Trop de matériaux, trop de travail pour m'y repérer, trop d'efforts pour tenir le choc ; je dois revoir ma problématique. Dorénavant, je vais m'inspirer uniquement de l'ANT et suivre les associations pratiques qui permettent la réalisation de ce projet novateur. Mieux, tant qu'à prendre une direction, autant aller jusqu'au bout et considérer cet exercice comme une expérimentation. Au risque de paraître extrême et borné, je m'engage dorénavant à suivre scrupuleusement les propositions théoriques de l'ANT et de la philosophie pragmatique en général. Je décide donc de m'éprouver, de suer corps et âme. Advienne que pourra ! Aux lecteurs (peu nombreux) de décider si cela valait la peine. Après tout, c'est peut-être mon dernier grand travail d'écriture ; autant le vivre passionnément, avec de la sueur, beaucoup de sueur. Un peu comme les architectes, en fin de compte.

Vendredi 4 mai 2012, c'est mon dernier jour de stage et je suis exténué. Trois mois de travail pratiquement jour (au bureau) et nuit (à la bibliothèque), ça use. A l'initiative de Mme Wälchli, j'organise un apéro de départ. A ma grande surprise, presque tout le bureau (à peu près 30 personnes) y participe pour me dire au-revoir ! « Un discours, un discours ! ». Pris au dépourvu, je balbutie quelques mots sans intérêts... « Tu nous a été précieux, je t'assure ! ». Mais je n'ai rien fait de particulier ! « Tu te trompes. Tu t'es vraiment impliqué à 200%. On avait des doutes lorsqu'on a pris la décision de t'engager. Mais là, je suis certain de parler au nom de tout le monde en disant que c'était vraiment super de t'avoir eu pendant ces trois mois ». Mais, vous le pensez vraiment ? « Bien sûr ! ». CB, la secrétaire qui m'avait appelé en novembre pour me dire que j'étais engagé, me dit même : « Au tout début, j'étais vraiment sceptique. Mais là franchement, tu m'as réconciliée avec les universitaires ! » Quoi ! On m'offre même des livres sur l'architecture pour m'aider dans mon travail ! Un cd comportant les morceaux préférés des 39 collaborateurs avec mots d'encouragement et signatures ! Cette déferlante de louanges me laisse songeur : il m'avait toujours semblé qu'un groupe se sentait mieux une fois que le sociologue-œil-de-Moscou était parti... En tous les cas, ce travail n'aurait jamais pu se faire sans l'aide précieuse de tous les collaborateurs de B+W. Je profite de cet avant-propos pour tous les remercier. J'espère que ce travail rendra justice à la confiance qu'ils m'ont tous accordée.

⁴ Comme nous le verrons bientôt, j'ai plus tard décidé de me consacrer *uniquement* sur cette séquence de deux mois.

Septembre 2012, mon parti-pris risqué tient toujours. Après une année de fluctuation incessante, le cap de mon mémoire se stabilise enfin ! Ce qui est excitant, c'est que l'issue n'est pas certaine : je ne suis pas en territoire conquis et dois faire mes preuves. Pour que mon projet aboutisse, je devrai – comme tout le monde – enrôler des alliés. Et ça ne sera pas facile ! L'ANT est très controversée et je me dois d'être impeccable ; mon directeur et mon expert seront là pour me le rappeler lors de la soutenance... Mais j'ai la conviction que le jeu en vaut la chandelle. Les toutes premières lignes tentent d'ailleurs de retracer la genèse de mon geste en précisant qu'il ne cherche pas à être iconoclaste mais bien à provoquer la discussion. La fleur au fusil, je m'engage corps et âme dans la rédaction.

Novembre 2012, c'est la déprime : jamais je n'arriverai à rendre le travail que j'espérais. Les propositions de l'ANT sont trop rigoureuses, demandent trop d'énergie et me laissent une trop grande marge de manœuvre. Je me perds dans mes données et de toute façon, à quoi bon ? Les réalités que je mets à plat sont bien trop concrètes, à raz le sol pour me permettre d'en extraire des éléments pertinents. Ces histoires de portes, de meubles et de controverses sont bien trop banales et poussiéreuses. Je suis englué dans mon empirisme que je souhaite radical. Maudit soit John Law, maudit soit Michel Callon, maudit trois fois soit Bruno Latour ! Et surtout, maudite soit mon idée saugrenue de me lancer dans un projet si insensé ! Me former en autodidacte à la théorie de l'acteur-réseau et traiter de manière originale les notions de « projet » et d'« architecture », quelle belle ambition ! Malheureusement, celle-ci ne saurait encaisser toutes les difficultés pratiques d'un compte-rendu textuel basé surtout sur du matériau empirique. Si au moins je connaissais mon terrain d'enquête, la tâche pourrait être faisable. Mais même pas ! Les seuls éléments que je connais de l'architecture sont ceux que j'ai lu et que j'ai eu la chance de vivre durant mon court stage de 3 mois. C'est bien trop maigre, d'autant plus que mon texte doit également résumer la théorie de l'acteur-réseau dans une introduction qui s'allonge, s'allonge, s'allonge... Tout doit être explicité, cité, déployé, situé. Et que dire de ce satané format papier que l'épreuve de mémoire a choisi d'adopter ? Les plans, les photos et les textes, tous ces éléments se doivent d'être entremêlés au sein de pages reliées que seul le logiciel Word et ses *bugs* à répétition me permettent de constituer ! A l'immense difficulté de conceptualisation s'additionne ainsi la difficulté – toute aussi énorme – de mise en page. Je passe mes jours et mes nuits à la bibliothèque. Mes amis se posent des questions : « Qu'est-ce donc comme mémoire qui te demande tant d'énergie ? ». Je ne sais trop quoi leur répondre : « Peut-être est-ce un mémoire-monde, que je ne saurai jamais terminer ». Et le jeu en vaut-il vraiment la chandelle ? De plus en plus, il me semble que non...

21 janvier 2013. Dans quelques minutes, j'irai à la reprographie de l'université pour la toute dernière étape. Après ça, mon travail restera à jamais immobile. Quel est l'état d'esprit ? Plutôt bon, étonnamment. C'est qu'il est grand temps de finir ce satané mémoire et de passer à autre chose. Suis-je satisfait du résultat ? Non, bien évidemment. Mais le jeu en valait-il la chandelle ? Sur ce point-là, rien n'est sûr. C'est qu'il me manque la défense pour me faire une idée plus précise. A ce stade, je répondrais que oui, mais...

Introduction

Ce mémoire se veut comme une expérimentation. Cette expérimentation n'est pas sans but mais tente bien de répondre à une question qui pourrait être résumée en ces termes : « Un mémorant en science politique peut-il dire des choses intéressantes sur les notions de "projet" et d'"architecture" **EN PRATIQUANT LA THÉORIE DE L'ACTEUR-RÉSEAU ?** ». Donnée sans autre information, l'interrogation peut sembler étrange. C'est pour la clarifier que je suis dans l'obligation de commencer par une longue introduction qui reviendra en détail sur chacun de ces trois syntagmes, soulignés ici par des polices différentes. Je commencerai par le dernier, c'est-à-dire le « **EN PRATIQUANT LA THÉORIE DE L'ACTEUR-RÉSEAU** ». Dans cette longue première partie, je présenterai un courant sociologique récent et marginal : la « théorie de l'acteur-réseau » (en anglais, « actor-network theory », résumée ici par l'acronyme ANT). Armés de ces propositions théoriques, je traiterai ensuite du deuxième syntagme, soit le « sur les notions de "projet" et d'"architecture" ». Dans cette deuxième partie, je tenterai de faire le lien entre, d'une part, mon attirance – déjà esquissée en avant-propos – pour la notion de « projet » et, d'autre part, l'« architecture », pierre de touche de mon expérimentation. Enfin, je traiterai du dernier syntagme, le « Un mémorant en science politique peut-il dire des choses intéressantes ». Cette troisième et dernière partie tentera de présenter son auteur, son ambition, certaines raisons qui l'ont poussé à agir de la sorte ainsi que le mode de présentation – étrange – qu'il a choisi d'adopter pour rendre compte de son expérience.

1. EN PRATIQUANT LA THÉORIE DE L'ACTEUR-RÉSEAU

Dans cette toute première partie, il s'agira donc de présenter l'ANT afin de mieux comprendre ce en quoi consiste sa pratique. Il y a au moins deux façons de faire cet exercice. La première consiste à condenser la matière théorique au sein d'une liste de postulats, d'une façon si subtile que le courant théorique en question n'ait pas besoin d'être présenté dans toute sa sinuosité. J'envie ceux dont l'esprit de synthèse rend possible de telles prouesses ! Pour ma part, j'ai toujours été un mauvais « résumeur »... Je devrai donc opter malgré moi pour la deuxième façon de faire, soit entrer dans les détails de ce courant sociologique et espérer que les propositions qui en ressortiront feront sens au lecteur. Cette manière de faire comporte un gros risque : celui de mettre à mal la patience du lecteur ! C'est pourquoi je vais tenter de la dynamiser en faisant

intervenir un « lecteur attentif » qui réagira aux propositions étonnantes résumées par mes soins. Mais j'ai bien peur que cet effort ne suffise pas ! Que le lecteur me pardonne : les propositions de l'ANT sont bien trop intéressantes et ses enjeux bien trop importants pour faire l'impasse sur l'exposition cavalière de ses lignes directrices...

Avant de commencer, une première précision s'impose : ce qui va suivre est l'interprétation personnelle d'une multitude de textes épars. Je ne prétends pas proposer une présentation complète mais bien un bricolage de mon crû, issu d'un travail laborieux en autodidacte ; c'est pourquoi j'ai utilisé l'expression « exposition cavalière ». A ma décharge, il faut tout de même préciser que l'ANT a suivi un chemin chaotique et débridé, fait de ruptures successives, jusqu'à proposer un paysage radicalement différent de toutes les autres théories sociologiques. Sur ce point-là, je suis sûr de ne pas me tromper : l'ANT n'a rien à voir avec ce qui s'enseigne en facultés de sociologie à peu près partout dans le monde. A l'exception peut-être du « Centre de Sociologie de l'Innovation » de l'école de Mines de Paris, du « Centre de Sociologie des Organisations » de Science-Po Paris et du « Department of Sociology » de l'université de Lancaster, il n'y a, à ma connaissance, pas d'autres lieux où l'ANT est enseignée systématiquement. Pour autant – c'est tout le paradoxe –, cette sociologie fait l'objet de très nombreuses publications ! Un exemple assez parlant : Bruno Latour et Michel Callon – deux fers de lance de cette petite discipline – ont publié, entre 1990 et 2010, respectivement 80 et 136 articles⁵ concernant tous, de près ou de loin, la théorie de l'acteur-réseau. Et comme le projet est de reprendre l'argumentaire des sciences sociales depuis le début, il y a de quoi se perdre : peu de chercheurs, beaucoup de publications et une ambition énorme... Il a donc fallu trancher et, comme souvent, cela implique paradoxalement de colmater des brèches.

Je vais donc procéder ainsi : je vais commencer par retracer très brièvement la genèse de l'ANT, les courants concurrents dont elle s'est distancée ainsi que les raisons de ces ruptures (point 1.1). Je vais ensuite tenter de résumer la redéfinition de l'adjectif « social » que ses auteurs ont progressivement élaborée (point 1.2). A partir de cette redéfinition, j'essaierai de rendre compte de son implication à mon avis la plus importante : les non-humains ne comptent plus pour zéro et redeviennent agissants (point 1.3). Ensuite, à partir de cette redéfinition du « social » et du rôle actif des non-humains qu'elle implique, je vais tenter de restituer la « platitude » du paysage sociologique de l'ANT ; platitude qui me servira de topographie pour l'ensemble de ce travail (point 1.4). Sur la base de tous ces éléments, je discuterai des conséquences

⁵ Informations tirées du site de Bruno Latour (<http://www.bruno-latour.fr/article>) et du site du CSI Paris Mines Tech. (<http://www.csi.ensmp.fr/Perso/Callon/>).

méthodologiques qu'implique cette façon étrange de considérer la pratique sociologique (point 1.5).

1.1. De l'échec de la sociologie des sciences à la remise en cause radicale de l'objet des sciences sociales

La théorie de l'acteur-réseau s'est construite au travers de deux ruptures successives. La première rupture – partagée par bien d'autres courants sociologiques qui seront plus tard regroupés sous la bannière de « sociologie des sciences » – est une rupture vis-à-vis de l'épistémologie des sciences. Selon ces chercheurs en rupture, les notions d' « esprit scientifique » et de « rationalité pure » ne permettent pas de rendre compte de la pratique scientifique. Plus généralement, c'est l'existence de la Nature – comprise depuis Platon comme « réalité extérieure pure » – qui est critiquée par cette mouvance. La deuxième rupture concerne cette même sociologie des sciences. Selon les futurs partisans de l'ANT (qui ne sera formalisée que bien plus tard), les sociologues qui ont cherché à *expliquer socialement* le contenu des sciences, n'ont pas mieux réussi à en rendre compte que les épistémologues et leur Nature. A partir de cet échec, les futurs partisans de l'ANT ont alors décidé de se distancer de la notion de « Société » telle qu'elle est comprise traditionnellement en sociologie.

1.1.1. Les « études sociales sur la science » : une critique à l'unisson de l'épistémologie des sciences

Historiquement, l'ANT est en partie issue des « études sociales sur la science », un mouvement sociologique aux contours diffus, amorcé dès le début des années 1970, qui s'attacha à étudier ethnographiquement la science en train de se faire. Schématiquement, on peut dire que ce mouvement est issu de trois courants sociologiques proches : la « sociologie du savoir scientifique » développée principalement par des chercheurs de l'université d'Edimbourg, le « constructivisme social » d'inspiration phénoménologique développé par Peter Berger et Thomas Luckmann, ainsi que l' « ethnométhodologie » élaborée par Harold Garfinkel.

La « sociologie du savoir scientifique » (plus communément appelée SSK pour « Sociology of Scientific Knowledge ») regroupait, dans les années 1970, une petite communauté de chercheurs de l'université d'Edimbourg⁶. Contre l'absolutisme de l'épistémologie des sciences qui, en proposant une « coupure épistémologique »

⁶ A l'origine, ils n'étaient que trois : David Bloor, Barry Barnes et Steve Shapin. Pour une présentation plus détaillée de la genèse des SSK, voir l'interview très enrichissante de David Bloor dans Briatte (2007).

permettant de ne pas dévier de la droite Raison (Bachelard, 2003 ; Canguilhem, 2009), prétendait pouvoir distinguer *absolument* le « vrai » savoir scientifique du « faux » savoir pseudo-pré-scientifique, ces chercheurs ont tenté de définir un programme de recherche capable de rendre compte de manière plus réaliste l'activité scientifique, ses révolutions, ses hésitations, ses controverses, ses vainqueurs et ses vaincus. Également convaincus que la sociologie ne saurait se limiter à une « sociologie des scientifiques »⁷, ils proposent ce que David Bloor nomma « le programme fort de la sociologie des sciences » (Bloor, 1976). Ce programme repose sur 4 principes méthodologiques :

- 1) Principe de *causalité* : l'explication proposée par le sociologue se doit d'être causale
- 2) Principe d'*impartialité* : novateur en son temps, ce principe contraint le sociologue à être impartial quant à la « vérité » ou la « fausseté » de l'énoncé débattu par les scientifiques.
- 3) Principe de *symétrie* : également novateur, ce principe exige que le même type de causes puissent être utilisés pour rendre compte de la vérité comme de la fausseté. Dit autrement, le « vrai » doit pouvoir être expliqué en utilisant le même répertoire de causes que le « faux ». Ce principe vise à éradiquer l'habitude fallacieuse qui consiste à attribuer assez de force à la « Vérité » pour qu'elle se suffise à elle-même.
- 4) Principe de *réflexivité* : il implique que la sociologie des sciences ne soit en rien considérée comme différente des autres disciplines scientifiques. Elle doit donc elle-aussi pouvoir être soumise au même traitement.

Parallèlement à ce « programme fort », se développe aux Etats-Unis un courant qui va passablement marquer l'ensemble de la sociologie : le constructivisme social. Selon cette approche, inspirée par la phénoménologie et les travaux d'Alfred Schütz, la réalité doit être considérée comme le résultat d'une construction intersubjective stabilisée (Berger et Luckmann, 1966)⁸. On voit bien l'affinité théorique que ce courant pouvait avoir avec la SSK : en proposant de considérer la réalité comme un *résultat*, il incitait implicitement à mettre en œuvre le « principe de symétrie » qui exige que la vérité et la fausseté des énoncés scientifiques s'expliquent par les mêmes termes.

En marge de ces deux premiers courants, une autre théorie sociologique s'était déjà développée en Californie qui, plus tard, jouera un grand rôle dans la constitution de l'ANT : l'« ethnométhodologie ». Sans rentrer dans les détails⁹, cette approche considère que pour comprendre un raisonnement – qu'il soit scientifique ou « ordinaire » –, on ne peut pas se distancer de la situation locale où ce raisonnement a été forgé. En effet, la création de sens s'effectue toujours par et pour une communauté limitée d'individus, dans des situations bien précises, et en recourant à des éléments qu'on ne peut pas déraciner de leurs contextes (Garfinkel, 1967). L'ethnométhodologie se considère ainsi

⁷ C'est ce qu'ont fait notamment Merton (1973) et plus tard Bourdieu (2001).

⁸ Pour un (pauvre) résumé des principaux points du constructivisme social, se référer à la partie 3.3 de cette introduction.

⁹ Pour ceux que cela intéresse, un très bon recueil d'articles sur les développements récents de l'ethnométhodologie existe en Français (de Fornel, Ogien, Quéré, 2001).

comme la science des « ethnométhodes », soit les façons de composer contextuellement et collectivement des modèles de sens en jouant avec les règles en vigueur. Dans le cas de la science, cela suppose nécessairement des études ethnographiques en laboratoire (Garfinkel, Lynch et Livingston, 1981 et 1983).

La confluence de ces trois courants sociologiques provoqua un intérêt croissant pour les études de terrain en « univers » scientifiques tels que les laboratoires ou les centres de recherche. Malgré leurs différences, ces trois approches – que je regroupe artificiellement ici sous le label « études sociales sur les sciences » – sont d'accord sur un au moins un point : la Nature ne peut pas se suffire à elle-même et des explications sociologiques doivent permettre d'expliquer les multiples façons dont elle est produite.

1.1.2. L'impasse de la sociologie des sciences : du principe de symétrie « restreint » au principe de symétrie « généralisé »

Ainsi donc, en rupture avec l'épistémologie des sciences mais inspirées par le « programme fort » de Bloor, le « constructivisme social » de Berger et Luckmann et l'ethnométhodologie de Garfinkel, les études sociales sur les sciences avaient comme ambition de mettre à jour les multiples façons dont les faits scientifiques et les objets techniques sont fabriqués et diffusés. Très vite – dès la parution du livre *Laboratory Life: The Social Construction of Scientific Facts* (Latour et Woolgar, 1979) – deux écoles concurrentes se sont constituées. La première – illustrée notamment par Harry Collins (Collins, 1985) – poursuit l'ambition originelle de la sociologie et chercha à fournir des *explications sociales* des contenus scientifiques. Selon cette mouvance – toujours très active aujourd'hui¹⁰ – la théorie sociale usuelle, établissant *a priori* des entités agissantes de toutes sortes (« cultures », « pouvoir », « structures », etc.), peut tout à fait rendre compte de la pratique scientifique. Selon ce courant, les sciences et les techniques peuvent tout à fait être expliquées en réutilisant astucieusement les points de référence absolus tels qu'ils sont habituellement conçus par la discipline sociologique¹¹. Mais à cette même époque, au début des années 1980, une autre mouvance – emmenée par Bruno Latour, Michel Callon, Madeline Akrich et John Law¹² – vit également le jour et s'attacha à poursuivre un projet fort différent. Pour ces auteurs, les explications sociales des sciences et des techniques ont été un échec ; pire, elles ont mené à une impasse

¹⁰ Voir notamment Collins et Pinch (2004) (2005).

¹¹ C'est ce que semblent dire Barnes, Bloor et Henry (1996).

¹² Concernant cette période charnière pour ce qui deviendra plus tard l'ANT, le lecteur curieux peut se référer à (Callon et Latour, 1983), (Latour, 1985), (Callon, Law et Rip, 1985), (Latour et Strum, 1987) et (Akrich, 1989).

majeure qui devrait, selon eux, remettre en question l'objet même des sciences sociales (Latour, 2007a, pp. 135-137).

Quelle est cette impasse ? D'où provient ce soi-disant échec des explications sociales de la science ? Tout d'abord d'une sonnette d'alarme : quand des chercheurs en sciences sociales ont commencé à expliquer socialement la pratique scientifique, ils l'ont fait pour la première fois *vers le haut* et cela a suscité de vives réactions. Je m'explique. Précédemment aux études sur les sciences, qui donc entendait le mécontentement des « expliqués socialement » ? Pas grand monde... Les religieux, les classes populaires, les juristes ou même les hommes politiques ont eu beau grogner de voir l'hétérogénéité de leur vie ou de leur travail expliquée par une matière homogène – le social –, leurs irritations restèrent (et restent toujours) plus ou moins silencieuses. Il n'en va pas de même avec les chercheurs scientifiques :

« Ceux qu'on étudie, les chercheurs scientifiques, font entendre leurs protestations haut et fort – et cette fois-ci, elles ne viennent pas de Bali, des ghettos, des studios télévisés, des conseils d'entreprise ou des assemblées politiques, mais des facultés voisines dans les mêmes universités, de la part de collègues que l'on rencontre dans les mêmes jurys, les mêmes comités et qui décident des mêmes subventions... » (Latour, 2007a, p. 141).

La validité des explications sociales, qui paraissait si certaine, fut tout à coup sous le feu de la critique. Mais cela ne suffit pas, bien évidemment. Reste encore à être convaincu par les raisons de ce mécontentement. Quelles sont-elles, ces raisons ? La première – illustrée lors de l'affaire Sokal¹³ – ne peut pas être retenue car elle exige que les sciences sociales n'étudient pas l'activité scientifique. Selon cette critique, la science « dure » serait l'affaire des scientifiques et eux-seuls seraient en droit de « jeter des ponts » entre les deux (tristes et en pratique jamais repérables) cultures « scientifique » et « humaine ». Mais cet argument ne tient pas tant sa généralisation serait insensée ! Seuls les sportifs pourraient s'intéresser au sport, seuls les politiciens à la politique, les vignerons au vin, les peintres à la peinture, les astronomes aux étoiles... Non, c'est là un argument beaucoup trop radical. Parler signifie toujours prendre le risque d'être mal compris ; il n'y jamais de pédagogie, sauf à l'école.

La deuxième raison du mécontentement des scientifiques « expliqués socialement » est beaucoup plus intéressante car elle consiste à dire que la recherche de la causalité

¹³ Pour rappel, Alan Sokal – professeur de physique à l'université de New-York – avait réussi à faire publier en 1996 un canular d'analyse textuelle sur la physique quantique (Sokal, 1996a) dans la revue *Social Text*, à tendance postmoderne. Quelques mois plus tard, il publie un article dans le magazine américain *Lingua Franca* dans lequel il avoue son canular et en explique les raisons (Sokal, 1996b). Avec Jean Bricmont, il publie en 1997 *Impostures intellectuelles* (Sokal et Bricmont, 1997) où sont critiqués Deleuze, Latour, Callon et bien d'autres pour le risque qu'ils font prendre à la Science en parlant d'elle sans en faire partie.

sociale nécessaire réduit le contenu hétérogène des sciences. Qu'est-ce que cela veut bien pouvoir dire ? Tout simplement qu'un fait scientifique ne saurait se faire réduire à une cause sociale. En effet, que fait le sociologue lorsqu'il *explique socialement* une pratique ? Réponse : il *remplace* des expressions spécifiques, précises et variées par des termes homogènes et polyvalents (Latour 2007a, p. 144). Autrement dit, lorsqu'un sociologue veut rendre compte des causes d'un phénomène (scientifique ou non), il utilise le plus souvent les mêmes facteurs *sociaux* que pour expliquer d'autres phénomènes, pourtant forts différents. Par exemple pour « expliquer socialement » (c'est-à-dire, pour « mettre à jour les causes sociales ») le droit, la médecine, les *bottelions* sur la place d'Espagne de Madrid, ou la découverte du bozon de Higgs, le sociologue aura recours à un répertoire de notions limité qu'il va substituer aux notions précises, documentées et variées des avocats, médecins, Madrilènes ou physiciens qu'il est en train d'étudier. D'où un certain mécontentement. Et il y a de quoi ! Pour en revenir à la sociologie des sciences, lorsqu'un sociologue explique qu'un fait scientifique est *en fait* façonné par des forces extérieures (des intérêts, une idéologie ou encore des relations de pouvoir), il le réduit à une seule matière homogène : le social. Alors même que l'élan premier de la sociologie des sciences était de montrer que la « Nature » n'était pas un arrière-monde homogène pur mais bien le produit d'une construction laborieuse et difficile, cette construction de la nature (sans majuscule) renvoie à un *autre* arrière-monde homogène pur – qui n'a rien à envier au premier – et qui serait lui constitué de social : c'est là le gros problème du constructivisme *social*... Dit encore autrement, alors même qu'une enquête ethnographique en laboratoire montrera très vite qu'un fait scientifique est fait d'un entremêlement compliqué d'instruments, d'articles, d'expérimentations et de chercheurs besogneux, son hétérogénéité frappante ne proviendrait que d'une seule cause faite *de* social. En somme, l'impasse – rendue manifeste par les réactions négatives des chercheurs scientifiques « expliqués socialement » – réside dans le fait que la société des sociologues se croit trop puissante ; elle prétend dissoudre complètement la nature hybride de la pratique scientifique alors qu'en réalité, son hétérogénéité ne peut jamais s'y laisser réduire. Mais j'entends le lecteur qui proteste.

Lecteur attentif : « Mais vous êtes trop sévère ! Pour reprendre l'exemple des faits scientifiques, lorsque les sociologues tentent de les expliquer socialement, ils n'ont pas la prétention de dire que les causes sociales remplacent réellement les éléments hétérogènes qui ont constitué les faits scientifiques considérés ! Ce qu'ils veulent dire, c'est que « derrière » les instruments, les articles, les collègues et les expérimentations, se trouve une vérité plus fondamentale que l'on peut vraisemblablement attribuer à la société et qui permet d'expliquer pourquoi ces faits scientifiques revêtent une apparence durable et atemporelle alors même qu'ils sont construits de toute pièce en laboratoire ».

Il est vrai que cela peut sembler sévère et que les sociologues qui expliquent socialement un phénomène ne pensent pas « réellement » substituer leurs causes sociales aux phénomènes hétérogènes. Mais ont-ils le choix ? Si le sociologue affirme qu'un fait scientifique est véritablement causé par une force sociale, alors le fait doit être constitué d'un matériau social. C'est tout le problème de la causalité simple : si A « cause » B, alors B est réductible à A. Pourtant, force est de constater qu'un fait scientifique n'est pas réductible à une force sociale car celle-ci est non seulement invisible – puisqu'elle se trouve « derrière » la scène, à l'insu des praticiens – mais également déniée – puisqu'elle suscite des réactions hostiles. C'est de là que provient la sensation d'impasse éprouvée par les futurs théoriciens de l'ANT, bien aidés il est vrai par les réactions hostiles des chercheurs scientifiques : « tout le monde trouve évident de comprendre qu'une chose puisse être à la fois "derrière" quelque chose d'autre qu'elle "renforce", tout en restant "invisible" et "déniée" : eh bien moi pas ! » (Latour, 2007a, p. 149). Encore une remarque ?

***Lecteur attentif :** « En critiquant le réductionnisme, vous êtes vous-même réductionniste ! Evidemment que ceux qui avancent des « explications sociales » – je vous l'accorde, le terme est mal choisi – n'ont jamais cautionné un mode de causalité aussi trivial. Leur causalité doit être comprise de façon moins rigoureuse ; il s'agit davantage de « facteurs sociaux » que de « causes sociales ». Evidemment que la société ne parvient pas à expliquer l'entier d'un fait scientifique ! Par contre, elle peut aider à en rendre compte une partie ».*

Si cette proposition est plus modeste, cela ne change pas radicalement le problème : le « social » est toujours considéré comme une force émanant d'un niveau de réalité différent. Il passe certes du statut d'« explication totale » au statut de « complément d'explication », mais sa force provient toujours d'un autre monde. Le sociologue continue de piocher de la force dans cet arrière-monde mystérieux afin d'expliquer des phénomènes qui ont lieu dans notre bas-monde. C'est bien d'ontologie qu'il s'agit : pourquoi s'attacher encore et toujours à des arrières-mondes ? Ne pourrait-on pas traiter de la réalité telle qu'elle est éprouvée *en pratique* (James, 2005) ? Si avant le principe de symétrie de Bloor, la vérité d'un fait scientifique renvoyait à un arrière-monde homogène de la Nature, après le principe de symétrie de Bloor, la pratique sociologique n'est toujours pas symétrique : il y a renvoi vers la *Société*, cet *autre* arrière-monde homogène auquel notre monde hétérogène bouillonnant serait (en grande partie) réductible. Et c'est précisément ce « saut » vers un arrière-monde que les précurseurs de l'ANT décident d'abandonner. Pour ce faire, Bruno Latour propose le « principe de symétrie généralisé » qui va plus loin que celui de Bloor et tente de mettre fin pour de bon à l'asymétrie dont font trop souvent preuve les sciences sociales :

« Il [le chercheur qui décide d'accepter le principe de symétrie généralisé] lui est interdit de se servir de la réalité extérieure pour expliquer la société, comme d'utiliser les jeux de pouvoir afin de rendre compte de ce qui moule la réalité extérieure. Comme il lui est interdit bien sûr d'alterner le réalisme naturel et le réalisme sociologique en utilisant "non seulement" la nature, "mais aussi" la société, afin de conserver les deux asymétries de départ tout en dissimulant les faiblesses de l'une sous celles de l'autre » (Latour, 1997, p. 130).

Malheureusement pour ces chercheurs ambitieux, en effectuant ce petit déplacement, en tentant de se passer du pôle de la Nature et du pôle de la Société, c'est tout un pan de la sociologie qui s'écroule sous leurs yeux. Pire, c'est 150 ans de sciences sociales qui tombent en désuétude !

1.2. Du « social » comme matériau au « social » comme mouvement de réassociation

Prenant acte de l'impasse auquel a abouti la sociologie des sciences, les auteurs de la future ANT proposent de revenir sur l'un des (nombreux) nœuds du problème : le sens de l'adjectif « social » au sein de la sociologie. Pour dire vite, le problème de la sociologie et ses « explications sociales » provient d'un dédoublement progressif de l'adjectif « social » : alors qu'il peut signifier de façon très légitime un agrégat *déjà constitué*, une sorte de raccourci commode vers un « paquet » d'entités déjà stabilisées¹⁴, il tend de plus en plus à signifier « un ingrédient spécifique distinct des autres types de matériaux » (Latour, 2007a, p. 7). Ce dédoublement pose problème car il subtilise aux acteurs leur travail de définition du monde et place le sociologue dans leurs dos, sur un piédestal (Serres, 1994, pp. 195-197). A partir de là, l'ANT propose de définir le social comme *ce qui apparaît lors*

Encadré 1 : Michel Castra et les multiples significations du « social »

Dans l'introduction de son ouvrage *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*, Michel Castra donne un exemple magnifique d'une utilisation intempestive de l'adjectif « social » (je souligne) :

« Le travail d'élaboration de la connaissance médicale en matière de fin de vie doit ainsi être envisagé comme une construction *sociale* conjointe de différents acteurs professionnels et profanes. Nous nous attacherons à retracer les processus *sociaux* qui, en amont, ont contribué à faire émerger la définition d'un problème *social*, appelant à son tour la formulation d'une nouvelle approche médicale engageant un mouvement important de restructuration des croyances et des pratiques professionnelles légitimes dans le champ de la fin de vie. Les soins palliatifs se présentent en somme comme un point d'aboutissement du débat *social* et viennent dans le même temps servir d'ancrage professionnel nouveau à l'action publique dans ce domaine. Ainsi, une des hypothèses fortes qui traverse ce travail est que les soins palliatifs ne naissent pas seulement des évolutions internes à la médecine, mais résultent des transformations *sociales* plus globales du rapport collectif à la mort » (Castra, 2003, pp. 12-13).

Tour à tour, l'adjectif « social » renvoie à un matériau (« construction sociale », « processus sociaux », « transformations sociales ») à des discussions publiques (« problème social ») et à un certain type d'organisation politique (« débat social »). C'est tout le problème de l'adjectif : à force d'être trop utilisé, on ne sait plus vraiment ce à quoi il renvoie...

¹⁴ On dira par exemple que le Conseil fédéral est une entité « sociale », et on aura bien raison !

d'un mouvement de réassociation ; définition mieux adaptée, selon cette théorie, au travail pratique des acteurs qui passent beaucoup de temps à débattre sur ce qui constitue le monde.

1.2.1. Un « social » beaucoup trop encombrant

Quand un auteur affirme que le droit, malgré une force qui lui est propre, ne saurait se comprendre complètement sans y ajouter une « dimension sociale », il *ajoute* un nouveau matériau à la pratique du droit. Le droit est fait de textes, d'individus, de bâtiments, de codes *mais également de quelque chose d'autre qui est de nature sociale*. Mais quel est ce quelque chose d'autre de nature sociale ? Il change selon les écoles de sociologie ; il peut s'agir de « structures sociales », de « champs et d'habitus », de « cultures », d'« interactions créatrices de modèles d'action », etc. Peu importe la forme que revêt ce matériau ni la marge de manœuvre qu'il laisse aux individus : dans tous les cas, il s'agit d'une entité *faite de social* postulée *a priori* par le chercheur – en fonction de son affiliation académique – et qui entoure les individus qui s'y trouvent donc plongés. C'est ce qu'on appelle génériquement la *dimension sociale*, soit un arrière-monde qui permettrait d'expliquer les phénomènes résiduels que les autres disciplines (la physique, le droit, la psychologie, la biologie, etc.) ne sauraient rendre compte.

Où est le problème ? Comme déjà mentionné plus haut, le problème est que ce « social » prend trop de place. Un peu comme le bébé coucou qui pousse ses malheureux frères de circonstance hors du nid familial, le « social » des sociologues pousse vers l'extérieur les éléments hétérogènes qui constituent un assemblage provisoire donné. Peu importe les éléments particuliers qui, assemblés d'une certaine façon, ont progressivement constitué *ce fait scientifique-là*, puisque de toute façon, son origine est à mettre sur le compte d'une force sociale. Pour parler en termes philosophiques, le fait scientifique est déjà contenu *en puissance* dans la force sociale.

Pour bien cerner le problème de ce dédoublement de l'adjectif « social », davantage de travail est nécessaire. Quand un sociologue produit une analyse, qu'est-ce qu'il fait, concrètement ? Le tout premier mouvement consiste à affirmer *a priori* l'existence des entités stables qui sont censées constituer véritablement le « monde social »¹⁵. Les

¹⁵ On l'a vu, en voulant se débarrasser du pôle de la Nature, les sociologues des sciences – comme les autres sociologues constructivistes – on accordé tout le crédit à l'autre pôle, symétrique et problématique, de la Société. Ainsi donc, lorsqu'ils parlent de « monde social », il faut comprendre « monde tel qu'il est étudié par nous autres les sociologues ». A partir de là, la différence entre l'épistémologie et l'ontologie se creuse. Pour ce qui est de l'ANT, en renonçant à l'arrière-monde de la Nature *et* à celui de la Société – et donc en acceptant le principe de symétrie généralisé –, elle ne peut plus conserver cette différence : épistémologie devient ontologie et vice-versa. C'est

contours de ces entités de même que leurs forces de contrainte sur les individus vont varier en fonction du courant théorique que le sociologue aura jugé le plus convaincant. Il pourra s'agir de « structures », « de culture », de « champs et d'habitus », de « rationalité calculatrice », de pleins de choses aux contours différents mais qui, néanmoins, partagent toutes la même caractéristique fondamentale : elles sont postulées *a priori* et sont *nécessairement* ce dont est constitué le monde social. Dès lors, le travail d'enquête consistera pour beaucoup à faire rentrer les éléments hétérogènes issus du terrain d'investigation à l'intérieur des tiroirs théoriques postulés avant le début de l'enquête ; on essaiera d'expliquer des phénomènes en fonction des entités dont on a précédemment affirmé qu'elles constituent le monde social. Concrètement, on *réfèrera* des entités listées dans des carnets de note (c'est très souvent comme ça que sont répertoriés les phénomènes à expliquer) à un point de repère absolu qui servira dès lors de facteur explicatif. Et comme ce facteur est de nature « sociale », l'explication l'est également. Ainsi donc, les forces sociales expliqueront X, mais aussi – pourquoi pas ? –, Y, Z et W, concernant chacun d'*autres* terrains et revêtant des contours forts différents. On voit que le problème de la causalité simple, qui rend réductible l'objet d'analyse à sa cause, est lié à la conception du « social » comme matériau spécifique, postulé en début d'enquête¹⁶.

Lecteur attentif : « *C'est de la caricature ! Les sociologues ne procèdent pas ainsi. Au début de l'enquête, ils ne se bornent pas à une entité postulée qu'ils invoquent ensuite à tort et à travers ; ils ont en tête un éventail de courants sociologiques et c'est toujours l'enquête qui tranchera de la pertinence de telle ou telle entité sociale. Le terrain vient d'abord, l'entité pertinente ensuite !* »

Certes, mais cela ne change pas ma proposition : au lieu de trancher pour une seule entité – ou groupe d'entités – qui constituent véritablement le monde social, le sociologue en met plusieurs *en suspens* et, après avoir décortiqué ses données, il choisira l'entité qu'il juge la plus à même d'expliquer ses données. Et comme l'entité est de toute façon de nature « sociale », l'explication sera également « sociale » et réduira tous les éléments hétérogènes et, *substantiellement*, non-sociaux à cette même matière sociale, peu importe la forme qu'elle revêt.

d'ailleurs pour cette raison que Bruno Latour a proposé les termes « ontologie de l'actant-rhizome » à la place de « théorie de l'acteur-réseau ». Evidemment, la proposition n'a pas pris...

¹⁶ Plus tard, nous verrons que l'ANT substitue à la causalité simple le concept plus souple de « traduction », développé par Michel Serres (Serres, 1974).

1.2.2. *Le social comme mouvement*

Mais que proposer d'autre ? C'est là que les choses se compliquent... Dit de manière laconique, l'ANT propose de passer d'une définition *substantielle* à une définition *performative* du social ; au lieu de considérer le social comme une *chose*, elle propose de le considérer comme un *mouvement*. Plus précisément, au lieu de trancher pour un point de repère absolu auquel on référerait les données de l'enquête, l'ANT propose de prendre acte des pratiques des acteurs qui passent une grande partie de leur temps à *se référer* les uns aux autres pour ensuite, après un long travail qu'il s'agit de retracer, composer un point de référence stable. Par voie de conséquence, la proposition est de considérer la « société » non pas comme l'entité véritable (et assez floue) qui servirait à expliquer les autres entités (devenues entre temps caduques) mais comme le *résultat provisoire d'un processus d'assemblage hétérogène*. Vous n'êtes pas convaincu ? Une petite lecture du *Temps* vous fera peut-être changer d'avis :

Dès les premières pages, on apprend que malgré les démentis du premier ministre français Jean-Marc Ayrault, les réformes promises par le nouveau président François Hollande ne sont pas prêtes d'être lancées, ce qui déçoit fortement l' « opinion publique française » ; pourtant, comme nous l'indique le politologue en bas de la même page, il ne faut pas s'en étonner : les déceptions sont à la mesure des attentes. Plus loin, on nous dit que Souha Arafat souhaite rouvrir le dossier de la cause de la mort de son mari Yasser Arafat, ce qui ne manque pas d'irriter le « gouvernement palestinien » qui interprète cette action comme « une marque de méfiance » vis-à-vis de la « souveraineté palestinienne ». Plus loin, le patron d'une grande entreprise vaudoise regrette que la ministre des Finances fédérales ne « montre jamais les dents » et ne condamne pas plus les « nouvelles règles de l'impôt sur les successions » que la Suisse a négociées avec la France et qui seraient, en fait, « contraire aux normes de l'OCDE » ; ce à quoi la ministre répond que le canton de Vaud avait pourtant des « représentants » de la grande entreprise dans les « travaux préparatoires » de cette nouvelle loi ; dans les pages « culture », on nous dit que malgré l'homophobie et l'« hyper-masculinité » qui imprègnent le milieu de la musique hip-hop, plusieurs artistes commencent à faire leur *coming-out*. La culture hip-hop serait-elle en train de devenir plus tolérante ? Même si beaucoup de rappers le récusent dans leurs textes, un essayiste affirme que oui, car, inexorablement, la culture hip-hop « se fait devancer par la culture *mainstream* »¹⁷.

Au fil des pages, des individus (Jean-Marc Ayrault, François Hollande, Yasser Arafat) sont *associés* à des fonctions (premier ministre, Président, ministre des Finances publiques), des agrégations d'opinions (opinion publique, cultures hip-hop et *mainstream*), des Etats (Suisse, France), des institutions (canton de Vaud, OCDE) ou même un principe d'autorité (la « souveraineté palestinienne ») et leurs tailles, leurs contenus et leurs forces diffèrent, se règlent et se combattent. *Les acteurs ne sont pas d'accord entre eux sur le contenu du monde et sur ce qui les fait agir*. C'est la raison pour laquelle ils tentent par toutes sortes de moyens de convaincre leurs détracteurs du bien-

¹⁷ Eléments tirés du journal *Le Temps* du vendredi 7 septembre 2012, n°4399.

fondé de leurs affirmations. Ce qui est global, local, haut, bas, petit, grand, nécessaire ou contingent, fort ou faible, naturel ou social ne fait le plus souvent pas l'objet d'un consensus, il suffit de lire le journal pour s'en rendre compte. L'ANT propose de prendre acte de cet état de fait. Mais dès lors, si le « social » n'est pas un point de repère absolu situé dans un arrière-monde, qu'est-il ? Et où peut-on le trouver ?

Pour l'ANT, le social prend la forme d'une étincelle, d'un mouvement, d'un déplacement. Lorsqu'un énoncé est contesté, les associations qui avaient été stabilisées pour un temps sont modifiées. Les réformes-du-premier-ministre-Jean-Marc-Ayrault-que-l'opinion-publique-attendait ne sont plus lancées : l'assemblage fragile et hétérogène constitué, entre autres, de Jean-Marc Ayrault, de l'opinion publique française et des réformes promises n'est plus le même. Les nouvelles-règles-de-l'impôt-sur-les-successions-signées-par-le-ministère-des-finances ne sont plus compatibles avec les normes de l'OCDE : l'assemblage fragile et hétérogène constitué, entre autres, du ministère des finances, des grands patrons, de l'impôt sur les successions et des normes de l'OCDE n'est plus le même. Dans les deux cas, le « social » ne réside plus en-dehors, au-dessus ou je ne sais où ; il réside précisément dans ce déplacement, ce réassemblage. Le « social » se voit par intermittence, comme l'étincelle provoquée par le frottement de deux silex.

Ainsi donc, si le « social » n'est plus un matériau stable à la fois agissant et invisible mais bien *le mouvement qui ne peut se voir que lorsqu'un assemblage quelconque est déstabilisé* (ou, selon les cas, pas encore stabilisé), il n'y a plus besoin de le postuler avant l'enquête ! On peut se contenter de le suivre et de fournir un compte-rendu des traces qu'il laisse derrière lui. C'est d'ailleurs ce que je me propose de faire pour ce travail. Comme nous le verrons par la suite, le social comme association laisse derrière lui des traces empiriques qui peuvent être suivies et connectées entre elles par le socio-logue, qui voit dès lors son métier se métamorphoser radicalement : il passe du statut de rapporteur d'entités hétérogènes à une autre entité homogène située à un niveau de réalité différent, au statut de *reporter* des traces empiriques que laisse derrière lui le social lorsque sont modifiés ou constitués des assemblages entre acteurs¹⁸ hétérogènes. A partir de là, si le « social » n'est plus considéré comme un matériau spécifique mais comme un mouvement d'association ou de réassociation, le terme « société » change également : la société n'est plus un arrière-monde *au-dessus* dont les forces influenceraient le bas-monde dans lequel nous vivons mais une construction *provisoire* qui doit être maintenue à grands frais et qui – précision cruciale – *ne se trouve pas sur un*

¹⁸ Nous verrons bientôt que le terme « acteur » est trop étroit pour contenir toutes les entités qu'il désigne.

autre niveau de réalité que le bas-monde dans lequel nous vivons. Pour ne pas confondre cette société immanente avec la société transcendante de la plupart des courants sociologiques, l'ANT utilise le terme moins répandu de *collectif*. Il n'y qu'un monde – affirmation de bon sens ! – constitué d'entités multiples qui s'associent pour un temps et qui peuvent – pour autant que les associations soient suffisamment solides – former un collectif. La société-collectif est donc considérée ici comme un résultat risqué qui n'est jamais véritablement acquis tant sont multiples et hétérogènes les éléments qui le constituent (Latour, 2004).

Lecteur attentif : « *Mouais, tout ça m'a l'air passablement confus. Je vois bien ce « saut » vers un arrière-monde qui vous tracasse : ranger des phénomènes controversés dans des tiroirs « sociaux » absolus m'a également toujours semblé étrange... Mais je ne comprends pas bien votre solution de remplacement : que signifie le terme « association » que vous utilisez à tort et à travers ; qu'est-ce qu'une entité qui s'associe à une autre ? ».*

Il faut comprendre le terme « association » dans son acceptation la plus large : lorsque j'utilise mon scooter pour me rendre à la bibliothèque sans me soucier des horaires de bus, je m'associe pour un temps avec lui. Tant que l'association se déroule sans encombre, le social n'apparaît pas au grand jour ; on peut certes le reconstituer artificiellement en ayant recours à des entretiens afin de voir la différence que cette association a provoquée, mais sans ce travail long et coûteux, il n'apparaît pas. Mais lorsqu'un froid matin d'hiver, mon pauvre scooter ne démarre plus, le social apparaît brusquement : me voilà bientôt treuillé à hauts risques jusqu'à mon garagiste qui me dit de revenir dans trois jours. Moi ruminant le matin suivant dans le bus, voilà bien la trace d'une modification d'un assemblage hétérogène auparavant stabilisé ; voilà bien une situation *sociale*. Si seulement le petit collectif constitué de moi et de mon scooter avait été mieux assemblé ! Si seulement, le soir, j'avais pris soin de le mettre à l'abri, au lieu de le laisser décrépir au froid, sous la pluie et la neige. Maudite soit ma méconnaissance de la fragilité de cet être de fer et de feu : j'étais un mauvais *associé*... Qu'on me pardonne cette envolée lyrique sur cette histoire banale mais elle va me servir de pont entre la notion d'*association* et celles – très proche – de *médiateurs* et de *traduction*.

1.3. Le mouvement d'association comme transport-transformation

On l'a vu, pour l'ANT, le social n'est pas une matière mais un mouvement repérable lorsque l'*association* entre deux entités se trouve renégociée (ou via une reconstruction *a posteriori* d'une association nouvelle). Il est temps maintenant de considérer plus précisément cette notion d'*association* et ses nombreuses implications. La première est

qu'elle force à considérer comme *agissante* toute entité qui, en s'associant à une autre, modifie son cours d'action. C'est la raison pour laquelle l'ANT préfère le mot *actant* au mot acteur : un actant peut être un conseiller fédéral, un schéma électrique, ou encore un scooter. Les objets rentrent donc en scène et ne sont plus cantonnés au rôle ingrat d'infrastructure matérielle. La deuxième conséquence – liée à la première – est que les actants peuvent changer d'état selon les circonstances : du statut d'*intermédiaires* fidèles qui transportent les actions des actants associés, ils peuvent subitement se « transformer » en *médiateurs* qui *transforment* les actions de leurs associés. La troisième conséquence – liée bien sûr aux deux premières – est que la transformation générée par l'actant-médiateur n'a rien à voir avec une quelconque causalité : elle est une *traduction* qui modifie un cours d'action selon des modalités que l'enquête empirique se doit de rendre compte.

1.3.1. Humains et non-humains participant à l'action !

Pour l'ANT, lorsque deux acteurs s'associent, la création du « pont » qui les relie modifie, avec plus ou moins d'intensité, les deux acteurs. Reprenons l'exemple trivial de moi et de mon scooter. Lorsque que tout va bien et que nous sommes associés, je *diffère* de l'époque où je n'étais pas associé à mon cher scooter. J'étais un individu prenant le bus et devant respecter des horaires fixes. J'étais également quelqu'un de plus écologique qui n'émettait pas des centaines de kilos carbone chaque année... Mais mon scooter aussi était différent ! Il était un scooter inutilisé dans le garage de ma sœur ; un scooter qui ne prenait pas le risque de s'user ; un scooter qui ne contribuait pas à la pollution de l'air, etc. Je suis un autre sujet parce que j'utilise mon scooter ; mon scooter est un autre objet parce qu'il est entré en relation avec moi. Ainsi donc, mon scooter, bien que constitué de matière non-intentionnelle, provoque une différence dans le déroulement de mes actions : il me permet, entre autres, de me déplacer sans me soucier des horaires de bus. Symétriquement, je provoque moi-même une différence dans le déroulement des actions de mon scooter : au lieu d'être dans un garage, il se déplace et active ses astucieux mécanismes. Dans cette association, moi-même et mon scooter formons un couple d'actants. Ainsi donc, toutes les entités associées qui provoquent des différences participent à l'action et sont, de fait, des *actants*. A partir de là, les non-humains rentrent en scène et sont à considérer comme des acteurs de plein droit.

1.3.2. Différence entre médiateurs et intermédiaires

Un actant, selon les circonstances, peut être soit un *intermédiaire* qui transporte fidèlement les actions d'un autre actant, soit, tout à coup, se transformer en un *médiateur* qui modifie les éléments qu'il est censé transporter. Lorsqu'il est en bon état de marche, je peux aisément prévoir les *outputs* de mon scooter en fonction des *inputs* que je lui envoie : je mets plus de gaz, il met plus de gaz, je freine, il freine, etc. Dans ces moments-là, le scooter, bien qu'étant un *actant* (car il provoque une différence dans le déroulement de mon action), n'est qu'un *intermédiaire* qui compte pour zéro. Il transporte mes ordres sans déformation et peut-être ignoré. Par contre, quand il refuse de démarrer par un froid matin d'hiver, il se transforme en *médiateur* qui modifie, pour au moins 3 jours, ce qu'il est censé transporter, c'est-à-dire ma petite personne. La différence entre intermédiaire et un médiateur se creuse : lorsqu'un actant est associé à un autre actant, il peut s'agir soit d'un *intermédiaire* qui transporte fidèlement les actions du premier actant (qu'il soit lui-même intermédiaire ou médiateur) soit – comme c'est souvent le cas quand on y regarde de plus près – d'un *médiateur* qui modifie, distord, disloque l'action du premier actant (qu'il soit lui-même intermédiaire ou médiateur). Ainsi donc – deuxième élément – un actant peut

Encadré 2 : La philosophie pragmatique comme toile de fond

Dans son texte d'introduction au livre de John Dewey *Le public et ses problèmes* (Dewey, 2005, pp. 25-26), Joëlle Zask résume brillamment ce que tente d'exprimer la philosophie pragmatique, ennemie de Durkheim. En lisant cet extrait à l'aune de ce qui a déjà été présenté, une relation forte entre l'ANT et le pragmatisme devrait s'établir :

« Contrairement à une idée répandue, le pragmatisme ne doit pas grand-chose à ce qu'on appelle souvent "une attitude pragmatique", pas plus qu'il ne relève d'une doctrine qui présenterait un ensemble de maximes pratiques et utiles frappées au coin du bon sens. A l'inverse de ces interprétations qui supposent plus ou moins sciemment des relations souples, accommodantes et adaptatives entre un individu qui sait par nature ce qu'il veut et un milieu pleinement réalisé pourvu de qualités plutôt fixes, pour le pragmatiste le monde n'est pas donné, il est "en train de se faire" ("in the making"). Loin de désigner l'adaptation des moyens à des fins déjà-là, il établit au contraire que les fins doivent toujours être retravaillées en fonction des moyens réellement existants qui permettent de les éprouver. (...)

Il ne s'agit donc pas de sortir de la caverne. L'unité pragmatiste n'est pas relative à un monde harmonieux et complet qui formerait l'arrière-plan, le substrat ou le fondement de la vie et de la connaissance humaine, et qu'il s'agirait de retrouver sous l'épaisse couche que forment nos préjugés et nos illusions, voire nos péchés. L'unité devient relative à la « logique » d'après laquelle les réalités se changent et se produisent, à l'éventuelle continuité qui s'instaure entre des phases, des objets ou des expériences, au développement cohérent d'une tendance. On peut voir dans le pragmatisme une philosophie qui rompt avec le causalisme en substituant à la recherche de causes ultimes ou de principes a priori la mise en évidence de diverses fabriques de continuité dans un monde où les termes présents et anticipés ne sont jamais réductibles à ceux qui les précèdent. Car « le monde est précaire et périlleux » (Dewey, 1925). Jamais nécessaire, une unité est le résultat éventuel d'activités d'unification, que celles-ci désignent l'évolution des espèces, l'élaboration progressive d'une personnalité ou la transformation créatrice des matériaux d'une expérience. Par extrapolation, elle devient aussi relative à la méthode d'exploration et d'enquête qui caractérise la conduite humaine : à l'expérimentation ».

Rejet de la causalité, emphase sur les attachements, fabrique de continuité, expérimentation : tout y est. L'ANT pourrait se résumer à une tentative de mise en application systématique de ces quelques principes généraux. En ce sens, cette théorie a certainement un grand potentiel politique.

être soit un intermédiaire, soit un médiateur, en fonction de ce qu'il provoque.

1.3.3. La traduction préférée au mode de causalité simple

Lorsque que l'actant est un médiateur qui disloque l'action de l'actant associé à lui, cette petite transformation, ce détour est nommé *traduction*. Lorsque mon scooter est en panne, la relation entre moi et mon scooter est *traduite*; mon cours d'action, en rencontrant mon scooter en panne, effectue un détour par le garage, les bus et leurs horaires fixes. Evidemment, mon scooter ne *cause* pas mes déplacements en bus; ceux-ci ne sont pas un *effet* de la panne de mon scooter car des milliers d'autres solutions auraient été envisageables. Par contre, il me *suggère*, *m'encourage*, *m'influence*, etc (cf. encadré 2). Pour autant, même si cette traduction n'a pas la force d'une causalité simple, on ne comprendrait rien à mes grimaces le matin dans le bus si on ne tenait pas compte de mon scooter et de son statut de médiateur... Ainsi donc – troisième élément –, la traduction est « une relation qui ne véhicule pas de causalité, mais qui induit la coexistence de deux médiateurs » (Latour, 2007a, p. 157).

Armé de ces trois précisions, le travail du sociologue convaincu par l'ANT commence à prendre sens. Son travail consiste à *reporter les traces que laissent derrière elles les traductions entre médiateurs*. A partir de là, le paysage autrefois accidenté de la sociologie s'aplatit : au lieu d'avoir des situations locales contenues dans des structures globales, il ne reste que des chaînes d'associations d'actants hétérogènes qui s'entrecroisent et produisent le monde tel que nous le vivons.

1.4. Le rôle des objets : une bouée de secours qui rend possible la parfaite platitude du monde social

Lorsqu'une entité traduit un cours d'action donné et lui fait faire un détour, il doit être considéré comme actant-médiateur digne d'importance, qu'il soit humain ou non-humain. La définition du social comme association nécessite donc de prendre en compte une gamme d'entités beaucoup plus large que la sociologie traditionnelle qui se limite aux humains et à l'intersubjectivité. Je ne m'étendrai pas sur les raisons qui ont poussé la sociologie à ne pas accorder aux objets une capacité d'action, car cela m'entraînerait dans des développements interminables (que je serais d'ailleurs bien incapable de mener !)¹⁹. Par contre, je peux tout à fait développer sur les problèmes qu'entraîne ce désintérêt pour les objets. C'est même une nécessité. Une fois ce point présenté, la

¹⁹ Pour ceux que ça intéresse, la réponse à cette question est en partie l'objet de (Latour, 1997) et, en très résumé, de (Latour, 1994).

parfaite platitude de l'ANT devrait apparaître au grand jour, et je pourrai – enfin ! – commencer à traiter de mon travail d'enquête.

1.4.1. Le problème canonique de l' « acteur et du système » : une impasse à ignorer !

Nous avons vu plus haut que l'adjectif « social » renvoyait pour la plupart des courants sociologiques à deux choses distinctes : 1) un raccourci commode pour désigner un état de chose stabilisé et 2) un matériau spécifique distinct des autres matériaux. Il se trouve qu'il renvoie également souvent à une troisième chose : l'interaction « sociale » de face à face. C'est un point très important : la sociologie est née du sentiment légitime que ces interactions de face à face ne suffisaient pas à rendre compte précisément d'un cours d'action donné :

« Lorsque, pour une raison ou pour une autre, vous entrez sur la scène d'une interaction quelconque, vous vous rendez très vite compte que ce n'est pas vous l'auteur de la pièce, que vous voilà embarqué dans une vaste production qui vous dépasse tout à fait. Un enfant qui apprend à parler découvre un langage déjà constitué dans l'usage qu'en fait sa mère ; un plaignant convoqué devant le juge découvre un édifice juridique solidement établi et un Palais de Justice aussi vieux que Paris (...). Et ainsi de suite » (Latour, 2007a, p. 242).

Dans une interaction donnée, une myriade d'éléments se trouve déjà-là, bien en place, provenant d'*autres* temps et d'*autres* lieux. L'intuition est tout à fait exacte : les interactions de face à face ne peuvent jamais suffire à rendre compte d'un cours d'action. L'interaction est toujours constituée d'éléments *qui ne dépendent pas de la situation en cours mais qui ont tout de même une forte influence sur elle*. Que faire à partir de là ?

C'est justement à partir de là que les choses se compliquent. Pourquoi ? Parce que la solution imaginée par la majorité des courants sociologiques est de dire que les éléments qui « débordent » de toute interaction, qui cadrent la situation sans être physiquement présents, forment un *contexte* dans lequel les interactions s'insèrent. Ainsi donc, il existerait quelque chose de *plus grand* que les interactions locales de face à face, qui les contiendrait et qui les rendrait possible. Les *structures globales*²⁰ sont ainsi nées. Malheureusement, ces structures qui contiendraient les interactions résistent mal à un examen approfondi. En effet, qu'est-ce qu'une structure ? Où résident les structures ? Comment peuvent-elles être à la fois *présentes* dans chaque interaction puisqu'elles les rendent possibles et *absentes* puisqu'on ne peut les voir ? C'est qu'elles ont les qualités de leurs défauts : elles sont très efficaces pour expliquer les insuffisances des interactions de face à face mais également beaucoup trop abstraites et évanescences

²⁰ J'utilise le terme « structures globales » de façon générique : il renvoie à tout ce qui est supposé se trouver « au-dessus » des acteurs et qui les « contiendrait ». Il peut s'agir de « culture dominante », de « champs », d'« institutions », etc.

pour leur attribuer autant de pouvoir. C'est la raison pour laquelle beaucoup de sociologues, déçus par les promesses qu'elles ne sauraient tenir, se détournent des structures pour se rapprocher à nouveau du « concret », du « réel » que représente les interactions de face à face. Mais comment se satisfaire de ces situations de face à face ? Encore une fois, elles ne sauraient suffire ; elles dépendent d'*autres* lieux, d'*autres* moments, d'*autres* acteurs : « Non, décidément, nous avons besoin de ces satanées structures pour compenser la faiblesse des interactions de face à face », se disent les sociologues désemparés...

Ce balancement continu entre l'interaction locale et les structures globales – qui parasite la sociologie depuis plus de 100 ans – revêt plusieurs noms : il peut s'agir de l'« opposition entre l'acteur le système », du « débat micro/macro » ou encore du « problème de la relation entre les individus et les structures ». On ne compte plus les tentatives pour régler une bonne fois pour toute cette épineuse question ; à chaque fois qu'une proposition voit le jour, une contre-proposition émane d'une école de pensée concurrente. Mieux, il semble que l'incertitude quant à cette interrogation atteigne les chercheurs eux-mêmes, selon les périodes de leur existence. Ainsi, tel chercheur affirmera dans sa jeunesse que la société ne peut se comprendre qu'en prenant appui sur la concrétude des interactions « locales » et s'opposera donc vigoureusement aux théories affirmant que la « vérité sociale » se trouve dans des structures globales qui contiennent les interactions. Mais au fil des années et des terrains d'enquête, des contre-exemples et des colloques, il conviendra quelques décennies plus tard que ces mêmes acteurs sont *en fait également* inscrits dans des entités plus larges que leurs petites personnes²¹. Généralement, après plusieurs va-et-vient entre ces deux pôles, le chercheur acceptera une position médiane qui consistera à dire – à grand renfort de dialectique – que les structures contiennent bel et bien les individus mais également que *rétroactivement*, les individus les modifient puisqu'elles ne peuvent s'exprimer qu'à travers eux²². Le problème de la solution dialectique est qu'elle fait passer la position médiane entre ces deux artefacts comme étant un « dépassement » de ces deux artefacts.

²¹ Cet exemple s'inspire du cheminement de Florent Champy, auteur qui s'est beaucoup intéressé à l'architecture (et dont je devrai bien évidemment parler !). Pour un exemple plus célèbre dans le monde de la sociologie francophone, on peut citer Luc Boltanski qui s'est distancé de l'école structuro-constructiviste de Bourdieu pour se rapprocher des « acteurs » et de leurs « actions », et fonder, avec Laurent Thévenot, la sociologie pragmatique. Mais l'exemple le plus criant est sans conteste Harold Garfinkel qui s'est distancé de son maître Talcott Parsons afin de créer ce qu'il appellera bientôt l'« ethnométhodologie »... Comme le dit Bruno Latour, « pour chaque structuraliste, un nouvel interactionniste vient au monde » (Latour, 2007a, p. 245).

²² Quelques références parmi d'autres possibles : (Fauconnet et Mauss, 1901), (Bourdieu, 2000), (Bourdieu, 1980), (Giddens, 1987).

Or il n'en n'est rien : le compromis entre deux mythologies reste une mythologie (Latour 2007a).

Le problème de ce balancement incessant – selon l'ANT – est proche du problème de la Société des sociologues (cf. point 1.2) : toute cette polémique repose sur des définitions *substantielles* de la localité et de la globalité. Or, il se trouve que ni le « local » ni le « global » n'ont d'existence concrète : tous deux sont issus de processus symétriques de « localisation » et de « globalisation ». Mais pour le concevoir, il fallait commencer par accorder une agence aux non-humains...

1.4.2. Le local est distribué !

Commençons par la localité. Pour qu'une situation soit considérée comme *locale*, il faut pouvoir la *localiser*. C'est tout le mérite du travail Shirley Strum sur les babouins (Strum, 1983 ; Strum 1984 ; Latour et Strum 2006) : grâce à ses travaux, elle a réussi à démontrer que la sociabilité de base n'était pas l'apanage des humains. Eh oui, aussi bizarre que cela puisse paraître, c'est *via* des travaux sur les babouins que les précurseurs de l'ANT ont mis le doigt sur le problème véritable de la notion « d'interaction locale » en sociologie. Quel est-il, ce problème ? Contrairement aux babouins qui baignent la plupart du temps dans l'incertitude et qui ne peuvent cadrer une interaction qu'en essayant constamment « de voir qui est allié avec qui, qui dirige qui, quelles stratégies peuvent être utiles » (Latour et Strum, 2006, p. 77), les humains peuvent faire appel assez facilement à *d'autres* éléments pour saisir et cadrer une interaction. Les humains n'ont pas à faire autant d'efforts que les babouins pour concevoir une situation comme locale car ils peuvent facilement faire appel aux objets innombrables qui les entourent. Oui, l'interaction est toujours débordée, mais non, ce débordement ne provient d'une limitation intrinsèque des situations locales qui se devraient d'être enchâssées dans des structures globales ; ce débordement provient de la possibilité de localiser une interaction en se référant aux objets qui la cadrent. L'interaction n'est pas locale *en elle-même* ou *par elle-même* mais toujours *par d'autres* éléments qui permettent de la localiser :

« Ce qu'on appelle une "interaction locale" est en réalité l'assemblage de toutes les *autres* interactions locales distribuées ailleurs dans le temps et dans l'espace, interactions qui font sentir leur influence sur la scène dans la mesure où elles sont relayées par le truchement d'acteurs non-humains » (Latour, 2007a, p. 284).

A partir de là, pour autant que l'on considère le social comme le mouvement d'association (ou, le plus souvent, de réassociation) entre actants provoquant la traduction d'un cours d'action donné (cf. point 1.3), une interaction ne peut être

considérée comme *locale* que par le truchement de toute une série de médiateurs qui permettent (ou ont précédemment permis) de la *localiser*. C'est toujours d'*autres* lieux, multiples et disparates, qui ont permis à un site de devenir une localité, par le truchement, entre autres, de plans, de maçons, de géomètres, de décideurs politiques, etc. Cette dislocalité de l'interaction, les architectes – j'y reviendrai, bien évidemment – la connaissent mieux que personne d'autre.

Ainsi donc, la prise en compte de la médiation des objets permet à l'ANT de considérer l'interaction non plus comme une scène bien plus « concrète » que les « contextes » ou les « structures » mais bien comme la rencontre – toujours provisoire – de nombreux actants qui convergent sur elle. A partir de là, au lieu de mettre l'emphasis sur les lieux eux-mêmes et les interactions intersubjectives qui s'y déroulent, elle peut se concentrer sur les mouvements, les traductions entre ces différents lieux. Elle peut s'intéresser à la distribution des localités et mettre en évidence les connexions qui les relie (Latour, 2007a, p. 287).

1.4.3. Le global est localisé !

Mais qu'en est-il du global ? Comme le local, il n'est pas un niveau substantiel qui existerait *en soi*, mais le résultat d'une pratique de contextualisation qui est rendue possible par d'*autres* éléments, les médiateurs non-humains qui connectent des sites toujours locaux. Prenons l'exemple d'une automobiliste victime d'un accrochage. Pour pouvoir interagir localement avec l'autre automobiliste et les agents de police venus rapidement sur les lieux, elle aura besoin de se référer à une multitude de médiateurs non-humains provenant, pour certains, d'autres temps et d'autres lieux : le code de la route a été standardisé à Vienne dès les années 1960, les voies ont été peintes il y a plusieurs années par une entreprise spécialisée, les marques sur son véhicule japonais indiquent que l'autre automobiliste lui a coupé la priorité à faible vitesse, etc. Mais ces non-humains, en plus de cadrer la scène et de la localiser, agissent également comme *connecteurs* vers d'*autres* lieux, tout aussi locaux, mais situés *ailleurs* et qui, si on suit les traces qu'ils laissent derrière eux, prennent la forme d'une nébuleuse interconnectée. En somme, le mouvement est à double sens : les médiateurs permettent de rendre locale une interaction mais permettent aussi – selon les circonstances – de la connecter à d'autres sites et donc de la globaliser :

« Tous les éléments qui participent à l'interaction et la cadrent établissent simultanément de telles connexions. L'automobiliste pourra par exemple invoquer un défaut de fabrication, le manque de conscience du garagiste qui effectue la maintenance de sa voiture, le détraquement des feux tricolores, le mauvais état de la chaussée, le manque de formation de l'agent chargé de la circulation, etc. Les éléments qui cadraient silencieusement les micro-

interactions deviennent visibles ; ils semblaient passifs, ils révèlent maintenant leur véritable nature : ce sont des actants qui, au lieu de maintenir une frontière imperméable entre le lieu de l'accident et son contexte, remettent en jeu toute une série d'autres lieux, d'autres acteurs qui viennent se mêler à la scène : les constructeurs automobiles, le réseau de garagistes, les services de maintenance des infrastructures routières, les centres de formation de la police, etc. » (Callon, 2006, p. 274).

A l'image des localités qui sont en fait distribuées et toujours rendues locales dans d'autres lieux par la médiation d'actants humains et surtout non-humains, les globalités sont toujours confinées dans des locaux qui entretiennent plus ou moins de connexions avec d'autres locaux. A partir de là, lorsqu'on affirme qu'un site est influencé par une force, il faut non seulement que cette force soit produite quelque part mais également qu'elle puisse se déplacer jusqu'au site qui en subit l'influence :

« "Macro" ne désigne pas un site *plus large* ou *plus vaste* dans lequel le niveau "micro" serait enchâssé comme une poupée russe, mais un autre lieu, tout aussi local, tout aussi "micro", qui se trouve *connecté* à d'autres par un véhicule précis qui transporte un type précis de traces. D'aucun site on ne peut dire qu'il est "plus grand" qu'un autre, mais on a le droit d'affirmer que certains bénéficient de connexions beaucoup plus fiables avec beaucoup *plus* de sites » (Latour, 2007a, p. 257).

Si les niveaux « micro » et « macro » se résument à des sites cadrés et connectés, il faut se concentrer sur les connections que ces cadres permettent d'établir. Ce faisant, plus besoin de recourir à un autre niveau de réalité, plus besoin de sauter vers un arrière-monde : le suivi des traces que laissent derrière elles les pratiques de localisation et de contextualisation lorsqu'elles ont recours à des médiateurs humains ou non-humains suffit. En ce sens, l'acronyme ANT est un heureux hasard : il s'agit bien d'un travail de fourmi...

1.5. Conséquences méthodologiques

Ce travail est une expérimentation qui vise à questionner empiriquement et de façon bornée le bienfondé de la pratique de l'ANT. En ce sens, il nous faut maintenant nous pencher sur les conséquences méthodologiques de tous les chamboulements théoriques résumés jusqu'ici. Pour les présenter, je vais m'appuyer sur 5 propositions de base de l'ANT dénichées dans un vieux texte fondateur, ce qui me permettra par la même occasion de résumer les éléments précédemment introduits. Il s'agira donc d'une liste autoritaire, sur le mode biblique du « tu ne devras point ». Les partisans de l'ANT ne seraient pas enchantés par cette manière de faire : ils se méfient comme la peste des distinctions qui ne laissent pas le choix. Mais étant donné que, vraisemblablement, aucun lecteur n'appartiendra à ce groupe, je m'accorde cette petite trahison...

1.5.1. Je ne devrai point « postuler des entités a priori »

Comme précédemment expliqué (cf. point 1.3), l'ANT s'est construite en rupture d'avec la pratique, courante en sociologie, de postuler *a priori* les entités qui composeraient véritablement le monde social : en prenant appui sur l'expérience pratique qui montre que les acteurs – sociologues y compris – consacrent beaucoup de temps et d'énergie à tenter de définir ce dont est constitué le monde et ce qui les fait agir, les partisans de l'ANT en ont déduit que les entités stables et réelles sont le résultat d'assemblages fragiles et hétérogènes. D'où cette première proposition :

« Il n'y a pas *en principe* de propriétés stables qui soient propres à la société ou à son évolution, mais *en pratique*, les acteurs peuvent définir ces propriétés localement et les stabiliser pour un temps » (Callon et Latour, 1983, p. 3).

Cette première proposition – pas de composants préétablis – entraîne tout d'abord deux conséquences méthodologiques. La première – très importante – est que l'ANT ne peut guère faire l'économie d'un travail ethnographique car la collecte des empreintes laissées par les acteurs exige une certaine proximité. En ce sens, je me devrai d'être proche de l'action et des situations de vie de mes enquêtés²³. La deuxième conséquence peut sembler incongrue pour beaucoup de sociologues : si un acteur ne fait pas mention d'une forme d'existence, elle n'existe pas et l'enquêteur se tait. Si des enquêtés ne font pas mention de « champs » ou d'« habitus », alors ces entités ne laissent pas de traces et n'existent pas, point. Ça n'est pas une tentative pour « sauver l'acteur du joug des sociologues » ou quelque chose du même genre. N'en déplaise aux Zorros de l'émancipation des « sociologisés », ça n'est là qu'une exigence méthodologique qui découle littéralement de notre acceptation de la proposition décrite plus haut : l'enquêteur ne peut postuler *en principe* les entités qui forment véritablement le monde social. Ce sont les acteurs qui *en pratique* tentent de construire de la stabilité.

Cette première proposition entraîne également une conséquence métaphysique importante : si j'accepte de ne pas postuler d'entités *a priori*, j'accepte également de renoncer aux définitions substantielles. Pourquoi ? Parce que le relevé des traces que laisse derrière lui le social comme association implique de ne s'intéresser qu'aux différences que provoquent des mouvements. Si il n'y a pas de mouvement, il n'y a pas d'action et c'est le vide. Rien n'existe qui n'est pas action ; si une entité existe, c'est qu'elle *provoque* quelque chose. L'ontologie performative, c'est ma nouvelle loi des prophètes.

²³ C'est ce qui fait dire – souvent ironiquement – que cette sociologie est friande de « pittoresque » (Latour, 2009).

Dernier point : si j'accepte cette première proposition, je ne devrai également pas faire de distinctions ontologiques entre humains et non-humains. On l'a vu, toute entité qui provoque une différence – et qui peut donc être définie en fonction de la différence qu'elle provoque – doit être considérée comme pleinement agissante. A partir de là, que cette entité soit humaine ou non-humaine ne change rien ; si elle crée une différence, elle agit, et donc existe en tant qu'actant.

1.5.2. Je ne devrai point « douter a priori des propos de mes enquêtés »

Les acteurs sont sans cesse plongés dans des controverses portant sur ce qui constitue le monde et ce qui les met en mouvement. En ce sens, en détournant une expression de Braudel, ils se doivent d'être considérés comme des « acteurs-monde » (Callon et Latour, 1983, p. 5) ; ils définissent les autres acteurs, leur donnent des propriétés, des motivations et des tailles. D'où cette deuxième proposition :

« Les acteurs définissent la société pour chacun des autres, ce qu'elle est, ce qu'elle fait, comment elle évolue et sa taille : ils définissent aussi les rapports d'inclusions et quel acteur est plus grand que tel autre » (Callon et Latour, 1983, p. 4).

Cette deuxième proposition implique une nouvelle obligation méthodologique : comme il n'y a pas de cadre de référence qui puisse être affirmé *a priori* en début d'enquête, le sociologue *ne peut pas* substituer aux cadres de référence que construisent les acteurs *ses propres cadres de référence* (qui ne sont d'ailleurs, très souvent, non pas les siens mais ceux affirmés par un « illustre » confrère). Cela n'a rien à voir avec la précaution méthodologique usuelle qui consiste à ne pas importer ses propres catégories au sein de l'objet d'étude. Ici, c'est une obligation de principe : dès qu'un acteur affirme un état de chose (et donc un cadre de référence qui le fait « tenir »), il faut le prendre pour argent comptant et ne pas douter de sa pertinence. Cela ne veut pas dire que ce que l'acteur affirme est la *vérité* ; si cet état de chose est disputé par un autre acteur, son existence n'est pas stabilisée et il ne peut donc pas (du moins pas encore) être considéré vrai. Cela veut plutôt dire qu'il est impossible pour le sociologue d'affirmer *a priori* qu'une entité affirmée par l'acteur est *fausse*. C'est à la fin de l'enquête qu'il pourra distinguer la vérité et la fausseté, pas au début. Ainsi donc – deuxième obligation méthodologique – l'enquêteur ne peut pas mettre en doute la pertinence des énoncés des acteurs.

1.5.3. Je ne devrai point « considérer les acteurs comme non-réflexifs »

Les acteurs ne sont très souvent pas d'accord entre eux sur ce qui constitue le monde social et, pour tenter de le stabiliser, ils tentent de convaincre les autres de la solidité de leur énoncé en s'associant à toutes sortes d'entités qui, dès lors, se doivent d'être considérées comme agissantes. Le praticien de l'ANT n'a donc pas le droit de considérer ses enquêtés comme étant incapables de réfléchir sur leurs actions. D'où cette troisième proposition :

« Les acteurs ne manquent de rien, surtout pas de conscience ; ils sont aussi complètement lucides, explicites, informés qu'il est nécessaire pour composer chacun la totalité de la société » (Callon et Latour, 1983, p. 4).

Etant donné le réflexe consistant à affirmer *en principe* ce dont est véritablement constituée la société, les sociologues sont souvent confrontés à des récits, des témoignages ou des pratiques qui rentrent en contradiction avec le cadre de référence précédemment établi. L'économiste qui affirme que les individus sont libres de choisir ce qui correspond le mieux à leurs intérêts *ne sait pas* que sa vision du monde provient d'une *socialisation secondaire* qui l'a fait *incorporer* la conception arbitraire de l'« homo oeconomicus » ; le pèlerin qui dit que la Vierge Marie l'a appelé à se rendre au monastère *ne sait pas* qu'il est victime d'un *illusio* qui l'empêche de concevoir sa dépendance au fétiche ; le jeune politicien qui prend pour la première fois la parole à l'assemblée *ne sait pas* qu'il s'agit là d'une *stratégie de distinction* pour gravir les échelons de l'appareil du parti... En somme, les acteurs ne savent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font ; c'est au sociologue de le leur dire, armé de son cadre de référence absolu. Mais, lorsque l'on affirme qu'il n'y a pas de cadre de référence qui préexisterait *en principe* mais que ce sont les acteurs qui *en pratique* constituent des cadres de référence puis cherchent à les stabiliser, alors il n'y a pas le choix : il faut considérer les acteurs comme réflexifs et capables de discernement. Je sais bien que cette phrase peut choquer. Mais, au fond, qu'elle est la position la plus surprenante ? Celle qui consiste à ne pas transformer les données et chercher à se débrouiller avec elles – même si elles partent dans tous les sens – ou celle qui consiste à transformer les données afin qu'elles se rangent « bien comme il faut » dans les cases d'une explication déjà toute faite ? Cette position par défaut de l'ANT qui consiste à considérer les acteurs comme réflexifs contribue à son objectif final : rendre la production d'objectivité en sciences sociales *plus difficile*, et non moins²⁴.

²⁴ En toute fin de travail, nous verrons qu'il s'agit peut-être d'un mode de production d'objectivité *trop* difficile à mettre en œuvre.

1.5.4. Je ne devrai point « croire que je fais autre chose que mes enquêtes »

Point crucial, si les individus consacrent une grande partie de leur temps à tenter de construire un collectif stabilisé en s'associant à toute sorte de ressources, le sociologue qui les étudie et tente de suivre leurs traces ne fait pas fondamentalement autre chose : lui aussi travaille à la constitution d'un collectif. D'où cette quatrième proposition :

« Les sociologues ne se posent pas des questions différentes de celles que, selon les circonstances, se posent les acteurs. Ils sont des acteurs comme les autres, définissant la société et se battant parfois pour étendre leurs définitions. Les sociologues ne se distinguent pas des autres comme l'infralangage du métalangage, mais comme un métier se distingue d'un autre, disons comme un pâtissier d'un confiseur ou comme un programmeur d'un ingénieur système » (Callon et Latour, 1983, pp. 3-4).

Pour bien comprendre ce point, il faut garder à l'esprit la platitude de la topographie de l'ANT (cf. point 1.4) : les localités sont distribuées et les globalités localisées par de multiples médiateurs. Mon compte-rendu d'enquête est-il plus « global » que les multiples situations auxquelles j'ai eu la chance d'assister ? Non, car même si je les assemble au sein d'un même document, ce document est le résultat de multiples associations de fichiers, de photographies et d'observations manuscrites qui me relient – après une succession de traductions – à toutes ces situations locales. Je ne les surplombe pas ; je suis à *côté* et fortement connecté à elles, du moins je l'espère... Et qu'est-ce que je tente de faire ? Je tente de convaincre d'autres individus du bien fondé de mes affirmations. Comment le fais-je ? En m'associant à des fichiers, des photographies et des observations manuscrites. Je collecte, je traduis, je tente d'étendre mes définitions du monde. Bref, bien que le résultat de ma production soit très différent, mon travail ressemble à celui de mes enquêtes.

2. Sur les notions de « projet » et « d'architecture »

Quelle belle surprise ! Il semble que je sois parvenu à présenter la théorie de l'acteur-réseau sans que le lecteur ne jette l'éponge. Mais ça n'est qu'un début et il nous faut à présent traiter du deuxième syntagme de ma question de recherche. Pourquoi s'intéresser aux notions de « projet » et d'« architecture » ? Sous quelles formes l'ANT peut-elle les étudier ? Voilà en gros ce dont va parler la deuxième partie de cette introduction.

2.1. Une sociologie bien adaptée à l'étude de « projets »

Comme mentionné dans l'avant-propos, ça n'est pas complètement par hasard que je me suis lancé (cavalièrement, il faut bien le dire) dans l'exploration de l'ANT : je souhaitais explorer la notion de « projet », en rapport avec ma propre pratique du moment, à savoir la rédaction d'un « projet de mémoire ». Pour ce faire, j'avais commencé par lire *Anthropologie du projet* de Jean-Pierre Boutinet (Boutinet, 2005), auteur sérieux, ancien élève de Gilbert Simondon à la Sorbonne. Ce livre complexe, sinueux et transversal à beaucoup de disciplines (psychologie, anthropologie, philosophie et – un peu – sociologie), m'a surtout orienté vers d'autres auteurs : ceux dont j'ai tenté plus haut de restituer la pensée. Mais en quoi l'ANT permet-elle d'appréhender la notion de « projet » ? C'est précisément l'objet de cette partie importante, qui tentera de faire le lien entre l'ANT, la notion de « projet » et mon terrain d'enquête, le projet de construction du nouveau centre de soins palliatifs à Blonay mené par le bureau d'architectes B+W pour le compte de la fondation Rive-Neuve.

2.1.1. Passer d'une définition substantielle à une définition performative du « projet »

J'ai dit que je m'étais distancé du livre de Boutinet qui traite de la notion de « projet ». Pourquoi ? Non pas que je l'ai trouvé inintéressant, mais il m'a semblé qu'il incitait justement à abandonner l'ambition d'une définition *substantielle* de la notion de « projet ». Ça n'est que durant l'été 2011, en écoutant un extrait d'un cours de Gilles Deleuze sur la philosophie de Leibniz, que j'ai pu mettre des mots sur le problème qui me tracassait :

Extrait d'un cours de Gilles Deleuze (tiré de l'émission de France Culture « Hors Champs » du 28.11.11, présentée par Laure Adler)

[En souligné, les termes que le locuteur accentue. En fond sonore, le grésillement typique des anciens enregistrements] « C'est avec Leibniz que le mot "*systeme*" va désigner l'ensemble de la philosophie ; l'ensemble d'une philosophie celle de Leibniz. Est-ce que le "*systeme*", ça serait la forme *baroque* de la philosophie ? On nous dit qu'un tel mot ne peut être employé qu'avec

beaucoup de précaution, et que le mot même de "baroque" ne soulève beaucoup plus de problèmes qu'il n'indique de solutions. On nous dit qu'il faudrait savoir si c'est une catégorie esthétique ou si c'est une période historique. On nous dit qu'il faudrait savoir quel rapport exact "baroque" a avec "renaissance", avec "classicisme", avec "gothique", etc. On nous dit qu'il faudrait savoir quels temps et quels lieux : un baroque espagnol, un baroque d'Europe central ; Leibniz est né près de l'Europe central à Leibzig. On nous dit mille choses... On nous dit même : « Le terme "baroque", si on l'emploie rigoureusement, à quoi convient-il ? ». Peut-être à l'architecture, enfin à certains aspects de l'architecture en tel lieu et tel moment. Mais est-ce qu'on peut parler d'une littérature baroque ? D'une musique baroque ? On nous fait toutes sortes de difficultés d'avance... Moi je dis que ça n'est pas vraiment des problèmes pour nous. Moi, je demanderais juste une petite chose : avoir une idée vague, ou une idée confuse de *ce que l'on pourrait appeler "baroque"*. Une idée très très simple qu'on prendrait comme hypothèse. Et puis on chercherait les conséquences de l'hypothèse ; on développerait l'hypothèse. Et puis on verrait *si ça marche*. Il faudrait une hypothèse *fonctionnelle*. Non pas définir une *essence* du "baroque" mais définir ce que le "baroque" est supposé *faire*. Une *opération*. Je crois qu'on échapperait à tous ces problèmes qui nous fatiguent d'avance si on avait une hypothèse *opératoire*. Qu'est-ce que *fait* un homme baroque ? ».

Pour la santé mentale du lecteur, j'épargnerai la réponse²⁵... L'intérêt ici est la méthode : à quoi bon chercher à définir complètement une notion si ce travail nécessite des précautions infinies ? Pour mieux comprendre où je veux en venir, faisons comme si Deleuze parlait non pas du « baroque » mais du « projet » et qu'à la place des « on nous dit », il utilisait des « Boutinet nous dit » :

Parasitage de l'extrait de Gilles Deleuze par mes soins :

[A propos de la notion de "projet"] « Boutinet nous dit qu'un tel mot ne peut être employé qu'avec beaucoup de précaution, et que le mot même de "projet" ne soulève beaucoup plus de problèmes qu'il n'indique de solutions. Boutinet nous dit qu'il faudrait savoir s'il est "un pur caprice" ou l'expression d'"enjeux psychologiques et sociaux présents en tout culture" (Boutinet, 2005, p. 11). Mais à ce moment-là, qu'est-ce qu'un "caprice" ? Et qu'est-ce qu'une "culture" ? Boutinet nous dit qu'il faudrait savoir quel rapport exact "projet" entretient avec "but", "objectif", "plan", "promesse", "divination" (p. 59), etc. Boutinet nous dit qu'il faudrait savoir quels temps et quels lieux : le projet au sein de notre "civilisation technologique" (p. 68), le projet à "l'époque de la philosophie des Lumières" (p. 56). Boutinet nous dit mille choses... Il nous dit même : « Le terme "projet", si on l'emploie rigoureusement, à quoi convient-il ? ». Peut-être à la pédagogie (pp. 187-218), peut-être à l'architecture (pp. 157-186) ; mais, encore une fois, à certains aspects de la pédagogie ou de l'architecture, en tel lieu et tel moment. Mais peut-on parler d'un "projet de recherche" ? D'un "projet sportif" ? D'un "projet gastronomique" ? On nous fait toutes sortes de difficultés d'avance... Moi je dis que ça n'est pas vraiment des problèmes pour nous. Moi, je demanderais juste une petite chose : avoir une idée vague ou une idée confuse de *ce que l'on pourrait appeler "projet"*. Une idée très très simple qu'on prendrait comme hypothèse. Et puis on chercherait les conséquences de l'hypothèse ; on développerait l'hypothèse. Et puis on verrait *si ça marche*. Il faudrait une hypothèse *fonctionnelle*. Non pas définir une *essence* du "projet" mais définir ce qu'un projet est supposé *faire*. Une *opération*. Je crois qu'on échapperait à tous ces problèmes qui nous fatiguent d'avance si on avait une hypothèse *opératoire*. Qu'est-ce que *fait* un projet ? ».

²⁵ Pour les lecteurs vraiment curieux, voici la réponse, assez crépusculaire, de Deleuze : « Le baroque fait des *plis*. Le baroque fait des *plis*... Qu'est-ce que ça veut dire tout ça, "le baroque fait des plis" ? Je ne peux encore le savoir exactement. Mais pour l'instant, *il y a baroque* là où la *matière* ne cesse de se replier sur elle-même. Et où l'âme ne cesse de se *plier*... C'est la naissance du concept de « pli », proche de celui de « monade » que nous rencontrerons bientôt.

Qu'est-ce que *fait* un projet ? Voilà la question qui compte ; voilà un élément central de mon travail. En me plongeant dans la littérature sur l'ANT, il m'a progressivement semblé que cette sociologie biscornue pouvait m'aider à proposer une réponse sensée : un *projet*, ça *compose*. Il y a *projet* lorsqu'il y a *composition*. Mieux : s'il y a *composition* alors il y a *projet*.

2.1.2. Le concept de « *composition* »

Qu'est-ce que ça veut dire : « s'il y a *composition* alors il y a *projet* » ? Le concept de *composition* est au centre de la démarche de l'ANT et il est à mon avis important de le présenter en détail. Une façon de le faire pourrait être de décomposer le concept en plusieurs *couches*, qui, petit à petit, vont s'additionner. Etant donné que passablement de notions ont déjà été présentées plus haut, je me permettrai d'indiquer des références de chapitres pour les termes techniques déjà rencontrés. Pour aider à la compréhension, chaque couche est illustrée par un schéma²⁶ qui tente d'agglomérer les propos tenus.

Couche 1 : Les *associations* (1.2.2) entre *actants* hétérogènes et disparates (1.3.1 et 1.3.2) se font par rapport à un *cours d'action spécifique*. Pour le sociologue, dont le travail consiste maintenant à *retracer* le social au sens de *mouvement de réassociation* (1.2), il s'agit de prendre un *point de vue* et de suivre les traces des *traductions* que laissent derrière elles les associations pratiques entre *actants* (1.3.3). Au fond, cela prend un peu la forme d'un inventaire ; repérer et rendre compte des impasses et des détours qu'effectue un cours d'action donné avec l'aide d'autres actants, voilà en quoi consiste le travail du sociologue.

²⁶ Pour les schémas des couches 1 à 3, je me suis librement inspiré de Latour (2009, pp. 32-48). Pour les schémas des couches 4 et 5, je me suis là aussi inspiré de Latour (2009, p. 52-56) (2007b, pp. 20-24) et Latour, Maugin et Teil (1992).

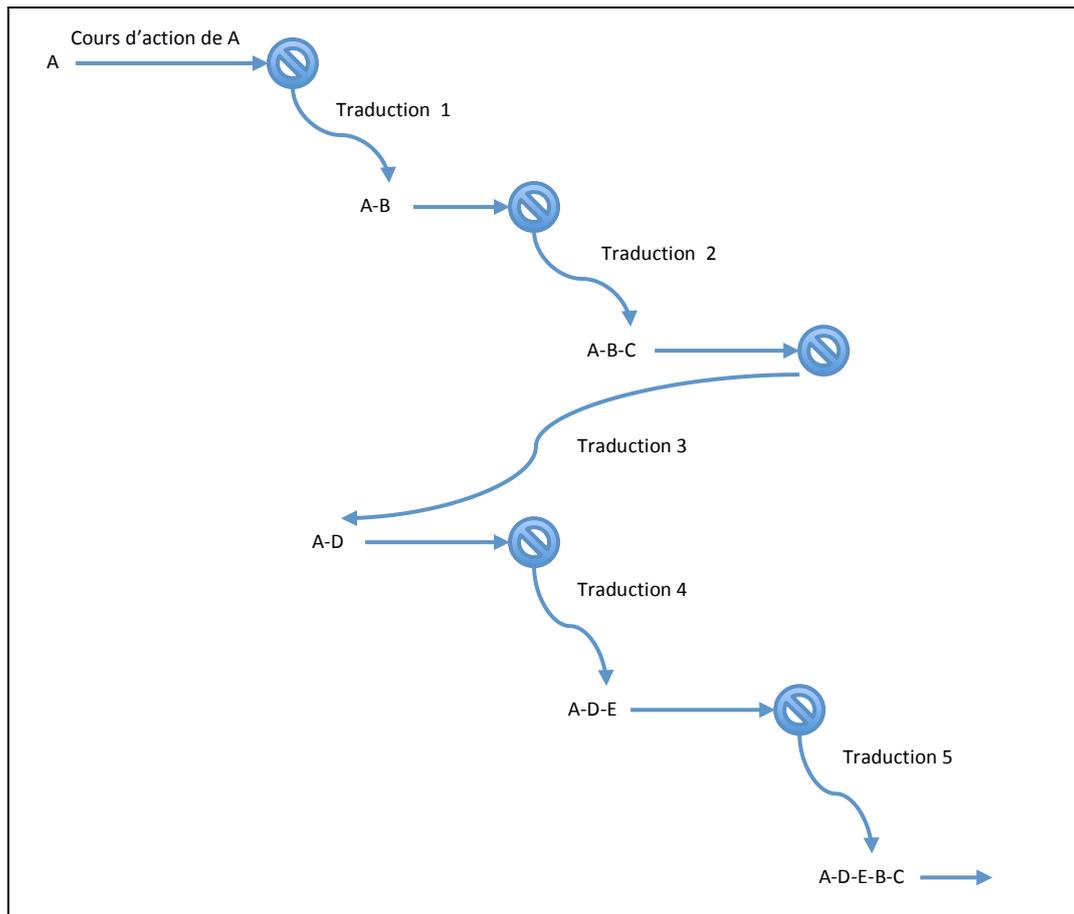


Figure 1 : Schéma représentant la première couche du concept de « composition ». Les lettres représentent des actants, n'importe lesquels (juges, enseignants, peintre, schémas électriques, etc.).

Le « cours d'action » – représenté par les flèches rectilignes allant de gauche à droite – est à chaque fois celui de A. Les panneaux « interdiction » indiquent une impasse que A et ses associés doivent contourner avec l'aide d'autres actants-associés. Cette aide *traduit* le cours d'action de A et lui fait faire un *détour*, représenté ici par les flèches ondulées. En s'associant à B, le cours d'action de A contourne l'interdiction et peut « avancer » jusqu'à une autre interdiction qu'ils (A et B) doivent contourner, cette fois avec l'aide de C. Malheureusement, dans cet exemple, A B C se trouvent dans une impasse qu'ils contournent avec l'aide de D qui, cette fois-ci, les fait « reculer » et se disperser. Il ne reste alors que A et D. Après plusieurs traductions-détours successifs, qui permettent d'ailleurs à A et ses alliés de se réassocier à B et C, le cours d'action de A « avance », c'est-à-dire, sur le schéma, est situé plus à droite.

Couche 2 : Un cours d'action donné s'effectue en fonction d'un *programme d'action* (Latour, Mauguin et Teil, 1992 ; Latour, 2010). Ce programme d'action est une forme de volonté ; il indique l'orientation des associations et définit ainsi la valeur des actants (ceux qui comptent un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout). Il indique *ce à quoi tient* l'actant engagé dans le cours de son action. Le passage est d'abord délicat. L'ANT est une sociologie qui s'intéresse à la production de collectifs, c'est-à-dire à la façon dont des éléments hétérogènes sont associés de manière stable (1.2). Pour autant, quand arrive le moment où les traces disparaissent (ou quand ces traces subsistent mais risquent de trop disperser l'enquêteur en l'emmenant dans des contrées trop lointaines qui n'ont plus rien à voir avec ce qu'il s'est proposé d'étudier), l'enquêteur doit poser – avec l'aide de l'enquêté – une limite, une barrière. C'est pour marquer cette limite que

l'ANT utilise le terme « programme d'action », soit le futur pour lequel un actant engagé dans un cours d'action désire vivre. L'ANT ne peut expliquer ce futur désiré : il ne peut qu'en prendre acte et l'utiliser comme point de départ. Le programme d'action est en somme le fond du fond de l'ANT. Pour autant, ce futur désiré est traduit par d'autres actants, ce qui le rend fragile et incertain. En ce sens, ça n'est pas une flèche de la nécessité : il s'agit plutôt d'une impulsion qui subsiste malgré les traductions qui peuvent parfois la rendre obsolète.

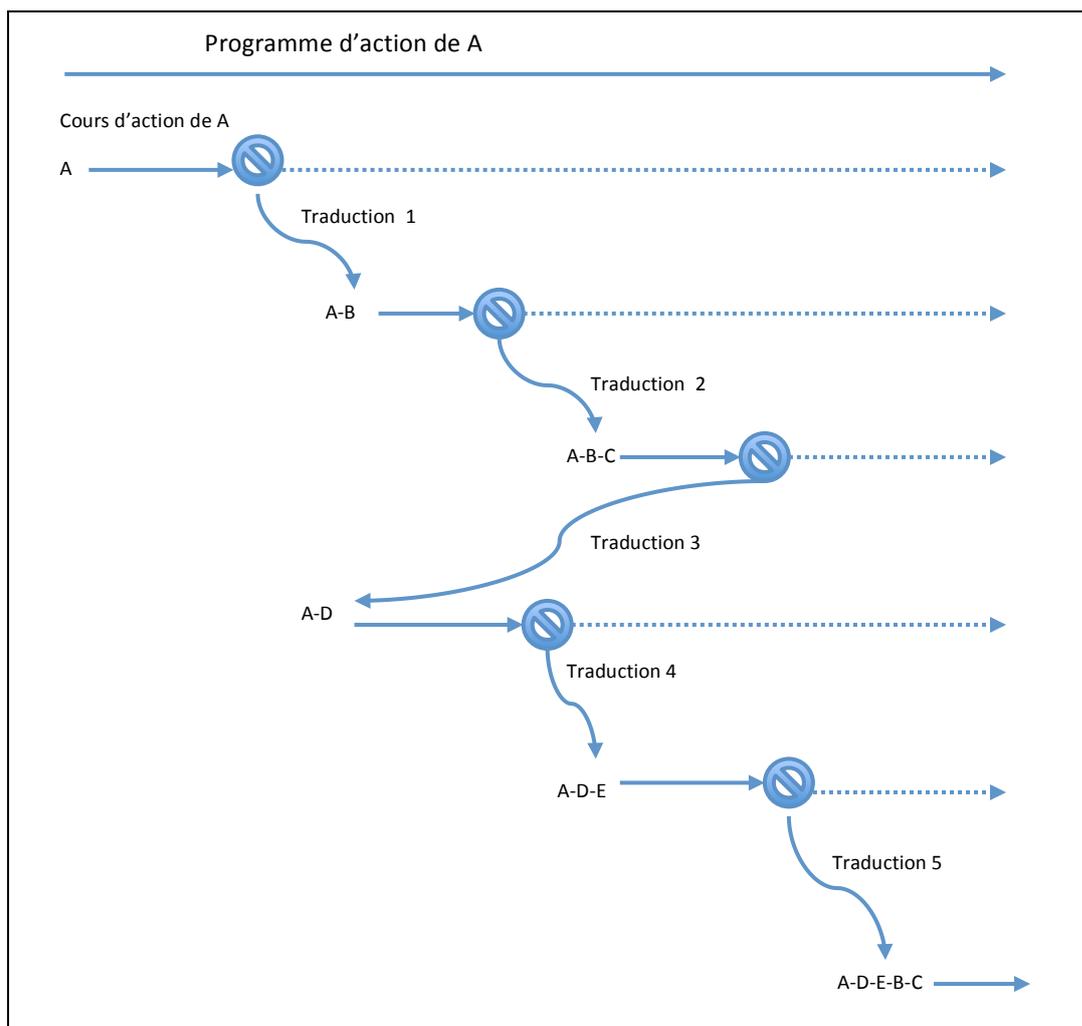


Figure 2 : Schéma représentant la deuxième couche du concept de « composition ».

Mise à part l'ajout du « programme d'action » de A, il s'agit du même exemple que pour la schéma de la couche 1. Les traitillés représentent le programme d'action lorsque le cours d'action est interrompu par une impasse qui le force à s'associer avec un nouvel actant (ou d'anciens actants précédemment dissociés par un autre actant, comme c'est le cas pour B et C qui ont été dissociés par l'apparition de D mais réassociés à la suite du recrutement de E). On voit bien que le « programme d'action » n'est présent que pour représenter une impulsion, une direction qui se répète. Il s'agit là d'une précision importante : le programme d'action n'est pas une potentialité « déjà là » ! Il s'agit d'une virtualité qui ne peut être actualisée qu'à force d'efforts et d'épreuves. C'est pour cette raison que l'analyste attache davantage d'importance au cours d'action et à *ce que provoquent* les associations successives.

Couche 3 : Si un *cours d'action* donné se déroule en fonction d'un *programme d'action*, l'analyste peut en faire ressortir une *trame temporelle* constituée d'*étapes successives*. Les étapes – ou « Temps » – sont définies par l'apparition d'un ou plusieurs nouveaux actants qui bouleversent l'état des forces, qui créent de petites différences, qui traduisent le cours d'action et qui donc modifient plus ou moins le degré de réalisation ou d'irréalisation du programme d'action.

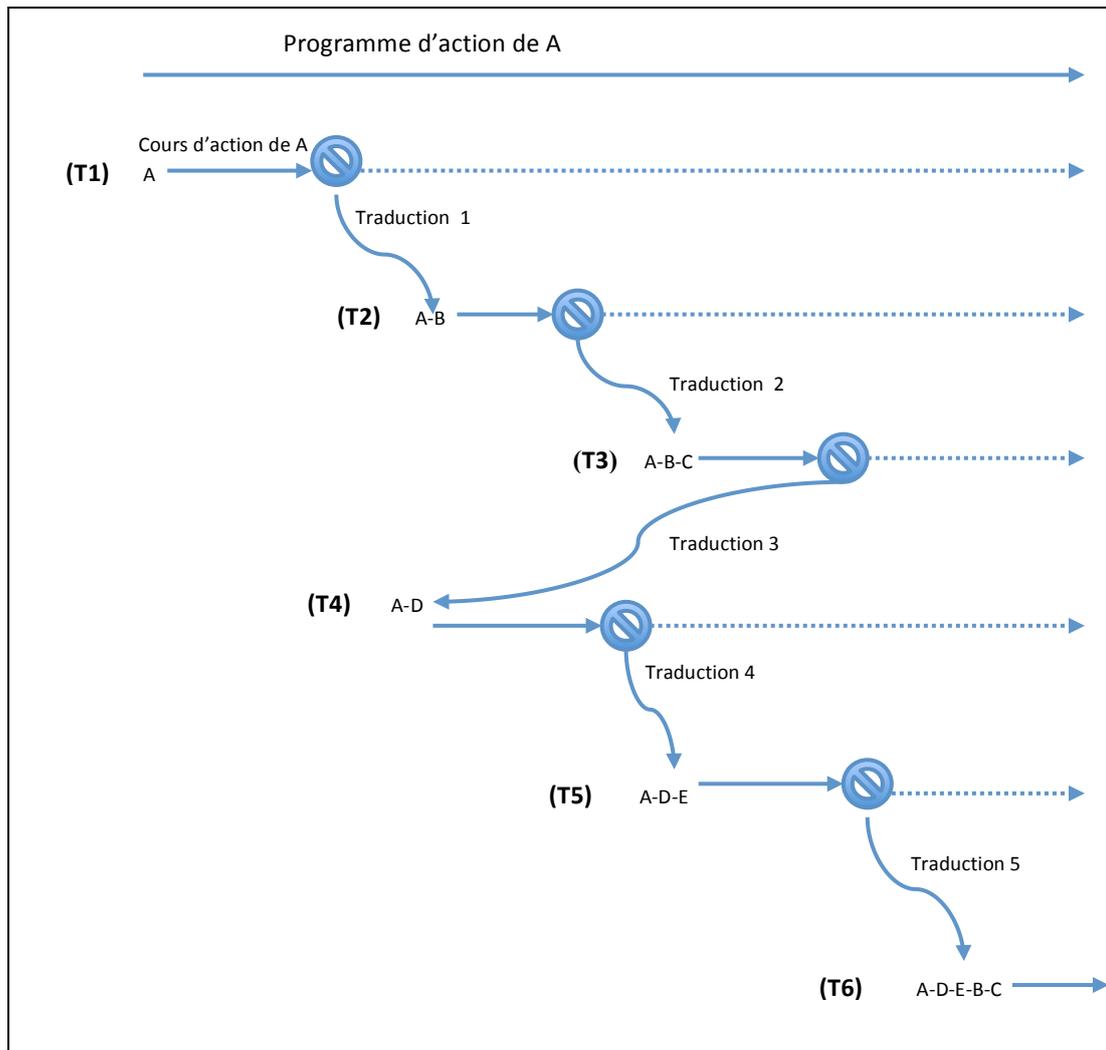


Figure 3 : Schéma représentant la troisième couche du concept de « composition ».

Il s'agit toujours même exemple ; seule la temporalité a été incluse sous la forme d'étapes successives. On remarque alors qu'il a fallu 6 étapes et 5 mouvements de traduction pour que le cours d'action de A joigne l'ensemble qu'encapsulait son « programme d'action ».

Couche 4 : Chaque nouvelle association contribue à réaliser ou irréaliser le programme d'action. C'est tout l'intérêt du concept de traduction : il met l'accent sur le caractère surprenant des nouvelles associations. Pour illustrer cette géométrie variable de la réalisation du programme d'action, on peut dessiner en continu le cours d'action de A en fonction des actants qui s'associent à lui. Cette ligne qui zigzague

permet de souligner le caractère indécis et changeant des associations successives et la façon dont elles contribuent à réaliser ou irréaliser le programme d'action.

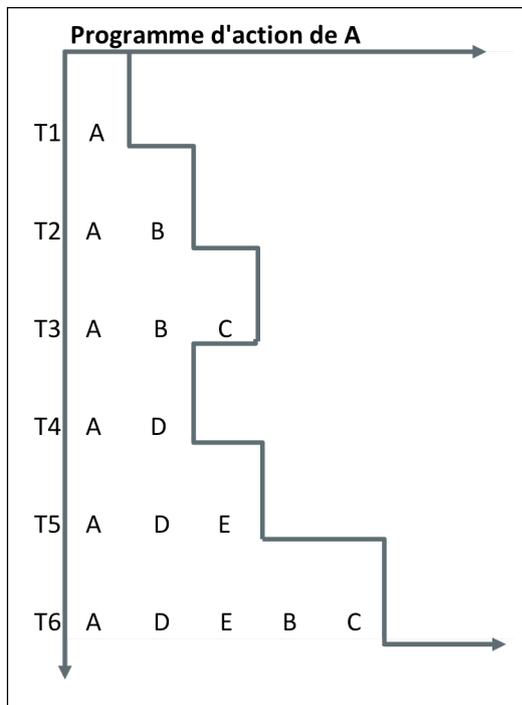


Figure 4 : Schéma représentant la quatrième couche du concept de « composition ».

Heureusement pour le lecteur, la présentation peut à ce stade être épurée ! Plus besoin des panneaux d'interdiction : une bifurcation vers le bas suffit. Plus besoin non plus des traitillés qui n'étaient là que pour souligner la direction du désir de l'actant. Les insignes « traduction » deviennent également superflus puisque le lecteur a maintenant bien compris que chaque étape (T_n) suppose une association nouvelle et donc une traduction nouvelle. La flèche du dessus représente le programme d'action de A. La flèche qui zigzague entre les différentes étapes représente ce que provoquent les nouvelles associations par rapport au programme d'action de A. Au T3, on voit que le cours d'action de A s'associe à D qui pourtant contribue à irréaliser le programme d'action. Mais au T4, E s'associe à A et D ce qui, à l'étape suivante, permet à B et C de se réassocier au cours d'action et de contribuer ainsi à réaliser le programme d'action de A.

Couche 5 : Les associations successives qui sont autant d'étapes dessinent une *enveloppe*. C'est l'ensemble de cette enveloppe (dont le début et la fin correspondent au début et à la fin de l'enquête) que nous nommons « projet », ou, pour ce travail, « composition ».

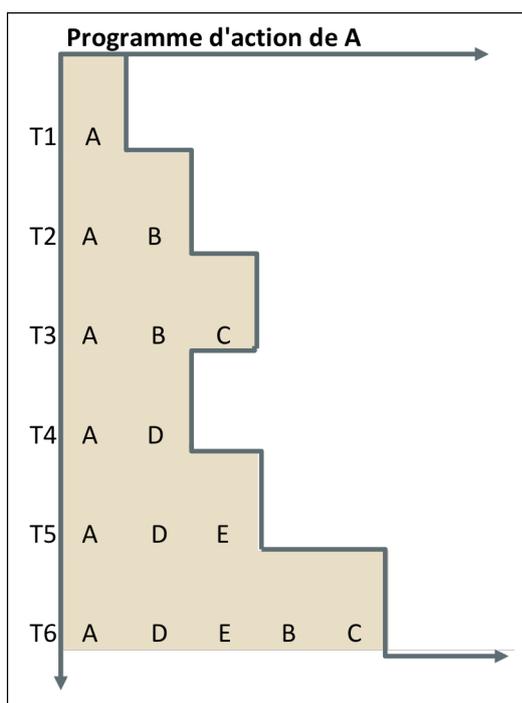


Figure 5 : Schéma représentant la cinquième et dernière couche du concept de « composition ».

Nous arrivons au bout du tunnel ! A chaque étape, de nouveaux actants sont associés. Ces associations successives font zigzaguer le cours d'action en fonction de la réalisation ou de l'irréalisation du programme d'action. L'ensemble de l'enveloppe que dessine le zigzag du cours d'action (la partie en couleur) est ce que nous nommons « composition » ou « projet ». Ainsi donc, quand nous disons qu'un projet compose, nous disons *qu'il associe des actants disparates et hétérogènes en vue de réaliser un programme d'action*. Pour autant, cette réalisation n'est pas linéaire ; elle est faite de sursauts et de zigzagues et pourrait très bien échouer.

Dans l'exemple schématique ci-dessus, la *composition* désigne tout ce qui se passe entre le T1 et le T6, dernier de la liste. Ainsi donc, notre hypothèse opératoire se précise : il y a projet *quand des opérations d'associations se succèdent en fonction d'un programme d'action*. En somme, un projet c'est un programme d'action + des opérations pratiques d'associations-traductions qui tentent de le réaliser. Négociations, bricolages, hétérogénéité, fragilité, voilà quelques mots qui correspondent bien à notre définition du « projet » comme « composition ». Comme le dit Bruno Latour, le mot « souligne bien que les choses *peuvent être mises ensembles* alors même *qu'elles sont hétérogènes* (du latin *componere*). Cette notion est également enracinée dans l'art, la peinture, la musique, le théâtre, la danse, et est donc associée à "chorégraphie" et "scénographie" ; elle est proche de "compromis" et "compromettant", ce qui lui donne une certaine odeur diplomatique et prudentielle. En parlant d'odeur, elle transporte aussi l'acre mais écologiquement importante odeur du "compost", lui-même dû à la "décomposition" active d'une multitude d'agents invisibles... » (Latour, 2010, p. 473, je souligne et je traduis). Cette définition pragmatique de la notion de « projet » a, à mon avis, plusieurs avantages que je vais tenter de rapidement passer en revue. Après cette étape importante, je pourrai – enfin ! – parler de mon terrain d'étude et tenter de montrer en quoi il est intéressant pour « tester » cette hypothèse.

2.1.3. Le concept de « composition » insiste sur le caractère pratique, matériel et incertain d'un « projet »

Cette définition du « projet » nous donne maintenant une sorte de marche à suivre : le sociologue désireux d'étudier un projet devra traduire en mots chacune des étapes et préciser les différentes façons dont des actants s'associent à un cours d'action qui lui-même tente de réaliser un programme d'action. Avec cette hypothèse opératoire, un projet ne peut également plus être isolé des actions qui tentent de le réaliser et devient surtout une histoire pratique d'associations qui peuvent être retracées. Le projet perd cette aspect immatériel que la littérature a tendance à lui faire coller à la peau, ce qui facilite grandement le travail de l'ethnographe qui peut se « contenter » de suivre les traces empiriques que laissent derrière elles les associations-traductions successives. Autre élément important, cette définition performative des projets insiste sur leurs caractères *incertains*. En effet, dans la mesure où le succès dépend d'un travail d'associations sur lesquelles l'actant à la source du programme d'action n'a qu'un contrôle limité, le projet peut toujours échouer s'il n'a pas constamment été travaillé, négocié, raccommoqué, actualisé. La nécessité disparaît, la potentialité aussi. Exprimé en

langage philosophique, le projet passe du statut de « réalisation de potentialités qui sont déjà là », au statut d' « actualisation de virtualités qui ne sont pas encore là »²⁷.

2.1.4. Le concept de « composition » insiste sur l'importance des non-humains

En développant l'action de *composer*, j'ai souvent fait allusion aux *actants hétérogènes* – déjà rencontrés plus haut (1.3) –, ce qui sous-entendait, selon ma définition, que humains et non-humains prennent activement part au projet. Ces *actants hétérogènes* sont très importants et il est à mon avis nécessaire d'y revenir un court instant.

Dans les sociétés babouines, il est peu probable qu'il y ait des projets, au sens où nous l'entendons ici. Pourquoi ? Ça n'est pas vraiment lié à des facultés cognitives limitées qui leur empêcheraient d'effectuer des opérations mentales complexes²⁸ mais plutôt à l'existence, dans les sociétés humaines, de *supports* qui permettent de ne pas devoir tout recommencer à chaque fois. L'argument est proche de celui développé plus haut sur la distribution des interactions locales (1.4.2) : pour pouvoir *faire un projet* – c'est-à-dire pour pouvoir composer –, il est important *de ne pas devoir à chaque fois repartir de zéro*. Moi qui écris ce projet de mémoire, je suis bien heureux de pouvoir sauvegarder mes fichiers après chacune de leur utilisation-modification. Avec un peu d'entraînement, ma mémoire pourrait peut-être suffire à la rédaction d'un court travail, mais elle serait submergée par la centaine de pages qu'exige un mémoire ! Ce luxe qui consiste à pouvoir s'associer avec des éléments non-humains plus ou moins fidèles (en l'occurrence le disque dur d'un ordinateur), les babouins ne l'ont pas ; ils vivent dans un monde constitué uniquement d'interactions de face à face où le plus fort et le plus faible, l'allié et l'ennemi, le collègue et l'opposant, doivent à chaque fois être renégociés avec des instruments strictement somatiques. C'est là que réside la grande différence : pour pouvoir ne pas tout recommencer à chaque fois, il faut des ressources additionnelles *extra-somatique* qui permettent de sommer, compiler, agglomérer (Latour, 1994, pp. 45-46).

A partir de là, on voit assez facilement que ces ressources extra-somatiques effectuent des *différences* ; avec ou sans elles, ça n'est plus le même monde... D'où la définition générique d'*actants*, qui ne fait plus de distinction essentielle entre humains et non-humains. Cela ne veut évidemment pas dire que tous les actants d'un projet se

²⁷ D'où les lignes pointillées dans les schémas de la couche 2 et 3. Sur cette opposition, à mon avis, extrêmement importante, voir Deleuze (1988), Zourabichvili (2011) ou, encore une fois, Latour (2007, pp. 85-86).

²⁸ Au milieu des années 1970, les études socio-biologiques sur les babouins ont montré qu'ils étaient dotés de ressources cognitives jusqu'alors insoupçonnées. Voir (Maynard Smith, 1976), (Maynard Smith et Parker, 1976), (Maynard Smith et Price, 1973). Ou, pour un article de synthèse, Latour et Strum (1985).

valent ; cela veut simplement dire que pour les distinguer, il faut voir ce qu'ils provoquent ; il faut se pencher sur les différences qu'ils apportent lorsqu'ils sont associés à d'autres actants.

2.1.5. Le concept de « composition » met l'emphase sur la circulation

Dans la définition de l'acte de *composer*, j'ai dit que les actants étaient non seulement *hétérogènes* mais également *disparates*. Cette précision met le doigt sur l'autre grande force, à mon avis, de cette définition performative de la notion de projet : elle met au premier plan la façon dont les actants circulent pour pouvoir s'associer.

Je m'explique. Pour pouvoir s'associer à des actants, il faut pouvoir accéder à eux et, littéralement, les faire venir jusqu'à soi, moyennant chemins et modes de transport. C'est tout l'intérêt d'aplatir le monde social (1.4) : cela permet de re-matérialiser ce que l'on a tendance à appeler « idées », « illumination », « inspiration », etc. Dans la topographie « 3D » de la sociologie traditionnelle constituée d'individus (D1), de situations locales (D2) et de structures globales (D3), il est très difficile de matérialiser la façon dont deux actants se sont associés. En effet, dès que l'accès n'apparaît pas lors d'une « situation locale de face-à-face », il se dérobe et tombe dans l'*ailleurs* : soit l'esprit infra-individuel (raison calculatrice, traumatisme), soit dans l'esprit extra-individuel (la culture dominante, l'idéologie, les classes sociales), soit dans un mélange subtil entre les deux (comme avec la notion puissante d'*habitus*). Mais si on admet 1) que le *local* est issu de pratiques de localisation rendues possibles par le truchement d'actants humains et surtout non-humains (1.4.2) et que 2) le *global* est le résultat de pratiques de contextualisation rendues possible par des véhicules qui transportent plus ou moins de traces depuis certains lieux locaux vers d'*autres* lieux locaux (1.4.3), on se donne les moyens de suivre le parcours matériel des différents actants que le projet associe. Dit autrement, en s'inspirant de l'ANT – et donc en aplatissant le paysage social – cette définition de la notion de « projet » permet de suivre à la trace les entités humaines et non-humaines qui doivent changer de lieux pour s'associer.

2.1.6. Un projet entendu comme « composition » peut être illustré par un diagramme socio-technique

Si on décide de suivre notre hypothèse, il faut recourir à passablement de prose pour décrire sociologiquement un projet car chaque étape doit être décrite en prenant appui sur les traces empiriques que laissent les actants derrière eux lorsqu'ils s'associent à d'autres actants. Ainsi, chaque traduction doit être documentée, discutée et argumentée : que de texte en perspective ! Pour (un peu) remédier à ce problème, l'ANT

a développé une technique de visualisation des compositions qu'elle a nommée « diagramme socio-technique » (Latour et Mauguin, 1992 ; Latour, 2007 ; Latour, 2009). Je me suis passablement inspiré de cette technique d'illustration pour les schémas précédents, mais pour une raison pédagogique de lisibilité, ils restaient incomplets. Dans la mesure où j'aurai plusieurs fois recours à ces diagrammes dans mes chapitres empiriques, il est important de les présenter en détail.

Douter à la fois de la notion de Nature (1.1.1) et de celle – symétrique – de Société (1.1.2) exige de renoncer à l'alternation redondante des « non seulement... mais encore » (non seulement *subjectif*, mais aussi *objectif*; non seulement *social* mais aussi *naturel*; non seulement *scientifique* mais aussi *politique*, etc.) et requiert des ressources narratives innovantes. Pour ce qui est de la prose, l'ANT a souvent tenté de recourir à des récits fragmentés (Law, 2002), des discours parallèles (Mol, 2002)²⁹ ou encore des modes de narration proche du roman (Latour, 1992). Tous ont porté leurs fruits, même s'ils ont provoqué pas mal de cheveux gris à leurs auteurs... Mais la plus grande difficulté résidait dans l'illustration des propos tenus³⁰ : étant donné que ceux-ci s'attachent à suivre les différentes opérations de traduction, ils partent littéralement *dans tous les sens*, mélangeant, à dessin, lieux, temps et actants différents. C'est pour offrir un résumé visuel de ces récits historiques *en réseau* que l'ANT a proposé ce qu'elle nomme les « diagrammes socio-techniques » (DST), dont le nom rappelle l'entremêlement incessant des acteurs humains (socio) et non-humains (technique). Nous avons vu qu'un *cours d'action* est relié à un *programme d'action* qui indique un futur désiré et donc la valeur des actants recrutés pour contourner les impasses que rencontre un cours d'action. Dans un DST, les actants recrutés pour contourner les impasses sont ainsi nommés « programmes » et ceux qui constituent justement les impasses à éviter en recrutant de nouveaux actants sont nommés « anti-programmes ». Nous avons également vu que chaque association entre actants provoque un petit décalage, une petite transformation nommée *traduction* (1.3.3). C'est pour illustrer ce

²⁹ Dans cette ethnographie – superbe ! –, Annemarie Mol présente son travail empirique sur la partie supérieure de ses pages et tout ce qui est relatif à la théorie sur trouve sur la partie inférieure. L'empirique et le théorique se trouvent ainsi synoptiquement réunis, comme ils devraient, à mon avis l'être plus souvent. J'ai longuement hésité à utiliser ce même procédé. Mais au fur et à mesure que les pages se remplissaient, je me suis vite aperçu que cela provoquait de gros problèmes de mise en page ! Aussi ai-je sagement décidé de conserver la forme classique : théorie d'abord, terrain ensuite. Pour autant – c'est un des messages de l'ANT –, les deux ne peuvent jamais être séparés.

³⁰ Il ne faut pas croire que ce problème soit résolu. Comme nous le verrons tout bientôt, même si les diagrammes socio-techniques sont bien utiles pour résumer la multiplicité des propos, ils restent vétustes et peu pratiques. La faute à la technologie papier ? Peut-être... Ce qui est sûr, c'est que de grands progrès restent à faire dans ce domaine important. Sur ce problème important de l'illustration, se référer à Latour (2012).

processus que les DST s'ordonnent selon deux axes : un axe horizontal représentant l'« association » et un axe vertical représentant la transformation que provoque cette association, nommée pour le coup « substitution »³¹. Pour simplifier, on peut nommer la dimension horizontale ET et la dimension verticale OU. A partir de là, le récit d'un cours d'action à partir d'un point de vue individuel peut être résumé par une succession d'étapes constituées de programmes et d'anti-programmes qui s'échangent des propriétés et provoquent des différences. Ce qui est très important, c'est que chaque modification sur l'axe d'association doit se « payer » sur l'axe de substitution. C'est le propre de la traduction ; il n'y a pas de transport sans transformation, et donc sans *différence provoquée*. La jonction entre les programmes et les anti-programmes peut être dessinée, ce qui donne une « ligne de front » au projet-composition. Plus la ligne de front est proche de la droite du graphique, plus le projet réalise le programme d'action.

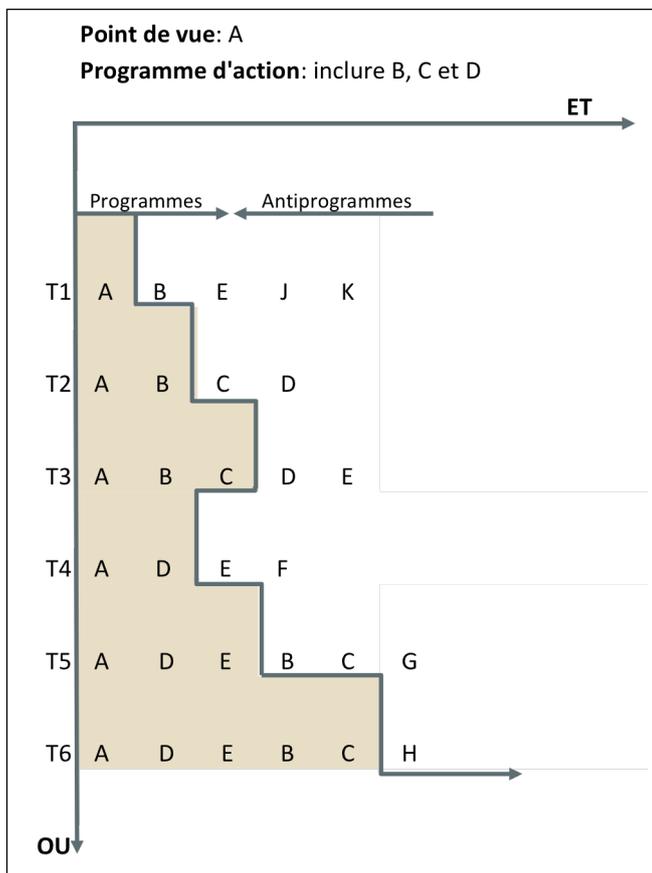


Figure 6 : Il s'agit toujours du même exemple que dans les précédentes figures, sauf que cette fois-ci, le programme d'action est spécifié et les anti-programmes apparaissent. Et automatiquement, l'histoire se précise ! Au T1, on voit que A est bien seul face à tous ces anti-programmes. Pourtant, par une modalité que le compte rendu textuel se devra de décrire avec précision sur la base de traces empiriques, il parvient à recruter B, ce qui provoque la disparition de E, J et K. A l'étape suivante, A-B s'associent à C, et cette alliance fait réapparaître E comme anti-programme. Au T4, on voit que A s'associe à D, mais cela lui fait « perdre » B et C et fait même apparaître F, un nouvel anti-programme. Au T5, on voit que E est intégré aux programmes et fait ainsi disparaître F. Mais celui-ci est remplacé par G. Mais si F semblait tenir B et C d'une main de maître, G semble moins rigide. Ainsi, avec l'aide de E, A-D s'associent à B et C, ce qui fait apparaître un nouveau anti-programme, H. Mais peu importe pour A, qui a rempli – après plusieurs zigzagues – son programme d'action. Le « projet » de A est ainsi illustré et résumé.

Il est important de garder en tête que ce qui compte comme programme pour un cours d'action donné peut compter comme anti-programme pour un *autre* cours

³¹ Pourquoi le terme « substitution » ? Pour bien montrer que chaque nouvel actant recruté se « paie » par un mouvement qui réagence l'ensemble des programmes et des antiprogrammes.

d'action. Cette règle, qui exige de changer souvent de point de vue, permet de sortir du problème du fonctionnalisme qui ne prend aucunement compte des controverses sur *ce qui compte comme fonction* (Latour et Mauguin, 1992, p. 42). Ainsi, selon un certain point de vue, la même entité sera du côté des « programmes » alors que d'un autre point de vue, il sera du côté des « anti-programmes ». Quelle est alors la vérité ? Réponse : la relation entre ces différents points de vue et, surtout, ce qu'ils provoquent. C'est là un point crucial : les actants du diagramme ne doivent jamais être définis par leur essence mais bien seulement par leur action, c'est-à-dire par ce qu'ils provoquent dans le cours d'action de l'actant que nous avons choisi de suivre.

Lecteur attentif : « Tous ces schémas et diagrammes sont certes forts jolis (à part ceux des pages 44 à 46 !). Mais vous taisez à mon avis un problème important. Si j'ai bien compris, selon votre définition, un projet équivaut à une succession d'associations qui réalise plus ou moins un programme d'action. Mais ce programme d'action – qui est en fin de compte le point de départ –, il est individuel. Tout comme l'est le cours d'action dont vous proposez de suivre les détours-traductions. Ainsi donc, pour vous, un projet est quelque chose d'individuel. Mais que faites-vous des projets collectifs ? D'ailleurs, les projets ne sont-ils pas collectifs dans l'énorme majorité des cas ? Selon votre conception individualiste du projet, comment pourriez-vous considérer une entité collective telle qu'un « projet de construction » ? Vous ne le pourriez pas. Vous seriez obligés de le composer d'une multitude de sous-projets individuels, dont la somme constituerait le projet dans son ensemble. Vous devriez donc accepter de « sauter vers un arrière-monde », comme vous dites. Et vous seriez dans l'obligation de reconnaître que la platitude de votre topographie est trop pauvre ».

2.1.7. Un projet comme « composition » trace une monade

Si la remarque du lecteur porte bien sur la relation entre les niveaux « individuels » et « collectifs », c'est le signe que les précédentes parties n'ont pas été suffisamment bien présentées... A ce stade, nous ne nous situons plus dans un monde balançant sans cesse entre deux domaines ontologiques différents. Les niveaux « individuel », « collectif », « sociétal », « intersubjectif », « objectif » ou « subjectif » n'ont plus d'existence en soi mais bien toujours *par d'autres*. Un projet comme composition est-il individuel *en lui-même* ? Bien sûr que non, puisque son existence repose justement sur l'enrôlement d'actants hétérogènes et disparates. Un projet comme composition est-il collectif *en lui-même* ? Bien sûr que non, puisque son existence se greffe sur un cours d'action singulier. Et alors quoi ? Sommes-nous obligés de trancher absolument en faveur de l'un ou de l'autre de ces niveaux toujours problématiques (cf. point 1.4) ? Vous me direz que l'on pourrait recourir à la dialectique et affirmer par exemple qu'un projet comme composition est à la fois collectif et individuel, les deux niveaux s'entremêlant pour former une spirale infinie. Mais encore une fois, cela ne me convaincrerait pas car les deux

niveaux ne feraient que se tourner autour et persisteraient donc en leur existence problématique.

Je le répète, pour l'ANT, les niveaux individuels et collectifs n'existent pas substantiellement et les concepts de « traduction », d'« association » ou encore de « composition » sont à chaque fois des tentatives d'illustrer ce parti-pris. Mais je vous l'accorde, pour ce qui nous concerne en cette seconde partie d'introduction, il manque un mot pour décrire cette façon de considérer la notion de « projet » qui met l'emphasis sur le mouvement plutôt que sur l'inerte. Comment mettre un mot sur cette façon étrange de réordonner la description du monde ? Je crois que l'on peut utiliser le terme de « monade » tel qu'il avait été redéfini par Gabriel Tarde à la suite de Leibniz (Tarde, 1999) : *un projet est composition et une composition trace une monade*. Mais qu'est-ce qu'une monade ? Une monade n'est ni une partie d'un ensemble, ni un ensemble agrégeant des parties : c'est « un type de navigation qui définit une entité à travers d'autres entités et, ce faisant, les *particularise* toutes successivement » (Latour, 2012, p. 8, ma traduction). En ce sens, une monade n'existe que si on la *trace*.

Je conçois bien que cette définition peut paraître abstraite. Un petit exemple devrait permettre de montrer toute la concrétude – au fond très banale – de cette notion. Durant l'été 2011, lorsque je me forme en autodidacte à la théorie de l'acteur-réseau, je me rends compte que je croise souvent le nom d'Alfred North Whitehead. Je comprends bien qu'il s'agit d'un philosophe anglais, plutôt ancien et proche du pragmatisme, mais cherche tout de même à me renseigner davantage. Comment ? Comme de plus en plus souvent, en « cherchant » sur Internet. Au début de la recherche, [Alfred North Whitehead](#) n'est pas beaucoup plus qu'un nom propre mais très vite, j'apprends qu'il a obtenu son diplôme de [mathématiques](#) au [Trinity College de Cambridge](#) en 1884, qu'il supervisa le doctorat de [Bertrand Russel](#), qu'il s'est beaucoup intéressé à la [théologie](#), puis à la [physique](#), puis à la [philosophie](#), d'abord à l'[Imperial College de Londres](#) puis à [Harvard](#) à partir de 1924, que son [concept](#) de « [cosmologie](#) » a, entre autres, influencé [Gilles Deleuze](#), etc. Qu'est-ce qu'il se passe lorsque je cherche à définir Whitehead de cette façon-là ? Concrètement, je pars d'une singularité (un nom) et je déploie la liste de ses attributs. Ce faisant, le nom « Alfred North Whitehead » dessine bientôt une enveloppe qui recouvre l'ensemble des propriétés que j'ai pu relever et qui contribuent à définir cet individu. Selon les termes de l'ANT, l'acteur est à présent défini par le *réseau* que j'ai dessiné en effectuant cette petite recherche (Law 1999 ; Latour 2012). Pour autant, cette liste d'attributs n'est pas un second niveau « collectif » superposé au

premier niveau « individuel » : il s'agit toujours du même niveau mais ordonnancé différemment³².

Le point crucial est que cette manière de définir la singularité par une liste d'attributs est entièrement réversible : un acteur est certes défini par son réseau, mais un réseau est également défini par la liste de ses acteurs (Latour, 2012, p. 3). A partir de là, chacun des attributs peut se transformer en un ensemble défini lui aussi – plus tard – par une liste d'attributs. C'est la raison pour laquelle j'ai surligné les attributs de Whitehead de façon à faire penser à des liens hypertextes : chaque « partie » de l'« ensemble-Whitehead » est également un « ensemble » qui enveloppe une autre liste d'attributs parmi lesquels figure, entre autres, Whitehead (pour autant que la liste soit suffisamment longue). Les attributs ne sont donc pas *en eux-mêmes* des « sous-ensembles » qui « font partie » de l'« ensemble-Whitehead » : ce sont *provisoirement* des attributs et *provisoirement* des ensembles en fonction de l'entités que nous avons choisi de suivre plus en détail.

³² Difficile de donner un nom à ce niveau. Si on insiste, on peut dire qu'il s'agit du niveau « des associations entre actants hétérogènes et disparates ». Ou pourquoi pas, tout simplement, le niveau des « proessus » ?

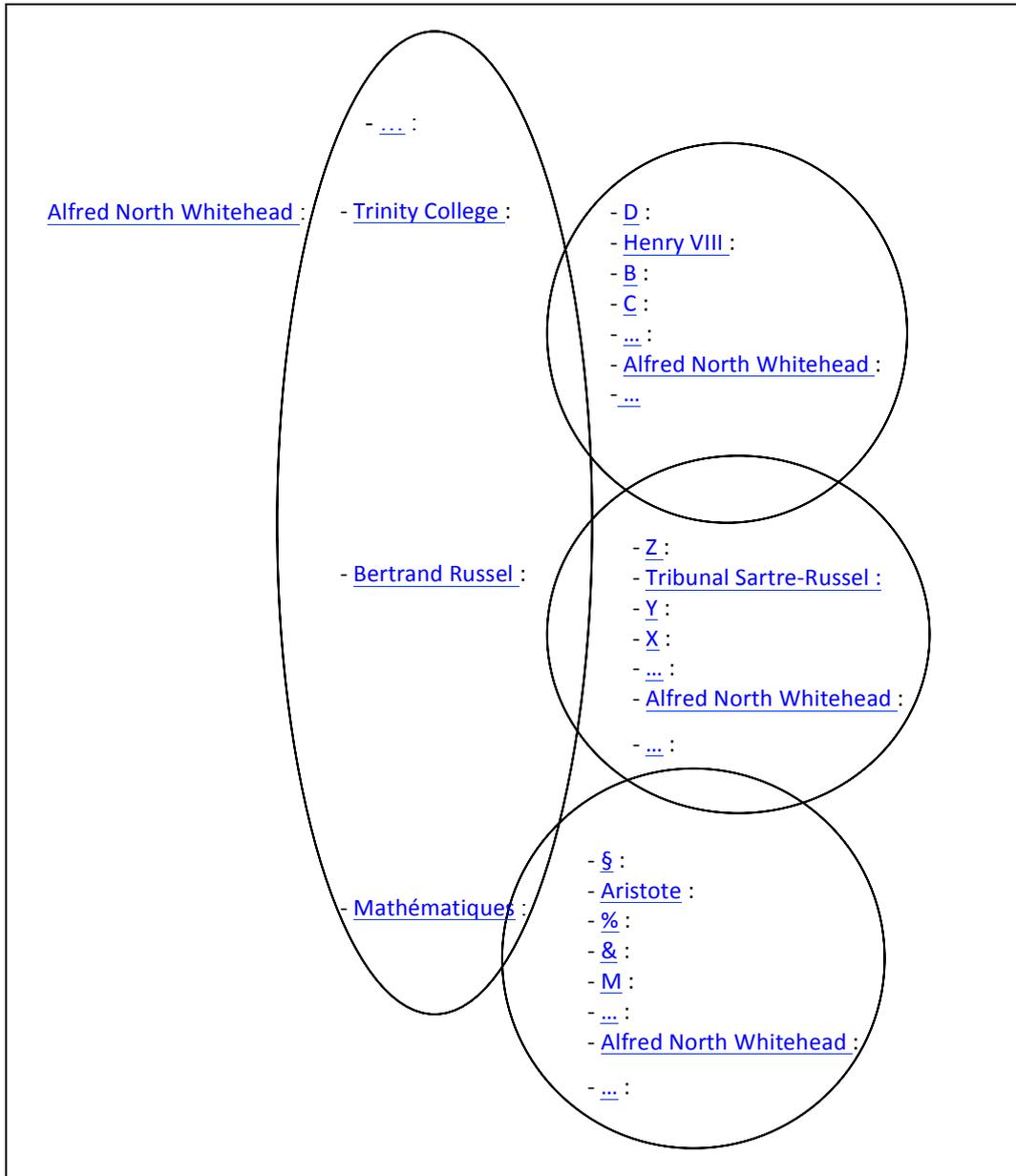


Figure 7 : tentative d'illustration d'une monade.

Le mouvement commence par la description d'un acteur selon la liste de ses attributs. Dans un souci de lisibilité, ceux-ci ont été réduits trois, les « ... » représentant tous les autres attributs possibles. Dans un deuxième temps, chaque attribut est également décrit par la liste de certains de leurs attributs, parmi lesquels « D », « Z » et autre « Tribunal Sartre-Russel » font partie. Les précédents attributs de Whitehead deviennent alors des ensembles, dont fait, entre autres, partie Whitehead, qui pourtant précédemment les contenait. Les niveaux « individuel » et « collectif » perdent ainsi de leur substance et deviennent des moments de la circulation. C'est pour mettre l'accent sur le caractère circulatoire de ces ensembles-attributs qu'ils sont soulignés en format hypertexte. Les cercles représentent les limites toujours provisoires de chaque monade. C'est pour insister sur leur chevauchement que les cercles s'interpénètrent. Dernière précision importante : chaque nouvelle association modifie légèrement l'ensemble des actants associés (cf. point 1.3). A partir de là, il n'y pas qu'un seul A. N. Whitehead mais bien plusieurs, en fonction des orientations que la navigation a empruntées. Oui, le concept de monade est le produit d'une métaphysique pluraliste. Ça n'est pas pour rien qu'il a fortement intéressé Gilles Deleuze (Deleuze, 1988).

Je vous l'accorde, même avec ce schéma, la question subsiste : qu'est-ce qu'une monade ? C'est justement le mouvement de *listing* des différents attributs ; c'est le passage de la singularité à la multiplicité, multiplicité dont chaque singularité est elle-

même multiplicité. Dans la figure 7, on trace une monade lorsque l'on passe d' « Alfred North Whitehead » *puis* au « Trinity College » de Cambridge *puis* à « Bertrand Russel » *puis* aux « mathématiques », etc., etc. Mais chacun de ces actants-attributs en contient des milliers d'autres, qui eux-mêmes en contiennent des milliers d'autres... Comme le disait Leibniz, si on continuait à tracer le mouvement monadologique, c'est l'ensemble du monde qui serait bientôt saisi dans le même élan (Leibniz, 2004 ; Latour, 2012) ! En somme, une monade, c'est une enveloppe qui entoure des éléments-enveloppes (d'où la présence des hypertextes). Revenons à présent à ma définition de « projet » comme « composition ». On l'a vu, une composition est définie par l'ensemble des attributs qui la compose. Pour autant, chaque attribut, chaque actant doit être considéré lui-aussi comme un ensemble dont la composition (différente de la première) enveloppe d'autres actants, le but étant de « capturer la richesse des associations tout en respectant la complexité des actants » (Latour, 2012, p. 13). Considérer un projet en tant que « composition » trace donc une monade car cela crée un passage aller-retour de l'unité vers l'agrégat, du singulier au multiple.

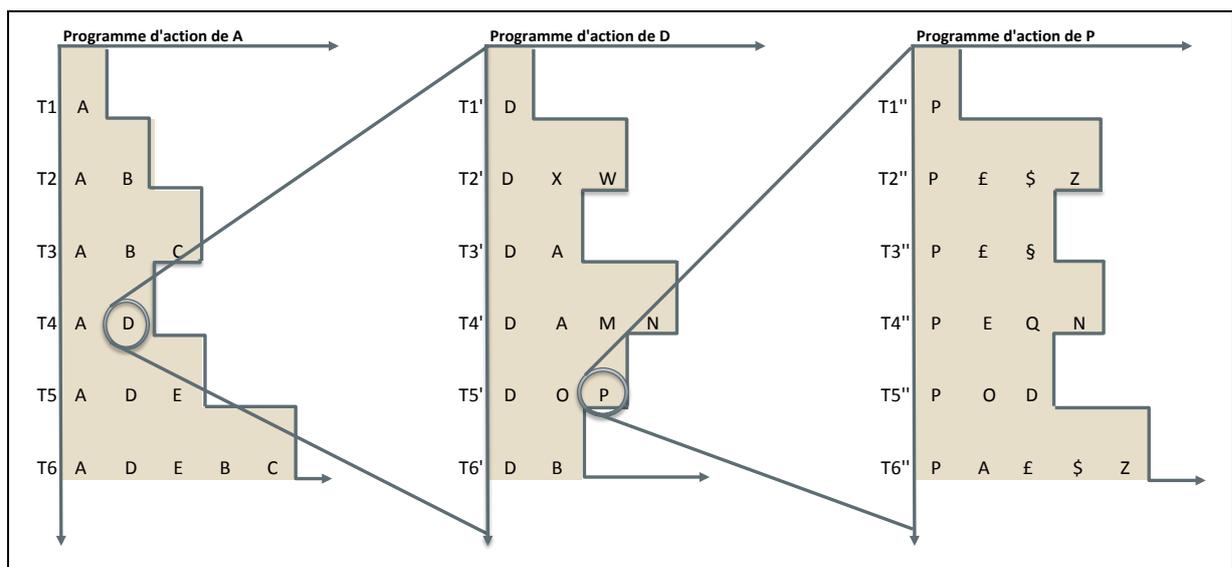


Figure 8 : schéma représentant le mouvement monadologique d'une composition.

Chaque actant de l'enveloppe est lui-même une enveloppe et possède son propre programme d'action, son propre cours d'action et ses propres actants-associés. Tout à gauche, D semble bien faire partie de l' « ensemble » que constitue la composition de A mais si on considère spécifiquement D au moment T4, on est projeté au sein de la composition de D, à laquelle appartient A et donc également une partie de sa composition. En somme, les projets s'entrecroisent sans cesse et on ne peut dire d'aucun qu'il contient tous les autres. Dans ce schéma (comme dans la figure 7), on peut s'apercevoir également que les techniques d'illustration sont très pauvres : comment représenter une monade de manière satisfaisante ? C'est une question très difficile...

Les niveaux « individuel » et « collectif » n'ont plus de bases solides sur lesquelles s'établir ; chaque « ensemble » est tantôt « partie » et chaque « partie » est tantôt « ensemble ». Les deux se valent et ne peuvent donc plus être substantiellement différenciés. Mais à partir de là, que reste-t-il ? Sur quoi se baser ? Si l'exercice ne

consiste plus à rendre compte ni de ce qui émerge du niveau individuel pour constituer un ensemble³³, ni de la manière dont l'ensemble déjà constitué influence les parties³⁴, ni encore de la façon dont l'ensemble constitué par les parties s'influence dialectiquement lui-même en tant qu'il s'exprime par les parties qui rétroactivement le modifie³⁵, que peut-on bien montrer d'intéressant en se basant sur cette métaphysique aux airs fantaisistes? J'ai bien peur que la réponse ne soit pas grandiose : en circulant des ensembles jusqu'aux parties et des parties jusqu'aux ensembles, on peut tenter d'isoler des éléments qui se répètent en provoquant chaque fois de nouvelles petites différences (Deleuze, 1968). Ce sont ces éléments-là, ceux qui font la jonction entre plusieurs ensembles, ceux qui perpétuent le mouvement monadologique, ceux qui embrassent la multiplicité tout en respectant les singularités, que l'ANT tente péniblement de mettre à jour. Vaste programme ! En tous les cas, pour tenter cet exercice difficile, il est nécessaire d'avoir un terrain d'enquête assez précis.

2.2. L'architecture de terrain comme terrain d'enquête

Tous les éléments précédemment introduits restent pour l'instant terriblement abstraits. Ça n'est que de l'infra-langage qui ne dispose d'aucune figuration. Les termes « association », « traduction », « composition » « actant », « médiateur » etc., n'ont pour l'instant aucune forme. Ou plutôt, – ce qui revient au même – ils revêtent toutes les formes possibles et imaginables. C'est bien pour palier ce déficit qu'il est nécessaire de les *éprouver*, de les mettre à l'épreuve d'un terrain. C'est d'ailleurs le fondement même de ma démarche : que ressort-il de la mise à l'épreuve de l'infra-langage de l'ANT ?

On l'a vu, la pratique de l'ANT implique de se rapprocher des pratiques, de *ce qui se fait*. Cet effort ne saurait se faire – à mon sens – sans une ethnographie tant cette méthode de collecte de données rapproche du particulier tout en impliquant son auteur. En effet, l'ethnographe se trouve largué dans un monde dont il se doit d'apprendre les pratiques pour pouvoir collecter ses données. Et qui voudrait partager des éléments de sa vie avec un individu qui semble tout à fait en décalage avec ce qu'il observe ? Pas grand monde, et le climat de collecte devient délétère. C'est pour cela qu'à mon sens, pour faire une ethnographie, il faut s'investir et apprendre à être un minimum compétent. Et ça n'est pas qu'une sorte d'impératif moral : la qualité de l'étude – qui se basera sur les éléments récoltés – en dépend. Bref, pour suivre des *associations*, pour

³³ C'est la préoccupation principale de l'école wébérienne puis, plus tard et sous une forme un peu différente, de l'interactionnisme symbolique.

³⁴ C'est la préoccupation principale de l'école durkheimienne.

³⁵ C'est la préoccupation principale des courants sociologiques qui ont tenté de réconcilier les écoles durkheimiennes et wébériennes en recourant au raisonnement dialectique.

rendre compte de *compositions*, il faut que l'enquêteur accède à un certain nombre de données et c'est précisément cet accès que fournit la méthode de travail ethnographique. Je ne m'étendrai pas sur cette méthode car elle est l'objet de nombreux ouvrages fort bien écrits³⁶. Je me contenterai ici de cette affirmation qui la résume je crois assez fidèlement : l'ethnographie exige de pratiquer des mondes. C'est cet aspect pratique que je retiens et qui lui confère, à mon avis, une noblesse certaine.

Comme déjà expliqué brièvement en avant-propos, mon ethnographie prend la forme d'un stage que j'ai effectué pendant 3 mois au bureau d'architectes Brauen & Wälchli (B+W) à Lausanne. Pendant ce stage, j'ai pris part pendant deux mois à l'un de leur projet en cours nommé RIV05. Mes données concerneront donc principalement cette courte séquence de deux mois durant laquelle j'ai été au cœur de ce projet RIV05, alors en pleine phase de réalisation. Malgré mon parti-pris qui affirme que le contexte se construit et se modifie en cours d'action, quelques éléments de décor doivent tout de même être introduits ici³⁷ : pourquoi le projet a-t-il comme nom RIV05 ? A quoi ce nom renvoie-t-il ? A quel stade du projet RIV05 commencera mon enquête ethnographique ?

2.2.1. Pourquoi RIV05 ?

RIV05 est en fait le nom de code choisi par le bureau B+W pour désigner tous les documents qui concernent de près ou de loin la construction du bâtiment que je me proposerai bientôt de suivre. C'est tout simplement une étiquette pour regrouper dans un même « paquet » des documents qui se recoupent les uns les autres. Les trois lettres « RIV » renvoient à la fondation « Rive-Neuve » commanditaire de l'ouvrage. Quel est cet ouvrage à construire, qui jette un pont entre tous les documents flanqués de l'étiquette RIV05 ? Il s'agit d'un centre hospitalier situé sur la commune de Blonay. Car la fondation Rive-Neuve – en plus d'être une personne morale de droit privé, à buts non lucratifs et dont la création est due à des donateurs – est surtout un bâtiment accueillant des personnes en fin de vie et toute une équipe soignante qui travaille à s'occuper d'eux. En ce sens, c'est un bâtiment qui abrite des *soins palliatifs*, comme le résume bien le texte de présentation sur leur site internet :

³⁶ Ma pratique d'ethnologue s'est surtout basée sur Beaud et Weber (2010) ainsi que Becker (2002).

³⁷ Les éléments qui suivent ne sont vraiment que des éléments de décor *a minima* visant à mieux faire rentrer le lecteur dans le sujet. Plus tard, au fur et à mesure de mes chapitres empiriques, mon suivi des associations m'obligera à revenir de manière plus précise sur les aspects dits « généraux » de la fondation, du bureau d'architectes et, bien sûr, du bâtiment lui-même.

« La fondation RIVE-NEUVE est un centre de soins palliatifs pour des patients atteints d'une maladie essentiellement cancéreuse dont les traitements curatifs ont été épuisés, refusés ou ne sont plus supportés »³⁸.

Bien qu'étant une discipline nouvelle au sein du monde médical, l'histoire de la constitution des soins palliatifs en tant que domaine de soins à part entière est bien trop riche pour être résumée ici³⁹. Aussi, je me contenterai de ne traiter brièvement que de la constitution des soins palliatifs en Suisse romande, d'autant plus que cette histoire est fortement liée à la fondation Rive-Neuve elle-même.

Au milieu des années 1970 en Suisse, toute personne décédée en hôpital universitaire doit faire l'objet d'une tentative de réanimation, peu importe son âge ou la maladie dont elle est atteinte. A cette même époque en France, un mouvement visant à stopper cette pratique d'« acharnement thérapeutique » (la formule est inventée à cette époque) se met en place. Ce mouvement hétérogène et disparate a principalement comme source d'inspiration les travaux de la psychiatre américaine Elizabeth Kübler-Ross sur les besoins des mourants et ceux de la médecin britannique Cicely Saunders sur la « spécificité des douleurs cancéreuses au stade terminal » (Castra, 2002, p. 46). Cette même Cicely Saunders vient d'ailleurs d'inaugurer le *St-Christopher's Hospice* de Londres, soit le tout premier établissement visant exclusivement à prendre en soins des patients au stade terminal de leur maladie. Ces quelques éléments suffisent à montrer qu'en Suisse romande, au milieu des années 1970, la réanimation obligatoire des patients en hôpital devient de plus en plus critiquable : des sensibilités nouvelles se créent sur la base, entre autres, de ce qui agite le monde hospitalier anglais et français ; des voix s'élèvent au nom du « bien mourir » (Castra, 2002) qui commence dès lors à faire son apparition.

Mise au courant de ce problème nouveau, la direction du « Centre hospitalier universitaire vaudois » (CHUV) met sur pied en 1976 une équipe de travail chargée d'étudier la possible mise en place d'une unité en soins palliatifs. En 1983, en s'inspirant notamment de leur visite au *St-Christopher's Hospice* de Londres, l'équipe fait état à la direction du CHUV d'un besoin de huit lits consacrés uniquement à la pratique des soins palliatifs, proposition que le collège des médecins s'empresse de refuser sous prétexte que « chaque équipe doit assumer jusqu'à la mort la vie d'un patient hospitalisé »⁴⁰. Parallèlement à cette demande, Laurent Barelet, médecin oncologue qui faisait partie de

³⁸ Citation extraite du site internet de la fondation :

http://www.riveneuve.ch/index/maison/vie_maison.htm (page consultée le 15.03.12).

³⁹ Pour une histoire de la constitution des soins palliatifs en France, se référer aux premiers chapitres de Castra (2003).

⁴⁰ Extrait tiré du site internet de la fondation Rive-Neuve :

<http://www.riveneuve.ch/index/maison/origine.htm> (page consultée le 15.03.12).

l'équipe de travail, fonde la « société suisse des soins palliatifs »⁴¹, acte fondateur de la discipline en Suisse. Mais rien n'y fait ; le CHUV continue à refuser de consacrer des lits à cette pratique dont beaucoup de médecins voient mal l'utilité. C'est ainsi qu'en 1988, Laurent Barelet et Paul Beck, infirmier-chef au secteur d'oncologie du CHUV qui faisait également partie du groupe de travail de 1976, fondent la fondation Rive-Neuve sur la base de donations privées et l'installe dans une villa réaménagée sommairement à Villeneuve, à l'extérieur du CHUV.

C'est une histoire comme il en existe certainement peu dans le domaine médical en Suisse : deux associés créent un hôpital – avec toutes les contraintes financières, juridiques et organisationnelles que cela suppose – à Villeneuve, dans une villa individuelle adroitement réaménagée. Comment l'état de Vaud a-t-il pu donner son accord à une entreprise si cavalière ? Cela reste pour moi entouré de mystère... Ce qui est sûr, c'est que la réglementation actuelle ne le permettrait plus. Mais peu importe au final les astucieux procédés administratifs de Paul Beck et Laurent Barelet : le fait est qu'en 1988, Rive-Neuve ouvre ses portes dans une villa de Villeneuve et commence à prodiguer des soins spécifiquement adaptés aux personnes en fin de vie. C'est une première en Suisse. D'autres centres ont suivi, mais ça n'est à mon avis pas trop exagéré de dire que les soins palliatifs en Suisse sont intimement liés au coup de poker de Paul Beck et Laurent Barelet et à la mise sur pied de la fondation Rive-Neuve dans une villa réaménagée de Villeneuve.

L'entreprise est une indéniable réussite : les patients sont satisfaits, les assurances suivent et le lieu devient même un centre de formation en soins palliatifs, ce qui lui donne une certaine visibilité. Pour autant, la villa reste étroite, les lits manquent, les normes de sécurité hospitalière requises pour un établissement de soins sont de moins en moins respectées⁴² ; quinze ans après sa création, Rive-Neuve doit penser à déménager malgré l'expertise dont elle fait preuve. Une rénovation complète de la villa serait trop coûteuse et de toute façon, le centre ne peut pas se permettre d'arrêter de « tourner ». Le seul moyen d'améliorer les prestations et de mieux respecter les normes de sécurité hospitalière est d'aller *ailleurs*, dans un endroit spécialement conçu pour le personnel et les patients de la fondation. C'est ainsi qu'en 2003 naît l'idée de lancer un concours d'avant-projets sur invitation. La préparation du concours (recherche d'un terrain, recherche de fonds, développement du concept) va durer presque deux ans mais à la deuxième moitié de l'année 2005, le lauréat du concours est choisi à l'unanimité : il

⁴¹ Qui existe aujourd'hui sous un autre nom : « Palliative CH ».

⁴² Il y a notamment un problème quant au format des chambres du centre de Villeneuve. Celles-ci ont parfois deux lits, et cette cohabitation peut favoriser la prolifération de germes pouvant provoquer des maladies nosocomiales (Pettermann, 2012, p. 117).

s'agit du bureau d'architectes Brauen & Wälchli. Voilà qui explique la deuxième partie de l'étiquette RIV05 choisie par le bureau B+W : le « 05 » correspond tout simplement à l'année 2005, lorsque le bureau remporte le concours et qu'il se voit lié à la fondation par la signature d'un contrat de prestation.

2.2.2. Recadrage : une ethnographie d'une petite partie de la « phase de réalisation »

En 2005, B+W signe donc un contrat qui les lie à la fondation Rive-Neuve. Ce contrat se base sur un règlement développé par la Société des Ingénieurs et de Architectes (SIA) : le règlement SIA 102. Avant de parler plus spécifiquement de ce règlement, penchons-nous quelques instants sur la SIA car il s'agit d'un organisme assez étrange : bien que non publiques, les prescriptions qu'elle établit font office de réglementations. Bernard Knapp résume très bien cette force de contrainte en parlant d'« autorégulation » (Knapp, 1995, p. 511) : bien qu'étant une entité privée destinée à défendre les intérêts de la profession, les réglementations de la SIA font maintenant office de législations publiques. Cette association rédige donc des prescriptions dotées d'un certain poids qui les font fortement ressembler à des lois : « C'est ainsi qu'elles [ces prescriptions] servent aujourd'hui de référence pour les concours, la passation des marchés et la régulation des rapports avec les mandataires publics ou privés : le code d'honneur de la SIA et ses normes-clés (...) configurent réellement les relations entre les maîtres d'ouvrage, les architectes et les entrepreneurs » (Ducret et al., 2003, p. 65). Le contrat qui lie la fondation Rive-Neuve au bureau B+W est ainsi fondé sur le règlement SIA 102, qui fait ici office de législation publique. Que stipule-t-il, ce contrat ?

Il clarifie déjà l'ensemble des prestations que le bureau B+W devra fournir à la fondation Rive-Neuve pour la construction de son nouveau centre. Selon les termes du règlement, la prestation *totale* se divise en 3 *phases* elles-mêmes subdivisées en plusieurs *sous-parties* encapsulant chacune un certain nombre de *prestations*. Ces *phases*, leurs *sous-parties* et *prestations* sont résumées dans la figure 1-8 (source : Règlement SIA 102, version 2003) :

Phases	Phases partielles				
7.9 Tableau des prestations et des pourcentages (q)	.1	Le temps moyen nécessaire pour les prestations ordinaires selon art. 4 est, en règle générale, réparti en phases et en phases partielles selon le tableau ci-dessous.			
	.2	Le total des honoraires (100%) correspond à la rémunération pour l'accomplissement des prestations ordinaires nécessaires aux phases 3, 4 et 5.			
	.3	Tableau des prestations et des pourcentages:			
1 Définition des objectifs	4.11	Enoncé des besoins, approche méthodologique	Prestations à convenir spécifiquement		
2 Etudes préliminaires	4.21	Définition de l'objet, étude de faisabilité	Prestations à convenir spécifiquement		
	4.22	Procédure de choix de mandataires	Prestations à convenir spécifiquement		
3 Etude du projet	4.31	Avant-projet	Recherche de partis et estimation sommaire des coûts de construction	3%	9%
			Avant-projet et estimation des coûts	6%	
	4.32	Projet de l'ouvrage	Projet de l'ouvrage	13%	21%
			Etudes de détail Devis	4% 4%	
4.33	Procédure de demande d'autorisation	Procédure de demande d'autorisation	2,5%		
4 Appel d'offres	4.41	Appels d'offres, comparaisons des offres, propositions d'adjudication	Plans d'appel d'offres	10%	18%
			Appel d'offres et adjudication	8%	
5 Réalisation	4.51	Projet d'exécution	Plans d'exécution	15%	16%
			Contrats d'entreprises	1%	
	4.52	Exécution de l'ouvrage	Direction architecturale	6%	29%
			Direction des travaux et contrôle des coûts	23%	
4.53	Mise en service, achèvement	Mise en service	1%	4,5%	
		Documentation de l'ouvrage Direction des travaux de garantie Décompte final	1% 1,5% 1%		
6 Exploitation	4.61	Fonctionnement	Prestations à convenir spécifiquement		
	4.62	Maintenance	Prestations à convenir spécifiquement		
			Total prestations ordinaires des phases 3, 4 et 5	100%	

Figure 9 : tableau récapitulatif des prestations de l'architecte selon le règlement SIA 102

Les phases 1, 2 et 6 ne sont pas incluses dans le calcul des pourcentages (qui servent surtout au calcul des honoraires) car ils dépendent trop des circonstances particulières. Pour le cas de RIV05, le concours sur invitation portait sur la sous-partie « avant-projet » de la phase « Etude de projet ». Même si le tableau respecte bien la chronologie des différentes « phases », il ne faut pas le considérer de manière trop rigide pour ce qui est des « sous-parties » car en pratique, celles-ci n'arrêtent pas de s'entremêler.

Le contrat qui lie B+W à Rive-Neuve implique ainsi l'accomplissement des phases « Etude de projet », « Appel d'offre » et « Réalisation ». Cela donne d'ailleurs un bon avant-goût de la multiplicité effroyable que constitue la pratique de l'architecture... Pour autant, le bureau d'architectes n'est pas dans l'obligation d'accomplir *seul* l'ensemble de ces phases. Pour l'accomplissement de certaines sous-parties, il peut mandater ce que le

règlement nomme, à l'article 3.5, des *professionnels spécialisés*. Pour ce qui est du projet RIV05, B+W a mandaté un *professionnel spécialisé* de l'entreprise Regtec SA pour tout ce qui concerne 1) l'« estimation de coûts » et le « contrôle des coûts » depuis la phase « Etude de projet » jusqu'à la phase « Réalisation » ; 2) Les « appels d'offre » lors de la phase du même nom; 3) La « direction de travaux » lors de la phase « Réalisation ». Ainsi donc – élément important – Regtec SA est contractuellement lié à B+W *sur la base du contrat qui lie B+W à Rive-Neuve*.

L'article 3.4 du règlement SIA 102 stipule également que c'est à l'architecte qu'incombe la *direction générale* de la prestation totale, soit le bon déroulement de l'ensemble de ces phases. Comme nous le verrons bientôt, la direction générale implique pratiquement d'organiser des *séances de commission de construction* (et d'en rédiger les procès verbaux) qui rassemblent les architectes en charge du dossier, la maîtrise d'ouvrage, les professionnels spécialisés concernés par la phase en train d'être traitée, ainsi que d'éventuels consultants externes. Ces séances ont lieu pendant toute la durée du projet, de l'« Etude du projet » jusqu'à la « Réalisation ». A noter que cette *direction générale* suppose également l'organisation de *séances de coordination technique* lors de la phase « Etude » qui rassemblent surtout les différents domaines d'ingénierie (chauffage et ventilation, civile, sanitaire et électricité), ainsi que des *séances de chantier* lors de la phase « Réalisation » qui rassemblent la direction de chantier, l'architecte-chef de projet et les différentes entreprises mandatées. Dernière précision, en se basant sur le règlement SIA 102, le contrat qui lie Rive-Neuve à B+W implique un chantier mené « en traditionnel », dont les divers travaux d'exécution et de *consulting* sont confiés – sur la base d'appels d'offre – à une multitude d'entreprises spécialisées. Si c'est bien à B+W et Regtec de coordonner les actions de ces entreprises lors des différentes phases, ces entreprises sont contractuellement liées au maître d'ouvrage. Ce mode contractuel est tout à fait différent lorsque le chantier se fait en « entreprise générale » car dans ces cas-là, c'est précisément l'entreprise générale (ou totale) qui mandate les entreprises spécialisées et qui est donc contractuellement liée à elles⁴³. Ce mode de construction est d'ailleurs réglementé par le règlement SIA 118, différent du 102.

⁴³ Très concrètement, dans le cas d'un chantier « en traditionnel », c'est au maître d'ouvrage que sont facturées les prestations des entreprises mandatées alors qu'en « entreprise générale » ou en « entreprise totale » (la différence provient surtout du nombre de partenaire que l'entreprise doit mandater ; moins il y en a, plus elle est *totale*), c'est à l'entreprise de construction elle-même. Et ça change la donne ! En effet, ces entreprises générales (ou totales) ont un avantage direct à ce que la construction soit la moins coûteuse possible et, en cas de faillite – comme c'est arrivé lors de la construction du bâtiment Géopolis de l'université de Lausanne –, les mandataires n'ont pas de garantie quant au règlement de leurs prestations.

Retour à mon ethnographie de RIV05. Quand je débarque pour la première fois au chantier de Blonay, nous sommes précisément le vendredi 9 mars 2012, alors même que l'inauguration du centre est prévue pour le la mi-juillet 2012. A cette période, RIV05 se situe donc à la fin de la phase de réalisation et chaque semaine, le bâtiment est un peu plus habillé de chapes, vitres, portes, balustrades et autres tableaux électriques. A partir de là, un recadrement s'impose : lorsque je prétends m'intéresser à l'« architecture », je le fais sur la base d'observations de pratiques participant uniquement à cette phase de réalisation.

2.2.3. Est-ce véritablement une limite ?

Est-ce une limite de baser son ethnographie sur la seule phase de réalisation ? Certainement, puisque la grande majorité des événements antérieurs resteront inconnus. Les esquisses furieuses, la présentation des avant-projets lors du concours, les fondements et références des orientations générales (le bâtiment s'appuie sur une connaissance très pointue des techniques de bétonnage et d'éclairage naturel), ainsi que quantité d'autres éléments extrêmement importants qui ont grandement participé à la composition de l'édifice tel qu'il se présente à moi ce vendredi 9 mars 2012 resteront extérieurs à mon compte-rendu. Mais avais-je vraiment le choix ? J'ai suivi ce que j'ai pu. L'idéal aurait bien sûr été de suivre l'entier du projet, de 2005 à 2012. Mais 7 ans, c'est long. En tous cas trop long pour un travail de mémoire ! Et de toute façon, est-ce si réducteur de ne considérer l'architecture qu'à l'aune de la phase de réalisation ? Quand je vois sur quoi s'est basé la majorité des sociologues francophones ayant traité de l'architecture, je ne peux m'empêcher de considérer mon entreprise comme *plutôt innovante*. Prenons Florent Champy, fer de lance de la sociologie francophone de l'architecture : sur quoi base-t-il ses travaux ? Sur plus de 15 ans de recherche, certes. Mais 15 ans de recherche *où* et *comment* ? Sans entrer dans les détails de sa méthode d'analyse, ses matériaux empiriques proviennent essentiellement d'observations en situation d'enseignement, de lectures d'ouvrages classiques, de sources historiques (notamment les déclarations et rapports de chacun des 11 « Congrès internationaux d'architecture moderne »), de textes de lois, et, bien sûr, de centaines d'entretiens (Champy, 2011, pp. 47-50). Cela constitue une masse énorme de matériaux extrêmement importants et intéressants, je le conçois tout à fait. Mais a-t-il eu des contacts avec l'architecture telle qu'elle est *pratiquée* par les architectes, dans leur vie de tous les jours ? A-t-il jamais *plongé* dans les méandres d'un chantier ? Pas sûr... Qu'on me comprenne bien : sa méthode de collecte de données ne péjore pas la pertinence de ce qu'il soulève (même si, comme nous le verrons en toute fin de travail, je suis

convaincu qu'il y manque certains éléments) ; si je soulève ce point de méthode, c'est surtout pour souligner l'aspect inhabituel de mon entreprise dans le domaine de la sociologie francophone. Oui, j'ose l'affirmer : la plupart des sociologues francophones qui se sont intéressés à l'architecture *ne l'ont pas fait sur la base d'observations pratiques en phase de réalisation*. C'est le cas de Christian de Montlibert (1995) qui base son étude du champ architectural sur des plans, des questionnaires, des documents de presse et une foule de documentation statistique ; c'est le cas de Christophe Camus qui base son étude de l'architecture décrite sur « les écrits architecturaux qui visent à décrire des productions d'architectes » (Camus, 1996, p. 16) ; c'est encore le cas d'Assya Bendeddouch (1998) qui étudie le processus d'élaboration d'un projet (ici, au sens de la phase 3 de la figure 9) d'agrandissement du musée des beaux-arts de Montréal en se basant sur des entretiens, des documents d'archive et de très nombreuses esquisses de plans. Bref, à ma connaissance, une étude francophone de sociologie qui s'intéresse à la phase de réalisation tout en fondant sa récolte de données sur la méthode ethnographique n'existe tout simplement pas. Même dans le domaine anglophone, les exemples se font rares. Il y a bien le magnifique *House*, de Tracy Kidder (Kidder, 1999), qui étudie de bout en bout la conception et la réalisation d'une maison individuelle sur la base d'observations directes et d'entretiens. Mais la collecte de données de ce travail brillant s'est faite durant les années 1980, soit il y a plus de 30 ans. Quelle importance ? Le parti-pris de Kidder est assez proche du mien : considérer les acteurs en fonction de ce qu'ils provoquent (peu importe qu'ils soient humains ou non-humains) et tenter de mieux comprendre comment une multiplicité s'agence pour former une singularité. Le grand problème est que la multiplicité à laquelle Kidder fait face n'a plus rien à voir avec celle d'aujourd'hui : à titre d'exemple, le chantier de la petite maison de Judith et Jonathan (le couple maître d'ouvrage de *House*) concerne tout au mieux une quinzaine de personnes... Reste l'ouvrage incroyable de Dana Cuff (1992), architecte de formation, qui s'attacha méticuleusement et systématiquement à suivre l'architecture *telle qu'elle est pratiquée dans toutes ses phases*. Du point de vue de la récolte de données, c'est l'ouvrage d'étude sociologique sur l'architecture dont je me sens le plus proche⁴⁴. Le problème (en plus de sa relative ancienneté) est le temps qu'a nécessité sa production : plus de 10 ans ! Mon maigre mémoire s'est fait sur un peu plus d'une année... Je reparlerai de l'ouvrage de Dana Cuff en fin de travail mais pour l'instant, l'important est

⁴⁴ La lecture de *House* de Tracy Kidder m'a également beaucoup marqué. Mais sa prose est si belle que je n'ai pas pu m'empêcher de situer ce livre sur un autre niveau ; celui, inaccessible pour moi, de la littérature.

de garder en tête ce point précis : une ethnographie d'un projet d'architecture qui se centre sur la phase de réalisation n'est pas une chose commode.

Pourquoi si peu d'études sur l'architecture « de chantier » ? Peut-être est-ce lié aux difficultés pratiques que suppose une telle enquête. Après tout, en période de réalisation, la multiplicité d'un projet d'architecture explose. Panneaux de porte, tableaux électriques, plans de détail, chapes, terrassements, stores, cadres, carrelages, poignées, luminaires, détection incendie, etc. etc. ; il est impossible de ne pas s'y perdre. J'ajouterai une précision cruciale : il est impossible de ne pas s'y perdre *si l'on ne dispose d'aucune aide*. C'est sur ce point précis que ma méthode m'a littéralement sauvé. En effet, sans une implication active dans le projet lui-même, sans cohabitation avec les architectes, sans relations de proximité avec les acteurs impliqués, bref, sans mon stage et l'accès privilégié qu'il supposait, je suis à peu près certain que *jamais* je n'aurais pu approcher un projet d'architecture dans sa phase de réalisation. Même de loin.

3. Un mémorant en science politique peut-il dire des choses intéressantes ?

Il est maintenant grand temps de traiter du dernier syntagme de ma question de recherche. Après s'être familiarisé avec l'ANT, travaillé à rendre opératoire la notion de « projet » et présenté mon terrain d'enquête, nous traiterons maintenant de l'auteur de ce mémoire, de sa conception de l'adjectif « intéressant » ainsi que du mode de description – étrange – qu'il a choisi d'adopter pour rendre compte de son enquête empirique.

3.1. Que veut dire « intéressant » ?

J'entends par « intéressant » une propriété qui suscite des réactions, qui provoque des différences. Les conclusions que je « monterai » (un peu comme une tente de camping) à partir de mon enquête empirique ne doivent pas être fades : si le terrain ne permet pas de les faire voir et qu'elles ne sont que « contenues » dans mes élucubrations théoriques, alors elles ne valent pas la peine. Pourquoi ? Mais parce qu'elles doivent faire poursuivre le mouvement d'expérimentation que j'aurai esquissé ! L'enquête sociologique n'est pas seulement une façon de montrer ce qu'il se passe dans le monde réel ; elle doit aussi participer à la création de ce monde. Comme le dit Joëlle Zask en présentant l'œuvre de John Dewey : « L'enquête relève plus d'une logique de création que d'une logique de découverte. Ses objets sont les changements qu'elle provoque » (Dewey, 2002, p. 41).

Mes conclusions devront ainsi être pertinentes, ou en tout cas ne pas laisser totalement indifférent. Elles devront au moins tenter de faire « devenir dans une certaine mesure différent de ce que nous étions » (Dewey, 2008, p. 103). Elles devront mélanger les préoccupations, comme l'indique fort bien l'étymologie d'« inter-esse » : « être dans les plis ». Cela ne revient pas à souhaiter la nouveauté à *tout prix*. Je devrai me baser sur mes matériaux, leur rester fidèle et à *partir d'eux*, tenter de monter en généralité pour proposer de souligner un élément qui semble passer de monade en monade, chaque fois différemment mais d'une manière si subtile qu'il conserve tout de même les contours qui le définissent *a minima*. Si aucun élément ne ressort (ce qui peut arriver !), alors je n'aurai rien à dire, basta.

Encadré 3 : A propos de l'infralangage de l'ANT

Dans *Changer de société, refaire de la sociologie*, Bruno Latour précise l'importance d'un langage sociologique qui n'étouffe pas celui employé par les sujets de l'enquête :

« La sociologie de l'acteur-réseau préfère recourir à ce qu'on pourrait appeler un *infralangage* qui reste vide de sens, si ce n'est qu'il permet le déplacement d'un cadre de référence à l'autre. Mon expérience me porte à croire que c'est là une meilleure façon de faire résonner le vocabulaire des acteurs – et si cette pratique relègue au second rang le jargon des sciences sociales, j'avoue que cela ne m'inquiète pas le moins du monde. Si je devais proposer un contrôle qualité pour décider si une description de type acteur-réseau est bonne ou mauvaise, il suffirait de nous demander si elle permet aux concepts des acteurs d'être *plus forts* que ceux des analystes ou si, au contraire, c'est l'analyste qui fait tout le travail. Dans le cas d'un document écrit, cela implique un test aussi simple que discriminant : la prose des commentateurs est-elle plus intéressante, aussi intéressante ou moins intéressante que les citations et documents provenant des « acteurs eux-mêmes » dont le compte-rendu est issu ? Si vous pensez que le test est trop facile à passer, c'est que la sociologie de l'acteur-réseau n'est pas faite pour vous » (Latour, 2007a, p. 45).

Ces quelques remarques me donnent l'occasion de lister les conditions d'échec de mon expérimentation. Je pense qu'il y en a trois. La première, on vient de le voir, est que je ne parvienne à tirer aucun élément « monadologique » de mon exploration des compositions. Cela m'empêcherait de monter en généralité et, en paraphrasant Marx, abandonnerait mes efforts à la critique rongeuse des souris... La deuxième condition d'échec est que je parvienne tant bien que mal à tirer un élément monadologique de mes explorations mais que cet élément se trouve être déjà présent dans ma théorie. Si tel est le cas, mon *infralangage* théorique était en fait un *métalangage* théorique qui contenait *toujours déjà* mon terrain d'enquête (cf. encadré 3). La troisième condition

d'échec est que mes conclusions ne concernent pas du tout les préoccupations de mes enquêtés. Si tel est le cas, j'aurais fait passer mes problèmes avant les leurs et mon travail ne concernera que ma petite personne ; dans ce cas de figure, mes éléments n'auraient aucun intérêt au sens étymologique d'« inter-esse » ; ils ne s'intercaleraient pas dans les préoccupations des autres (Barbier, 2005, p.183). Ainsi donc, si je parviens

à tirer un élément monadologique de mon exploration de compositions qui ne soit ni strictement rattaché à mes éléments théoriques et ni totalement détaché des préoccupations de mes enquêtés, l'expérimentation peut être considérée comme réussie ; j'aurais dit quelque chose d'intéressant.

Lecteur attentif : « Mais il ne s'agit que d'un mémoire ! Je vois bien que vous lui accordez beaucoup d'attention mais vous oubliez qu'il ne s'agit que d'une épreuve servant à attester la bonne compréhension des éléments précédemment enseignés. Restituer les connaissances apprises durant son cursus, voilà sa finalité. D'autant plus qu'excepté votre directeur, votre expert et peut-être quelques uns de vos proches, personne ne vous lira. Est-ce dès lors bien raisonnable de viser à susciter des réactions, de s'intercaler dans les préoccupations de vos enquêtés ? Vos professeurs vous ont enseigné des choses fort intéressantes en elles-mêmes : pourquoi ne pas tout simplement leur montrer que vous les avez bien digérées, au lieu de viser directement la pertinence publique ? Vous allez trop vite ; tentez de vous recadrer ».

Je crains fort que vous ayez mal compris les objectifs d'un mémoire. Si on se réfère à sa définition officielle, il est indiqué qu'un mémoire « doit encourager le développement et l'application d'une pensée critique, rigoureuse, créative, originale et l'utilisation de compétences de recherche et de méthodologie »⁴⁵. Quoi de plus fidèle à mon entreprise ? Un mémoire semble donc bien être une *épreuve* puisque, selon cette définition, il doit servir à *éprouver* ce que l'on nous a enseigné. Or, j'en suis persuadé, si l'on est capable d'éprouver ce qu'on nous a enseigné, c'est le signe qu'on l'a compris. A partir de là, vous avez raison, un mémoire sert donc bel et bien à s'assurer de la bonne compréhension de l'élève. Mais là où je suis à nouveau en désaccord, c'est quand vous sous-entendez que la compréhension implique de la *répétition*. C'est strictement l'inverse qui est vrai ! La répétition est fallacieuse et incomplète, n'importe quel enseignant vous le dira. Elle peut certes être réconfortante, mais elle n'amène jamais de nouvelles connaissances. Or je pense que le rôle de l'université est bien de former ces élèves à la compréhension du monde, et donc à la production de nouvelles connaissances sur ce monde. Comment y parvenir sans passer par la confrontation et l'éveil d'intérêts ? Tout dépend en fait de sa définition de la connaissance : s'il s'agit de parvenir jusqu'à la connaissance de ce qui était *toujours déjà là* dans un arrière-monde transcendantal, alors la connaissance peut faire l'économie d'un travail d'intéressement et on peut connaître dans sa cave. Mais s'il s'agit au contraire de produire *des* connaissances à partir de notre bas-monde (le seul dont nous disposons), alors la connaissance (au sens de « travail de production de

⁴⁵ Citation extraite du document de l'université de Lausanne « Procédure pour le mémoire », p. 1 (document approuvé par le Décanat SSP dans sa séance du 1er octobre 2009, version révisée le 29.08.2011 et le 9 juillet 2012).

vérités ») ne peut pas se permettre d'être solitaire. Dans le premier cas, la connaissance peut survivre sans lecteur, dans des étagères poussiéreuses ; dans le deuxième cas, elle ne peut être distinguée de ceux qui s'y confrontent, que ça soit pour s'en distancer ou s'en rapprocher. Si la vérité n'existe que dans l'épreuve (Latour, 2011, p. 243), une proposition n'est jamais vraie par elle-même mais bien toujours *par d'autres* qui permettent de l'éprouver. Ça n'est donc pas par prétention que je vise la « pertinence publique » mais bien par obligation : si je souhaite dire quelque chose d'intéressant, si je souhaite *connaître*, mon discours doit intéresser du public et passer par sa mise en examen. Je ne saurais mieux résumer la conception du mémoire que je défends ici : si un mémoire sert à s'assurer de la bonne compréhension de l'élève et que cette compréhension elle-même implique une mise à l'épreuve publique des éléments précédemment enseignés, alors un mémoire est susceptible de produire des connaissances nouvelles.

3.2. Un mode de description adapté à l'objet

Mon objet d'étude est un centre en soins palliatifs dans sa phase de réalisation avancée. Avant même d'avoir commencé mon ethnographie, le lecteur peut se demander comment rendre compte d'une telle chose en acceptant toutes les propositions de l'ANT et en considérant la notion de « projet » comme composition. C'est que je devrai rendre compte textuellement de monades, de mouvements d'associations qui passent du singulier au multiple et du multiple au singulier. La présentation se doit donc d'être à la fois « vive » et « lente » : elle doit pouvoir « sauter » d'un point de référence à un autre tout en sachant prendre le temps de « zoomer » quand elle rencontre quelque chose d'intéressant. Elle doit pouvoir accélérer et ralentir, bref, territorialiser et déterritorialiser (Deleuze, 1972). Comment procéder ? Il est clair que le format papier *n'est pas* le mieux adapté à ce type de description : les feuilles sont définitivement rigides, les liens ne peuvent se faire qu'en naviguant maladroitement d'un chapitre à l'autre, les mots ralentissent quand ils doivent accélérer et accélèrent alors même qu'ils doivent servir à ralentir. Le papier suggère un certain type de récit linéaire qui s'adapte mal aux mouvements monadologiques ; il suggère de la narration arborescente et rectiligne (Law, 2002, p. 187) tandis que ce que je propose est proche de la bifurcation et du zigzague. Mais c'est le format d'un travail de mémoire et je dois donc m'en satisfaire.

Pour ce faire, j'ai inventé un procédé stylistique un peu particulier. Quel est-il, ce procédé ? Je propose de rendre compte de trois « tableaux » c'est-à-dire de trois toiles peintes de plusieurs motifs. Chaque tableau aura comme « thème » un objet du bâtiment qui servira d'attaches à tous les autres motifs. Le premier tableau aura comme thème

une porte coulissante et tentera de suivre les associations qui ont parsemé son processus de construction. Le deuxième tableau aura comme thème une salle de recueillement problématique et tentera de suivre les associations qui ont permis la renégociation de son aménagement. Le troisième tableau aura comme thème un meuble réfrigérant éminemment complexe et tentera de rendre compte de ses attaches. Les trois tableaux sont bien sûr liés entre eux par le simple fait qu'ils participent tous au projet de construction dans son ensemble. En somme, ces tableaux me permettent de naviguer dans un espace délimité par un « cadre » qui serait celui des objets qui leur servent d'attaches. Le but de ce procédé est de ne pas avoir à changer de niveau et *de ne pas devoir passer de l'ensemble aux parties de manière discontinue*. Il s'agit donc de rendre compte de trois ensembles-parties qui participent à la construction d'un *autre* ensemble-partie qu'est le centre en soins palliatifs dans son ensemble. Le but est de faire sentir au lecteur que n'importe quel point de départ aussi singulier soit-il peut mener à une multiplicité extraordinaire du genre de celle que requiert un projet d'architecture. Faire éclater la singularité pour lui donner une forme en étoile, voilà en somme l'objectif de mon ethnographie « en tableaux ».

Des tableaux en texte ? Difficile à concevoir une telle bizarrerie... Aussi ai-je tenté d'illustrer la prose avec plusieurs schémas et autres diagrammes socio-techniques. Aux lecteurs de juger s'ils sont judicieux. Pour capter plus précisément des séquences de vie, j'ai également fait une sélection des innombrables photographies prises lors mon stage. Celles-ci sont compilées en toute fin de travail dans un « album photo ». Ces photographies sont importantes : elles ne sont pas des fioritures d'agrément mais font bien partie intégrante de ce qui est en train d'être dit dans le corps du texte. Encore une fois, la technologie imprimée se révélera rigide et le lecteur n'aura pas d'autre choix que de faire des allers-retours irritants entre la prose et l'album photo. Décidément, vivement qu'apparaissent de nouvelles techniques de compte rendu plus fluides que ces satanées feuilles de papier...

Reste le problème du retour aux ensembles. En effet, si les tableaux – avec leur prose, leurs schémas et leurs photographies – me permettent de « cadrer » mes suivis d'associations en les faisant graviter autour de mêmes thèmes, je devrai également faire parfois le chemin inverse, soit partir des singularités pour retourner aux ensembles. Cela exige des changements de vitesse, des saccades qu'une seule voix (celle du narrateur-ethnographe) ne permettrait pas de faire sentir. Écrit d'une seule voix, le texte semblerait sec, monocorde, lisse. C'est pour parer à ce problème que j'ai décidé de parsemer mes tableaux de *scolies*, sortes de commentaires théoriques très denses qui tentent furieusement d'orienter le regard vers des territoires qui embrassent les

singularités. Les *scolies* tentent d'établir des sortes liens hypertextes, des raccourcis vers l'ensemble. Elles visent en ce sens à préparer le lecteur aux conclusions des derniers chapitres.

3.3. Ceci n'est pas un geste iconoclaste !

Avant de rentrer dans le vif du sujet, une dernière précision s'impose : durant mon cursus universitaire, je n'ai pas été initié à l'ANT. Cette précision n'a pas pour but d'excuser les nombreuses approximations de mes précédents chapitres ; après tout, si je me suis initié à cette étrange théorie en autodidacte, c'est mon problème et je dois l'assumer. Il s'agit plutôt d'anticiper certaines attaques (légitimes) en expliquant pourquoi ce travail ne doit pas être considéré comme un geste iconoclaste mais bien plutôt comme l'occasion risquée d'expérimenter une intuition qui s'est progressivement constituée lors de mon cursus universitaire.

J'ai certes décidé de m'inspirer d'un courant sociologique peu banal qui me force à mettre de côté une grande partie de la *théorie* sociologique que l'on m'a enseignée pendant presque quatre années. Pour autant, il ne s'agit aucunement d'une trahison : il s'agit au contraire d'un virage qui reste assez fidèle – à mon avis – à la *pratique* sociologique telle qu'on me l'a enseignée. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y a là aucun paradoxe : ce que l'on m'a encouragé à *faire* durant mes années d'apprentissage de la sociologie m'a convaincu de me distancer – le temps d'une expérience ? – de la théorie sociologique que l'on m'a inculquée. Comment est-ce possible ? Afin de mieux comprendre ce faux paradoxe, un retour sur mon bref parcours académique s'impose.

Lors de mon cursus, j'ai souvent été amené à rédiger de petits comptes-rendus. Excellente modalité d'accréditation (la meilleure ?) que de tester les connaissances des élèves en leur demandant de rédiger des petits exercices de recherche ! Parallèlement, je suivais des cours où étaient présentés des courants théoriques devant nous servir d'outils et de matière à la rédaction de nos petits comptes-rendus. Les courants présentés étaient bien évidemment multiples mais la plupart étaient néanmoins rattachés – d'une manière ou d'une autre – au *constructivisme social*. Stop ! Avant de poursuivre, un rappel de cette théorie bien connue est nécessaire.

Comme déjà mentionné plus haut, le constructivisme social est un courant sociologique initié en 1966 par Peter L. Berger et Thomas Luckmann dans leur ouvrage *The Social Construction of Reality*. Les auteurs partent d'un questionnement simple et efficace : comment se fait-il que la société, bien que construite par les hommes (et les femmes), nous apparaisse comme objective et extérieure ? Comment passe-t-on de la

labilité de la subjectivité à la stabilité de l'objectivité ? En trahissant la finesse de la démonstration de Peter et Luckmann, on pourrait résumer leur argument en 10 points : 1) La réalité est une affaire de *perceptions* et de *représentations humaines* ; 2) Ces perceptions-représentations humaines deviennent *sociales* à partir du moment où elles sont *partagées* par plusieurs humains⁴⁶ ; 3) Pour partager des perceptions-représentations, il faut que les humains les *extériorisent*, c'est-à-dire les extraient de leur cerveau solitaire ; 4) Pour extraire les perceptions-représentations de leur cerveau, les humains doivent les *typifier*, c'est-à-dire les regrouper dans un même « paquet » afin de les arracher à la spécificité de l' « ici, moi et maintenant »⁴⁷ ; 5) Pour regrouper plusieurs perceptions-représentations dans un même « paquet », les humains doivent utiliser des *non humains* tels que des inscriptions ou des objets. En ce sens, une *typification* est le résultat du processus par lequel un non humain se voit attribuer le rôle de *transporteur fidèle* de perceptions-représentations humaines par l'accord de plusieurs humains⁴⁸ ; 6) Au fur et à mesure des répétitions et des habitudes, certaines typifications deviennent partagées par de très nombreux humains et leurs contours ont tendance à se *solidifier* ; 7) Lorsqu'une typification est partagée par de très nombreux humains et que son contenu cesse de se modifier, on peut dire qu'elle est *objective* et qu'elle est une *institution*⁴⁹. A l'issue de cette stabilisation, le passé artificiel de l'institution a tendance à s'effacer ; 8) Lorsqu'ils sont enfants, les humains, par l'intermédiaire de leurs proches, apprennent à respecter tout un tas d'*institutions* : c'est ce que Berger et Luckmann – en s'inspirant de Mead (Mead, 1934) – appellent la *socialisation primaire* ; 9) Lorsque les humains grandissent, ils se heurtent à des institutions dont les contenus ne sont pas forcément en adéquation avec ceux des institutions qu'ils ont précédemment internalisées. Pour faire face à ces décalages et parvenir à participer à ces différents domaines de réalité (c'est-à-dire à partager des perceptions-représentations), les humains internalisent des *rôles*, c'est-à-dire des modes d'action et de perception qui transportent les perceptions-représentations contenues dans l'institution ; 10) Les trois phases de ce processus de construction de sens (*externalisation*, *objectivation* et *internalisation*) sont circulaires : les pratiques qui « découlent » de l'internalisation

⁴⁶ Sur ce point, ils sont proches de Max Weber pour qui l'activité sociale se définit comme « l'activité qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel, s'oriente son déroulement », (Weber, 1971, p. 4).

⁴⁷ Ce point montre bien la proximité entre ces auteurs et la phénoménologie. Ça n'est guère étonnant, Peter L. Berger était l'élève d'Alfred Schütz.

⁴⁸ Ce point n'est pas vraiment souligné par les auteurs ; il est plutôt signalé « en creux ». Pour autant, le fait que les humains attribuent aux non humains le rôle de transporteur a été précisé plus tard par le philosophe constructiviste John Searle. Sur ce point, voir Searle (1999) et (2005).

⁴⁹ C'est à ce moment de la démonstration qu'ils rejoignent l'école durkheimienne des « faits sociaux ».

participent à l'externalisation, qui elle-même redéfinit les termes de l'objectivation, et donc de l'internalisation etc. Il s'agit donc – précision très importante – d'un processus dialectique, dont la critique – du point de vue de l'ANT – a déjà été formulée plus haut.

Ebloui dans un premier temps par ce très beau modèle théorique (pauvrement résumé ici, je vous l'accorde), je me rendais compte progressivement qu'il ne parvenait que partiellement à rendre compte de ce que je vivais en pratique. En effet, bien que l'activité humaine intersubjective soit d'une extrême importance dans la constitution d'un état de chose stabilisé, pourquoi délaissier les non humains et ne leur attribuer que le simple rôle d'*intermédiaires* assurant la fonction de généralisation des perceptions-représentations⁵⁰ ? Ne sont-ils pas davantage que des intermédiaires permettant de standardiser les expériences locales ? C'est que, hors de l'auditoire, lorsque je travaillais à la rédaction de mes comptes rendus, je me confrontais souvent à l'expérience pratique de l'activité des non humains. Quelques exemples : la réalité de mes textes a souvent été modifiée *en cours de réalisation* lorsque mon vétuste scooter (encore lui !) tombait en panne, m'empêchant ainsi de me rendre à la bibliothèque suffisamment tôt afin d'occuper une place à l'abri des va-et-vient⁵¹ ; la participation de mon ordinateur portable à la construction de la réalité de mes textes s'est souvent vue révélée par ses pannes successives ; et que dire de mes blessures de sport ? Il est bien plus compliqué de commander des livres en librairie lorsque l'on se déplace en béquilles... Bref, en grossissant le trait – le décalage n'était pas aussi criant pour moi qu'il ne l'est maintenant –, je vivais l'activité des non humains lorsque je travaillais *pour* mes cours mais cette activité n'était pas prise en compte dans les théories que l'on m'enseignait *en cours*. Mieux ! Lorsque dans mes comptes rendus – à force de bricolage et de raccommodage – je tentais de restituer l'activité d'un non humain dans la construction d'une réalité⁵², les retours des professeur(e)s étaient (à mon grand étonnement !) très positifs et l'on m'encourageait à poursuivre dans cette « attention aux détails ». Il y avait de quoi être perdu : lorsque, sur la base de mes expériences pratiques en cours de

⁵⁰ Ne pas réduire le rôle des objets à celui d'*intermédiaires* est également un souci de Blandin (2002). Malheureusement, la solution qu'il propose et qui consiste à considérer la part active des objets *dans les construction intersubjectives* me paraît intenable car elle continue à se situer dans le monde des représentations. A partir de là, le gouffre entre « objet » et « sujet », « monde matériel » et « monde symbolique », reste insurmontable. Aussi insensée qu'elle puisse paraître, la position de Latour me semble plus raisonnable : si vous souhaitez redonner une agence aux objets, arrêtez de limiter le social à des pratiques intersubjectives.

⁵¹ Les heures passées en bibliothèque pour la rédaction de ce mémoire m'ont permis de corriger ce caprice : les va-et-vient en bibliothèque ne me dérangent plus autant...

⁵² C'est arrivé par deux fois : lors d'une courte enquête ethnographique dans un bar PMU pour laquelle j'ai tenté (fort mal) de souligner l'activité de bornes de jeux électroniques et lors d'une très courte enquête sur des employées d'agence de soins à domicile dans laquelle j'ai tenté (un peu mieux) de souligner l'activité du « Barman », un appareil fort controversé qui enregistre les différentes actions des employées.

rédaction de mes comptes rendus, je me détachais de la base théorique et attribuais de l'*activité* à des non humains, on me félicitait d'être précis et attentif. En somme, alors même que la théorie exigeait l'*incommensurabilité* des humains et des non humains, mes tentatives maladroitement pour les rendre *commensurables* étaient appréciées.

Je n'ai pas trop cherché les raisons de ce décalage ; poussé par les critiques positives envers mes travaux, j'ai poursuivi mon exploration du rôle des non humains dans la constitution de la société. Bien formé par la pratique de rédaction de compte-rendu – qui apprend vite à cartographier le territoire scientifique auquel on appartient⁵³ –, j'ai découvert assez vite que le manque de considération de l'activité des non humains était un sujet connu depuis bientôt 30 ans et étudié par de nombreux chercheurs. Heureux de cette découverte, je me suis plongé dans les lectures. D'auteurs en auteurs, de bibliographie en bibliographies, je suis parvenu – je crois – à me faire une idée assez précise de ce courant sociologique particulier que l'on nomme aujourd'hui « théorie de l'acteur-réseau » et qui me sert aujourd'hui de carnet de route pour cette enquête.

Ce travail n'est donc pas un geste iconoclaste. Il est la poursuite d'un projet entamé lors mon cursus et encouragé par ceux qui m'ont formé. Il dévie certes des canons théoriques que l'on m'a enseignés mais ces déviations ne sont pas beaucoup plus que la continuation de ce qu'on m'a demandé et encouragé à *faire*. Et ces déviations sont risquées ! Rien ne dit que je parviendrai à convaincre. Mais c'est tout l'intérêt des expérimentations : on ne peut pas

Encadré 4 : « Mais tout est labile ! »

Dans le cadre d'un cours intitulé « Politique européenne », j'ai été amené à rédiger puis présenter, avec une autre élève, un texte de Yves Deloye traitant de l'« identité européenne » (Deloye, 1998). La thèse centrale de l'article – par ailleurs fort intéressant – est grosso modo qu'il ne faut pas considérer l'« identité européenne » comme un *donné* mais bien comme une *construction qui n'est pas encore achevée*. Une des critiques que nous avons formulées était qu'en considérant le processus comme « pas encore achevé », Deloye en rendait compte de manière linéaire, allant de « peu d'identité » jusqu'à « beaucoup d'identité », peut-être, une fois, espérons...

En pleine crise de la dette grecque, nous – ma collègue et moi – nous sommes dits que même en admettant que quelque chose comme une « identité européenne » était en train de se construire (mais restait alors la question du « comment » et par « quels moyens » ?), elle était en train de faire, pour beaucoup, un grand pas en arrière. D'où l'idée que l'identité européenne était instable, réalisant parfois de brusques sauts vers « plus de réalité », et d'autres fois vers « moins de réalité ». Une identité européenne à géométrie variable, voilà ce que nous proposons.

- « Mais vous savez, tout est labile ! On est obligé de prostuler de la stabilité, sans quoi on ne pourrait jamais rien affirmer ». Aïe, me suis-je dit : alors même que la réalité est à géométrie variable, la sociologie ne peut pas en rendre compte. Quel dommage ! Sommes-nous donc obligés de modifier la réalité fluctuante pour la faire rentrer dans nos tiroirs ? Heureusement, la suite de mon cursus me montrera que non, nous ne sommes pas obligés de déformer la réalité. Les états de chose sont labiles, certes, mais pourquoi ne pas prendre acte de cet état de fait et développer des techniques d'enquête idoines ?

⁵³ Je ne remercie jamais assez mes professeur(e)s d'avoir souvent préféré cette modalité d'accréditation plutôt que les classiques et inutiles examens !

deviner leur résultat. Le jeu en valait-il la chandelle ? Nous le saurons qu'en toute fin de travail. Avant ça, plongeons-nous dans les méandres d'un chantier.

Premier tableau : Une porte coupe-feu coulissante



Par où commencer ? Comme toujours, *in medias res*, au milieu des choses. Entre 9h et 11h, le 12 mars 2012, dans un cabanon de chantier du nouveau centre en soins palliatifs de la fondation Rive-Neuve (cf. image 1.1), se tient une séance commission de construction. Intégré au projet pour tenter d'alléger la charge de travail de LV – jeune architecte du bureau B+W en charge du projet RIV05⁵⁴ –, ma tâche consiste aujourd'hui à prendre des notes pour la rédaction prochaine du procès verbal (PV) de la séance. Une aubaine pour un ethnographe ! Je ne sais pas encore sur quoi va porter mon mémoire : tellement de choses mystérieuses se déroulent en même temps ! Et comme l'inauguration du bâtiment est prévue dans quatre mois, le projet RIV05 est déjà passablement avancé. Je débarque donc dans un océan d'éléments nouveaux et déjà solidement assemblés. Pour preuve, la grue du chantier est en train d'être démontée (cf. image 1.2) ! Lors de cette séance, inutile de préciser que je suis complètement perdu et me « contente » de sténographier mécaniquement tout ce que j'entends (ce qui est déjà pas mal !). Ce n'est qu'à la fin de la séance, en tentant de décrypter mes notes, que je m'aperçois qu'un objet était sous mes yeux *en train de se faire*. Pourrais-je utiliser cet objet comme point d'entrée dans mon ethnographie « en tableaux » de ce projet d'architecture en phase de réalisation avancée ?

Extrait de la commission de construction 45 du 12 mars 2012 :

DW : « En ce qui concerne *la porte coulissante entre la salle à manger et la cuisine*, personnellement, je l'aurais faite pleine parce qu'elle sera toujours ouverte non ?

MP : Oui, la journée, *elle sera toujours ouverte* ; c'est un *endroit important* ; il faut une *bonne porte*.

DW : Mais elle sera toujours ouverte. Donc c'est mieux si elle est pleine non ?

MP : Tout à fait.

BF : Mais alors *ça change l'approche* !

KN : Et si on mettait une fenêtre dans la porte ?

MP : Non non, ça servirait à rien.

BF : Non ça servirait à rien. Mais donc, maintenant, l'approche de cette porte coupe-feu change : maintenant, c'est *une porte pleine, coupe-feu, coulissante, qui est ouverte tout le temps, sauf la nuit* ».

Une porte coulissante coupe-feu, entre la salle à manger et la cuisine : *a priori* rien de bien intéressant. Et pourtant, MP explique que cette porte se trouve à un « endroit important » et qu'elle nécessite dès lors d'être définie avec soin. Faisons la liste provisoire de ce que doit *faire* cette porte, qui, le 12 avril 2012 à 11h, n'existe que sous la forme de papier gribouillé :

⁵⁴ Déjà à ce stade, une première précision s'impose : dans le texte, chaque fois que le point de vue sera celui d'un architecte ou d'un autre actant *mandaté* par le bureau B+W, j'utiliserai le terme « RIV05 » pour désigner ce projet de construction. Lorsque le point de vue sera celui d'actant appartenant à la fondation Rive-Neuve, j'utiliserai l'acronyme « RNB » (pour « Rive-Neuve Blonay »). Lorsque le point de vue sera celui de l'ethnographe, j'utiliserai les termes plus neutres de « projet de construction ».

- 1) La porte *coulisse*, comme l'indique DW au début de la citation.
- 2) Elle *reste ouverte la journée* comme l'indique MP.
- 3) Elle *résiste au feu*, puisqu'il s'agit d'une *porte coupe-feu*, comme l'indique BF en fin de citation.
- 4) Etant donnée 1, 2 et 3, elle *se ferme automatiquement* si un incendie se déclare la journée, période durant laquelle elle reste ouverte.

Force est de constater qu'il s'agit d'une porte plutôt compliquée qui doit *faire* passablement de choses : coulisser, rester ouverte la journée, résister au feu et réagir de façon appropriée lorsqu'un incendie est détecté. Mais pourquoi lui confier autant de tâches ? Hum, il semble qu'elle soit prometteuse, après tout, cette porte. D'autant plus que dans le PV de la séance, il est indiqué que suite aux « décisions » quant à ses attributs, le processus de construction long et compliqué peut se mettre en place :

Extrait du PV de la commission de construction 45 du 12 mars :

3.3 Porte coulissante

La commission est d'accord pour que la porte coulissante de la salle à manger soit pleine. Bernard Flach souligne que cette décision modifie l'approche vis-à-vis de cette porte : il s'agit maintenant d'une porte coupe-feu, ouverte tout le temps sauf la nuit. Les architectes adapteront les plans de détail pour demander une offre.

Décision

Ces deux premiers éléments empiriques me donnent ainsi une sorte carnet de route : je vais tenter de retracer le cheminement qui a abouti à la définition des attributs de cette porte (partie 1) pour ensuite tenter de suivre son parcours depuis sa définition stabilisée dans le PV jusqu'à sa mise en fabrication dans un atelier de menuiserie (partie 2). Si je m'y prends bien – c'est-à-dire, si je parviens à considérer les éléments que je rencontre comme autant des médiateurs qui *font* des choses et qui *modifient* des cours d'action – peut-être arriverai-je, à force de bricolages, à tracer une monade, un acteur-réseau qui constituera une description partielle de cette entité étrange, en phase d'être construite.

1. Une « bonne porte » pour un endroit « important »

Pourquoi confier autant de tâches à une pauvre porte ? MP nous donne un premier élément de réponse en affirmant que c'est parce qu'elle est située à un « endroit important » du bâtiment. Voilà une orientation prometteuse ! Si je veux déployer la stabilisation des attributs de cette porte, je dois commencer par comprendre en quoi la connexion entre la cuisine et la salle à manger est importante pour la fondation Rive-Neuve et son directeur. Mais comme expliqué en introduction, « en quoi » signifie « par quoi » : je dois donc comprendre d'où provient son importance, c'est-à-dire de quels lieux, de quels individus et de quels documents.

1.1. Des repas en commun et servis à table

A la fin de cette séance de commission de construction du 12 mars, une fois les sujets âprement discutés et disputés, MP me propose de visiter leur centre actuel situé à Villeneuve, qu'ils vont bientôt quitter pour s'installer, justement, à Blonay. J'accepte évidemment avec grand plaisir et me voilà donc en route, deux semaines plus tard, pour le centre en soins palliatifs de Villeneuve (que je nommerai RNV pour « Rive-Neuve Villeneuve »). Arrivé – difficilement ! – à bon port, je découvre un hôpital pour le moins insolite. RNV est en fait une maison individuelle « plantée » sur un terrain en pente offrant une vue plongeante sur le lac Léman et les Alpes encore enneigées de la Haute-Savoie. Pas de sonnette ; j'entre, déjà mal à l'aise. Droit devant l'entrée, après le patio, se déploient un grand salon et une rangée de fenêtres. Il est presque midi et en ce premier véritable jour de printemps, le soleil irradie les eaux, la neige et les yeux du visiteur qui débarque. Voilà donc la première impression : un point de vue plongeant (le mien) avec droit devant, un grand salon et sa baie vitrée, gardienne du soleil, du lac et des montagnes enneigées. Et sur le sol, du parquet, et le bruit si caractéristique des chaussures qui s'y promènent. En face de l'entrée, juste avant le grand salon, il y a un petit bureau flanqué de l'étiquette « accueil » : « Bonjour, je suis FJA. J'ai rendez-vous avec MP pour visiter le centre ». MP n'est pas encore disponible (ses journées sont interminables) mais NM, l'apprenti du centre, se propose de me faire la visite. Nous commençons par le premier étage et je suis surpris de voir qu'il n'y a pas d'ascenseur ; au lieu de ça, un fauteuil monte-escalier permet aux invalides d'atteindre le premier niveau. Quatre chambres aux portes ouvertes : « C'est une habitude de la maison ; les portes restent toujours ouverte ». Nous descendons à l'étage -1 où d'autres chambres se suivent le long d'un étroit corridor. A la fin du corridor, je trouve la « chapelle »⁵⁵ que AA – l'architecte d'intérieur du bureau B+W chargée de l'aménagement intérieur de RIV05 – m'a chargé de photographier. Plus loin se trouve encore un magnifique jardin d'hiver. Etrange... L'endroit est si spacieux pour une villa, mais si étroit pour un hôpital ! NM doit remonter à son bureau et je finis donc seul la visite. Par la terrasse de la salle à manger, je rejoins le jardin – magnifique ! – qui, de toute évidence, est l'objet de nombreux soins. NM m'y rejoint bientôt pour m'informer que MP est à présent disponible. Je l'aperçois en effet en haut du petit chemin de pierre qui serpente jusqu'à la maison, pensif. Arrivés jusqu'à lui, il engage la discussion. J'apprends que beaucoup d'employés ont peur : peur de quitter cet endroit façonné par leurs nombreux bricolages ; peur de ne pas réussir à recréer la même « ambiance de travail » ; peur, en somme, de regretter cette maison et

⁵⁵ Dans le prochaine chapitre, nous reviendrons sur cet espace problématique.

ses étroits corridors. Désarçonné par autant de franchise et de spontanéité, je ne sais trop quoi répondre et me contente d'acquiescer... Au loin, une cloche retentit : c'est le signe que le repas va être servi. Nous nous rendons tous les trois – MP, NM et moi – au grand salon, transformé pour le coup en salle à manger.

Extrait de cahier de notes de terrain n°2 :

« Les repas de midi à RNV, c'est tout d'abord beaucoup de monde rassemblé en un même salon : entre le personnel (salariés et bénévoles), les invités et les patients, c'est plus de vingt personnes qui se répartissent sur cinq grandes tables. Nappes, assiettes, couverts, pain et vin rouge ; on se croirait dans un petit restaurant. A ma table, il y a MP, qui partage ses souvenirs folk des anciennes éditions du festival Paléo, deux patients du centre, une infirmière ainsi qu'une jeune stagiaire en médecine⁵⁶ qui semble passablement intimidée par ce *melting-pot* plutôt inhabituel. Les patients qui mangent avec le personnel, drôle d'histoire pour un drôle d'hôpital... Comme tout employé de restaurant le sait très bien, il n'est pas facile de servir un groupe de vingt personnes qui débarquent aux douze coups de midi. D'autant plus qu'il s'agit d'un repas complet : entrée, plat et trois desserts à choix (et quels desserts ! Ils sont tous fraîchement cuisinés par la pâtissière de la fondation⁵⁷) ! Deux bénévoles commencent par servir une soupe de légume, entrée bien adaptée à ce premier jour de chaleur. A notre table, une fois les assiettes terminées, MP prend l'initiative de les empiler et de les débarrasser. Derrière moi, l'un des deux bénévoles ramène à la cuisine une grande marmite presque vide. En ressortant, il aide le cuisinier à tirer un grand chariot. Juste après, MP rentre dans la cuisine avec ses bols de soupe vides et les dépose près de la plonge. Le cuisinier et les deux bénévoles commencent à servir le plat principal et à amener les assiettes, deux par deux, jusqu'aux quelques tables. Parallèlement au travail des « serveurs », des « débarrasseurs » se désignent à chaque table pour amener les bols vides en cuisine, à l'instar de MP quelques minutes auparavant ».

Pas facile de circuler à midi dans la salle à manger-salon de RNV : des « serveurs » croisent des « débarrasseurs » qui eux-mêmes croisent des cuisiniers, des chariots et des marmites. En fait, le repas se déroule aux milieux de mouvements répétés entre la cuisine et la salle à manger. Médecins, bénévoles, infirmières, directeur, patients et stagiaires mangent bien à la même heure, dans une même salle, aux mêmes tables et partagent des anecdotes sur les anciennes éditions du festival Paléo, mais vu le nombre de bouches de ce groupe éphémère (après le repas, ils se dispersent dans les étroits couloirs de la maison) et la façon bien particulière de les nourrir (assises à une table et servies sur assiettes), le prix à payer est une circulation dense entre la salle à manger et la cuisine pour servir, desservir, chercher des pichets d'eau, déplacer des chariots, amener les cafés en fin de repas, etc. Mais pour rappel, nous sommes dans une maison individuelle aménagée en hôpital ; même si elle est agencée avec beaucoup d'intelligence, les cadres de porte restent très étroits pour les multiples va-et-vient que

⁵⁶ Depuis 2010, il est possible de faire des stages en centre de soins palliatifs pour les élèves en quatrième année de médecine de l'université de Lausanne.

⁵⁷ Les desserts de Rive-Neuve feront l'objet du dernier chapitre.

nécessitent ces repas servis en commun. D'autant plus que le salon n'a qu'un seul accès, qu'empruntent cuisiniers, serveurs, débarrasseurs, chariots, et marmites vides.

« Où veut-il en venir ? », s'écrie le lecteur impatient. A cette observation au raz du sol : ce lundi 26 mars 2012, je m'aperçois qu'à RNV, le fait de prendre des repas « servis en commun » provoque passablement de mouvement que l'espace mis à disposition peine à supporter. Dans les autres hôpitaux publics⁵⁸, la cause est entendue : les patients reçoivent leurs plateaux-repas dans leur chambre et le personnel mange dans les cafétérias self-service ou dans les restaurants, moyennant bien sûr une note plus salée. Ici, le personnel et les patients – dans la mesure de leurs capacités – mangent ensemble et sont servis à table, même si cela suppose de s'improviser chaque midi comme restaurateur. Mais qu'est-ce donc que cette histoire de manger tous ensemble, à la même heure et aux mêmes tables, qui implique de « payer » ce que j'appellerai dorénavant la « note de circulation » ? D'où provient cette idée assez inhabituelle ? Par quels canaux s'est-elle installée dans les habitudes de la fondation ? Pour mieux comprendre l'importance de la porte discutée lors de la séance de commission de construction du 12 mars, je dois mieux comprendre l'importance de ce mode d'organisation des repas pour MP et la fondation dont il est le directeur.

Scolie :

On dit souvent que les idées sont semées ; qu'elles flottent au vent comme le pollen des graminées qui, chaque printemps, me rappelle que je souffre d'allergies. Heureusement pour les ethnographes, les idées sont comme tout le reste ; elles se déplacent de localités en localités, en empruntant des véhicules plus ou moins coûteux, plus ou moins spacieux, plus ou moins rapides. Elles peuvent bien flotter au vent, les idées, mais ce vent doit alors transporter un bout de papier gribouillé, jusque vers un autre individu, capable de le déchiffrer. Ou, si c'est une tempête, un pan de mur entier recouvert de graffitis, délicatement posé aux pieds d'un jeune téméraire ! En tous les cas, les idées – comme les fruits, les chaussures de sport ou les groupes de rock – ont besoin de supports et des moyens de locomotion pour se déplacer. Encore une fois, c'est une aubaine pour l'ethnographe : pour « expliquer » une idée, il lui « suffit » de rendre compte des traces produites par les déplacements-traductions. Cela ne voudra pas dire que l'idée a été causée par les éléments qui l'ont transportée : cela voudra plus modestement dire que sans ces éléments, l'idée aurait pu être totalement autre qu'elle ne l'est maintenant. Entre causalité et inaction, des milliers de nuances sont possibles.

⁵⁸ Rive-Neuve est membre de la fédération des hôpitaux vaudois (FHV) et est reconnue d'intérêt public par le service de la santé publique (SSP) du canton de Vaud.

1.2. Les repas en commun : d'une nécessité pratique jusqu'à une habitude coûteuse mais appréciée

Pour mieux comprendre d'où provient le « manger-ensemble-et-servis-à-table » qui semble si important pour la fondation Rive-Neuve, il faut accepter de se distancer de la nécessité. Les grandes choses ont souvent des commencements modestes, comme nous le rappelle MP :

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

FJA : « Quand je suis venu pour la première fois à Rive-Neuve Villeneuve, j'ai cru comprendre que la salle à manger et les repas étaient très importants, ou en tout cas étaient pris très au sérieux.

MP : Est-ce que tu as vu le film « D'une rive à l'autre » ? Je t'avais donné le DVD ?

FJA : Ma fois, non...

MP : Ah mais alors je vais te le donner et je vais t'expliquer deux-trois choses [il se lève pour chercher le DVD]. Quand il a fallu faire de la pub pour le projet, on a fait la plaquette [une brochure de présentation] – que tu connais bien – et puis on fait faire un film par une cinéaste de la TSR sur Rive-Neuve ; après, ça a donné un Temps présent. Ça a été tourné en 2008, l'année où moi j'étais déjà dans la direction mais pas encore directeur ; d'ailleurs dans le film, tu vois l'ancien couple de direction, c'est assez intéressant. Et pour répondre à ta question, le directeur pionnier dit qu'ils se sont mis à manger avec les patients par pur hasard : au fond, *ils n'y avaient pas de salle à manger*, et c'est par la force des choses ».

Ah, certaine fois les explications ne sont pas à la hauteur des espérances : d'où est venue l'idée de manger avec les patients ? De la nécessité de composer avec le *manque de place* qu'offre la maison. Comme la maison n'offre pas assez de place pour deux cafétérias, le personnel et les patients doivent manger ensemble. Partager les repas avec les patients ne faisait pas partie du « projet Rive-Neuve » ; la villa le lui a suggéré. Mais au fil des années, cette façon de procéder a montré ses preuves et aujourd'hui, personne dans la maison n'imagine plus séparer les repas entre le personnel et les patients. Mieux, c'est même devenu un élément central de la fondation qui aujourd'hui semble être fortement *attachée* à cette façon d'organiser les repas. Pour continuer à le faire, elle doit d'ailleurs être aidée par des bénévoles car les financements publics ne suffisent plus :

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

MP : « Si on n'engageait que des professionnels, on aurait pas assez de moyens en nombre de personnes (...). Ici par exemple, l'essentiel des bénévoles, on les utilise dans deux domaines. Le premier c'est dans l'assistance dans l'hôtellerie. Parce qu'on a un financement comme dans un hôpital classique mais, comme t'as vu, on mange pas comme dans un hôpital classique. C'est pas à la chaîne etc. Mais on a un financement comme si on était un hôpital classique et comme si on devait fabriquer de la nourriture à la chaîne. Ici, *on sert sur assiette* et quand les cuisiniers servent les assiettes, ils voient les patients et quand les patients ont des régimes particuliers, ils préparent l'assiette du patient et ils disent : « Alors voilà, ça c'est pour monsieur tel et tel,

ça c'est pour le patient tel et tel », etc. Donc ça demande des *ressources supplémentaires* entre autres pour servir, desservir, s'occuper de la vaisselle ».

Même s'ils alourdisent les coûts de fonctionnement de l'hôpital, MP et la fondation dont il est le directeur tiennent à ces repas, et donc à cette circulation entre la salle à manger et la cuisine, et donc également à la porte qui se chargera – partiellement – d'encadrer cette circulation. Mais d'où provient cette attache ? Y a-t-il une trace qui nous permette de dire que de contingence, le « manger-en-commun-servis-à-table » est devenu une nécessité ? Comme déjà dit plus haut, pour se déplacer, une entité a besoin d'un support et d'un moyen de transport. Sans ça, cette entité ne va jamais bien loin... en tout cas pas jusqu'à un cabanon de chantier ! Mais dans quelle direction aller ? Plus haut, lorsque je décrivais ma visite à RNV, j'ai dit que MP m'avait parlé de la crainte qu'éprouvait le personnel de l'établissement à l'idée de quitter leur maison faite de brique et de broc. C'est précisément cette crainte qu'il nous faut maintenant suivre pour retrouver la trace de la solidification du « manger-ensemble-assis-à-table » et ainsi mieux comprendre la façon dont MP est attaché à la jonction entre la cuisine et la salle à manger.

1.3. Les repas en commun 2 : Du statut d'habitude coûteuse mais appréciée, jusqu'au statut d'activité essentielle

MP a fortement contribué à la création de la Fondation Rive-Neuve ainsi qu'à son implantation dans la villa de Villeneuve, qu'elle va bientôt quitter pour le bâtiment tout neuf de Blonay, conçu par le bureau B+W. Pour autant, ce n'est que récemment que MP a intégré la direction de la fondation :

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

FJA : « Maintenant, plus spécifiquement en ce qui concerne le projet Rive-Neuve de Blonay, quand le concours est lancé en 2005, tu n'es pas encore directeur de la fondation, c'est bien ça ?

MP : Alors moi j'étais membre du Conseil de fondation. Si tu veux, Rive-Neuve, j'ai connu depuis le départ ; quand ils ont construit Rive-Neuve, j'étais membre de la société suisse de soins palliatifs, Paul Beck – le directeur de l'époque – ça avait été mon professeur, Laurent Barelet – le médecin-chef – j'avais déjà travaillé avec lui. J'ai aussi connu Rive-Neuve parce que quand j'ai commencé à être enseignant en soins palliatifs, je venais donner des cours ici, et aussi dans les autres unités de soins palliatifs de Suisse romande, sauf sur Genève. Donc je connaissais bien Rive-Neuve. Et à un moment donné, comme j'étais aussi formé en économie de la santé et que Rive-Neuve avait pas mal de problèmes, ils m'ont demandé de faire une audite [à la fin des années 1990] et après cette audite, j'ai remis sur pied Rive-Neuve et ils m'ont demandé d'entrer dans le Conseil de fondation. Et quand le couple de directeur a décidé d'arrêter dans X années, au conseil de fondation – par cooptation – ils m'ont demandé si j'étais d'accord de postuler pour être le futur directeur. Ça c'est passé comme ça. Et puis le projet de Rive-Neuve Blonay, il a commencé en 2003. En 2005, on a fait le concours d'avant-projet mais

moi j'avais déjà été nommé à temps partiel depuis 2003 – on me payait à l'heure sur mandat – pour déjà chercher un terrain, développer le concept, etc. Parce qu'ils avaient déjà décidé, en 2003, qu'en 2008 je serai le directeur. Parce qu'ils voulaient que le futur directeur soit celui qui conçoit le projet, et pas les anciens directeurs qui partaient.

FJA : Donc depuis le début, tu as été le maître d'ouvrage ?

MP : Oui exactement.

FJA : Parce que j'ai cru que c'était le couple au-début du projet.

MP : Alors si tu veux, le couple était là mais c'était moi le chef de projet (...). Mais il y avait un attachement très très fort à cette maison qui avait des côtés assez sympathiques parce qu'elle était un peu bordélique, etc. Tout changement fait peur et dans le fond, le Conseil de fondation qui me confie ce projet, qui annonce déjà que je serai le directeur, je passais un peu... C'est comme quand dans les grandes entreprises, t'engages un nouveau directeur pour fusionner les entreprises tu vois ? J'étais le gars qui allait les empêcher de tourner en rond ; qui allait casser leur jouet, et puis qui venait avec un nouveau truc, tout neuf où on ne serait pas bien, où on perdrait toute les qualités humaines de Rive-Neuve, etc. Si tu veux, les soucis étaient légitimes mais les réactions étaient énormes et violentes. Il m'a fallu plusieurs années pour maîtriser l'équipe. Ça n'a pas été simple du tout. Et pourtant, j'ai travaillé sur le mode participatif, en créant un groupe de travail que j'ai appelé « le groupe de travail de transition » dans lequel il y avait des représentants de tous les domaines professionnels ».

Malgré le rôle important qu'il a joué dans la mise en place de la fondation Rive-Neuve, MP est un tard venu à la fondation. Et il joue gros : l'assemblage particulier qu'avaient réussi à composer les anciens directeurs n'est pas certain de résister au déménagement. Les bricolages, les étroits couloirs, les côtés « sympathiques » de son « aspect bordélique », tout ça tient à peu de choses que le personnel du centre souhaite conserver. Mais ces « choses » – c'est bien là le problème – sont difficiles à exprimer. Ce qui est sûr, c'est que le nouveau centre ne sera pas « bordélique » (au moins au début) car sa raison d'être provient justement de ce qu'il sera conçu spécifiquement pour promulguer des soins palliatifs. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la fondation doit déménager : elle ne satisfait plus les normes cantonales qu'un établissement hospitalier doit légalement remplir. Le nouveau bâtiment sera donc aux normes et fait sur mesure. Mais comment survivre si le fait de *rendre commensurables* la maison de Villeneuve et les soins palliatifs a justement contribué à construire la fondation telle qu'elle est aujourd'hui ? En somme, comment survivre hors des murs qui soutenaient la fondation et ses pratiques ? Car la médiation de la maison, de ses étroits couloirs, de ses escaliers sans ascenseurs et de sa salle à manger commune, a contribué à constituer la fondation et son mode de fonctionnement qui lui est propre :

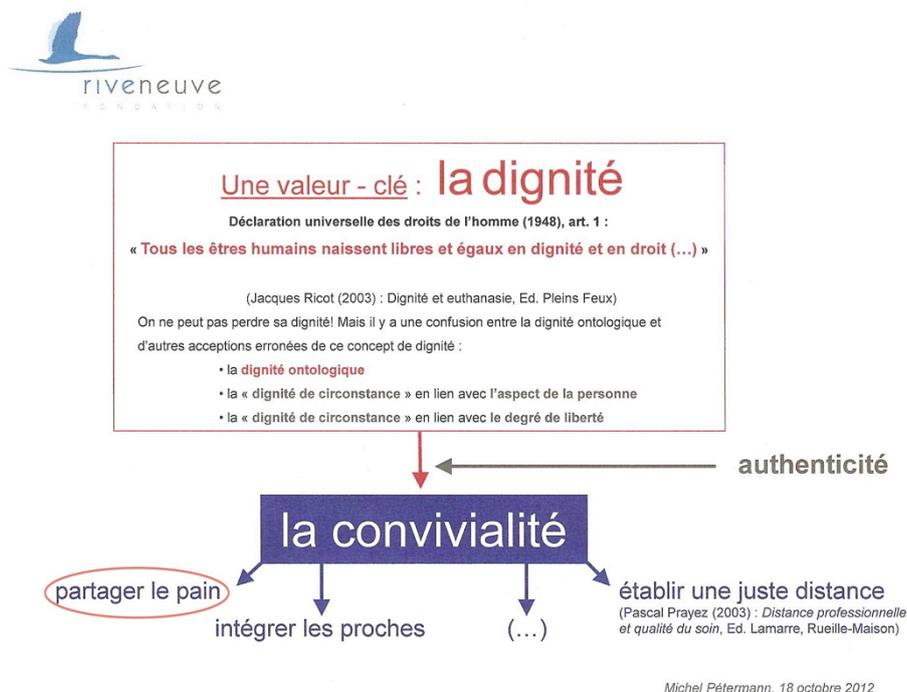
Extrait du reportage *D'une rive à l'autre* (Brechtbühl, 2008)

Avec Paul Beck et Danielle Beck, dans le jardin d'hiver de RNV

PB : « Le fait d'être dans une maison nous a imposé de vivre en famille comme nul part ailleurs on aurait pu le faire. L'architecture de la maison a induit une manière d'être que jamais on aurait imaginé ou même demandé de par nous-mêmes »

C'est cette « manière d'être » qu'il s'agit de pouvoir recréer à RNB et qui ne se fera pas sans travail. Mais comment faire ? Comme souvent, en faisant des listes. C'est en tout ce que pense MP – en grand politicien – en créant « le groupe de travail de transition » chargé de décèler les attaches de la fondation et de les fixer sur papier. Le but est clair : circonscrire les éléments que le personnel estime essentiels à la fondation, pour pouvoir ensuite tenter de les transporter – en même temps que les patients et les médicaments – dans le nouveau bâtiment de Blonay. C'est un travail d'écologie politique : il s'agit d'isoler un « climat » – celui de RNV – et de travailler à le faire perdurer à RNB. Mais les climats – comme tout ce qui existe dans ce bas-monde – sont composés de multiples éléments localisables, et donc résumables par la médiation d'une feuille de papier. MP le sait très bien, et demande alors au « groupe de travail de transition » de résumer *ce à quoi est attaché* le personnel, et donc également lui-même, puisqu'il est responsable de la bonne gestion de cet hôpital. Ce travail aboutit à un schéma qui résume les éléments qui *font tenir ensemble* le personnel de la fondation et qu'il est dès lors nécessaire de conserver pour rendre viable le nouveau bâtiment :

Schéma résumant les valeurs de la fondation Rive-Neuve, document interne à la fondation, 2012 (je souligne) :



Quelle belle surprise ! Dans ce schéma figure une trace de notre « manger-ensemble-assis-à-table » qui demande de multiples déplacements entre la salle à manger et la cuisine et engage la fine définition de la porte que nous avons choisie comme point

d'arrivée. En effet, la valeur-clé « dignité » est reliée par une flèche à la « convivialité » qui elle-même est reliée par une autre flèche au « partager le pain », entouré en rouge. Est-ce de la surinterprétation ? Non, comme l'atteste un autre document produit par le « groupe de transition » :

Extrait du document « Les valeurs institutionnelles », document interne de la fondation Rive-Neuve, 2012 (je souligne) :

« 2.1. La convivialité

Notre défi est de créer un espace privé dans un espace public où chacun peut se sentir comme à la maison et peut trouver ses propres repères ; il est possible de composer ses journées à son rythme tout en éprouvant le bonheur d'être ensemble dans le *partage du pain* [note de bas de page : « Le partage du pain non pas au sens chrétien du terme mais dans l'étymologie du mot latin cum, avec, et panis, pain. L'idée de compagnonnage, vivre ensemble »].

Rive-Neuve offre un lieu de vie convivial dans un esprit familial où *la cuisine est au cœur de la Maison* ; l'âme de la maison se ressent au travers des cinq sens et allie la beauté au confort de chacun ; *le repas est un moment-clé* qui offre un espace dédramatisé de rencontres entre les membres de l'équipe, les patients et leurs proches ; chacun est invité au partage avec sa particularité et va au-delà de son rôle de professionnel, de malade ou d'aidant naturel ».

Les repas en commun sont dès lors physiquement connectés – par le truchement de flèches et de listes au sein de deux documents importants qui définissent l'identité de la fondation – à une *valeur* que MP et son équipe, sur la base d'un processus participatif, décident de conserver :

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

FJA : « Donc, les repas en commun, c'est un élément qu'il fallait garder ?

MP : C'est un élément que nous, *on a choisi de garder*. C'est dans ce groupe de transition entre autres, qu'on a repris nos valeurs (...). Quand j'ai vu qu'ils avaient une trouille de tout perdre, j'ai dit : « Mais vous avez peur de perdre quoi ? ». Ayant été prof, j'avais l'habitude de conceptualiser, et j'ai dit : « Maintenant, il nous faut conceptualiser ce que vous souhaitez vivre et le mettre par écrit, sinon vous aurez encore plus peur ». Si tu veux, on a toute une série de valeurs dans la maison (...); la convivialité, c'est une de nos valeurs ; la dignité et l'authenticité aussi (...). Et si on veut être authentique dans le fait de considérer l'être humain comme digne, ça implique d'être convivial, vivre avec. Et c'est quoi, « vivre avec » ? C'est *manger ensemble* ».

De contingence, le « manger-ensemble-assis-à-table » était devenu une habitude non formalisée, fortement appréciée et qui demandait passablement de ressources ; avec ces deux documents, il a maintenant des contours mieux établis. Il devient un élément stable capable de résister à un déménagement. En ce sens, on peut parler d'*institution* : la salle à manger, le service à table, les patients qui mangent avec le personnel, tous ces éléments sont si solidement attachés les uns aux autres qu'on ne peut plus les dissocier. La fondation doit littéralement *faire avec* ; composer avec la matérialisation de cet élément auparavant immatériel :

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

MP : « Nous, en tant que maître d'ouvrage, la *contrainte* c'était que la cuisine soit *accessible*. Si on était en France, on aurait pas pu faire ça du tout : ils ont des règles dans les établissements publics qui sont délirantes (...). Alors en Suisse, heureusement, il y a une certaine tolérance et la loi ne va pas aussi loin. Parce que nous, *comme on veut un contact et qu'on aide à servir et desservir* – comme tu as pu le voir –, on va aussi à la cuisine – bon normalement, les patients vont pas à la cuisine mais ça peut arriver – donc on voulait *quelque chose de souple* ».

Pour supporter la contrainte liée à l'accessibilité de la cuisine, MP et le personnel ont besoin d'un système souple permettant autant de va-et-vient que possible. Dès lors, pourquoi ne pas supprimer tout simplement la porte ? Les chariots, les cuisinier et autres « serveurs » et « débarrasseurs » pourraient tranquillement payer la « note de circulation ». Impossible, car la jonction entre la salle à manger et la cuisine doit être « coupe-feu », et donc délimitée par une porte résistante au feu. Un nouvel élément à prendre en compte fait ici son apparition.

1.4. Normes ECA ou l'obligation de composer avec l'Etat (qui réside ici à l'Avenue Général-Guisan 56, 1009 Pully)

Construire un bâtiment n'est pas chose simple ; tous les partenaires doivent constamment être en négociation pour que chacun y trouve son compte. Mais le détruire est un jeu d'enfant ! Une flammèche se propage et c'est tout l'édifice – fruit d'incessants compromis – qui part en fumée. Oui, décidément, le feu, lui, peut mettre tout le monde d'accord... C'est précisément pour que ce feu surgisse le moins possible que l'Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – crée en 1811 ! – impose des normes assez strictes que tout nouveau bâtiment construit en territoire vaudois se doit de remplir. Dans cette liste de normes, deux articles nous intéressent plus particulièrement :

Extraits du document de l'ECA « Normes de protections incendie »⁵⁹ :

5 Compartiments coupe-feu

Art. 32

Définitions

- 1 Les compartiments coupe-feu sont des parties de bâtiments, ouvrages et installations séparées entre elles par des parties de construction résistant au feu;

Art. 35

Fermetures coupe-feu, obturations

- 1 Dans les parties de construction formant compartiment coupe-feu, les passages et autres ouvertures doivent être obturés par des fermetures résistantes au feu.

⁵⁹ Document disponible à l'adresse :

http://www.praever.ch/fr/bs/vs/norm/layouts/vkf.praever.pa/RegulationsInetDocument.aspx?req=norm_&anchor=

Ainsi donc, si la passage entre la salle à manger et la cuisine doit être assuré par une « fermeture résistante au feu », cela veut dire que la salle à manger et la cuisine sont des « compartiments coupe-feu ». Pour la cuisine, cela paraît plutôt évident : les cuisines sont l'endroit par excellence des débuts d'incendie. Quant à la salle à manger, son statut provient de sa proximité avec un couloir, comme nous l'explique NI, une des architectes en charge du projet RIV05 :

Extrait d'entretien avec NI

A la cafétéria de chez B+W :

NI : « Moi j'ai toujours connu une porte coupe-feu à cet endroit.

FJA : **C'est dans la législation ?**

NI : Oui. Tu peux pas avoir un espace qui est comme ça ouvert sur un couloir en cas de feu. Il faut que tu puisse l'isoler pour que le feu reste à l'intérieur et se propage pas dans le bâtiment ».

Dans le projet de jonction entre la salle à manger et la cuisine de RNB, il faut maintenant inclure un autre actant, résidant dans un autre lieu (l'Avenue Général-Guisan à Pully) : l'ECA et la législation concernant les normes anti-feu du canton de Vaud. Et pour MP, cela provoque une obligation : une porte spéciale doit se trouver à cet endroit précis. La « souplesse » qu'implique la « note de circulation » des repas en commun ne peut donc pas être « payée » en laissant l'accès à la cuisine libre de toute fermeture. Il faut bel et bien une porte. Mais pas n'importe laquelle, comme nous l'explique MP :

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

MP : « Donc une porte classique, ça va pas parce que tu peux pas faire le service, c'est embêtant parce qu'elle risque de taper les gens, enfin tu vois quoi. Une porte coulissante, *c'était le meilleur moyen* »

Notre porte coupe-feu coulissante est ainsi née : elle est le résultat d'une composition hétérogène dont le cheminement peut être suivi. MP, du fait, entre autres, de son *statut de nouveau directeur*, cherche à faire perdurer le climat de RNV à RNB dont il est chef de projet. Le *groupe de travail de transition* qu'il a créé en est arrivé à la conclusion que ce climat est entre autres composé de *valeurs*, dont fait partie la *convivialité*. La convivialité est intimement liée au « manger-ensemble-servis-à-table » et donc également à la « note de circulation » que cette organisation des repas suggère. Cette « note de circulation » est en partie payée par une jonction « souple » entre la salle à manger et la cuisine. Pour autant, à cette jonction, doit figurer une *porte coupe-feu* car la cuisine et la salle à manger sont des *compartiments coupe-feu* pour l'ECA et ses normes de protection incendie. Mais une porte coupe-feu à battants ne saurait payer la

« note de circulation » que provoque les « repas-en-commun-servis-à-table ». Le *compromis* réside donc dans une *porte coupe-feu coulissante*, qui peut *rester ouverte la journée* et se fermer *automatiquement* si un incendie se déclare. Cette chaîne de traductions aboutit à cette merveilleuse phrase de MP : « Une porte coulissante, c'était le meilleur moyen ».

Scolie :

Lorsque l'on dit « Mais c'est bien sûr ! », il faudrait enlever le circonflexe. Pourquoi ? Mais parce que ça n'est jamais sur du vide que la certitude s'établit ! On est « certain », « convaincu », « sûr » de quelque chose seulement sur d'autres choses, c'est-à-dire en passant par elles. Et ces choses, ces bases sur lesquelles on s'appuie, il faut qu'elles soient solides, sans quoi l'édifice peut à tout moment s'effondrer.

On peut à mon avis résumer le cheminement qui a abouti à la définition de cette porte lors de la séance de commission de construction du 12 mars en recourant à un diagramme socio-technique (cf. introduction, partie 2.2.6). Le point de vue est celui de MP, puisque c'est surtout de son cours d'action qu'il s'agit. Les dates sont remplacées par des « T_n » car il ne m'est pas possible de les préciser suffisamment (mise à part au T6, comme indiqué dans la légende). De toute façon, là n'est pas vraiment l'intérêt du diagramme. Comme expliqué en introduction, son ambition est de fournir une illustration de ce qui a été dit tout au long de la première partie de ce chapitre.

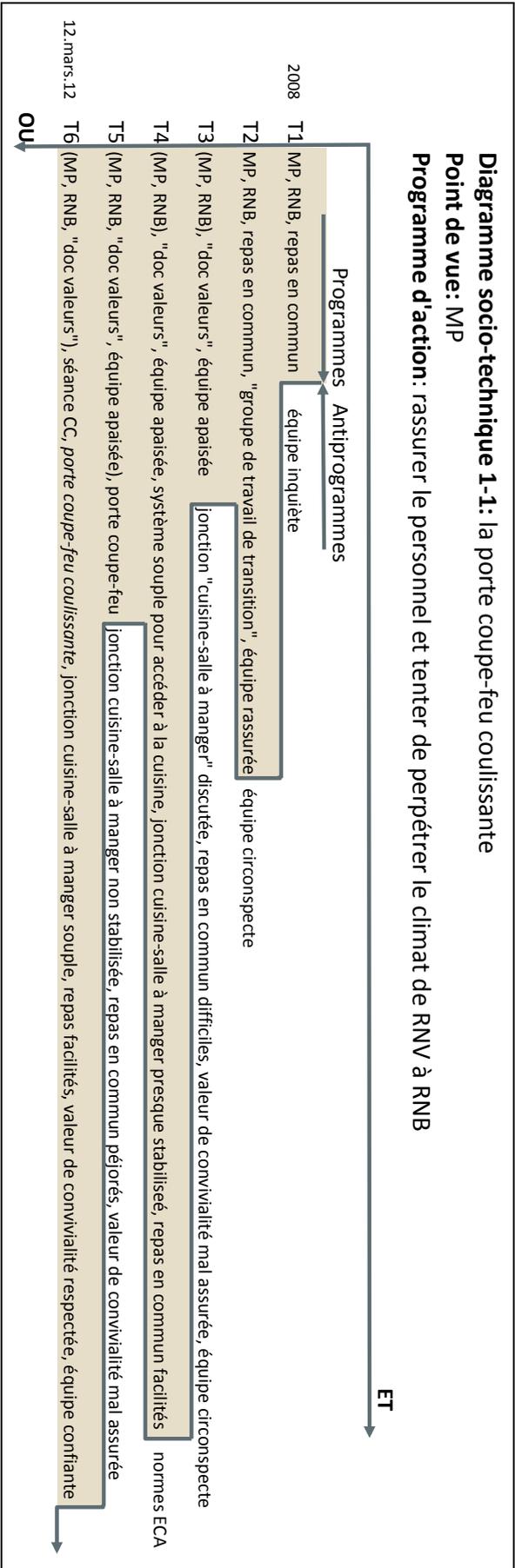


Diagramme 1-1 : diagramme socio-technique illustrant le cours d'action de MP relativement à son programme d'action.

Comme expliqué en introduction, l'ensemble de la composition (la surface en couleur) représente le projet de MP concernant le programme que j'ai nommé ici « rassurer son équipe et assurer une jonction fluide entre la salle à manger et la cuisine ». Lorsque deux acteurs se répètent dans plus de deux versions sans se modifier, ils sont associés par des parenthèses pour souligner la robustesse de leurs liens.

T1 : MP est associé à RNB en tant que chef de projet. Les repas en commun sont également associés car l'existence de RNB suppose également leur existence étant donné leur rôle actif dans l'histoire de la fondation à RNV. Pour autant, le personnel est inquiet car rien n'est fixé : comment être sûr que les repas seront aussi conviviaux qu'à RNV ? Il y a encore beaucoup d'incertitude.

T2 : MP crée le « groupe de travail de transition » chargé de fixer sur papier les valeurs de la fondation, soit ce à quoi elle tient et désire conserver coûte que coûte lors de son déménagement à RNB. L'équipe est à ce stade « rassurée » puisque MP travaille à prendre en compte leur avis mais reste tout de même « circospecte » car toujours fortement attachée à RNV et son climat si particulier.

T3 : La documentation sur les valeurs de la Fondation se construit et le « squelette » de la fondation commence à apparaître. L'équipe est « apaisée » dans le sens où ce à quoi elle tient a été matérialisé par le truchement de documents qu'elle peut maintenant saisir pour, éventuellement, se défendre. Mais avec la documentation sur les valeurs apparaît également la « valeur de convivialité » qui implique de se soucier de la jonction entre la salle à manger et la cuisine. En ce sens, elle devient plus jamais *importante*.

T4 : Il y a un accord autour d'un « système souple pour accéder à la cuisine » depuis la salle à manger, système qui permettra de maintenir et même d'améliorer les repas en commun à RNB. Mais la jonction se trouve à un endroit du bâtiment qui se doit de respecter certaines normes anti-incendie de l'ECA.

T5 : Du fait des normes ECA, la jonction entre la salle à manger et la cuisine doit être assurée par une porte coupe-feu à battants péjore grandement la circulation et donc les repas en commun, et donc aussi la valeur de convivialité elle-même, partie du squelette de la fondation.

T6 : A ce stade – que l'on peut situer dans le cabanon de chantier lors de la séance de commission de construction du 12 mars –, notre porte coulissante fait son apparition et résout les contradictions de l'équation en étant à la fois souple et résistante au feu.

2. Des mots qui, en circulant, deviennent des choses

Dans la partie précédente, nous avons tenté de retracer les diverses façons dont une des aspirations du maître d'ouvrage a été traduite, pour une infime partie du projet RVB, en porte coulissante anti-feu reliant la cuisine et la salle à manger. Mais là où le travail du maître d'ouvrage finit, celui du maître d'œuvre commence ! La porte est maintenant définie par des lettres sur du papier, mais reste encore à transformer ces lettres et véritable porte coulissante, capable de rester ouverte la journée, fluidifier le trafic entre la salle à manger et la cuisine et se fermer automatiquement en cas d'incendie. Et c'est là que les choses se compliquent... En effet, si la définition de la porte en *mots* n'engageait finalement que peu de personnes, sa transformation en *chose* va nécessiter l'enrôlement de multiples actants, que nous ne pourrions malheureusement pas tous suivre. J'opérerai donc des choix, pour la plupart dictés par les données de mon terrain. Un de ces choix consistera à accorder une grande importance aux diverses plans que requerra notre porte, ainsi que leur circulation. Mais lorsqu'il me sera possible de bifurquer de cette ligne directrice, je tenterai de fournir des pistes qu'un autre ethnographe, dans une autre enquête, dans un autre monde, aurait pu suivre avec tout autant de pertinence. En tous les cas – si je m'y prends bien –, la question philosophique classique concernant l'adéquation des mots aux choses devrait disposer d'une tentative de réponse sensée.

2.1. Des mots aux chiffres, en passant par le plan de détail

La stabilisation de la définition de la porte lors de la séance de commission de construction du 12 mars avait servi de point d'arrivée à la première partie de ce chapitre ; il va maintenant servir de point de départ. Ainsi donc, comme nous l'apprend le PV de la séance, si les attributs de la porte sont définis, le plan de détail reste à être dessiné par les architectes afin de pouvoir demander une offre. Cette prescription est également mentionnée (en gras, signe qu'elle est importante !) dans les PV des séances de chantier⁶⁰ du 23 mars et du 32 mars, rédigés par BF de Regtec SA⁶¹ :

⁶⁰ Mon mémoire aurait également pu s'écrire sur ces seules séances de chantier ! Il s'agit de séances hebdomadaires qui rassemblent dans une même pièce (cf, image 1.3) l'architecte, la direction de chantier et les responsables des entreprises travaillant sur le chantier. Il s'agit véritablement d'un Parlement des choses (Latour, 1991) : les objets du chantier ont des porte-parole qui rendent compte à l'architecte et au directeur de chantier de leur état de santé.

⁶¹ Pour rappail, Regtec SA est l'entreprise mandatée par B+W pour coordonner les actions des entreprises du chantier. Cette tâche fait partie du contrat basé sur le règlement SIA 102 qui lie B+W à la fondation Rive-Neuve.

Extrait du PV de la séance de chantier 61 du 23 mars :**B+W architecture Saràl :**

- Reste à dessiner et définir :
- **Transmettre à Regtec le plan de la porte EI 30 coulissante de la cuisine 12.03.12 »**

Extrait du PV de la séance de chantier 62 du 30 mars :**B+W architecture Saràl :**

- Reste à dessiner et définir :
- **Transmettre à Regtec le plan de la porte EI 30 coulissante de la cuisine 12.03.12 »**

A noter que la date prévue pour la création de ce plan était le 12 mars, soit le jour même de la séance de commission de construction... Mais LV – l'architecte en charge du projet RIV05 – n'y est pour rien : les attributs de la porte n'étaient pas encore suffisamment stabilisés pour la dessiner en détail. Sans compter qu'il s'agit là d'un élément parmi des centaines d'autres à dessiner. La charge de travail des architectes en phase de réalisation est beaucoup trop mal connue... Mais bref, étant donné que le plan de détail doit être dessiné et transmis à la direction de chantier, nous devons maintenant quitter notre cabanon pour nous rendre dans un autre lieu, le bureau d'architectes (cf. image 1.3).

Une part importante du travail des architectes se déroule face à leurs ordinateurs. Ça ne se résume pas à ça, bien sûr, mais pour autant, on ne peut parler d'architecture, aujourd'hui, sans parler de la relation qu'entretiennent les architectes avec leurs ordinateurs. C'est que les planches à dessin ont laissé la place à des logiciels de dessins vectoriels de plus en plus sophistiqués, permettant des retouches de plus en plus fines et en moins en moins de temps. Enormément de choses seraient à dire sur les histoires d'amour et de haine entre les architectes, les ordinateurs et leurs logiciels de dessin. A quoi renvoie précisément l'énoncé « dessiner un plan de détail sur ordinateur » ? Comment s'y prend-on ? D'où proviennent les logiciels de dessin, supports de travail dorénavant indispensables à la profession ? Quels changements ont-ils apportés à la profession ? Autant de questions cruciales auxquelles je ne pourrai pas répondre... A ma grande tristesse, je considérerai ici les ordinateurs et leurs logiciels de dessin comme des *intermédiaires* transportant fidèlement les intentions et les désirs des architectes. Ce qui n'est jamais le cas ! Avouer cette limite me rend triste. N'étais-je pas pendant trois mois dans un bureau d'architectes ? N'aurais-je pas pu plonger dans le monde passionnant des logiciels de dessin, des installations réseaux, des serveurs, des formats numériques, bref, de l'architecture dans ce qu'elle a de *digital* ? Je ne sais pas. Ce qui est sûr, c'est que mon travail aurait pu, encore une fois, ne parler que de ça.

Soit. Admettons : faute avouée, à moitié pardonnée. Mais que peut-on dès lors dire sur cette étape dans le cheminement de notre porte ? Une chose banale mais essentielle : c'est un passage obligé. L'architecte doit traduire les mots du PV en plans de détail – en fonction bien sûr des autres éléments *autour* de la porte, eux-aussi précédemment définis avec soin lors de séances de commission de construction ou de coordination technique⁶² – pour que les menuisiers puissent *à leur tour* les traduire en *plans d'atelier* aptes à servir de marche à suivre pour l'actualisation de notre porte en atelier. Mais pour autant, les menuisiers – comme tous les autres corps de métier dont les actions sont sous la direction de l'architecte ou, en fonction de la tâche à accomplir, des ingénieurs – ne peuvent pas se lancer dans la fabrication sans que leur plan d'atelier soit approuvé par l'architecte, en y apposant sa signature, comme l'indique l'article 106 de la loi sur l'aménagement et les constructions :

Extrait de LOI 700.11 sur l'aménagement du territoire et la construction :

Art. 106 Elaboration des projets de construction

¹ Les plans de toute construction mise à l'enquête, à l'exception des constructions de minime importance, doivent être établis et signés soit par un architecte, soit par un ingénieur pour les plans particuliers relevant de sa spécialité.

Traduction veut souvent dire trahison ; les architectes le savent mieux que quiconque. Le menuisier qui retraduit la traduction de l'architecte, risque de la trahir au point de ne plus y ressembler *suffisamment*. A ce moment-là, l'architecte doit modifier certains éléments du plan d'atelier pour qu'il corresponde mieux au premier plan de détail. A la fin de ces opérations de va-et-vient (que nous verrons bientôt en détail), la signature est apposée et la fabrication en atelier peut commencer. En fin de compte, l'architecte a besoin du menuisier tout comme le menuisier a besoin de l'architecte. Mais cette collaboration faite de traductions successives doit *de toute façon* passer par un plan de détail (appelé aussi « plan de principe » ou « plan théorique ») dessiné avec soin par l'architecte, à son bureau, avec son ordinateur et son logiciel de dessin. Ce processus – évidemment excessivement résumé ici – tente d'être illustré par la figure ci-dessous :

⁶² Les séances de coordination technique sont une étape nécessaire à tout projet de construction d'envergure. Elle précèdent la mise en chantier et rassemblent dans une même pièce l'architecte, les différents ingénieurs concernés par l'ordre du jour (rédigé par l'architecte) et, certaines fois, la direction de chantier (pour autant que le bureau d'architecte en ait mandaté une). Pour le projet RIV05, plus de 40 séances ont été nécessaires avant de commencer la mise en chantier. Qu'est-ce que ces séances produisent ? Surtout des plans *améliorés* du futur bâtiment, c'est-à-dire des plans qui, *en plus* des informations inscrites par les architectes (qui concernent sur la géométrie de la pièce ainsi que les matériaux utilisés), comportent des informations inscrites par l'ingénieur civil, électricité, ventilation, sanitaire, etc. (cf. image 1.5).

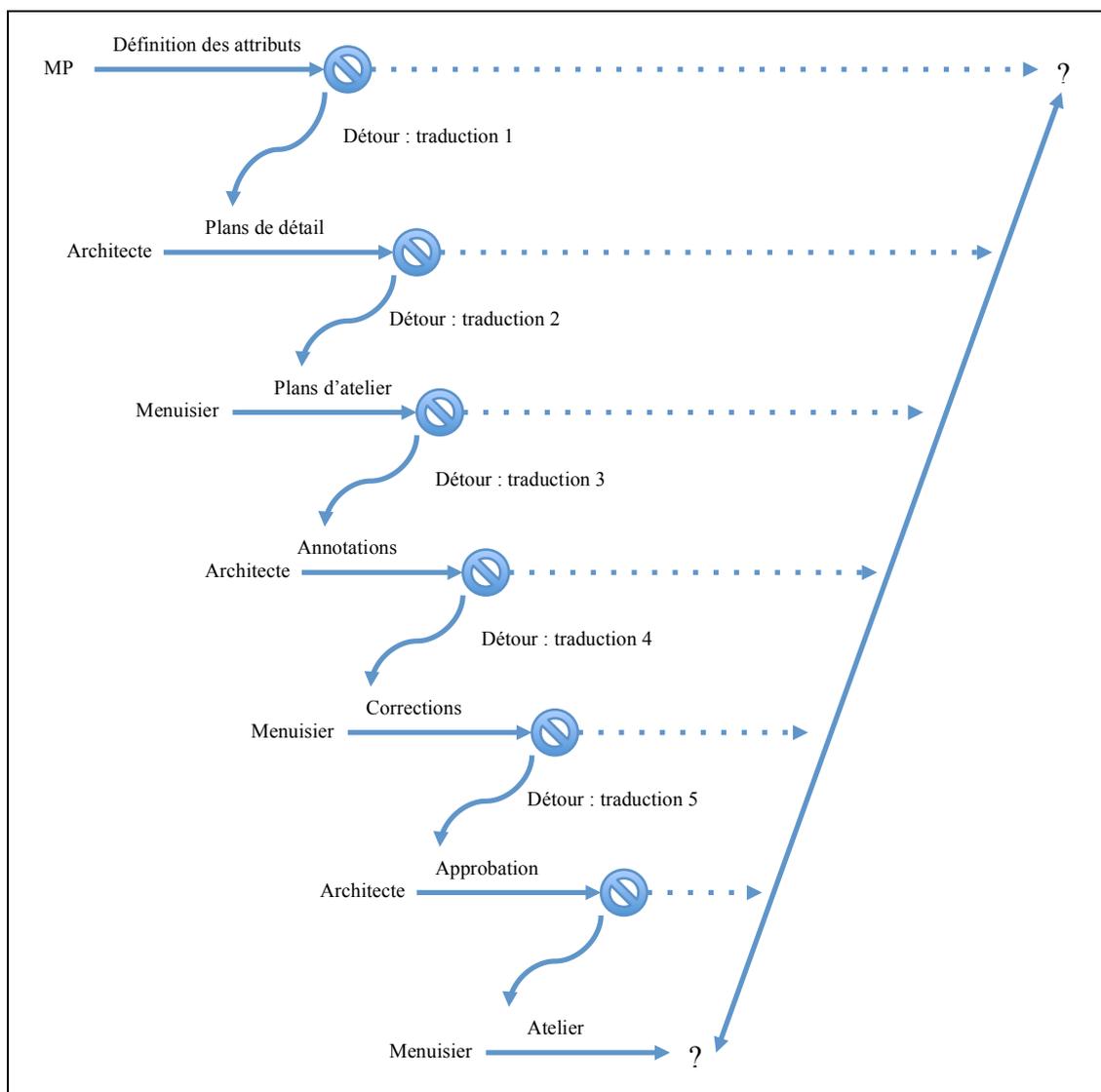


Figure 10⁶³ : schéma représentant le chemin sinueux et « transformateur » qu'emprunte un élément de menuiserie fait sur mesure.

Chaque panneau « interdiction » correspond à une impasse que l'actant ne peut surpasser sans effectuer un « détour » par un autre actant. En effectuant ce détour, l'autre actant va légèrement modifier l'objet qu'il transporte, d'où le terme « traduction ». A la fin de cette cascade de traduction engageant des individus, des instruments et des lieux hétérogènes, l'élément sera passé des *mots* aux *choses* ; toute cette circulation l'aura actualisé. Mais l'issue n'est jamais certaine, d'où les points d'interrogation.

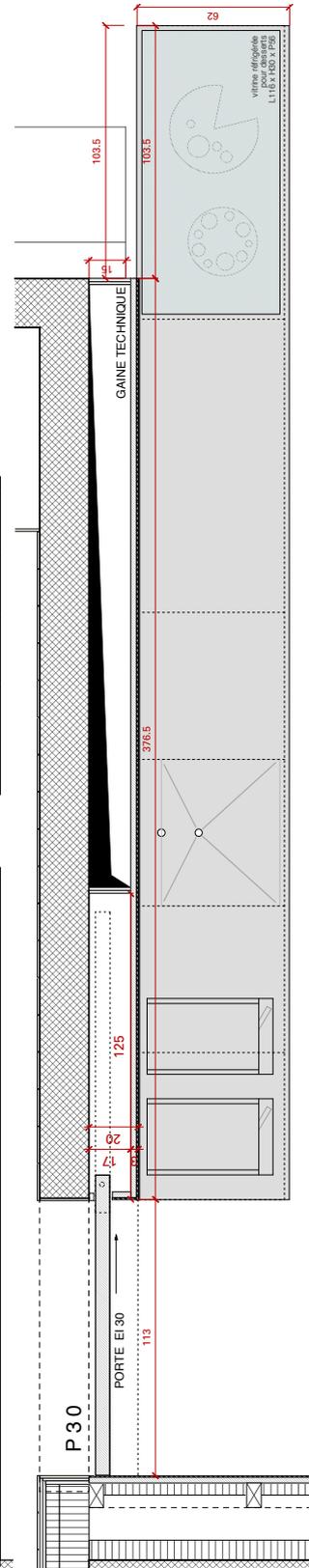
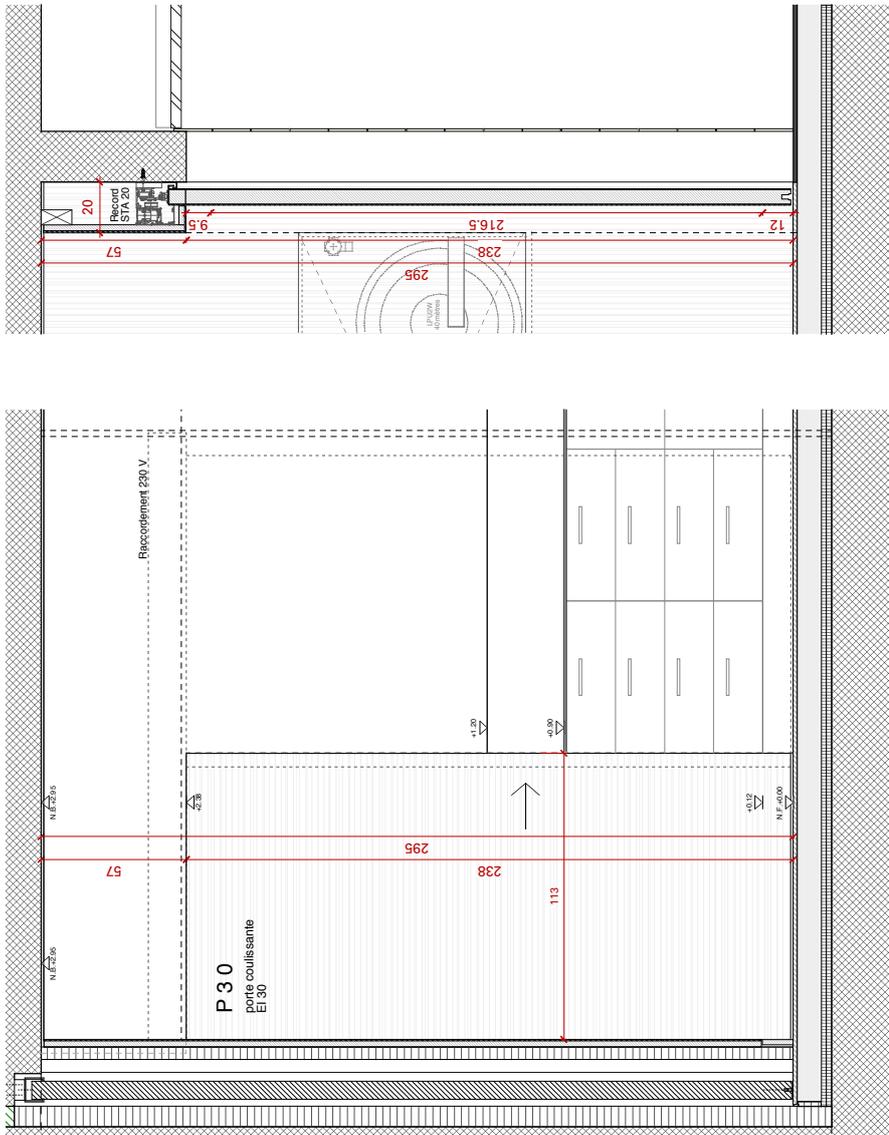
Ainsi donc, si au début était le verbe, juste après était le plan de détail, et juste après lui, le plan d'atelier... Bref, en cette douce période de fin mars 2012, notre porte est en train d'être traduite en plan de principe par LV, l'architecte responsable du projet RIV05. Son dur labeur aboutit, au début du mois d'avril 2012, à ce plan-ci :

⁶³ Pour ce schéma, je me suis librement inspiré de Latour (2010, p. 48).

PORTE P 30

DESRIPTIF

Porte coulissante coupe-feu EI 30, avec possibilité d'attachement manuel
 pose en galandage (entre deux cloisons)
 1 vantail (panneau en bois à peindre avec peinture résistante à l'eau) suspendue avec guidage ponctuel au sol,
 rail au plafond type RECORD STA.20 ou similaire,
 raccordement électrique 230 V
 pas de rail au sol, pas de seuil
 pas de carrelot de réception,
 fermeture contre panneau acoustique de revêtement,
 aucune fixation visible.
 Tous les éléments de menuiserie seront exécutés sans charnières!



Plan 1-1 : plan de détail de la porte coupe-feu coulissante. La porte est ici décrite dans ses attributs minimaux : fonctions et dimensions. En-haut à gauche, le point de vue est de face, depuis la salle à manger. Cette perspective permet surtout d'indiquer la largeur du panneau et les différentes hauteurs. A droite, le plan de coupe permet entre autres de juger l'épaisseur du panneau (on peut apercevoir, en arrière-plan, un poste incendie). En bas, il s'agit du plan « de dessus » qui permet surtout de décrire la niche dans laquelle s'insère la porte lorsqu'elle est ouverte.

A partir de là, notre porte, devenue plan, peut poursuivre sa route sinueuse depuis les mains conjointes de BF et de LV jusque vers celles de... au fait, les mains de qui ? Là réside un nouveau problème que LV et BF doivent maintenant résoudre. En effet, du fait de ses attributs particuliers, aucun menuisier du chantier ne souhaite traiter ce plan de détail pour en faire un plan d'atelier. Il semble que notre porte ne soit pas seulement compliquée pour l'ethnographe qui tente péniblement de suivre ses traces ! Compliquée, elle l'est aussi pour les entreprises de menuiserie présente sur le chantier en ce début avril 2012 qui ne *peuvent* aider BF et LV en traitant leur plan de détail :

Extrait d'entretien avec BF

Aux bureaux *open space* de Regtec SA

BF : « Si je prends RWD – c'est l'entreprise qui a fait toutes les portes ailleurs – ils ne font pas de *portes coulissantes automatiques*. Si je prends Pilet – ceux qui ont fait les portes coupe-feu – eux ne font pas de *portes automatiques* ».

Mais si les entreprises ne peuvent pas *elles-mêmes* aider LV et BF à poursuivre la construction de cette porte, elles peuvent passer *par une autre entreprise* qu'elles connaissent bien, avec qui elles travaillent et dont elles savent qu'elle a le savoir-faire nécessaire au traitement du plan de détail et donc, *in fine*, à la réalisation de la porte en atelier :

Extrait d'entretien avec LV

A la cafétéria de chez B+W

LV : « Nous on a dessiné un plan. Après, on l'a filé à plusieurs menuisiers, tous les menuisiers qui étaient sur le chantier, qui ont ensuite donné leur avis ; pour voir qui est-ce qui pouvait faire cette porte ; qui la faisait moins cher et qui la faisait la plus jolie. Evidemment aucun ne voulait se responsabiliser de cette porte parce qu'elle était *différente* [comprendre : « automatique, coulissante et coupe-feu »]. Donc, RWD, l'entreprise qui a fait toutes les portes de la maison a dit : « D'accord, nous on connaît une entreprise qui peut la faire ; on peut soustraire à cette entreprise pour faire cette porte. On a dit : "Ca nous va très bien. Vous vous en occupez. On a dessiné un truc alors on passe par vous pour faire *l'échange de plan*" ».

Les choses se mettent en place : le plan de détail est dessiné et, avec l'aide de RWD, l'entreprise de menuiserie chargée de traiter ce plan est identifiée. Il s'agira de Record SA. Mais le temps presse : dans moins de dix jours – le 12 avril – a lieu la prochaine séance de commission de construction et la porte, LV et BF ne peuvent pas se permettre de n'avoir avancé que d'une seule étape. Car en séance de commission de construction, il faut tout de même montrer au maître d'ouvrage que les choses se constituent et qu'elles avancent à un rythme soutenu. Mais pour le faire, comme partout, il faut des preuves, des *traces*. Une offre de Record SA avec un prix indicatif du coût de fabrication de la porte ? En voilà une bonne idée ! D'autant plus que sans l'accord explicite de la commission, aucun contrat engageant l'argent du maître d'ouvrage ne peut s'effectuer.

Sur la base du plan de détail de LV, Record SA fait une offre à Regtec SA qui passe sous les yeux de la commission de construction du jeudi 12 avril :

Retranscription de la séance de commission de construction 46 du 12 avril 2012 :

BF : « Il faut aussi qu'on décide la main courante de la terrasse : on a fait une offre pour l'élément complémentaire à Rutlisberg et c'est 50 000 francs. Il faut aussi adjuger la *porte de la cuisine* et là c'est 12 000 francs.

MP : 12 000 !

BF : Ben oui ! C'est une *porte automatique...* ».

MP a beau s'exclamer, 12 000 CHF, c'est le prix que coûte une connexion souple entre deux compartiments coupe-feu, comme le lui rappelle gentiment BF. Mais là n'est pas le plus important. Aujourd'hui, un mois après sa définition générale lors de la commission de construction du 12 mars, notre porte s'est profondément *chargée en réalité* : elle est passée du statut de successions de phrases fixées dans un PV au statut d'offre approuvée (en un éclair !) par la commission de construction. Mais pour devenir une offre chiffrée, elle a d'abord dû passer par le bureau d'architectes – avec ses ordinateurs et ses logiciels de dessin – pour devenir plan de détail ; ce plan de détail est passé ensuite par les mains de M. Borsotti, employé de RWD, qui l'a redirigé vers Record SA, entreprise pour laquelle travaille un menuisier inconnu dont les mains expertes ont finalement traduit le plan de détail en offre chiffrée.

Maintenant que l'offre est acceptée par la commission, l'« échange de plan » entre le menuisier de Record SA et LV peut véritablement commencer. Avant l'approbation, impossible car – comme nous le verrons – ces échanges demandent du travail, qui doit être payé, entre autres par Rive-Neuve et ses 12 000 CHF... La séance de commission de construction : situation *locale* insérée dans la structure *globale* du système de construction vaudois ? Non. C'est une localité connectée à d'autres localités par le truchement de cet email – acteur non-humain – qui crée une différence. Dans l'offre que reçoit BF, sont présents mais traduits : MP, le personnel de Rive-Neuve, LV, les ordinateurs de B+W et leurs logiciels de dessin, RWD et son réseau de connaissance, Record SA et son menuisier inconnu, et, bien sur, BF lui-même. Tous, ensemble, ont travaillé à la production de ces chiffres.

2.2. Quelques « à côté »

Au lendemain de la séance de commission de construction 45 du 12 mars a lieu – comme tous les vendredis – la séance de chantier hebdomadaire, présidée par BF qui en rédige l'ordre du jour. Cette séance nous fournira l'occasion de suggérer d'*autres* chemins que le suivi de notre porte pourrait dès à présent emprunter. C'est que cette porte ne concerne pas seulement MP, le personnel de Rive-Neuve, LV, BF, RWD et Record SA : elle est liée à quantité d'*autres* actants engagés dans d'*autres* domaines. Son réseau complet est infiniment plus vaste que le maigre aperçu que je tente d'en faire...

On l'a vu, notre porte est coulissante *et* reste ouverte toute la journée *et*, du fait de son emplacement entre la cuisine et la salle à manger, est coupe-feu. Elle doit donc pouvoir se refermer toute seule si un incendie se déclare. Mais le signal électrique ne peut pas provenir de la même source que la commande manuelle qui lui somme de s'ouvrir en début de journée et de se refermer en début de soirée ; ce signal doit provenir d'une source non-humaine dont la seule tâche consiste à détecter un incendie en train de se déclarer⁶⁴. La porte doit donc être *associée* au système plus vaste de détection incendie que l'entreprise Tyco a la charge d'installer et de mettre en fonction. Mais, comme nous l'explique BF, « Tyco récolte ou transmet une donnée mais entre-deux, c'est pas eux qui s'en occupent »⁶⁵. Dit autrement, pour que les signaux électriques envoyés par les détecteurs anti-incendie de chez Tyco accèdent jusqu'à notre porte et actionnent – si jugé nécessaire par les composants sophistiqués de la centrale anti-incendie – sa fermeture automatique, d'*autres* acteurs doivent intervenir. Ces acteurs, ce sont entre autres l'entreprise Ciel et ses électriciens, travailleurs de l'ombre sans qui les éléments d'un chantier ne seraient que des atomes individuels sans aucune possibilité d'interaction :

Extrait de la séance de chantier 63 du 13 mars :

Au cabanon du chantier de Blonay, avec deux électriciens de Ciel et, bien sur, BF et LV :

« **Electro1** : C'est qui qui a le mandat du secours ; c'est Tyco aussi ?

Electro2 : Je sais pas.

BF : (Silence)

Electro1 : Parce qu'en fait, nous on sait pas grand chose en fin de compte.

BF : Alors vous devriez avoir des contacts avec Niklas pour tout ce qu'en contrôle d'accès, badge etc.

Electro2 : Eux déjà, il faut qu'ils livrent !

BF : Ah, j'ai pas noté ça. Bon, il y a aussi Tyco.

Electro2 : Il y a aussi *l'assainissement avec la détection incendie pour les portes coupe-feu* ; je sais pas avec qui fournit les *tableaux* ; Tyco ? Ou un autre ?

Electro1 : C'est tout avec Tyco généralement.

⁶⁴ Qui a dit que les techniques étaient amORALES ? Rien de plus faux ! S'il y a bien une moralité, c'est celle de travailler sans relâche à ce que personne ne meurt grillé dans un incendie...

⁶⁵ Extrait de l'entretien avec BF, au bureau *open space* de Regtec SA.

Electro2 : Parce qu'il y a des portes *avec des éléments à raccorder*.

Electro1 : C'est avec la DI (détection incendie) ; et puis le secours, on sait ?

BF : Pour l'instant, j'ai que ces deux-là : Niklas et Tyco.

Electro1 : Alors ça doit être aussi Tyco pour le secours ; mais on peut se renseigner ».

Encore une fois, des impasses demandent des détours qui eux-mêmes traduisent l'objet qu'ils prennent en charge, en l'occurrence un signal électrique. Pour « assainir » (très beau mot qui signifie, dans le jargon des électriciens, « relier à ») la centrale de détection incendie avec les portes coupe-feu, les électriciens doivent concrètement tirer des câbles. Mais ces câbles doivent être branchés à des éléments capables d'interagir avec eux ; ce sont les « tableaux électriques ». Mais chaque type de porte coupe-feu et chaque type de centrale de détection incendie est spécifique et exige qu'un tableau soit fait pour lui, et lui seul, par son fabricant qui connaît bien ses composantes. Les électriciens dépendent donc des tableaux des deux entreprises à relier afin de tirer leurs câbles et effectuer les raccords. Tyco, Ciel et Record sont ainsi entraînés dans une cascade de détours que la réalisation de notre porte contribue à provoquer. Heureusement pour eux, BF et les ordres du jour de ses séances de chantier sont là pour faciliter les négociations.

Mais la détection des incendies ne saurait suffire ! Un incendie se déclare ; la centrale de Tyco détecte à quel endroit précis ; au bout d'un certain temps, les ouvertures de cette pièce qui alimentent l'incendie sont refermées⁶⁶. Il manque évidemment quelque chose à ce scénario dramatique : de l'eau bien sûr ! Sans eau, la DI serait sans doute très utile mais pas suffisamment pour limiter les coûts de ces désastres. C'est là qu'intervient M. Vocat de Mayor SA, entreprise en charge, entre autres, de l'approvisionnement en eau des différents postes incendie:

Extrait de la séance de chantier 63 du 13 mars

Avec un employé de Mayor SA et, bien sûr, LV et BF :

BF : « Autrement ?

Mayor : *Les plans de menuiserie, toujours rien ?*

BF : Pour ?

Mayor : *Vers la porte coulissante à l'entrée de la cuisine.*

BF : Non.

Mayor : *Et vers l'aquarium ?*

BF : Non plus.

Mayor : *Parce que c'est les deux postes incendie qui sont pas finis.*

BF : D'accord.

Mayor : *Parce qu'il faudra bien que je mette de l'eau aussi là-dedans au bout d'un moment ; avant que ça soit tout refermé ».*

⁶⁶ Evidemment, il ne s'agit pas là d'une fermeture verrouillée !

On voit ici que les plans de menuiserie croisent le chemin de Mayor et l'autre « pan » de la protection incendie : les coffrets rouge et leurs lances à eau. Sans un plan de menuiserie approuvé (c'est-à-dire actualisé) de notre porte coupe-feu coulissante, M. Vocat de Mayor SA ne peut pas « mettre de l'eau » dans le poste incendie situé juste à côté de la porte. Mais pour « mettre de l'eau » encore faut-il que le coffret incendie soit posé, ce qui n'est pas le cas puisque le plan de menuiserie n'est pas encore dessiné. En effet, Mayor (qui apparemment se charge également de la pose des coffrets) ne peut pas prendre le risque de poser un poste incendie à proximité d'une porte dont les plans ne sont pas encore stabilisés ; il risquerait de devoir le changer de place, ce qui demande du temps, des efforts et a donc un coût. Mais encore une fois, le temps presse car une fois que « tout est refermé », c'est-à-dire, une fois que les murs sont clôturés afin de cacher tout ce bazar de fils et de conduits, il devient impossible de faire les raccordements en eau. Pour « tout refermer », il faut que l'approvisionnement du poste incendie soit terminé ; pour que l'approvisionnement soit terminé, il faut que le coffret soit installé ; mais pour installer le coffret, il faut les plans de menuiserie de notre porte coulissante. Ainsi donc, comme le résume très bien BF même si la porte n'est pas en elle-même reliée à une histoire d'approvisionnement en eau, elle l'est de par sa situation stratégique au sein du réseau anti-incendie :

Extrait d'entretien ...

Avec BF, au bureau *open space* de Regtec SA

BF : « le poste incendie était juste à côté de la porte et il fallait que l'on connaisse l'épaisseur du cadre pour qu'on puisse poser le coffret incendie juste à côté. Il y a pas de raccordement d'eau sur cette porte. C'est deux éléments complètement séparés mais par leur proximité, il y en a un qui attendait sur l'autre ».

La trajectoire de mon travail est donc issue d'un choix arbitraire, dicté avant tout par mon accès au terrain : j'ai fait un stage dans un bureau d'architectes, ce qui facilite mon recueil des traces qui ont circulées à travers ce lieu. Voilà l'unique raison. En effet, comme j'ai tenté de le montrer avec ces extraits de séances de chantier, le suivi des traces que notre porte laisse derrière elle en circulant aurait pu m'entraîner vers d'autres lieux et d'autres actants avec qui elle (la porte) se trouve associée pour de multiples raisons. C'est ce que je tente d'illustrer avec ces deux diagrammes socio-techniques qui prennent ici le point de vue de Ciel et de Mayor SA. On y aperçoit notre porte qui, pour un temps, provoque des différences dans leurs chaînes d'associations.

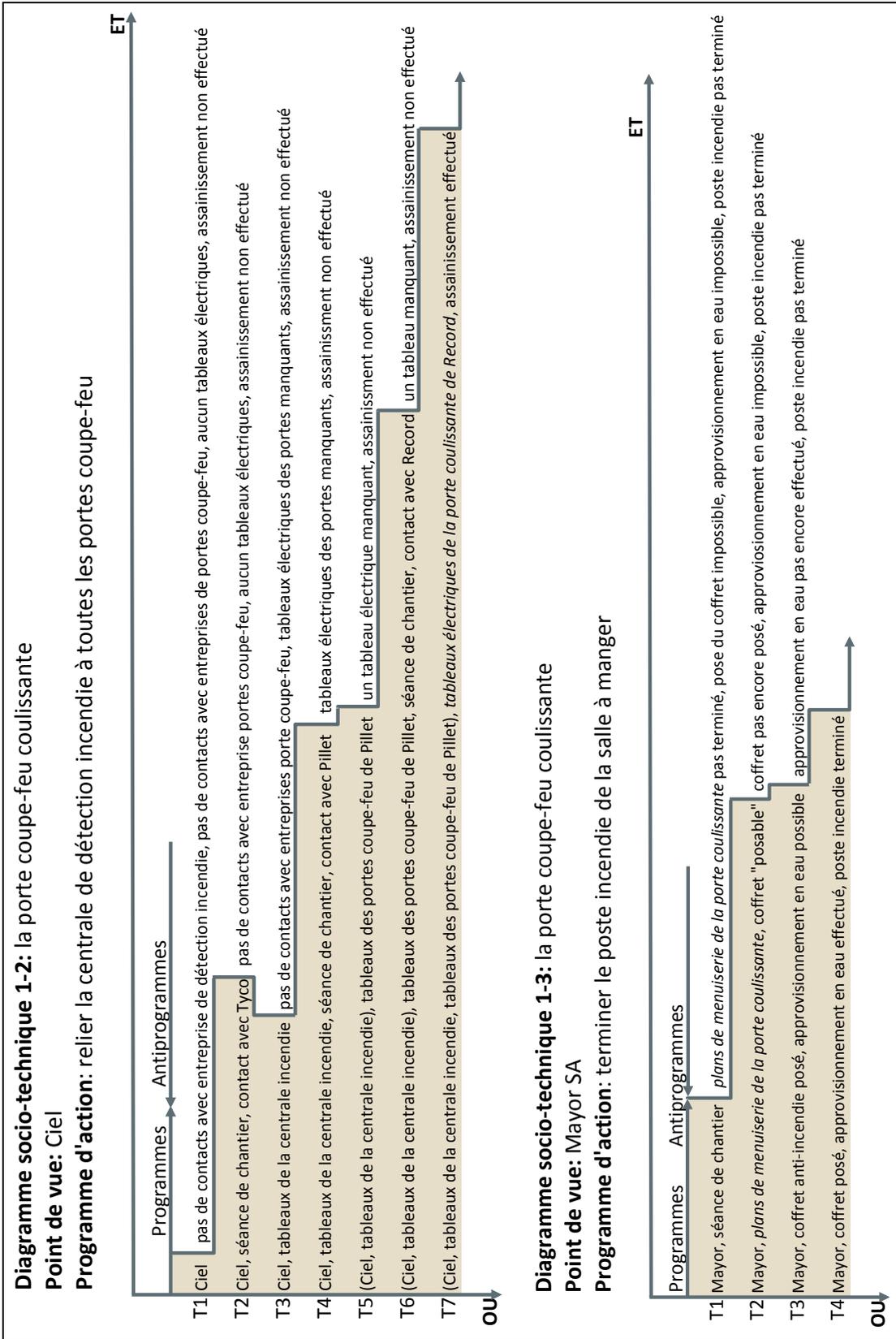


Diagramme 1-2 et 1-3 : diagrammes socio-techniques illustrant l'influence de notre porte dans les cours d'action des entreprises Mayor (sanitaire) et Ciel (électricité). Ces deux diagrammes sont dans la continuité de ce sous-chapitre : ils tentent d'illustrer des bifurcations que mon suivi de porte aurait pu prendre, mais n'a pas pris. D'où certaines imprécisions dangereuses, comme par exemple au T5 du diagramme 2-2, où il est fort peu probable que le tableau électrique de notre porte coulissante apparaisse solitairement ainsi. Mais dans ces diagrammes, l'essentiel n'est pas l'exacitude. Ce qui est important ici, c'est que notre porte éclate littéralement en étoile. Elle concerne bien sûr MP et les architectes, mais également Ciel, Tyco et Mayor. Si, comme lors des fins de chantier, il fallait faire un « bouquet de porte coupe-feu coulissante » avec tous les acteurs qui ont été concerné par elle, il faudrait inviter beaucoup de monde. Voilà en fin de compte l'intérêt de ces deux diagrammes : montrer que notre porte est liée à beaucoup de monde.

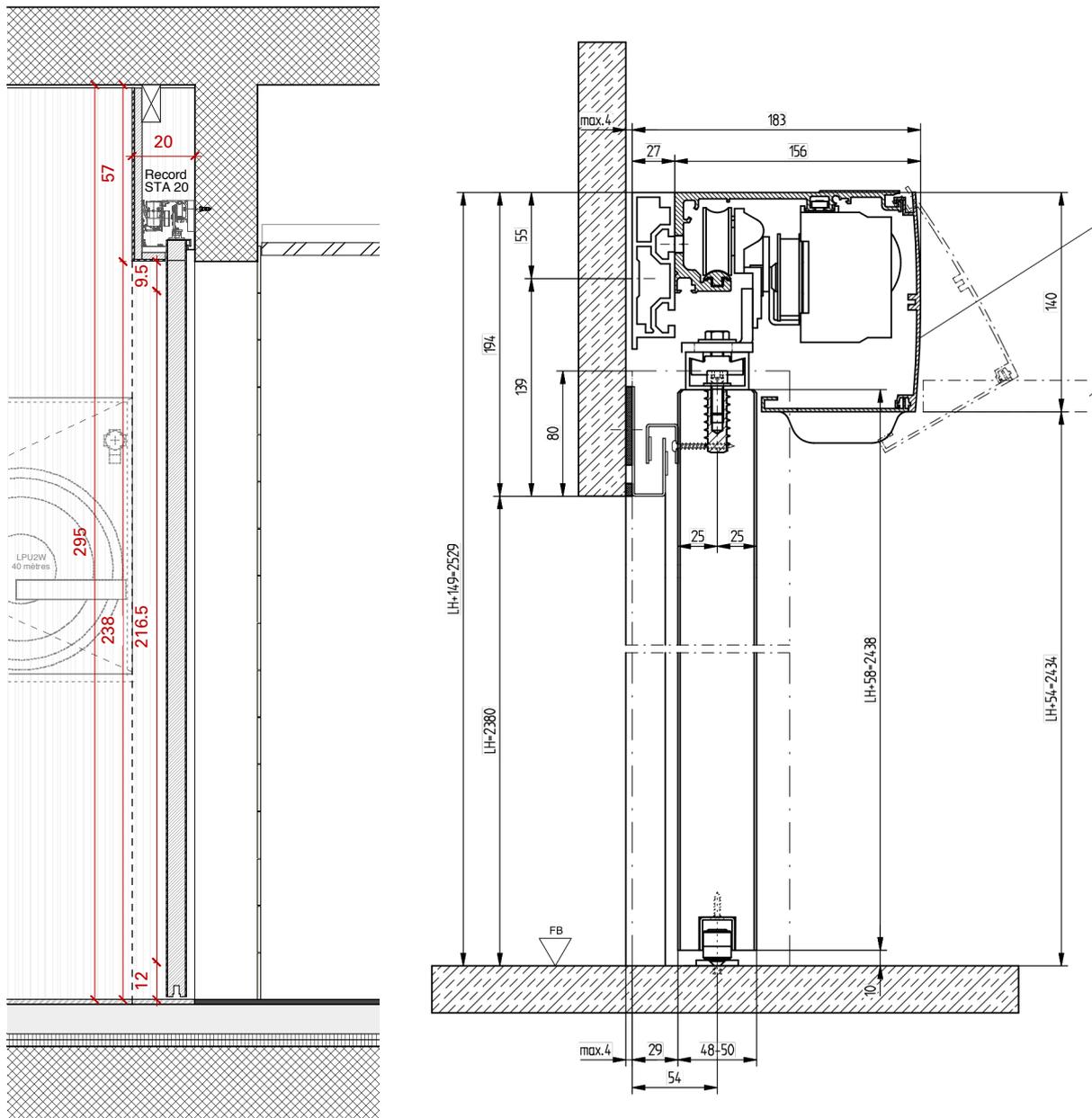
Scolie :

Un agenda serré, une problématique maladroite émerge. Des oppositions levées, un chantier commence à l'autre bout du canton. Un secrétariat de section bienveillant, quelques fiches de stages triées sur le tas. Des lettres de motivation envoyées avec angoisse intéressent deux architectes curieux. Un stagiaire maladroit donne quelques coups de main à une architecte débordée. Des séances de commission de construction et des séances de chantier. Une porte, des plans accessibles seulement par quelques uns. Et les autres ? Ils ont d'autres choses à faire ; leurs compositions sont différentes. Sont-ils moins importants ? Certainement pas ! Mais le stagiaire ne peut les voir et son mémoire non plus. Fraction d'une multiplicité étonnante, voilà son unique ambition. Mais qu'on ne vienne pas lui parler de nécessité ! Elle est une imposture !

2.3. Couvrez ce capot que je ne saurais voir !

Revenons à la phase que j'ai choisi de suivre de plus près : « l'échange de plans ». Nous nous étions arrêtés à l'offre de Record SA qui traduisait en chiffre le plan de détail dessiné par LV. Mais ce plan n'indique que les dimensions théoriques et ne se soucie pas des propriétés techniques de la machinerie automatique ni des matériaux utilisés par les menuisiers. Si l'on additionne ainsi les contraintes propres à la menuiserie et au génie mécanique, il n'est dès lors pas certain que les dimensions du plan de principe puissent être conservées. Pire ! Pour une raison obscure, le plan de détail n'a pas pu être traduit en plan d'atelier par Record SA mais par une autre entreprise, Gilgen Door Systems. Et cette étape supplémentaire a pris du temps : ça n'est qu'un mois et demi après l'approbation de l'offre de Record SA que LV peut étudier la traduction de son plan de principe en plan d'atelier. Et durant ce laps de temps, un nouvel actant a fait pleinement son entrée dans ce projet de porte coulissante : le doublage. En effet, quoi de plus formaté, de plus neutre, de plus fade qu'une porte coulissante ? Les architectes peuvent certes plus ou moins choisir les fonctions qu'aura cette porte mais pour ce qui concerne son aspect, son enveloppe, il n'y a pas grand chose à faire. Pourtant, la salle à manger de RIV05 doit être réfléchi en fonction de l'ensemble du bâtiment, de ses teintes et de ses agencements soigneusement étudiés depuis près de 6 ans. Lorsque la porte sera fermée, on verra évidemment son panneau qu'il suffira alors de peindre d'une couleur qui se mariera avec ses alentours. Mais pour ce qui est du boîtier technique – du capot – il faudra bien le recouvrir par un autre support. Non, décidément, cette porte ne doit pas apparaître telle quelle au sein de la salle à manger. Ce qui peut être caché doit l'être, d'où l'arrivée du doublage. Je dis « arrivée » mais celui-ci n'était pas absent du plan de principe ; comme on peut essayer de le voir dans les plans de coupe et de dessus de la page 96, on voit qu'il consiste à camoufler les mécanismes et que son épaisseur est de 3cm. Quand je dis « arrivée du doublage », je dis simplement que le temps passe et qu'il

est maintenant de plus en pressant de savoir si ces dimensions pourront être appliquées. C'est qu'une autre entreprise attend d'avoir les informations exactes pour lancer la réalisation de ce doublage et la porte est ainsi plus que jamais une « porte coulissante coupe-feu avec un doublage camouflant son système technique ». Bref, il y a un petit embouteillage que le plan d'atelier pourra peut-être contribuer à fluidifier. Pose-t-il des problèmes au doublage et à ses dimensions initiales ?⁶⁷.



Plans 1-2 et 1-3 : comparaison du plan de principe de l'architecte et du plan d'atelier de Gilgen Door Systems.

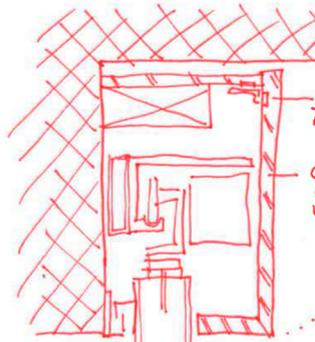
Il s'agit dans les deux cas du plan de coupe de la porte coupe-feu coulissante. Pour pouvoir s'y retrouver, il faut préciser trois choses. Premièrement, le plan de principe est en centimètres, tandis que le plan d'atelier est en millimètres. Deuxièmement, l'orientation du plan est inversée : la salle à manger est située à gauche du plan de principe et à droite du

⁶⁷ Pour une raison de mise en page, je ne traiterai que du plan de coupe. Par « chance », pour ce qui concerne le doublage, c'est le plus problématique des trois points de vue.

plan d'atelier. C'est le mur de béton vertical (en grisé) qui fournit le point de référence. Troisièmement, si les proportions sont grosso modo respectées dans le plan de principe, celles-ci ne le sont plus dans le plan d'atelier. L'emphase est mise sur le boîtier et les dimensions de ses différents mécanismes.

Première bonne nouvelle pour LV : la « hauteur libre » (LH dans le plan d'atelier. Elle correspond en gros à la hauteur maximale que l'on peut avoir sans se taper la tête) de 2380 mm est conservée. Deuxième bonne nouvelle : pour implanter son mécanisme, Record SA ne doit utiliser que 194 mm des 570 mm disponibles entre la fin de la hauteur libre et le plafond. Il n'y a donc pas de problème de hauteur. Mais pour ce qui est du doublage, les choses se compliquent. En effet, le mécanisme de la porte se trouve à l'intérieur d'un capot. Or, comme l'indiquent les traitillés du plan d'atelier, ce capot semble devoir s'ouvrir pour que les techniciens effectuent des réglages ou des réparations. Cela complique quelque peu l'installation du doublage puisqu'il doit maintenant être suffisamment souple pour laisser un accès à ce capot. Deuxième problème : sur le dessin de principe, il est noté que la distance entre le mur de béton et la face externe du doublage est de 200 mm et que l'épaisseur du doublage est de 30 mm (cf. plan 1-1, p.96). Or, le plan d'atelier stipule que l'ensemble du capot fait 187 mm de large, en comptant les 4 mm de vide nécessaire pour absorber un éventuel faux-aplomb du mur. Le résultat (200mm - 187 mm) est qu'il ne reste que 13 mm d'épaisseur possible pour le doublage. Ce qui est insuffisant. C'est pour tenter de résoudre ces problèmes que LV renvoie le plan d'atelier à Gilgen Door Systems annoté de quelques questions. Ceux-ci lui répondent trois jours plus tard.

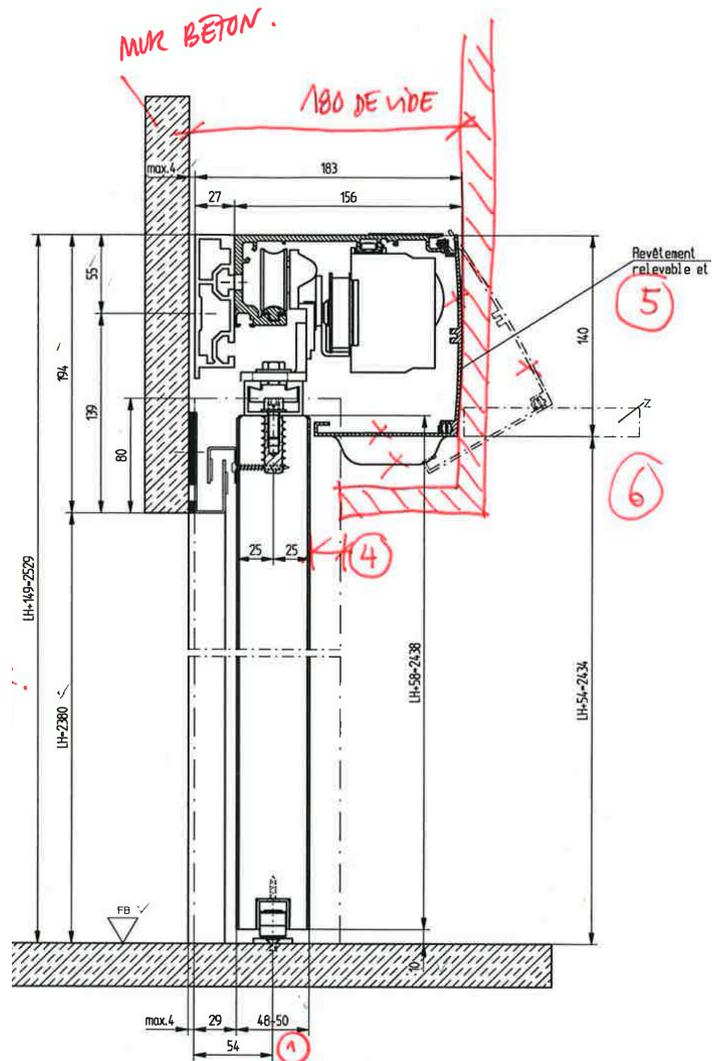
- ④ ESPACE MINIMAL AVEC UN DOUBLAGE
- ⑤ EST-CE QU'ON PEUT SUPPRIMER LE CAPOT S'IL Y A UN DOUBLAGE ?
- ⑥ QUELLE PARTIE DU MÉCANISME DOIT ÊTRE ACCESSIBLE: TOUTE LA LONGUEUR DU RAIL OU PONCE ?
- ⑦ 100 mm DE VIDE = SUFFISANT ?



Re bonjour Mme Venero,

Comme discuté lors de notre entrevue sur place de ce jour, je vous trans-
réponses aux questions posées concernant la porte coulissante de la cu

4. Min. 15 mm, max. 25 mm.
5. Non, le capot est obligatoire pour le bon fonctionnement du système
6. Le système doit être accessible sur toute sa longueur dessus, dessous face et dans les extrémités
7. Il faut prévoir 190 mm.



Plan 1-4 : à droite, le plan d'atelier de Gilgen Door Systems annoté par LV. En haut à gauche, les questions manuscrites de LV concernant principalement le doublage. En bas à gauche, les réponses par email de Gilgen Door Systems, toujours par l'intermédiaire de l'entreprise RWD⁶⁸.

Mise à part la question 4 qui porte sur l'espace nécessairement laissé vide entre le panneau et le doublage, les autres questions concernent les inquiétudes de LV à propos de la prochaine mise en place de ce même doublage : « peut-on *supprimer* le capot » ? « Faut-il que *l'ensemble du système* soit accessible pour les techniciens » ? « Nous pouvons faire une concession de 10 mm sur l'épaisseur du doublage, mais à partir de là, est-ce que *180 mm de vide suffiraient* à accueillir tous les mécanismes » ? Malheureusement pour LV, les réponses de Gilgen Door Systems ne vont pas lui faciliter la tâche : le capot est obligatoire ; l'ensemble du système doit être accessible et il faut

⁶⁸ La mise en page est définitivement un des grand déficit de ce travail. « Copier-coller », « PDF », « zone de texte avec image », etc. Toutes ces opérations malmènent mes fichiers qui se détériorent à chaque duplication (ce qui montre encore une fois qu'il n'y a pas de déplacement sans transformation !). Mes deux images de gauche sont ainsi sacrément détériorées et je m'en excuse. Mais je crois qu'il est encore possible de les lire, pour autant qu'on ne soit pas atteint de presbytie...

compter 190 mm de vide entre la face intérieure du doublage et le mur de béton. La définition de la porte s'en trouve alors modifiée : c'est une porte coulissante coupe-feu avec un doublage camouflant ses mécanismes mais devant également 1) inclure le capot dans lequel se trouvent les mécanismes ; 2) laisser une accessibilité entière à ce même capot et 3) laisser au minimum 190 mm de vide entre sa face intérieure et le mur de béton.

Comment LV s'y est-elle prise pour inclure ces anti-programmes à sa composition ? Les traces manquent, donc je l'ignore. Je ne sais pas ce qu'il s'est passé entre le 8 juin et la fin de l'été pour notre porte. Mais à coup sûr, de nouveaux actants se sont joints à elle afin de l'aider à supporter les multiplicités qu'elle a générées tout au long de sa construction. Car elle est Une, en cette fin d'été où je la prends en photo (cf. photo 1-6). Mais pour le devenir, sa multiplicité a bien dû s'agrandir encore. Là s'arrête mon premier chapitre.

Scolie :

Etranges histoires que celle des « objets » et des « projets ». Y a-t-il un « projet porte coulissante » ? Peut-être en existe-t-il un, bien maigre : ce chapitre-ci. Mais alors, il est dompté ; il perd sa fougue et sa multiplicité. Car pour le reste, il n'y a que des projets multiples, des compositions multiples qui voient parfois, l'histoire d'un instant, une porte coulissante coupe-feu croiser leur chemin. Est-ce toujours la même porte qui passe ? Certainement, puisqu'en fin de compte, c'est grâce à ces passages dans d'autres compositions qu'elle m'apparaît en cette matinée de fin d'été. Et certainement pas, puisqu'en fonction des compositions, elle côtoie d'autres actants qui la redéfinissent d'une façon différente : tantôt comme partie d'un système électrique, tantôt acteur de la préservation d'un climat, tantôt élément à camoufler du fait de la laideur de ses mécanismes internes, tantôt encore obstacle à la pose d'un poste incendie. Voyez la différence entre le plan de principe et le plan d'atelier : que remarquez-vous ? Les architectes doivent considérer la porte relativement à l'ensemble, alors que les ingénieurs peuvent (et doivent) considérer l'objet isolément.

Deuxième tableau : Une controverse



Mardi 10 avril 2012, au bureau d'architectes B+W, après la traditionnelle pause de 10h (cf. photo 2.1). La matinée est calme. Comme chaque début de mois, je suis affairé à contrôler les « fiches de travail » des différents collaborateurs⁶⁹. Mais vers 10h30, j'entends DW qui, au loin, fulmine :

Extrait de carnet de notes de terrain n°2 :

DW (à ?) : « Tu te rends compte ! MP a téléphoné à AA et il faut prévoir *des chaises en plus* parce qu'il veut faire des *colloques du personnel dans le Cœur* ! Il faut aussi des *lampes en plus* pour qu'on puisse *y prendre des notes* ! C'est incroyable ! ».

Humm, MP, AA ; on parle bien de Rive-Neuve, donc ça me concerne, me dis-je, en tendant discrètement l'oreille. Apparemment, il y a là un désaccord sur l'aménagement du « Cœur », salle du nouvel hôpital en soins palliatifs de Blonay qui était destiné, à ma connaissance, au recueillement et aux hospices religieux. Etrange... Comme une unité de soins palliatifs accueille, dans la majorité des cas, des malades dont les traitements existants n'ont plus d'effets, celle-ci est souvent confrontée à la mort⁷⁰. Et comme la religion – énorme « paquet » dont traite une quantité de littérature superbe – est traditionnellement proche de cet événement, un espace réservé à ce géant me semblait aller de soi. D'autant plus que cet espace existe déjà à RNV (cf. photo 2.2) ; certes, il est nommé « chapelle » et non pas « Cœur », mais il sert, entre autres, à se recueillir après la perte d'un être cher. Bref, qu'il y ait eu *auparavant* des discussions sur la façon de concevoir cet espace de recueillement ne m'aurait pas étonné. Mais qu'il y ait *aujourd'hui* une dispute remettant en question l'ensemble de cet espace, voilà qui me paraît surprenant. Quelle aubaine ! N'est-ce pas là un bon exemple de réassociation d'éléments hétérogènes qui *auparavant* étaient stabilisés (cf. point 1.2.2) ? Mais n'allons pas trop vite : il faut se baser sur les traces. Comme pour la porte coulissante de notre précédant chapitre, commençons par faire la liste provisoire des attributs de cette pièce

⁶⁹ Chaque jour, les collaborateurs du bureau B+W notent dans un classeur Excel leurs heures de travail, en précisant pour quel projet ces heures ont été consacrées. Ces classeurs mensuels sont nommés « fiches de travail ». Au début de chaque mois, le secrétariat contrôle ces fiches pour voir s'il n'y pas d'erreurs de frappe puis les compile dans un autre classeur Excel classé en fonction des noms des différents projets. Le résultat est que pour chaque mois, sont accessibles les heures de travail fournies par chaque collaborateur et les heures de travail qu'ont demandé les différents projets. Cette manière de faire permet de voir si un projet est en sous-effectif, ou à l'inverse (je ne pense pas que cela soit déjà arrivé) en sur-effectif.

⁷⁰ Mais ces centres ne sont pas des mouiroirs ! Les soins palliatifs se sont dès le début construits sur le refus d'associer « limites de la médecine curative » avec « fin de l'existence ». La guérison n'est peut-être plus l'horizon, mais des horizons, il en existe des milliers ! Pour autant, cette vision qui met l'emphase sur l'activité (avoir un horizon, c'est travailler à y parvenir) nécessite des pratiques de soins – notamment de traitement de la douleur – que les centres cherchent chaque jour à améliorer. Quelles sont ces pratiques ? A quoi renvoie pratiquement la notion de « soins palliatifs » ? Mon travail ne saurait s'étendre sur ces questions. Mais d'autres auteurs l'ont fait, certainement mieux que je ne l'aurais pu. Ainsi, voir notamment Castra (2003) et Esteban (2007).

en fonction de cette bribe de conversation du mardi 10 avril. On y apprend que pour les architectes du bureau B+W :

- 1) Le Cœur est censé être meublé par *peu* de chaises
- 2) Le Cœur est censé être relativement sombre, en tout cas suffisamment pour ne pas pouvoir y prendre de notes
- 3) Etant donné 1) et 2), le Cœur ne peut pas abriter de « colloques du personnel »
- 4) Cette pièce était définie en ces termes depuis passablement de temps et c'est « incroyable » que MP la redéfinisse en ce mercredi matin du 10 avril

Le Cœur était associé à « peu de chaises » et « peu de luminosité », le tout formant une sorte de paquet bien ficelé, une « boîte noire » (Latour, 2007a), scellée depuis longtemps par l'accord de MP et des architectes. Pourtant, en ce 10 avril 2012, MP rouvre cette boîte noire et le désaccord apparaît, redéfinissant l'assemblage fragile que constituait le Cœur. Mais ce réassemblage ne concerne pas seulement le Cœur et son aménagement ! Comme nous le verrons bientôt, c'est toute la chaîne d'association qui est modifiée : MP, les architectes et leur façons de travailler ensemble. C'est bien *l'ensemble du projet* pour le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre qui est redéfini lorsqu'apparaît ce désaccord, le mardi matin du 10 avril 2012. Ici, le social comme mouvement de réassociation apparaît au grand jour. Quel réassemblage provoque la réouverture de la boîte noire du Cœur ? Voilà ce que je propose de regarder en détail. Mais par où commencer ? Peut-être par la boîte noire, sa construction et son *verrouillage* (Barthes, 2006), car sans ces premiers assemblages, la controverse n'aurait, littéralement, pas éclaté. Un peu comme dans notre premier chapitre, prenons donc ces quelques phrases comme le point d'arrivée d'évènements antérieurs.

1. « Un espace introverti où tu peux te concentrer sur toi-même »

Au début du mois d'avril 2012, l'aménagement du Cœur est encore sous boîte noire, au moins pour les architectes : son ameublement est minimal et son éclairage avant tout naturel. La chape spéciale de ciment plus clair – qui amplifie la lumière réfléchiée par la surface du petit bassin d'eau – va d'ailleurs tout bientôt être coulée (cf. photo 2.3). Pour ce qui est de cette pièce, la situation est calme, rien à signaler de leur côté. Du côté de Rive-Neuve, toujours sous l'impulsion de MP et de sa démarche participative, un employé vient de proposer le terme « Cœur » pour la dénomination de cet espace, qui précédemment s'appelait « espace spiritualité ». Rien de mirobolant : il ne s'agit que d'un nom, pourrait-on se dire chez B+W. Mais le « groupe de travail de transition » a parallèlement produit un certain nombre de documents qui cadrent de mieux en mieux les valeurs de Rive-Neuve et ce à quoi elle tient (cf. pp. 86-87). De plus, la prochaine

séance de commission de construction, où il sera question de l'aménagement intérieur et du choix du mobilier mobile, approche. AA – l'architecte d'intérieur du bureau B+W – est déjà en discussion avec MP à propos du choix des bureaux, des tables et autres chaises. Le désaccord n'est pas encore apparu mais en coulisse, du côté de Rive-Neuve, les choses s'affairent, des glissements s'opèrent. C'est ces glissements que je souhaite suivre en détail dans la première partie de ce chapitre. Je partirai de l'année 2005, année du concours, pour tenter de mieux cerner la mise en boîte noire de l'aménagement de cet espace récemment rebaptisé. Je suivrai ensuite trois glissements successifs qui, à mon avis, ont contribué à l'éclatement de la controverse. Ça n'est que dans la deuxième partie du chapitre que je suivrai en détail son déroulement.

1.1. « Un des gros piliers du projet »

C'est déjà depuis 2003 que MP – alors employé à temps partiel – travaille au projet d'un nouveau centre en soins palliatifs pour la fondation Rive-Neuve. A cette époque, le Conseil de direction avait déjà décidé qu'en 2008, il reprendrait, la direction de Rive-Neuve à la place de Paul et Danielle Beck. En 2005, le concours d'avant-projets est lancé et chaque participant reçoit un programme des locaux, comme le stipule l'article 9 du règlement SIA 142 sur les concours⁷¹. Dans ce programme, il est spécifié que le nouveau bâtiment devra contenir une chapelle, « lieu de culte et de présentation des corps » :

Extrait du programme des locaux du concours d'avant-projet :

G	SERVICE TECHNIQUE				
G1		1 chapelle	Lieu de culte et de présentation des corps - 15 personnes doivent pouvoir s'y tenir	40	Aménagement doux

Est-ce que MP avait déjà en tête d'utiliser cet espace comme salle de colloque ? Mystère. Ce qui est sûr, c'est qu'en 2005, MP n'est pas encore le directeur de Rive-Neuve et doit donc composer avec Paul et Danielle Beck qui eux, sont de fervents catholiques :

Extrait de l'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

MP : « Les directeurs précédents étaient très engagés dans l'église catholique orthodoxe (...) Eux, ils voulaient une chapelle et ils ont créé une chapelle, point à la ligne ».

On l'a vu, malgré le rôle important qu'il a joué dans la mise sur pied des soins palliatifs en Suisse et dans la création de la fondation Rive-Neuve, MP est un tard venu

⁷¹ A l'instar du règlement SIA 102 (cf, introduction point. 2.2.2), le règlement SIA 142 fait office de législation publique.

qui joue gros dans ce projet de nouveau centre (cf. p. 85) : la villa de Villeneuve a contribué à créer un climat particulier que le personnel, Paul Beck, Danielle Beck et, bien sûr, MP souhaitent perpétuer à RNB. Et en cette année de concours d'avant-projet (on verra que par la suite, les choses changent), la perpétuation de cette atmosphère passe par un espace de recueillement judicieusement pensé et – il faut bien le dire – *aux accents religieux*. Qu'est-ce que j'entends par les termes confus « accents religieux » ? Tout comme les accents d'une langue font référence à certaines zones géographiques (un accent *toulousain, belge, québécois*, etc.), j'entends par « accents religieux » une série d'éléments qui renvoient à d'autres lieux, en l'occurrence à des lieux dans lesquels des cérémonies religieuses chrétiennes prennent place. Quels sont ces éléments ? Ça n'est pas à moi de répondre mais bien à DW, qui a su les identifier et les intégrer judicieusement au thème général de son projet :

Extrait d'entretien avec DW

Au bureau qu'elle partage avec UB, l'autre architecte-chef de B+W :

DW : « [La chapelle] c'était un des points principaux du projet de concours, déjà. C'est-à-dire travailler sur un *espace introverti* où tu peux te concentrer sur toi-même (...). Et puis, cette pièce est *éclairée de manière naturelle* principalement, et par réflexion. Donc l'idée, c'est qu'il y a *la lumière naturelle* qui se réfléchit sur le plan d'eau du bassin à nénuphars, et puis ça entre par cette fente de lumière à l'intérieur. Et ce qui était important pour nous aussi, c'était que quand tu es dans cet espace-là, *la seule relation que tu as, c'est vers cette lumière qui réfléchit sur l'eau*, et sur les nénuphars, et tu peux juste *méditer* sur cette phase-là. Donc c'était important *de ne pas avoir une vue sur l'extérieur, vers d'autres personnes ou vers d'autres pièces*. Donc c'était vraiment sur cette idée d'*introversion* ».

Sans « éclairage principalement naturel », sans « possibilité de méditer en relation avec soi-même sans avoir une vue sur l'extérieur ou sur d'autres personnes », bref, sans « un espace introverti où tu peux te concentrer sur toi-même », B+W n'aurait peut-être pas remporté le concours d'avant-projets. Tout au moins, une chapelle imaginée sans ces éléments-là aurait peut-être moins séduit Paul et Danielle Beck et donné par définition des points à d'autres projets qui, eux, les auraient peut-être mis davantage en avant. Imaginons que B+W ait proposé une chapelle meublée de façon à faciliter de multiples interactions et éclairée surtout par de la lumière artificielle : pour Paul et Danielle Beck, ça ne serait plus le même projet et ça ne serait plus le même B+W. De « projet respectant astucieusement le programme des locaux », il serait par exemple devenu un « projet prenant de trop grandes marges de liberté ». Quant à B+W, de « bureau sachant bien ressentir les désirs du maître d'ouvrage, tout en y ajoutant des éléments innovants », il serait peut-être devenu « bureau faisant passer ses désirs avant ceux de celui qui le mandate ». Je sais pertinemment que je vais trop loin ; l'histoire contrefactuelle est toujours un exercice odieux. Mais ce que je tente de faire ressortir,

c'est que le projet de nouveau centre en soins palliatifs est intimement lié à cet espace et à la définition qu'en a faite B+W, avec l'accord de Paul et Danielle Beck. L'éclairage tamisé et naturel, la chape claire et son aménagement dépouillé, ces trois éléments font partie intégrante du projet et ont été stabilisés dès l'année 2005. C'est ce que nous fait d'ailleurs comprendre LV :

Extrait d'entretien collectif

Avec LV et NI, à la cafétéria de chez B+W⁷² :

LV : « Donc nous on avait pensé – enfin surtout vous (à NI) – quand vous avez fait le projet, vous avez pensé vraiment à quelque chose... pas une église évidemment mais... vraiment un espace de recueillement, donc la lumière était prévue vraiment très douce (...). Et donc, aussi, MP, c'était pas la seule personne qui a fait la demande quand on a fait le concours ; il y avait un autre patron, un autre directeur qui défendait cet espace comme vraiment un espace de recueillement. Et *c'était vraiment un des gros piliers du projet* ».

Beaucoup d'efforts ont été investis dans la conception de cette chapelle, comme en témoigne par exemple la création d'une petite maquette construite expressément pour en montrer les lignes directrices⁷³. Et les deux éléments principaux qui en sont ressortis – un éclairage principalement naturel et un sol de ciment clair laissé « nu »⁷⁴ – ont été approuvés par le jury dès la période du concours. Il est peu probable que la chapelle n'ait subi aucune modification entre la phase d'avant-projet et la phase de préparation à l'exécution mais pour autant, aucune d'entre elles n'a bouleversé significativement ce que j'appellerai dorénavant les « deux piliers » de cette pièce, soit la lumière naturelle et la chape nue. Il y avait donc un accord sur cet aménagement et la boîte noire s'est refermée assez rapidement, au tout début du projet.

1.2. Premier glissement : du terme « chapelle » au terme « espace spiritualité »

En 2008, Paul et Danielle Beck prennent leur retraite et MP reprend la direction de Rive-Neuve. Si la sous-partie « avant-projet » est terminée, les « procédures de demande d'autorisation » - accordément au règlement SIA 102 - traînent en longueur, la faute surtout à de nombreuses oppositions. La période est trouble mais permet tout de même à MP de réfléchir à fond sur « ce à quoi Rive-Neuve tient » et sur « ce que la fondation souhaite faire perdurer à RNB ». Le « groupe de travail de transition » n'est pas encore

⁷² Les ... signifient des temps d'hésitation. Les (...) signifient, comme depuis le début, des coupes effectuées par l'ethnographe.

⁷³ Je n'ai malheureusement pas pu photographier cette maquette. Et pourtant elle existe ! Nous la rencontrerons plus tard, quand DW et LV l'utiliseront pour rappeler les éléments de la boîte noire à MP, lors de la séance de commission de construction 46 du 12 avril.

⁷⁴ Les deux sont bien sûr liés : sans une surface claire et relativement étendue qui réfléchit les rayons du soleil émanant de la fente, il n'y a plus assez de lumière naturelle. Et sans cette fonction de réflexion, la surface laissée vide a peu de raison d'être, si ce n'est peut-être pour donner une impression d'espace. En tous les cas, l'un ne survivrait pas longtemps sans l'autre.

créé et il s'agit davantage d'une réflexion collective autour de ce que la fondation souhaite conserver. De ces réflexions-discussions ressort assez vite que le nom « chapelle » ne doit pas être conservé. En effet, au fil des années, la chapelle de RNV a accueilli des objets et des pratiques multiples que le nom « chapelle » a de plus en plus de mal à définir fidèlement (cf. photo 2.2.). C'est à partir de la constatation de ce décalage entre la qualification du lieu et les pratiques qui s'y déroulent que l'idée de le nommer « espace spiritualité » naît progressivement. Est-ce que ce décalage existait déjà du temps de Paul et Danielle Beck ? Sans doute, mais leur présence empêchait de remettre ouvertement en cause le nom de cet espace. Mais ils sont partis, et Rive-Neuve prépare son déménagement. Ces deux éléments donnent l'occasion de réorienter l'approche en la faisant davantage « coller » à la pratique, comme le résume bien MP :

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

FJA : « Mais pourquoi changer le nom de « chapelle » ? A Rive-Neuve Villeneuve, ça s'appelait bien « Chapelle » pourtant.

MP : Si tu veux, les directeurs précédents étaient très engagés dans l'église catholique orthodoxe : eux voulaient une chapelle et ils ont créé une chapelle, point à la ligne. Entre parenthèse, moi je suis aussi engagé spirituellement ; je suis engagé dans l'église réformée de ma commune, je suis croyant et chrétien. Mais j'estime que dans *un lieu comme celui-ci, on ne doit pas imposer une catégorie de croyance à la population* : chacun doit pouvoir se retrouver dans ce lieu ».

On pourrait se dire qu'il ne s'agit là que d'un changement nominal, qui ne redéfinit pas l'ensemble du lieu. Dans une certaine mesure, c'est vrai, puisque la réflexion tente ici de rapprocher le nom de la pièce à ce qui s'y déroule pratiquement, à RNV, dans une atmosphère tamisée « où tu peux te concentrer sur toi-même » comme l'a très justement dit DW. En ce sens, la boîte noire n'est pas encore ouverte. Mais néanmoins, un décalage s'est produit, qui ne va cesser de s'accroître. Quel est ce décalage ? Le religieux a été « poussé dehors » et a été remplacé par le « spirituel », ce qui, comme toujours, provoque une différence :

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

MP : « Pour moi, *la spiritualité n'est pas le religieux* ; le religieux est plutôt l'expression d'une certaine forme de spiritualité. Et avoir un lieu symbolique dans lequel on puisse venir développer cet acte spirituel, pour moi ça a du sens. *Mais que ce lieu soit rattaché à une religion particulière, et encore plus à une confession particulière dans une religion particulière, ça me dérange un peu.* Si tu parles de chapelle, ça répondrait même pas aux vœux des protestants parce qu'il n'y a pas de chapelle chez les protestants. Donc, *c'est assez profond la réflexion* ; c'est offrir un lieu où chacun se sente à l'aise et se sente pas exclu. (...) Il y a des signes religieux à l'intérieur mais qui sont *pluriels*. Bien sûr, il y a plus de symboles appartenant à la religion chrétienne mais il y a aussi des symboles du judaïsme, de l'islam, etc. Je pense qu'on a adapté le nom à ce qu'on fait vraiment. Ça aurait été inadapté de garder le nom

« Chapelle » parce que ça aurait fait lever chez les gens des représentations négatives qui étaient pas nécessaires ; *c'était pas nécessaire de faire lever ces représentations contre la chapelle catholique vu que nous, on veut que ça soit un lieu spirituel* ».

Le nom de la pièce était inadapté parce qu'il ne renvoyait qu'à une seule religion : la religion catholique. Selon MP, cet état de fait peut légitimement lever des « représentations négatives *qui ne sont pas nécessaires* », car, dans la pratique, plusieurs religions cohabitent. Il y a donc trois éléments à prendre en compte : 1) le lieu est pluraliste dans sa pratique ; 2) le mot « chapelle » est trop étroit pour rendre compte correctement de ce pluralisme ; 3) ce décalage entre l'usage du lieu et sa qualification peut avoir des effets néfastes. On voit bien que pour se débarrasser des « effets néfastes », il « suffit » à MP de résoudre le problème de la qualification. En ce sens, le terme « spiritualité » semble approprié : il conserve le pluralisme pratique, qualifie l'espace de manière plus judicieuse et dès lors prévient contre les représentations négatives. Mais si le terme « spiritualité » semble régler ce décalage, il provoque une différence importante : il rend le lieu pluriel.

En effet, avant cette première requalification, la chapelle renvoyait à des éléments que B+W était en mesure d'isoler et de ré-agencer de manière innovante : le « recueillement », la « concentration sur soi-même », la « lumière naturelle », tous ces éléments étaient associés à un lieu dont la qualification suggérait des pratiques peu nombreuses et peu différenciées. Mais maintenant qu'il est requalifié de « spirituel », maintenant qu'il est devenu pluraliste, le lieu permet, virtuellement, *un plus grand nombre d'activités* : on peut toujours s'y recueillir et réfléchir sur soi-même, mais on peut également venir y faire *d'autres choses*, d'ordre spirituel. Et qu'est-ce que le « spirituel » ? Justement, plein de choses différentes, et qui ne se font pas forcément dans une lumière tamisée et sur une chape de ciment laissée nue.

Je vais trop vite car il n'est pas du tout certain qu'en cette année 2008, tous ces problèmes surgissent en même temps. Mais l'important, selon moi, réside dans cet élément très simple : en passant de « chapelle » à « espace spiritualité », notre espace, pour MP et la fondation Rive-Neuve, est devenu *pluriel* et accueille, de fait, *un nombre plus important d'activités*. Cet événement n'ouvre pas la boîte noire et ses deux piliers, mais provoque quelque chose comme une petite fissure qui ne va cesser de croître.

1.3. Deuxième glissement : du terme « espace spiritualité » au terme « Cœur »

La qualification « espace spiritualité » est maintenue jusqu'en 2012, plus précisément jusqu'à la fin du mois de janvier. A cette époque, la question de la signalétique fait son apparition : le chantier est déjà bien avancé et il faut dès maintenant réfléchir à la façon dont les usagers seront orientés vers les différentes pièces. La signalétique est un domaine complexe, à part entière, que les architectes confient la plupart du temps à l'expertise de bureaux de graphisme et de communication visuelle. C'est le cas pour notre hôpital, et B+W choisit de lancer un concours sur invitation dont AA – l'architecte d'intérieur du bureau B+W – me charge d'écrire le règlement. Pour ce faire, AA me fournit des plans généraux sur lesquels sont indiqués en jaune les noms des différents locaux. C'est dans le cadre de cette activité qu'elle me dit que MP a récemment informé le bureau d'un changement concernant la qualification de la pièce nommée jusqu'à présent « espace spiritualité » : dorénavant, celle-ci s'appelle « le Cœur » et il faudra donc en tenir compte pour la rédaction du règlement du concours. Stop ! Nous sommes exactement le vendredi 17 février 2012. La controverse n'éclatera que dans près de deux mois mais un nouveau glissement s'est opéré : la pièce ne s'appelle plus « espace spiritualité » mais « le Cœur ». Un décalage s'est produit qui, selon notre théorie, provoque une différence : ça n'est donc plus exactement la même pièce. Pour mieux comprendre la controverse qui s'en suivra, il nous faut donc revenir maintenant sur cette deuxième redéfinition.

On l'a vu, en le rebaptisant « espace spiritualité », MP et son équipe ont ouvert l'espace à un ensemble d'*autres activités* ; les éléments judicieusement isolés et ré-agencés par B+W dans leur conception de la « chapelle » se trouvent désormais côte à côte avec d'*autres éléments*, appartenant au registre beaucoup plus large de la « spiritualité ». Mais la réflexion n'en reste pas là car même si elle est plus appropriée que « chapelle », la qualification de l'espace convainc de moins en moins MP. Pourquoi ? Le cheminement est assez difficile à retracer. Les raisons se perdent dans des considérations qui ne peuvent plus être clairement localisées. Il faut donc prendre acte de cette impasse et faire avec les éléments dont on dispose. Ainsi donc, le premier glissement opéré lors du changement de qualification de la chapelle l'a fait passé, aux yeux de la fondation, de « religieux » à « spirituel ». Mais pour Rive-Neuve – et cette fois-ci, particulièrement pour MP –, la « spiritualité » semble être une qualité beaucoup trop importante pour n'être contenue qu'à l'intérieur d'une *seule* pièce du nouveau centre :

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

MP : « Pour moi, tous les être humains sont bio-psycho-socio-spirituels ; ils ont toutes ces dimensions-là, bien que beaucoup de nos contemporains ne pensent jamais à la dimension spirituelle, mais ils en pensent en fait sans le savoir parce qu'on a tous une dimension spirituelle. (...)Et pour moi, le spirituel, il traverse toutes les dimensions de la personne : dans mon biologique, il y a du spirituel ; dans mon social, il y a du spirituel etc. Parce que ce serait dans le clivage de dire : « Alors il y a des moments où on est spirituel et des moments où on ne l'est pas ».

Comme nous ne pouvons pas aller plus loin, prenons acte de cet état de fait : en consacrant la pièce au rang d'« espace spirituel », les autres pièces en sont en quelque sorte privées. Et cette césure, cette fracture entre lieux « non spirituels » et « spirituels », MP n'en veut pas. C'est un peu le retour de manivelle du premier glissement : en proposant « spiritualité » à la place de « chapelle », MP et son équipe ont qualifié l'espace de façon trop large et ont alors privé les autres espaces de cette qualité pour eux primordiale. Car c'est RNB dans son ensemble qui pourrait être qualifié d'« espace spiritualité », en tout cas pour MP. Le terme est donc maintenant trop large et il faut y remédier.

Le terme « Cœur » est proposé par un collaborateur de Rive-Neuve au début de l'année 2012. Je pense qu'il ne faut pas sous-estimer cet événement qui survient lors d'une période importante, durant laquelle Rive-Neuve travaille à définir ses valeurs, via notamment le « groupe de travail de transition ». Le déménagement approche, la démarche participative de MP bat son plein. Le terme « Cœur » agit comme un détonateur : tout prend sens, maintenant. Comme la spiritualité « traverse toutes les dimensions de la personne », elle est *au cœur* des préoccupations de MP et de la fondation dont il est le directeur ; techniquement parlant, la pièce est également au centre, *au cœur* du bâtiment ; le centre travaille tous les jours à ce que les battements de *cœur* des ses patients se prolongent dans un cadre qu'eux-mêmes (les patients) jugent le plus approprié. En ce sens, les colloques du personnel sont concernés par ce « Cœur ». En effet, ces colloques sont des séances hebdomadaires où le tout le personnel⁷⁵ est rassemblé et discute de ce que chaque patient désire encore vivre et de la façon dont ce désir peut être atteint. Il s'agit vraiment de *composition* au sens où je l'ai précédemment défini : durant ces colloques, le personnel argumente sur la manière de *composer* avec le patient et son programme d'action. C'est durant ces séances très importantes que se

⁷⁵ J'ai eu la chance d'assister à l'un de ces colloques et il est important d'insister sur le « tout » de « tout le personnel ». Infirmières, assistantes en soins et santé communautaire, cuisinier, médecin, physiothérapeute, directeur ; tous doivent participer à ces séances et faire des propositions si la composition du patient les concerne de près ou de loin. En tout, cela fait une bonne vingtaine de personnes.

dessinent chaque semaine les lignes d'action (et donc de vie) de chaque patient. A partir de là, la qualification « Cœur » associe tous ces éléments à un même lieu qui, en ce début d'année 2012, change définitivement d'ampleur : pour MP et la fondation, il devient un des espaces d'où proviendra la vie du nouveau bâtiment.

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

MP : « C'est pas anodin de faire nos colloques interdisciplinaires dans ce lieu-là. Pour moi, quand on fait la révision des projets de soins des patients en interdisciplinarité une fois par semaine, c'est hautement spirituel tout en étant biomédical, tout en étant social, tout en étant psychologique etc. (...) Le collègue qui a trouvé ce nom, *c'est génial* parce que physiquement, c'est le cœur de la maison, mais en plus de ça, c'est aussi le cœur de nos préoccupations ; il y a la double signification du Cœur. Et quand on fait le colloque interdisciplinaire, on est au cœur de nos métiers ; c'est là qu'on discute des choses les plus importantes concernant les patients. Donc on est au cœur du sujet ».

Avant cette proposition de requalification, y avait-il déjà l'idée d'organiser des colloques dans l'« espace spiritualité » ? Peut-être, mais ce qui est sûr, c'est qu'avec cette qualification-là, il n'y a plus aucun doute pour MP : les séances de colloque se tiendront dans le Cœur. Si la requalification de l'espace provenait d'un sentiment d'absence de spécificité – le « spirituel » concernant l'ensemble du centre et non pas seulement cet endroit-là –, cette même requalification ouvre encore davantage l'espace en lui demandant de supporter un nombre plus important de pratiques ! En plus d'un espace de recueillement et de modes d'expression de spiritualités diverses, il est également un endroit où des décisions importantes sur l'avenir des patients se prennent. Ça n'est de loin plus *seulement* « un espace introverti où tu peux te concentrer sur toi-même » : c'est *aussi* un espace tourné vers l'extérieur – extraverti – où tu peux te confronter aux autres, comme le suggère la notion même de « colloque ». La boîte noire de la « chapelle-espace-spiritualité » – qui d'ailleurs n'en était plus vraiment une pour Rive-Neuve – est ouverte, rendant nos deux « piliers » (la lumière naturelle et la chape de ciment laissée nue) de plus en plus fragiles et incertains.

1.4. Troisième glissement : le choix des chaises

L'espace ne s'appelle donc plus « chapelle » ni « espace spiritualité » mais « Cœur », ce qui suggère, pour MP et la fondation Rive-Neuve, un nombre encore plus important de pratiques différentes en son sein : des hospices, des moments de recueillement mais aussi des colloques qui ne peuvent plus se dérouler ailleurs. Le recueillement et la concentration sur soi-même deviennent dès lors des activités certes importantes mais *parmi d'autres*, également importantes, et que le lieu se devra de supporter.

Mais le désaccord n'est toujours pas apparu. C'est que cette transformation n'a pas encore provoqué suffisamment de différences pour qu'elle parvienne jusqu'au bureau d'architectes, qui voit toujours cette pièce comme un espace de recueillement où l'on se concentre sur soi-même. Comment pourrait-il en être autrement ? Sans être au courant du travail de MP et du personnel de Rive-Neuve pour mieux comprendre les valeurs qu'ils souhaitent faire perdurer à RNB, il est impossible de deviner que la requalification du lieu a entraîné une telle redéfinition des pratiques qu'il se devra de supporter. Et de toute façon, le chantier bat son plein. Menuiserie, serrurerie, ventilation, luminaire : B+W a suffisamment de travail pour ne pas s'inquiéter des conséquences possibles de la redéfinition d'un espace par le maître d'ouvrage. D'autant plus que la cause était entendue depuis longtemps : la pièce étant un élément central du concours et il était peu probable que sa définition évolue de la sorte. Mais si B+W est très occupé, Rive-Neuve l'est également : MP, tout comme les architectes de B+W, a également d'autres problèmes à régler en sa qualité de directeur d'hôpital et de chef de projet. Bref, en ce début du mois d'avril 2012, deux conceptions *a priori* incommensurables du Cœur coexistent dans des lieux différents : chez B+W, une définition intimiste avec les deux « piliers » (et donc sans colloque) et chez Rive-Neuve, une définition pluraliste avec – pour sûr – des colloques et donc – peut-être – sans les deux piliers. *En principe*, l'espace rebaptisé « Cœur » suppose peut-être des pratiques nouvelles nécessitant des changements d'aménagement, mais *en pratique*, ces questions ne se posent pas, ni pour B+W ni pour Rive-Neuve. Ainsi donc, si les deux conceptions ne sont reliées par aucun élément, leur antagonisme n'existe pas. Deleuze avait bien raison quand il disait que la vérité n'existe que dans la relation : si le « Cœur-pratiques-multiples » de Rive-Neuve n'est pas relié physiquement au « Cœur-deux-piliers » de B+W, le décalage n'existe tout simplement pas, le désaccord non plus.

Mais en ce début du mois d'avril 2012, la question de l'aménagement intérieur du nouveau centre, et plus précisément celle du choix du mobilier mobile⁷⁶, fait son apparition. C'est que l'inauguration est prévue pour la mi-juillet et il serait bien que le public voie le centre « habillé » de ses chaises, tables et autres bureaux. Et comme toutes les décisions doivent être approuvées par la commission de construction – qui n'a lieu qu'une fois par mois – et que les délais de livraison du mobilier mobile peuvent aller jusqu'à deux mois, il faut s'y mettre dès maintenant. C'est ainsi que AA se renseigne

⁷⁶ Le « mobilier mobile » est à distinguer du « mobilier fixe » qui, le plus souvent, doit être fait sur mesure, et donc dessiné par les architectes selon les mêmes procédures que notre porte du chapitre précédent. La présélection du mobilier mobile, qui se fait souvent via des catalogues, est l'un des domaines de compétences de l'architecte d'intérieur qui est formé à repérer les éléments aptes à s'intégrer harmonieusement au reste de l'édifice.

auprès de MP sur la quantité supposée d'éléments à commander, afin qu'elle puisse compiler les offres – dénichées par ses soins – de différents fournisseurs dans un seul document qui offrira, lors de la prochaine commission de construction, un panorama assez fidèle des présélections opérées. MP communique ainsi pour chaque pièce le nombre provisoire d'éléments imaginés ainsi que leur type (fauteuil médicalisé, canapé, chaises de bureau, etc.). Tout se passe normalement⁷⁷ jusqu'à ce que les discussions (souvent téléphoniques) commencent à porter sur l'espace récemment rebaptisé « Cœur ». AA, surprise du nombre élevé de chaises pour cette pièce qu'elle sait dépouillée, demande des précisions à MP qui lui apprend que le Cœur abritera également des séances de colloque. Par ailleurs, il lui indique aussi que la question de la luminosité de la pièce devra être abordée à la prochaine commission car l'éclairage tamisé imaginé jusqu'à ce jour ne suffit plus. Surprise, AA en informe DW, qui fulmine derrière moi, le mardi 10 avril, après la pause de 10h. Nous y voilà enfin ! Le désaccord apparaît et la commission de construction qui se tiendra dans quelques jours au cabanon de chantier de Blonay pourra traiter de ce qui sera devenu – à grand renfort d'argumentaires – une *controverse*. Le mardi 10 avril, DW voit un des piliers de son projet d'architecture être compromis par MP ; MP verra bientôt (*via* l'ordre du jour de la prochaine séance rédigé par DW) un des piliers de son projet écologique être compromis par DW. DW tient à sa lumière naturelle et sa chape de ciment laissée nue ; MP tient à son éclairage intensifié (sans ajout de lumière, pas de colloque possible) et à son nombre augmenté de chaises (sans chaises, pas de colloque possible). Que faire à partir de là ?

⁷⁷ Ici, « normalement » ne signifie pas calmement ! En effet, la période du choix du mobilier mobile est une période très agitée car elle implique beaucoup de décisions de la part de la commission de construction. Et ces décisions ne se font pas toutes seules : il faut que le bureau d'architectes produise des supports pour présenter les offres, les prix, les avantages et les inconvénients. Tout ça demande un gros travail d'agglomération et de tri d'informations provenant d'une multitude de documents différents.

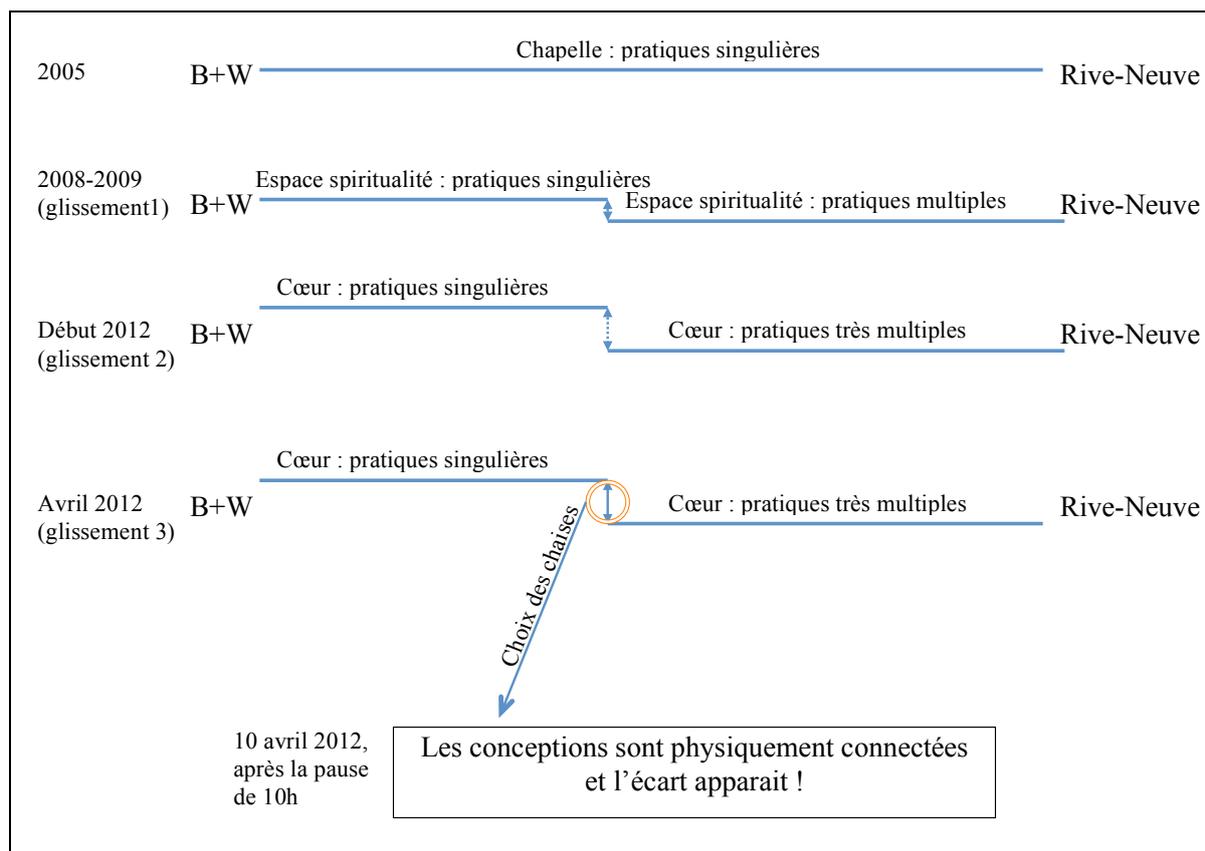


Figure 11 : schéma récapitulatif de l'ensemble de cette première partie de chapitre.

Plus l'écart entre les conceptions de la pièce augmente, plus les lignes horizontales se distancient. Après le deuxième glissement, on voit que B+W et Rive-Neuve ne sont déjà plus du tout sur la même « longueur d'onde ». Pourtant, il faudra attendre que les deux conceptions soient physiquement connectées, via AA et son travail pour la préparation des décisions concernant l'aménagement intérieur, pour que le désaccord apparaisse. Pas de connexion, pas de désaccord.

2. Composer signifie négocier

Autant casser dès maintenant le suspense, ça m'évitera d'utiliser des tournures dramatiques pour tenter de le maintenir : l'impasse que suggérait cette controverse (qui aurait pu être problématique⁷⁸) a été surmontée principalement lors de la séance de commission de construction du 12 avril. Je vais donc m'attacher à décortiquer cette séance en détail afin de mieux cerner les mouvements de réassociation qu'elle a provoquée. Comme on le verra, la situation qui semblait *a priori* inextricable est devenue viable pour les deux partis grâce notamment au truchement d'actants non-humains. Si je m'y prends bien, alors peut-être apparaîtra toute entière l'humanité et la moralité des objets techniques.

⁷⁸ Dans les cas où le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre sont en désaccord au sujet de l'aménagement d'une pièce et qu'aucun compromis n'est trouvé, le litige peut aller jusqu'au tribunal.

Scolie :

A quoi l'on tient, voilà ce qu'il faut savoir lorsque l'on s'engage dans une négociation. Car on si l'on n'y prend garde, on risque de tout perdre. Traduction-trahison, la menace est à nos portes. Mais l'espoir de composition également ! Sans prises de risque, aucun collectif ne se construit, jamais.

2.1. Le Cœur comme salle multifonctions

Comme au tout début de notre premier chapitre, la scène se déroule dans un cabanon de chantier du nouveau centre en soins palliatifs, à Blonay (cf. photo 1.1). Ça n'est qu'après avoir discuté du choix du mobilier mobile « non problématique » – c'est-à-dire, après avoir collectivement sélectionné un modèle parmi ceux déjà présélectionnés par AA – que survient la problématique de l'aménagement du Cœur. Pour en discuter, DW et LV se sont bien préparées : elles ont réfléchi sur ce qui les dérangeait, sur ce qu'elles sont prêtes à négocier et, pour convaincre MP du bien-fondé de leur argumentaire, elles ont même retrouvé une petite maquette datant de 2005, expressément fabriquée pour exposer en détail leur conception du Cœur (alors « chapelle ») lors de la phase d'avant-projet. Comme c'est DW qui rédige l'ordre du jour, c'est elle qui enchaîne les différents sujets :

Extrait de la séance de commission de construction 46 du 12 avril

A Blonay, dans un cabanon de chantier du nouveau centre en soins palliatifs :

DW : Maintenant, pour le Cœur, on a pris la toute vieille maquette pour vous rappeler ce qu'on avait pensé [elle expose la petite maquette au reste de la commission]. Donc, on a un espace éclairé uniquement par la fente du bassin le jour

MP : Et les lampes !

DW : Oui mais attends ! Pour nous, c'était un espace de recueillement avec un élément pour les sépultures et quelques chaises. Mais *ce qui est impossible*, c'est d'y caser 30 chaises ! Parce qu'à AA, tu as dit qu'il fallait mettre 30 chaises dans le Cœur.

MP : Mais c'est pour le colloque.

DW : C'est quoi ce colloque ?

LC (cheffe-infirmière de Rive-Neuve) : Alors c'est un colloque entre toutes les équipes qui se passe 2 fois par semaine.

MP : Et le Cœur, ça serait le seul endroit pour le faire.

BF : Il y a pas ailleurs ?

MP : Mais où ?!

BF : Je sais pas, je pose la question.

DW : Parce que pour nous, le Cœur c'était pas censé être un espace pour ce genre de choses. *A la limite si c'est pour certaines fois seulement.*

DW commence par expliquer qu'étant donné que la pièce est éclairée surtout par la lumière naturelle du bassin, il est impossible « d'y caser 30 chaises ». Pourquoi ? Parce que si des chaises recouvrent la chape de ciment clair, elles empêchent les rayons de se réfléchir et épuisent la quasi-totalité de la lumière. Pour autant, la nuit, comme aucune lumière naturelle ne viendra se réfléchir sur la chape, il a bien fallu imaginer de la

lumière artificielle : c'est ce que MP rappelle en disant « et les lampes ! ». Mais il oublie que l'espace était conçu comme un lieu de recueillement, intimement lié à Paul et Danielle Beck et son statut de chapelle lors de l'année 2005. Cette lumière artificielle « compte » alors comme de la lumière naturelle puisqu'elle a simplement été conçue pour la *remplacer*. Les « lampes » sont donc censées n'émettre qu'une lumière douce, tamisée. Et quoi qu'il en soit, les chaises posent problème car leur présence rend *inutile* le travail effectué sur la lumière naturelle au sein de cette pièce : Pourquoi avoir conçu un bassin d'eau ? Pourquoi avoir conçu une fente basse laissant passer de la lumière ? Pourquoi couler une chape spéciale plus claire que les autres ? Justement pour nourrir la pièce de lumière naturelle. Et avec des chaises, tout ce travail serait anéanti et compterait pour zéro.

Mais, précision très importante, DW et LV sont tout de même prêtes à faire une concession : la pièce pourrait bien supporter des chaises sur son sol, *à la condition que ça soit « certaines fois seulement »*. Autrement dit, on pourrait imaginer une pièce qui la plupart du temps remplirait son rôle (le recueillement) – et justifierait dès lors le réseau d'agencements (bassin, fente, chape spéciale etc.) qui lui permet de le remplir – et qui certaines fois remplirait un *autre* rôle, de façon temporaire. Une *parenthèse*, voilà ce que DW et LV seraient prêtes à accepter. C'est un premier compromis : le Cœur considéré comme espace *avant tout* de recueillement mais aussi *parfois* de colloque. Mais ça n'est qu'un premier pas car ce nouvel actant – la parenthèse-colloque – provoque une transformation de la pièce qui doit maintenant pouvoir passer de « presque-vide-et-relativement-sombre » à « remplie-de-chaises-et-suffisamment-éclairée-pour-y-tenir-des-colloques », c'est-à-dire pour discuter, lire et écrire⁷⁹. Le Cœur doit donc pouvoir changer de climat pour rendre viable la plupart du temps le recueillement et parfois les colloques. Deux obstacles très pratiques apparaissent alors qui demandent un travail supplémentaire : 1) comment *faire* rapidement l'aller-retour entre « presque vide » et « remplie de chaises » ? 2) comment *faire* rapidement l'aller-retour entre « relativement sombre » et « suffisamment éclairé » ?

⁷⁹ Sur ce point, il existe des « recommandations techniques » de l'Etat de Vaud, disponibles sur : http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sipal/fichiers_pdf/recomm-CVSE_01.pdf

Si ces recommandations sont davantage des indications que des réglementations, elles peuvent constituer des documents de référence en cas de disputes. Ainsi, pour une salle de réunion, il est recommandé de fournir un éclairage moyen de 300 Lux, soit près de trois fois plus que pour une chapelle.

2.2. La morgue et les chaises légères comme première solution

Même si DW propose une concession, la situation n'est à ce stade toujours pas stabilisée car il n'est pas certain que MP accepte le travail supplémentaire qu'implique ce compromis. Heureusement pour tout le monde, MP semble rester attaché à ce lieu comme espace de recueillement et accepte les efforts supplémentaires nécessaires à la construction d'un climat viable pour les deux types de pratiques :

Extrait de la séance de commission de construction 46 du 12 avril

A Blonay, dans un cabanon du chantier du nouveau centre en soins palliatifs :

DW : Parce que nous, si c'est comme ça, *on a vraiment fait faux* dans ce cas-là. *Si cet espace est rempli de chaises.*

MP : Les chaises, *on pourra les mettre dans la morgue.*

DW : Ah, ça sera dans la morgue !

MP : Ben oui, *la morgue ça sera vraiment notre dépotoir !*

DW : Ah *alors ça change tout !* Moi je croyais que c'était faux ce qu'on avait fait ! AA est arrivée vers moi en me parlant de 20 chaises et tables et *je me suis dit qu'on avait raté le projet !*

MP : Non non, il y a pas de tables. Les chaises on les mettra dans la morgue. *Mais reste la question la lumière.*

Au tout début de la citation, DW rappelle que sans la lumière naturelle et la chape spéciale laissée nue, tout le réseau d'agencements qui participe à la lisibilité de ces deux éléments devient inutile et les architectes, de fait, « ont fait faux »⁸⁰. Mais MP à son tour fait une concession en envisageant d'utiliser une pièce adjacente au Cœur – la morgue – afin d'entreposer les chaises pour les moments où la pièce remplit son rôle de salle de recueillement. Autrement dit, quand la pièce ne sera pas « salle de colloque » – c'est-à-dire la grande majorité du temps –, Rive-Neuve entreposera les chaises dans la morgue afin d'assurer la survie de la lumière naturelle et de la chape laissée nue, et par la même – précision capitale ! – la « justesse » du travail des architectes. On comprend dès lors le soulagement de DW : ça change effectivement tout puisque l'un des éléments problématiques a trouvé un refuge *satisfaisant*, c'est-à-dire suffisamment proche du Cœur pour y être déplacé sans trop d'efforts et suffisamment loin de lui pour ne pas compromettre sa fonction de salle de recueillement. La « morgue-dépotoir » apparaît ainsi comme un actant, un *médiateur* de plein droit qui contribue au changement de climat exigé par la première concession de DW. En résumé, le différence que provoque la « morgue-dépotoir » rend possible un changement de climat.

Ainsi donc, en additionnant la concession de DW à celle de MP, on obtient le compromis suivant : *la plupart du temps*, le Cœur est une salle de recueillement et les

⁸⁰ Dans l'avant-dernière partie du travail, nous reviendrons sur ce passage important pour parler de la véridicité en architecture.

chaises sont entreposées dans la morgue, et *deux fois par semaine*, ces chaises sont déplacées depuis la morgue jusqu'au Cœur afin de pouvoir y faire des colloques du personnel. Les architectes ont donc « fait juste » la plupart du temps, ce qui est déjà plus acceptable. A partir de là, on voit maintenant que le compromis suggéré par l'arrivée de la « morgue-dépotoir » agit sur les chaises qui passent du statut binaire de « 1. chaises ; 0. non-chaises », au statut plus subtil de « chaises-déplacées-entre-le-Cœur-et-la-morgue ». Il faut donc inclure cette modification de statut et réfléchir à un système de chaise souple facilitant ces déplacements. « Pourquoi diable s'intéresser à des détails aussi pauvres ?! », pourrait se dire le lecteur impatient. Imaginons que AA – l'architecte d'intérieur de B+W – ne prenne aucunement compte de ces déplacements dans sa sélection de modèles de chaises. Imaginons ensuite qu'aucun membre de la commission ne remarque cette absence de considération⁸¹. Qu'arriverait-il ? Et bien au bout d'un moment, les chaises ne se déplaceraient tout simplement plus ; le Cœur ne pourrait plus changer de climat et toute cette négociation n'aurait servi à rien. Ainsi, même s'il s'agit de vulgaires chaises, monsieur le lecteur impatient, elles font partie d'une chaîne de traduction qui n'est jamais plus forte que son maillon le plus faible (Latour, 2009). Elles sont donc importantes, comme l'est le bassin d'eau, la fente de lumière ou la chape de ciment clair.

Extrait du PV de la séance de commission de construction 47 du 27 avril :

Chaises salle de formation/Cœur

Les chaises *Anna* de la marque *Crassevig* (empilables jusqu'à 10 pièces) sont approuvées par la commission pour la salle de formation, *le Cœur* et la salle des infirmières. La couleur sera choisie lors de la prochaine commission.

Sur proposition des architectes, il est également décidé de n'acheter que 70 chaises pour ces trois pièces. Ces chaises pourront être transférées d'une pièce à l'autre *sur 2 chariots* qui doivent également être commandés chez *Crassevig*.

Comme on peut le remarquer dans cet extrait du PV de la séance de commission suivante, la spécificité de ces chaises a bien été prise en compte : celles-ci sont empilables et transférables sur des charriots. Le premier obstacle pratique à la construction d'une salle pouvant changer rapidement de climat a été ainsi été surmonté (cf. photo 2.4). Mais il reste à trouver une solution au deuxième problème pratique : comment faire rapidement l'aller-retour entre « relativement-sombre » et « suffisamment-éclairé » ? Nous ne sommes en effet qu'à la moitié du chemin ; sans

⁸¹ Ce qui, pour ce projet-là, ne pourrait pas vraiment arriver ; la tâche des membres de la commission consiste justement à contrôler que des oublis de ce type n'arrivent pas. C'est pour cette raison que je l'ai toujours considérée comme une sorte de filet de protection, un peu comme pour les trapézistes.

réponse satisfaisante, aucun changement de climat n'est possible. Sans lumière, les chaises mobiles ne servent à rien.

2.3. Le variateur d'intensité comme deuxième solution

A ce stade-là, la « morgue-dépotoir » qui permet le « transfert de chaises » a déjà passablement rassuré DW et MP. Mais pas entièrement ! Le problème de la lumière reste entier puisque celle-ci doit pouvoir contribuer à garantir la viabilité des deux climats sans menacer l'un d'entre eux.

Extrait de la commission de construction 46 du 12 avril

A Blonay, dans un cabanon du chantier du nouveau centre en soins palliatifs :

MP : Mais reste la question la lumière.

DW : Bon, ce qui m'inquiète, c'est que là [pour les moments où le Cœur est une salle de colloque] *on épuise toute la lumière.*

MP : Justement, c'est pour ça qu'il faut des lampes en plus !

DW : Ben *pas forcément ; on peut peut-être régler la luminosité.* Faudra voir ça avec l'éclairagiste.

Comment la luminosité pourrait-elle menacer le climat du « Cœur-salle-de-colloque » ? La réponse est simple : en étant trop faible pour garantir deux des pratiques essentielles à tout colloque, soit lire des documents et prendre des notes. A l'inverse, comment la luminosité pourrait-elle menacer le climat du « Cœur-salle-de-recueillement » ? La réponse est plus intriquée : en étant trop forte pour garantir la survie de l'éclairage naturel *et* en étant trop visible. On comprend bien la raison liée à l'éclairage naturel : la justesse du lieu en dépend puisque la fente, le bassin et la chape spéciale sont fortement liés à lui. Mais qu'est-ce que veut dire « en étant trop visible ? ». L'exposer en détail nous ferait faire un trop long détour, aussi, nous nous contenterons de cette réponse bancale⁸² : comme les murs de la pièce permettent de masquer les supports de la luminosité artificielle d'appoint (pour la nuit), ajouter des supports visibles viendrait contredire cet effort qui vise – encore une fois – à mettre l'emphasis sur la lumière naturelle. Les deux conditions sont ainsi fortement liées ; l'une comme l'autre sont liées à d'autres éléments qui sans eux deviendraient superflus. Ce qu'il faut donc bien comprendre ici, c'est que pour satisfaire MP et DW, *la luminosité doit être augmentée deux fois par semaine sans pour autant qu'elle émane de supports visibles.* C'est là que l'idée de DW prend tout son sens : si on peut régler à la demande la luminosité

⁸² En trois phrases : pour créer une ambiance de repli sur soi et de recueillement, les architectes ont également pensé à revêtir trois des murs de la pièce d'un revêtement phonique. On peut apercevoir ce revêtement en bois à l'arrière-plan de la photo 2.4. L'épaisseur de ce revêtement permet également de cacher les luminaires d'appoint et par là-même, d'insister encore davantage sur l'éclairage naturel.

des luminaires déjà imaginés pour pallier l'absence de lumière naturelle lorsqu'il n'y plus de soleil, aucun support supplémentaire n'est nécessaire et la luminosité peut être augmentée pour les moments où le Cœur devient salle de colloque. Le problème voit ainsi venir une solution *a priori* parfaite. Mais comme notre « morgue-dépotoir » du sous-chapitre précédant, la « luminosité-réglée » devient ici un médiateur de plein droit qui participe activement au changement de climat exigé par la toute première concession de DW. Et comme pour les chaises, ce nouvel actant provoque une différence dans la chaîne d'associations précédemment assemblée : elle modifie le statut des luminaires d'appoint qui dès lors ne sont plus seulement des « luminaires-à-faible-luminosité-pour-la-nuit », mais également des « luminaires-à-forte-luminosité-pour-le-jour ». Tout comme les chaises, ces luminaires changent de statut et il faut maintenant réfléchir à un système souple pour leur faire supporter cette nouvelle action, sans quoi la négociation n'aboutira pas. Eh oui, l'accord entre Rive-Neuve et B+W au sujet d'un gros pilier du projet de nouveau centre en soins palliatifs de Blonay dépend maintenant d'un dispositif technique : un variateur d'intensité lumineuse. Encore une fois, une chaîne n'est jamais plus solide que son maillon le plus faible. Il faut donc « voir avec l'éclairagiste », comme le suggère DW.

Deux semaines plus tard, lors de la traditionnelle séance de chantier du vendredi, BF convoque toutes les entreprises touchant au domaine de l'électricité. C'est que les systèmes électriques et électroniques du centre lui font peur : pas sûr que tous les problèmes soient réglés avant le déménagement prévu à la fin du mois d'août. C'est dans le cadre de cette séance « spéciale électricité » qui regroupe l'ingénieur électricité, les deux chefs-électriciens, l'ingénieur éclairagiste et le responsable de la détection incendie, dans une salle du nouveau bâtiment (et non plus dans les cabanons car ils viennent d'être retirés du chantier pour que l'entreprise paysagiste effectue les différents terrassements) que resurgissent les luminaires du Cœur. Est-il possible de les faire varier pour contribuer au changement climatique du Cœur ? L'ingénieur éclairagiste commence par présenter le type de luminaire à l'électricien, chargé comme toujours de faire les raccordements.

Retranscription de la séance de chantier 65 du 27 avril

Au cabanon de chantier, avec A&B (ingénieur éclairagiste), Ciel (électricien), Amstein (ingénieur électricité), et, bien sûr, BF et LV⁸³ :

BF : Maintenant, dans le local qui s'appelle Cœur, vous avez reçu l'info ?

A&B : Oui. Alors là, c'est un bandeau lumineux *qui est sur variation* et puis

Ciel : C'est du DALI ?

A&B : Oui oui c'est du DALI.

⁸³ Les (?) signifie des séquences que l'ethnographe n'a pas réussi à retranscrire...

Ciel : Ok. Et c'est sur du rail ?

A&B : Sur du rail court croisé ouais.

Amstein : Donc là on a deux allumages ou c'est tout le même allumage ?
(?)

BF : Ok, ça c'est bon ?

Ciel : Oui mais est-ce que c'est vraiment nécessaire ça ? Parce que (?)

BF : Oui parce qu'ils ont besoin d'avoir une lumière tamisée quand il y a une sorte de culte. Autrement il peut y avoir des mini-cours, donc à ce moment-là, il faut qu'on puisse écrire et lire. Surtout qu'il y a rien au plafond.

Ciel : Bien sûr.

Dès que le mot « variation » est prononcé par A&B, une question vient directement à l'esprit de l'électricien de Ciel : « C'est du DALI ? ». Heureusement, A&B s'empresse de confirmer : « Oui oui, c'est du DALI ». Mais qu'est-ce que ça veut dire ? Très concrètement, cela veut dire que le type de luminaires précédemment choisi par l'ingénieur éclairagiste – et approuvé bien sûr par la commission de construction – est apposé de l'acronyme DALI. Mais qu'est-ce que l'acronyme DALI ? Il renvoie à « Digital Adressable Lighting Interface », une norme qui décrit les formats d'échange associés au standard international IEC 60929⁸⁴. Mais qu'est-ce que ce standard ? Comme tout standard, il permet à des produits de fabricants différents d'être *compatibles*. Plus précisément, celui-ci a été créé par la Commission électrotechnique internationale et vise à rendre interopérables les éléments sur courant alternatif d'un certain voltage (jusqu'à 1000 V) et d'une certaine fréquence (entre 50Hz et 60Hz) construits par des entreprises différentes. Mais pour notre controverse, qu'est-ce que ça change, ce standard ? A peu près tout, en fait. Tant que le Cœur n'accueille qu'un type de climat ; tant que les luminaires ne servent qu'à pallier l'absence de soleil ; tant qu'ils n'accueillent *pas* de colloques et ne doivent donc *pas* produire les 300 Lux recommandés par l'Etat de Vaud ; bref, tant que les luminaires ne doivent pas varier d'intensité, la question de savoir s'ils font partie du protocole DALI ne se pose pas, car un interrupteur classique « on/off » n'interagit qu'avec *peu* d'éléments. Mais dès que les luminaires sont sur variation, cela signifie qu'un même interrupteur doit permettre de varier l'intensité de plusieurs éléments *en même temps*. Or, pour effectuer cette manœuvre compliquée, il faut passer – pour de multiples raisons que je serais bien incapable d'exposer – par beaucoup d'*autres* éléments issus de fabricants différents. Et ces autres éléments issus de fabricants différents ne sont pas forcément compatibles entre eux. Sauf s'ils sont tous rattachés au même standard ; dans ce cas, il n'y a aucun problème. Voilà donc ce que le DALI provoque : il permet à nos luminaires de pouvoir interagir avec tous les autres éléments nécessaires à leur mise sur variation.

⁸⁴ Toutes ces (maigres) informations sur DALI sont issues de son site internet <http://www.dali-ag.org> (pages consultées surtout le 5.12.12).

Scolie :

Supprimez DALI, supprimez le travail colossal des organismes internationaux de standardisation, supprimez la CELMA, supprimez l'UE tant que vous y êtes ! Mais alors, n'allez pas vous lamenter auprès des électriciens ; épargnez leur vos problèmes d'éclairage devenus monstrueux en seulement quelques heures...

Le Cœur aura donc deux climats différents : un climat de recueillement sobre et éclairé naturellement ainsi qu'un climat de colloque avec des chaises et 300 Lux de luminosité (cf. photo 2.5). MP est satisfait : la fondation dont il est le directeur peut continuer à considérer la spiritualité d'une manière holistique et la qualification de cette pièce est en adéquation avec les pratiques qui s'y déroulent. DW et LV sont satisfaites : elles n'ont pas « fait faux » puisque la grande majorité du temps, le réseau d'agencements qui permet à la lumière naturelle d'être conduite jusqu'à la pièce n'est pas vain. BF aussi est satisfait : le chantier dont il assure la direction ne subit pas de perte de vitesse puisque les chaises transportables peuvent être commandées et que les luminaires sur variation peuvent être installés sans trop de problèmes. Et le Cœur dans tout ça ? Il est au centre de toutes ces préoccupations, négociations et objets qui contribuent à le façonner ; il circule et donne la possibilité de rendre viables des activités antagoniques⁸⁵. Dans les limites de notre controverse, MP, DW, LV, BF et le Cœur forment maintenant un collectif. La composition est aboutie et on peut dire que le « projet Cœur » a été bien mené. Mais n'oublions pas nos chaises transportables et nos luminaires sur variation ! Sans eux, l'humanité de cette histoire aurait pu ne jamais voir le jour.

⁸⁵ Et en rendant compte de sa circulation, peut-être suis-je parvenu à tracer un acteur-réseau.

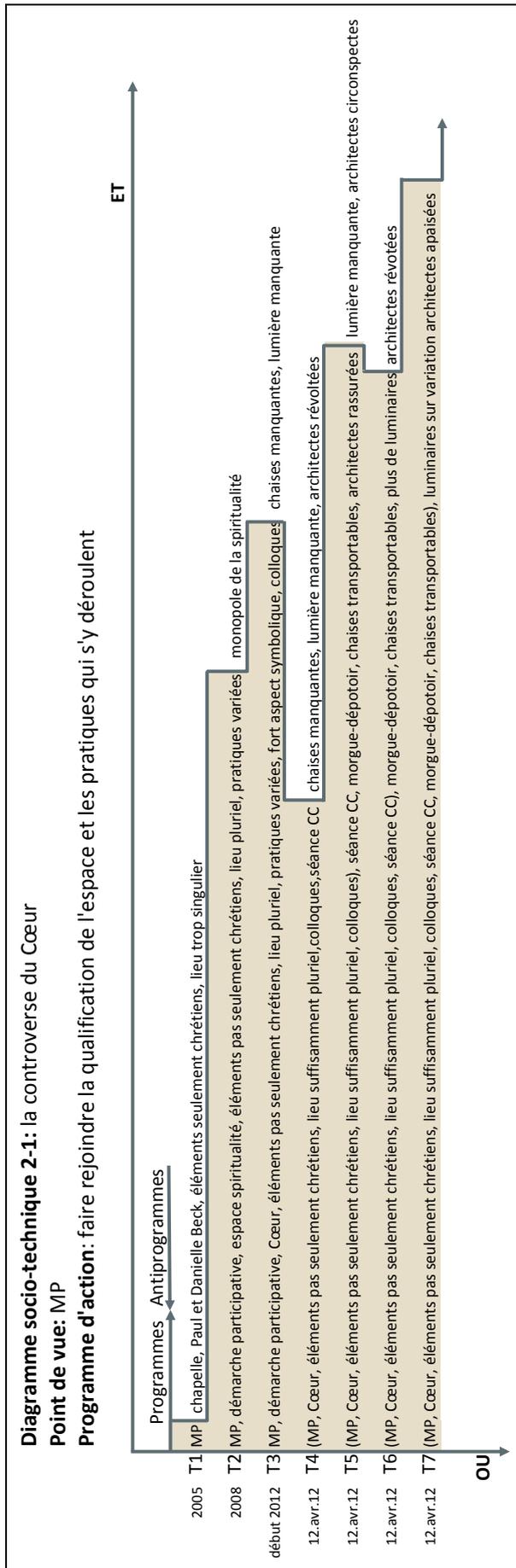


Diagramme 2-1 : diagramme socio-technique résumant la composition de MP pour son projet « Cœur ».

T1 : En 2005, selon mes données d'enquête, MP a peu d'alliés. La chapelle ne désigne pas judicieusement les pratiques que la pièce abrite et Paul et Danielle Beck se sont mis d'accord avec B+W sur cette dénomination et le climat qu'elle suggère.

T3 : En 2008, on voit que les choses bougent passablement : les Beck sont partis et grâce entre autre à son souci de démarche participative, le nom « espace spiritualité » apparaît et redonne l'image d'un lieu pluriel. Mais le nom a les qualités de ses défauts : comme la spiritualité est conçue de manière large, il prive les autres pièces de cet élément central à l'activité de la fondation.

T4 : Au début de l'année 2012 apparaît le terme « Cœur » qui règle les problèmes de la qualification « chapelle » et de la qualification « espace spiritualité ». Du fait entre autres de son fort aspect symbolique, cette requalification implique définitivement la tenue de colloques et rappelle dès lors que la pièce manque de lumière et de chaises.

T4-T7 : Ces quatre stades s'enchaînent pendant la séance de commission du 12 avril, dans le cabanon de chantier à Blonay. Le **T4** correspond au tout début de la séance, lorsque DW rappelle sa position. Au **T5**, MP propose son idée de morgue-dépotoir qui offre la solution des chaises transportables et rassure de suite les architectes. Mais le problème important concernant la lumière reste entier. Le **T6** correspond au moment où MP propose de rajouter des luminaires. On l'a vu, cette solution n'est pas acceptable pour B+W puisqu'elle rend inutile les agencements mis en place pour l'éclairage naturel. Il faut donc un **T7**, qui correspond au moment où le variateur est proposé par DW et accepté (tacitement) par MP. A partir de là, on voit que le programme d'action a abouti : la qualification du lieu correspond aux pratiques qui s'y déroulent et, grâce au truchement des chaises transportables et du variateur, plus aucun anti-programme ne menace de l'irréaliser. L'enveloppe délimitée par la ligne de front défini la composition de MP, c'est-à-dire, selon notre définition pragmatique, son projet.

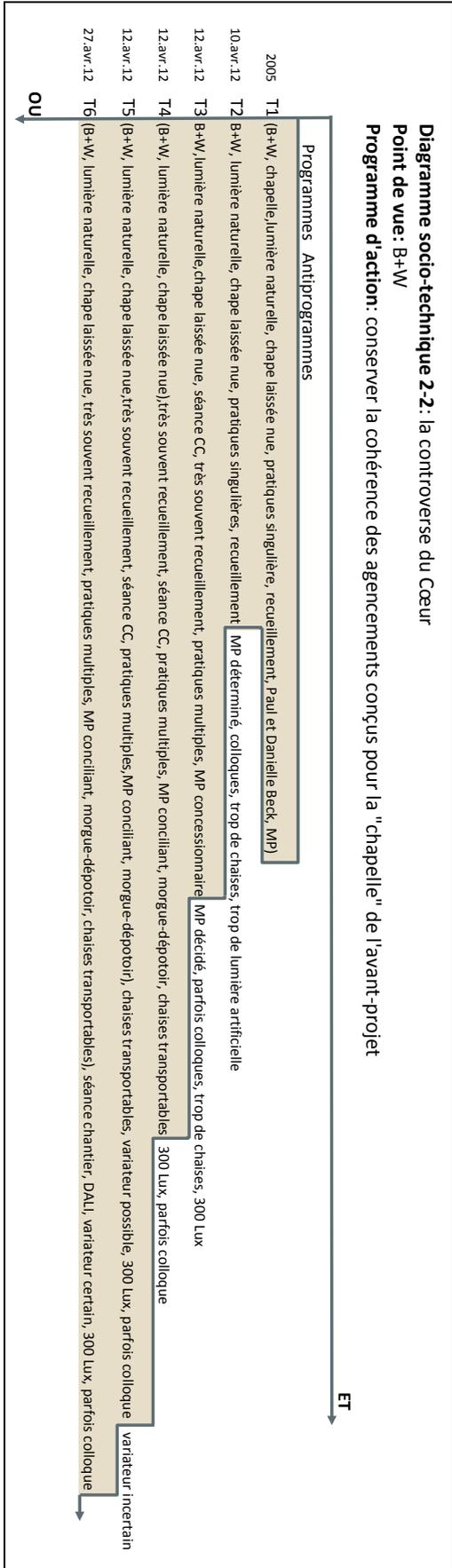


Diagramme 2-2 : diagramme socio-technique illustrant la composition de B+W – c'est-à-dire principalement DW et LV – pour son « projet Cœur ».

T1 : En 2005, B+W a beaucoup d'alliés ; normal puisque le bureau a remporté le concours. MP est également du côté de ses alliés puisque du point de vue de B+W, il n'y a pas de raison qu'il doute des agencements tels qu'ils ont convaincu le jury dont il faisait partie intégrante. En somme, la gêne de MP quant à la ferveur catholique de Paul et Danielle Beck dépeignant sur la conception de la pièce ne peut pas atteindre B+W, puisque le bureau ne le sait pas.

T2 : Le 10 avril 2012 est la date à laquelle AA informe DW de la nouvelle volonté de MP, et donc également d'un « nouveau Cœur » avec davantage de chaises et d'éclairage artificielle. A ce moment-là, la ligne de front, du point de vue de B+W, bifurque vers la gauche car l'écho entre la pièce et le réseau d'agencements qui l'entoure risque d'être mis en sourdine par MP, ses colloques, ses chaises et sa lumière de travail.

T3-T5 : Ces trois étapes se succèdent pendant la séance de commission du 12 avril. Le **T3** représente le moment où DW convainc MP de concéder sur un premier point : la plupart du temps la salle sera de recueillement et deux fois par semaine, elle sera de colloques. Mais pour autant, MP reste bien attaché à ses colloques, dont la luminosité a été traduite – pour DW – en une recommandation de l'Etat de Vaud de 300 Lux. Le **T4** résume la séquence où MP concède la « morgue-dépotoir » qui permet aux chaises transportables de faire leur apparition en tant que programmes. MP passe donc de « concessionnaire » à « conciliant », ce qui souligne mieux, à mon avis, sa volonté de respecter ce à quoi tiennent les architectes. Au **T5**, le variateur fait son apparition et résout partiellement le contentieux. Pour autant, il n'est pas certain qu'il puisse permettre aux luminaires de changer de statut car cette fonction implique de les lier à beaucoup d'autres éléments.

T6 : A la séance de chantier du 27 avril, LV apprend qu'il n'y a pas de problème avec le variateur puisque les luminaires précédemment choisis sont compatibles avec les appareils respectant la norme DALI. Le 27 avril, on voit que le programme d'action de B+W est rempli : même si l'espace est bel et bien le Cœur tel que le souhaite MP, B+W réussit à conserver la cohérence des agencements conçus pour la pièce telle qu'elle avait été définie lors de l'avant-projet de 2005.

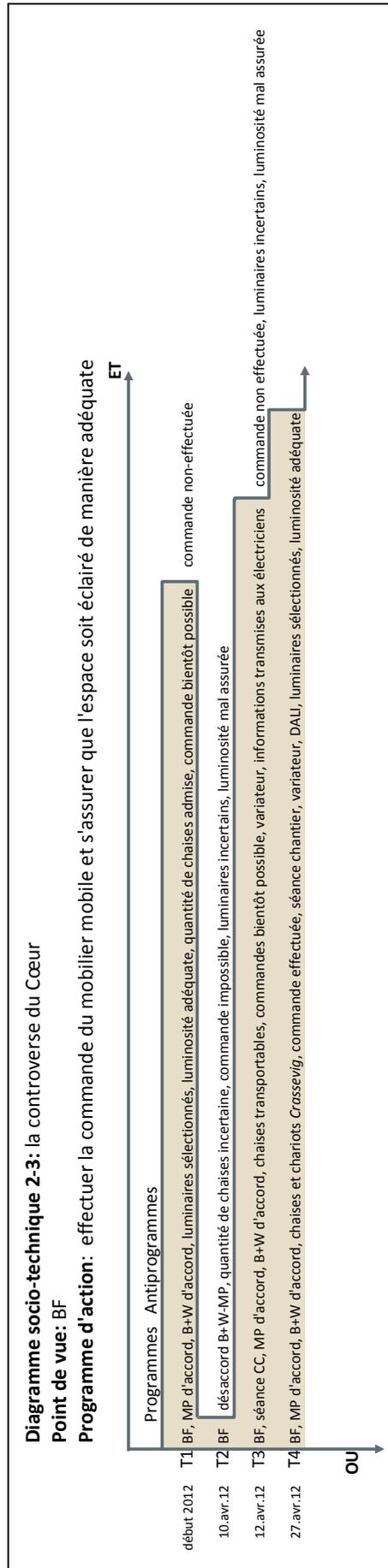


Diagramme 2-3 : diagramme socio-technique de BF pour son « projet Cœur »

T1 : Au début de l'année 2012, BF a de quoi être confiant. La cause semble en effet entendue puisque MP et B+W se sont mis d'accord il y a longtemps quant à l'aménagement de cet espace, peu importe son nom. Il reste toutefois à effectuer la commande après que AA ait présélectionné un type de chaises et que la commission – dont il fait partie – tranche sur un modèle et une quantité.

T2 : Le 10 avril, BF est vite au courant du désaccord entre B+W et MP, et son projet bat de l'aile : la commande de chaises n'est pas prête d'être effectuée et la luminosité n'est plus stabilisée. Or, il faudra bien qu'un accord aboutisse puisque le gros du chantier doit être terminé dans 3 mois. Pire, il semble de plus en plus que le système électrique et électronique du nouveau centre soit plus délicat qu'imaginé. Il faut donc qu'un accord aboutisse à la séance de commission de construction du 12 avril.

T3 : Le 12 avril, un accord est bel et bien trouvé entre MP et B+W. Le Cœur sera meublé par des chaises transportables d'un modèle tout prochainement connu. De plus, les luminaires seront réglés par un variateur d'intensité que l'éclairagiste doit maintenant prendre en charge. Pour autant, les commandes de chaises ne sont toujours pas effectuées et la luminosité adéquate de la pièce n'est toujours pas assurée.

T4 : Le 27 avril, les choses commencent à rentrer dans l'ordre pour BF. D'un côté, le modèle et la quantité de chaises transportables sont maintenant connus et la commande peut s'effectuer. De l'autre, les luminaires sont compatibles avec le standard DALI, ce qui assure une mise sur variation sans encombre de la luminosité.

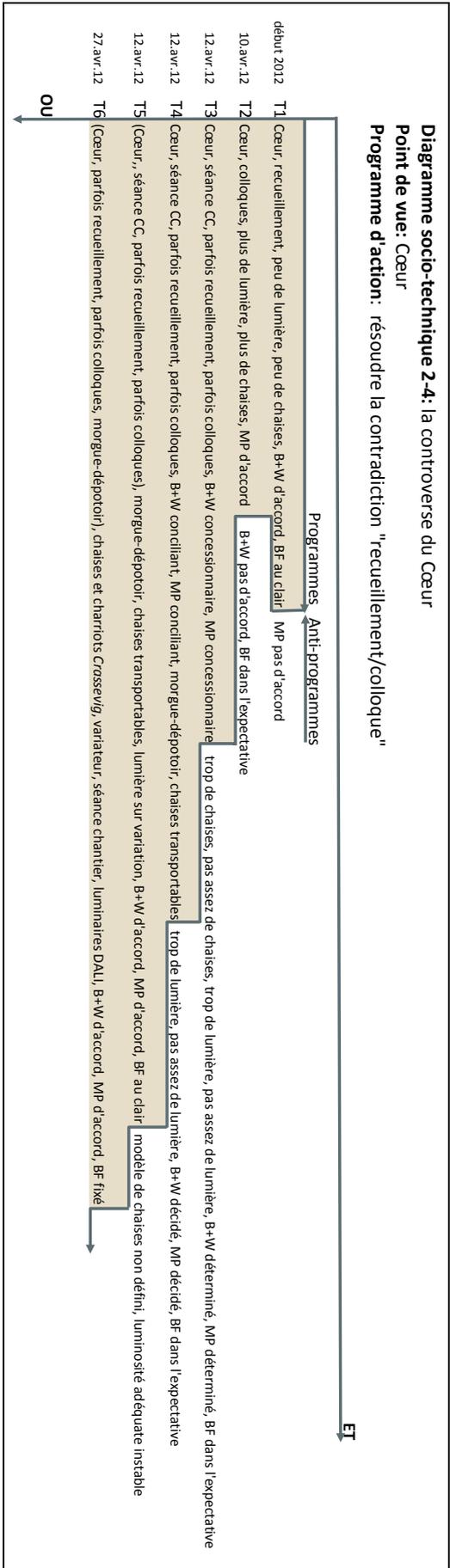


Diagramme 2-4 : diagramme socio-technique résumant la composition du Cœur pour son « projet Cœur »

Quoi ? Un cours d'action pour une pièce ! N'est-ce pas là une idée saugrenue ? Pas vraiment, pour autant que l'on admette que les acteurs humains et non-humains n'évoluent pas en parallèle mais bien dans un même tourbillon. Imaginons donc que cette pièce soit un être dont les caractéristiques sont contestées. Quelle serait sa composition ? Le Cœur change, mais MP, B+W et BF également, et en même temps !

T1 : Au début de l'année 2012, la pièce est requalifiée par MP et son équipe mais son aménagement n'a toujours pas suivi : elle est toujours éclairée par de la lumière naturelle et meublée de manière minimale. B+W se satisfait de cette définition, tout comme BF qui est au clair quant à ce qui lui reste à faire pour l'habiller effectivement (cf. photo 2.3). Mais MP n'est pas d'accord, et le fera savoir à B+W le 10 avril.

T3 : Le 10 avril, la définition du Cœur change. Il accueille des colloques, est éclairé par de la lumière artificielle et meublé d'une vingtaine de chaises, ce qui provoque le désaccord de B+W et la mise en arrêt de BF.

T4-T6 : Le **T4** résume la négociation du 12 avril en séance de commission. Au **T5**, la négociation prend fin et la pièce est redéfinie d'une façon qui satisfait tout le monde, grâce notamment à l'enrôlement de nouveaux acteurs non-humains. La négociation satisfait-elle vraiment tout le monde ? Non, car BF doit attendre jusqu'au 27 avril pour voir sa position définitivement stabilisée. Ça n'est qu'après le travail de BF au **T6** que le Cœur peut tout à fait résoudre la contradiction qui le tourmentait en début d'année. Quel est donc le « projet Cœur » du Cœur ? Réponse : l'ensemble de cette composition à laquelle il a activement participé. « Mais une pièce n'agit pas ! », pourrait se dire le lecteur qui n'a toujours pas compris le concept d'actant... « Oui elle agit ; par sa position dans un ensemble, l'espoir qu'elle suscite, ou encore les obligations qu'elle induit. En somme, elle agit par ce qu'elle provoque », pourrait répondre l'auteur indulgent, qui sait bien que sa position peut paraître excentrique.

Troisième tableau : Un meuble à desserts (et à boissons)



Séance de chantier 62 du vendredi 30 mars. Un meuble de la salle à manger disposant d'une vitrine et servant à distribuer et conserver au frais les desserts du nouveau centre en soins palliatifs semble poser quelques problèmes :

Extrait de la séance de chantier 62 du 30 mars

Toujours dans un cabanon de chantier. Avec les entreprises Ciel (électro 1 et 2, électricité), Mayor (sanitaire), Frigotherme (M. Gendre, chambres froides) et, bien sûr, BF et LV :

1. **BF** : (après avoir traité de l'éclairage extérieur, des alarmes techniques, de la commande des stores et des lignes d'alimentation des ascenseurs) « Alors électricité, c'est bon ?
2. **Eletro 1** : Ouais c'est bon.
3. **BF** : On va juste regarder avec M. Gendre comme ça il va pas faire long. M. Gendre, il semblerait que votre schéma électrique ne soit pas juste par rapport aux installations.
4. **Frigotherm** : Euh effectivement.
5. **BF** : Quoi ? (rires)
6. **Frigotherm** : Non mais c'est pas qu'il est pas à juste. Il est pas à jour et ce d'autant plus que j'ai entendu parler d'une vitrine frigorifique ; Alors si c'est réel, cette vitrine frigorifique
7. **BF** : Oui oui, il y aura.
8. **Frigotherm** : Alors il est pas du tout à jour.
9. **BF** : D'accord.
10. **Eletro 1** : Merci M. F (rire).
11. **Frigotherm** : Mais, je rajoute également, il est à 50 % juste le schéma.
12. **Eletro 1** : Ok. *Donc ça joue.*
13. **Frigotherm** : Ca joue.
14. **Eletro 1** : On peut faire après le tour avec votre monteur ? Ca serait sympa.
15. **Frigotherm** : Oui oui.
16. **BF** : Bon, est-ce qu'il y a une possibilité d'étiquetage ?
17. **Frigotherm** : Non, les appareils ne sont pas là.
18. **Eletro 2** : Oui mais justement, est-ce qu'on pourrait pas faire heu,
19. **Frigotherm** : Alors si, on peut poser les appareils et les étiqueter la semaine prochaine.
20. **Eletro 1** : Ou alors étiqueter sans les appareils, pour être sûrs que nous on fasse juste le truc.
21. **Frigotherm** : Non mais on va les étiqueter, comme ça vous savez. Et on va les étiqueter selon le schéma que vous possédez. Parce que c'est juste ça.
22. **Eletro 1** : Ah d'accord. Ok. C'est ça qui nous tracassait. On voulait juste être sûrs de ne pas faire faux.
23. **Frigotherm** : Non non. Bon évidemment, les compresseurs ont changé de place par exemple (rires).
24. **Eletro 1** : Non mais ça c'est une petite chose, tant qu'ils sont étiquetés, nous on saura les relier.
25. **BF** : Vous allez les retrouver ?
26. **Frigotherm** : Ils sont dans la même région.
27. **Eletro 2** : Oui oui, une fois que c'est étiqueté, il y a pas de problème.
28. **BF** : Donc vous pouvez poser les deux appareils la semaine prochaine et vous faites les petites tâches
29. **Frigotherm** : Alors *les compresseurs sont posés.*
30. **BF** : Les compresseurs sont posés ?
31. **Frigotherm** : Dans le garage.
32. **BF** : Ah d'accord, très bien. Alors qu'est-ce qui vous manque ?
33. **Frigotherm** : Alors les évaporateurs dans les chambres froides et maintenant j'arrive avec une question subsidiaire : le display d'affichage de température, on le met au-dessus des portes, non ?
34. **BF** : Ouais ouais.
35. **Frigotherm** : A mon avis, parce que partout on fait comme ça. Mais des fois on met à côté.
36. **BF** : Non non, vous me les mettez en-dessus comme ça au moins on sait à quelle chambre il correspond.

37. **Frigotherm** : Alors bon ben voilà, c'est ce qu'on a à faire.
38. **BF** : Donc vous me finissez la pose des appareils la semaine prochaine si vous faites l'étiquetage.
39. **Frigotherm** : Voilà. Et après, j'attends la décision *pour terminer le schéma électrique en fonction de cette vitrine*.
40. **BF** : C'est parfait !
(...)
41. **BF** : (qui a commencé le volet « sanitaire » avec Mayor) Autrement ?
42. **Mayor** : La salle à manger, vous m'aviez dit qu'il y avait *peut-être un écoulement pour l'armoire à desserts*.
43. **BF** : Oui oui, *vous me prévoyez quelque chose* mais pour l'instant *j'ai pas de plans*.
44. **Mayor** : Donc on réutilise le...
45. **LV** : Alors j'ai eu une séance avec M. Esni pour l'armoire à dessert.
46. **BF** : Alors je sais qu'il y a une *alimentation de froid* – M. Gendre attend les informations – et puis il y a un écoulement.
47. **LV** : Oui pour le réfrigérateur à boisson.
48. **BF** : Mais c'est un frigo ça ?
49. **LV** : Oui oui.
50. **BF** : Donc il y a pas d'écoulement.
51. **LV** : Alors il y a le réfrigérateur à boisson et *la vitrine pour les desserts*. Et pour la vitrine, il a pas besoin d'un écoulement.
52. **BF** : *Pour les desserts, c'est pas nécessaire ?*
53. **Frigotherm** : Oui oui.
54. **LV** : *Pour les desserts, oui ?*
55. **Frigotherm** : Pour les boissons aussi si on veut pas être embêté.
56. **BF** : Pour les boissons aussi ?
57. **Frigotherm** : Parce que le frigo à boisson, vous le faites aussi *sur le froid central*, non ?
58. **BF** : *Bon, il y a vraiment quelque chose à régler au niveau de ce meuble entre Frigotherm, Ledermann et pis vous (B+W). Parce qu'il est de loin pas réglé ce meuble. Techniquement, il est de loin pas réglé.*
59. **LV** : Oui.
60. **Frigotherm** : Je pense qu'il faut parler les trois.
61. **BF** : *Il faut faire une séance entre tous ; en plus vous m'avez dit que le meuble pour les desserts qui était prévu, c'est seulement Ledermann qui doit le poser. C'est ce que vous m'avez dit ?*
62. **Frigotherm** : Oui parce que le concept que j'ai vu, j'ai là les dessins, vous permettez que je les sorte ?
63. **LV** : Oui oui. En fait, le meuble à dessert, moi je me suis basé sur l'image qu'ils [Ledermann] m'avaient envoyée, donc ça veut dire que ça existe.
64. **BF** : Oui mais à ce moment-là, c'est ce menuisier-là [Ledermann] qui va le faire.
[Frigotherm se lève pour montrer les dessins à Lucia]
65. **Frigotherme** : Si je prends le cas de la vitrine à pâtisseries, dans ce concept-là que j'ai. Ici, vous avez cet élément qui est en verre, et c'est un verre coulissant et ça, je ne sais pas comment faire. Parce que ce verre coulisse sur des billes en acier qui sont dans le bois. Et puis ça coulisse d'un côté ou de l'autre quoi. Et nul part ailleurs vous trouvez ça. Je sais pas où aller l'acheter ; sur la lune peut-être. Je sais pas où vous trouvez ça ; il y a que Ledermann qui fabrique ça.

Quelle longue citation ! Tentons d'y mettre un peu d'ordre. Il est question principalement d'un meuble situé dans la salle à manger et disposant d'une vitrine frigorifique pour conserver des pâtisseries. Cette vitrine frigorifique dispose elle-même d'une « alimentation de froid » (réplique 47). Cette alimentation provoque un bouleversement dans les schémas électriques que Frigotherme avait précédemment

dessinés (répliques 3 à 9). A première vue, ces bouleversements semblaient concerner les électriciens (réplique 3), mais, plus tard, on apprend que, pour l'instant, ça ne leur pose pas de problème (réplique 12 à 27). L'alimentation en froid de ce meuble concerne également Mayor : faut-il un écoulement de plus à cet endroit ? (réplique 42). Il semblerait d'abord que oui (réplique 46). Mais LV, BF et Frigothem ne semblent plus si sûrs : faut-il un écoulement seulement pour le compartiment à boisson (répliques 47-51), seulement pour la vitrine à desserts (répliques 52-53), ou pour les deux (réplique 55-57) ? On apprend ainsi que ce meuble possède deux compartiments frigorifiques différents, un pour les boissons et l'autre pour les pâtisseries. La situation semble confuse et BF propose de faire une séance extraordinaire pour « régler ce meuble ». D'autant plus que seul Ledermann – une entreprise de menuiserie spécialisée – semble avoir l'expertise nécessaire à sa réalisation. Une entreprise de plus pour ce meuble, voilà qui complique encore les choses. Il faut donc faire une séance pour que LV, BF, Frigothem et Ledermann se mettent d'accord sur ce qu'ils veulent et peuvent.

Quoi ? Une séance extraordinaire pour un meuble à desserts et, accessoirement, à boissons ? Voilà qui peut sembler incongru. En effet, un meuble frigorifique d'une salle à manger d'hôpital est *a priori* un élément anodin, réglé rapidement. « La mise en place des installations de chauffage, la coulée du béton, le système de ventilation, voilà des éléments importants qui justifieraient ce genre de séance ! », pourrait se dire un observateur non initié. Mais important, ce meuble l'est tout autant pour la bonne santé du nouveau bâtiment. La preuve en est les soins dont il fait l'objet lors de cette séance de chantier du 30 mars. Mais comment diable en sommes-nous arrivés à organiser une séance spéciale « meuble frigorifique de la salle à manger » ? Comment ce meuble a-t-il pu générer autant de multiplicité ? Comment a-t-il pu se glisser au centre de tant de préoccupations ? Comment a-t-il pu engendrer autant de *plis* ? C'est ce que nous allons essayer de voir dans ce dernier chapitre.

La première partie sera consacrée au rôle central de ce meuble pour la fondation Rive-Neuve. La deuxième partie tentera de montrer que la centralité de ce meuble pour Rive-Neuve n'a pas aucun effet : il provoque une différence pour B+W qui se voit bientôt dans l'obligation de le recomposer entièrement. C'est précisément la recomposition de ce meuble doublement important qui lui fait côtoyer de plus en plus d'actants – humains comme non-humains – au point que leur assemblage nécessitera bientôt une séance extraordinaire. En somme, Rive-Neuve tient à ce meuble et B+W également, selon des modalités différentes qu'il s'agira de retracer. Ce meuble rassemble passablement d'êtres et c'est bien pour les faire vivre tous ensemble qu'il implique une attention particulière.

1. Un meuble à desserts comme institution

Encore et toujours une question de climat : si ce meuble à desserts (et à boissons) génère une grande multiplicité, c'est déjà qu'il est un élément central dans la préservation du climat de RNV à RNB. A partir de là, MP – qui joue gros dans le déménagement de la fondation – ne le considère pas à la légère. L'équation est simple : pour préserver le climat de la fondation, il faut préserver la vitrine à desserts. Je voudrais donc montrer dans cette partie que l'affirmation suivante n'est pas farfelue : sans un meuble comportant une vitrine frigorifique permettant de conserver et d'exposer des desserts à la disposition de tous, la fondation Rive-Neuve perd une partie de son âme. En ce sens, ce meuble à dessert est bien une *institution* : il est associé solidement à plusieurs éléments et la remise en cause d'un seul d'entre eux remet en cause l'ensemble des autres.

1.1. Les desserts comme valeurs

Pour mieux comprendre l'importance de ce meuble *a priori* anodin, il faut encore une fois changer de lieu. Retour à RNV, lorsque MP m'avait invité à participer au repas de midi :

Extrait de cahier de notes de terrain n°2 :

Nappes, assiettes, couverts, pain et vin rouge ; on se croirait dans un petit restaurant. A ma table, il y a MP, qui partage ses souvenirs folk des anciennes éditions du festival Paléo, deux patients du centre, une infirmière ainsi qu'une jeune stagiaire en médecine qui semble passablement intimidée par ce *melting-pot* plutôt inhabituel. Les patients qui mangent avec le personnel, drôle d'histoire pour un drôle d'endroit... Comme tout employé de restaurant le sait très bien, il n'est pas facile de servir un groupe de vingt personnes qui débarquent aux douze coups de midi. D'autant plus qu'il s'agit d'un repas complet : entrée, plat et *trois desserts à choix* (et *quels desserts* ! Ils sont tous fraîchement cuisinés par la pâtissière de la fondation) !

On l'a vu, les repas sont des activités très importantes pour la fondation maître d'ouvrage, et leur bon déroulement à RNB est une condition de réussite importante de la préservation du climat fragile de RNV. Mais que dire des desserts ? Plus qu'une simple phase des repas, ils en sont presque les acteurs principaux. Qu'est-ce qui me permet d'affirmer une telle chose ? Tout d'abord, les *soins apportés à leurs préparations* : une pâtissière est spécialement chargée de leur confection, ce qui induit évidemment un certain coût. Ensuite, la *quantité* : il y a chaque jour trois desserts à choix. Si on estime que chaque dessert correspond en moyenne à 15 unités (tranches de gâteau, coupes de glace etc.), cela fait au total pour chaque midi, presque 50 unités de dessert, soit bien plus que le nombre de couverts. De réels efforts sont donc investis pour ces moments de fin de repas et c'est en ce sens qu'il ne faut à mon avis pas sous-estimer leur importance.

Des éléments importants d'un moment important, voici en somme ce qui caractérise les desserts de RNV. Mais la meilleure façon d'attester ma proposition est de la relier à des traces :

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

« Alors si tu veux, pour l'histoire des desserts, il y a deux dimensions. Déjà, en termes de *convivialité*, si tu fais la fête, *un jour de fête il y a du dessert*. Et si tu n'as qu'un dessert, souvent si t'es malade, il y a beaucoup de choses que tu supportes plus quoi. Donc augmenter le nombre de desserts, c'est aussi augmenter la probabilité qu'un des desserts sera bien toléré par la personne. D'où le "trois desserts" ».

Si les desserts sont également liés à la convivialité – une des valeurs de la fondation objectivées par le « groupe de travail de transition » – alors l'équation est assez claire : sans dessert, la fondation n'est plus la même. C'est qu'ils sont attachés à une chaîne de raisonnement implacable : « convivialité »-« repas en commun »-« fête »-« desserts ». Cassez un maillon de cette chaîne, c'est toute la valeur de convivialité qui est fragilisée.

Mais ça n'est pas l'unique raison. Les desserts sont destinés à être ingérés par des personnes gravement malades dont les corps ne supportent plus l'ensemble des éléments présents dans tous les desserts⁸⁶. Or, à quoi cela servirait-il de considérer chaque jour comme une fête en préparant chaque fois du dessert si seulement quelques patients peuvent en manger ? A pas grand-chose, et la chaîne risque à nouveau de se briser. La solution trouvée par la fondation consiste à en cuisiner *plusieurs différents* pour élargir le spectre de résistance des estomacs. Le « desserts-comme-fête » se transforme ainsi en « 3-desserts-comme fête »⁸⁷.

Mais ce deuxième aspect des desserts provoque un autre petit décalage, une autre petite traduction : à la fin des repas, il reste beaucoup de desserts qui ne sont pas mangés. Que faire du surplus ? Il faut bien le *stocker* dans un endroit réfrigéré. Se dessine alors une toute première importance de ce meuble à desserts : *il permet de conserver le surplus de dessert provoqué par la valeur de convivialité qui suggère la confection de trois desserts différents pour chaque repas*.

1.2. Les desserts comme repas mis à disposition entre les repas

Mais cela ne suffit pas à composer un meuble à desserts doté d'une vitrine frigorifique car il existe mille autres façons moins coûteuses de conserver des aliments périssables

⁸⁶ Même si nous verrons bientôt que ces éléments sont souvent mieux supportés que la plupart des autres aliments.

⁸⁷ A aucun autre plat n'est accordé systématiquement le privilège d'être « à choix ».

en attente de leur prochaine consommation. Dans ce cas précis, le meuble et sa vitrine donnent aux desserts quelque chose de plus : une visibilité et un accès.

Extrait d'entretien avec MP

Au bureau de la direction de Rive-Neuve Blonay :

MP : « *D'un point de vue diététique, le sucré passe très facilement en fin de vie ; c'est la dernière chose qui passe de par sa consistance et sa capacité à être digéré – c'est beaucoup plus facile de digérer un dessert sucré que du fromage par exemple. Et puis on fait un excédant de desserts qui est mis dans la vitrine – parce que la vitrine c'est pas non plus juste comme ça pour faire plaisir aux gens –, parce que pour beaucoup de gens qui ont de la peine à manger, ils vont fractionner les repas. Donc, ils auront des desserts à disposition entre les repas ».*

MP nous apprend une grande qualité (à mon avis méconnue) des desserts : ils sont relativement simples à ingérer et digérer en fin de vie. Comparément aux autres aliments qui peuvent être fibreux et pesant, il semble que par leurs textures et leurs propriétés diététiques, les desserts soient bien adaptés à ceux qu'ils nourrissent. A partir de là, si on leur accorde cette nouvelle propriété, les desserts deviennent vraiment précieux. Pourquoi ? Mais parce qu'en plus de faire référence à la fête, les desserts ont également une grande capacité à faire participer les patients aux repas, et donc à la fête ! Ils *sont* et *font* la fête, et donc la convivialité qui leur est fortement rattachée. Si on additionne leur capacité à faire référence à la fête, leur pluralité et leurs propriétés diététiques très bien adaptées aux organismes faibles, ils deviennent bien plus que de simples desserts. Pour certains patients de fondation, ils deviennent bien souvent des *repas*.

Les desserts ne sont donc non pas seulement desserts mais également *repas*. Mais ces desserts-repas comportent un inconvénient de taille qui ne saurait être totalement résolu tant il concerne leurs définitions mêmes : ils sont à heure fixe. Le problème qui survient est que certains patients sont parfois trop faibles pour y participer⁸⁸ et ne sont dès lors plus concernés par le climat de convivialité et de fête que le personnel de la fondation tente chaque jour de construire avec eux. Comment faire participer ces patients affaiblis à la convivialité de la maison, à la chaleur de la salle à manger ? La réponse : en leur donnant la possibilité de « fractionner les repas ». Mais ce « fractionnement-des-repas-qui-fait-participer-les-patients-affaiblis-à-la-convivialité-du-centre », a besoin d'un compartiment pour se déployer, c'est-à-dire conserver les desserts-repas et les mettre à la disposition de chacun. C'est là que le meuble à desserts intervient dans toute sa grandeur : il permet de conserver au frais les excédents tout en les mettant à disposition de tous les patients, de manière bien visible, à la salle à manger, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Je n'exagère pas en affirmant que le

⁸⁸ Rassurez-vous, ces patients sont tout de même nourris dans leur chambre.

meuble à desserts augmente les *capabilités* (Sen, 2000) des patients de Rive-Neuve. En effet, libre à chaque patient de suivre ce qu'il valorise le plus. Mais si ce qu'un certain patient valorise est lié à la convivialité, alors il est en mesure de réaliser en partie⁸⁹ cette valorisation *malgré sa faiblesse du moment*⁹⁰. Dit autrement, puisque la vitrine conserve et met à disposition de manière bien visible les desserts-repas diététiquement simples à supporter, la vitrine à desserts augmente les *fonctionnements réalisables* (Bonvin et Favarque, 2008, p. 43) des patients en permettant à ceux qui valorisent la valeur de convivialité de la mettre en acte. Grâce au meuble à desserts qui fournit une sorte de possibilité de *rattrapage*, les repas et la convivialité concernent maintenant tout ceux qui le souhaitent, même les plus faibles.

Si j'insiste un peu longuement sur ce meuble et ce qu'il permet, c'est pour bien montrer que pour la fondation, il est une *institution*. Qu'est-ce qu'une institution ? Un peu comme au premier chapitre quand je parlais du peu phonique « manger-ensemble-assis-à-table », j'entends par institution *un groupement d'actants suffisamment stabilisé pour ne plus pouvoir être dissocié sans un effort considérable de redéfinition de chacun des actants qui le constitue*. Ici, le meuble à desserts se trouve associé aux actants « valeur-de-convivialité », « repas-comme-fête », « desserts-comme-repas » et « desserts-repas-visibles-et-accessibles-à-tous » ; si on remet en question le meuble, on remet en question l'ensemble de ce groupe d'actants liés les uns aux autres et, d'une certaine manière, l'ensemble de la fondation. Oui, décidément, ce meuble est un gros morceau du projet RNB de MP.

2. Un meuble à desserts (et à boissons) comme multiplicité

Si le meuble à desserts est un gros morceau du projet RNB, il est également un gros morceau du projet RIV05, puisque les architectes sont liés au maître d'ouvrage par le règlement SIA 102. Mais comme nous le verrons dans cette deuxième partie de chapitre, ça n'est pas l'ensemble des actants regroupés par le meuble qui se trouvera être problématique. C'en est un, bien particulier dans ses conséquences, qui va suggérer la multiplicité du meuble entrevue dans l'extrait de séance de chantier : l'actant « desserts-repas-visibles-et-accessibles-à-tous ». En effet, de par cette caractéristique *obligatoire*, le meuble doit premièrement être visible et accessible à *toute personne affaiblie* et

⁸⁹ Je précise « en partie » car, comme nous l'avons vu au point 1.3 du premier tableau, la valeur de convivialité ne concerne pas seulement les repas.

⁹⁰ C'est la définition de la liberté d'Amartya Sen. Plus un individu est en mesure de réaliser ce qu'il valorise, plus il est libre. Il imagine donc un gradient de liberté qui peut être mesuré, jugé et – c'est le plus important – amélioré. Sur cet auteur très important, voir notamment Sen (1993), (2000), (2010) ainsi que Bonvin et Favarque (2008).

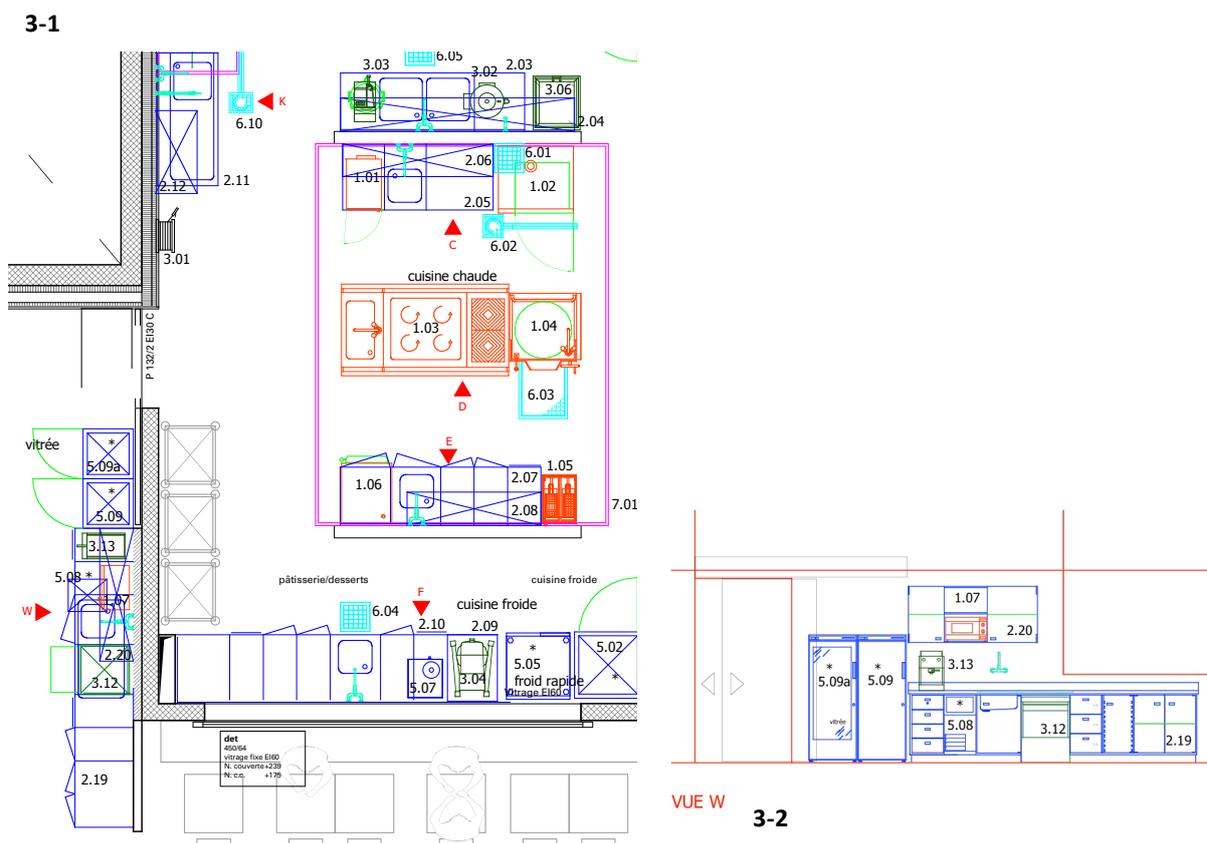
deuxièmement, doit être situé *dans la salle à manger*. Ces deux éléments inter-reliés⁹¹ entraîneront une cascade de traductions qui aboutira à la décision de BF d'organiser une séance extraordinaire. Plus nous serons entraînés dans cette cascade, plus se déploiera la multiplicité de ce meuble bien particulier.

2.1. Un « paquet cuisine » inadapté

Fin d'hiver 2012. Pour la construction d'un hôpital, tout ce qui concerne l'aménagement des cuisines est généralement confié à un ingénieur cuisiniste. Cela donne la possibilité à un professionnel du domaine de dessiner une cuisine plus ou moins faite sur mesure et par la même occasion, allège la charge des architectes qui peuvent se baser sur ces premiers plans pour confectionner, plus tard, leurs premiers plans de principe⁹². Même si notre meuble ne se situe pas physiquement dans la cuisine du nouveau centre, il a été décidé lors de la phase préparatoire d'exécution de l'inclure dans ce que l'on pourrait appeler le « paquet cuisine », soit l'ensemble des éléments dont les contours sont dessinés par les mains expertes de l'ingénieur cuisiniste. Au début du mois de mars 2012, alors que la chape de la salle à manger n'est pas encore coulée (cf photo 3.1), Cullitec – le bureau d'ingénieurs cuisinistes sélectionné pour ce chantier – commence à prendre en charge la conception de ce meuble et en fournit une première esquisse au bureau B+W.

⁹¹ « Accessibilité » et « positionnement » sont en effet très proches car pour être accessible par tous et à n'importe quelle heure, le meuble ne peut pas se situer dans la cuisine. J'ai distingué ces attributs pour souligner la double obligation d'un positionnement géographique précis et d'une forme précise, plus horizontale que verticale.

⁹² L'ingénieur cuisiniste fait une série de plans provisoires avant que ces mêmes plans soient traduits par les architectes et discutés en séance de commission de construction en vue d'être approuvés.



Plans 3-1 et 3-2 : extraits des tous premiers plans envoyés à B+W par Cullitec.

Le plan 3-1 est une vue générale de dessus où est résumé l'ensemble des éléments du « paquet cuisine ». Tout à gauche de ce premier plan se trouve l'endroit qui nous intéresse plus particulièrement, soit la salle à manger. Le plan 3-2 est une vue de face de la partie salle à manger du « paquet cuisine ». Tout à gauche, on peut voir la porte automatique du premier chapitre qui n'a ici de statut que comme décor. Juste à côté de la porte, on voit un frigo disposant d'une vitre, traduction par Cullitec du meuble à desserts souhaité par MP et la fondation. On voit que ces plans sont très généraux et ne comportent pas encore de mesures. Tous les chiffres correspondent en effet à une légende que je n'ai pas jugé utile d'inclure.

On peut voir sur le plan 3-2 que la salle à manger dispose effectivement d'un meuble réfrigéré pouvant abriter un surplus de desserts. A la vue de ces premiers plans, deux problèmes apparaissent pour B+W. Premièrement, la verticalité du meuble ne satisfait pas la première caractéristique obligatoire du « desserts-repas-visibles-et-accessibles-à-tous » car toute une gamme de patients (notamment ceux en chaises roulantes) sont de fait exclus de l'accès à son contenu. La « vitrée » illustrée en vert sur le plan 3-1 rend bien compte de ce problème. Le meuble se doit d'être allongé et de faible hauteur, ce qui suggère d'ailleurs la présence d'une vitrine, et donc la modification de ces premiers plans.

Ce premier problème en entraîne un second qui ne transparait pas sur les plans ci-dessus : Cullitec est spécialisé dans les cuisines professionnelles et travaille surtout avec des éléments en inox qui ne craignent ni l'humidité, ni la chaleur, ni le temps et ses multiples coups de casserole. Mais ces atouts cachent un défaut important, crucial même pour notre objet : l'inox n'a qu'une seule teinte, brillante et argentée que tout le monde

connaît bien. C'est un véritable problème car étant donné que le meuble à dessert se doit d'être horizontal *et* à la salle à manger, il prend nécessairement de la place *et* est fortement visible. Or, pour B+W, la teinte de l'inox n'est pas compatible avec le reste de la salle à manger, comme nous l'explique BF et NI :

Extrait d'entretien avec BF

Aux bureaux *open space* de Regtec SA :

FJA : « Culitec a proposé un meuble de leur gamme ?

BF : En fait, Culitec, c'est un ingénieur. Lui n'a pas de gamme mais par contre ce qu'il peut faire c'est dessiner quelque chose avec des fonctions en disant : « Voilà ce que l'on fait ». Mais un ingénieur en cuisine, *il va plutôt travailler avec des éléments en inox, et c'était pas du tout l'objectif.*

Extrait d'entretien avec NI

A la cafétéria de chez B+W :

NI : « Pour être tout à fait précis, ce meuble dans la salle à manger, à la base, il faisait partie du mobilier de cuisine. Et ça aurait dû être le cuisiniste qui le fabriquait mais là, c'est nous qui avons dit qu'on n'était pas d'accord et qu'on voulait le dessiner. Parce que tous les meubles de cuisine, c'est des trucs standards, inox, pas moches mais utilitaires quoi. C'est une cuisine utilitaire. Et ce meuble devait faire partie de ça et c'est nous qui à un moment donné avons dit : « Non non, stop. On est pas d'accord ». *Parce qu'on voulait pas se retrouver avec un meuble en inox tout à fait standard avec une vitrine posée dessus, et puis pas projeté quoi. On voulait le faire (...). C'était le seul meuble qui était sorti de la cuisine, qui était dans la salle à manger, et du coup il faisait vraiment partie de l'espace « salle à manger » de la maison, donc on voulait pouvoir le gérer entièrement. Alors que la cuisine professionnelle, c'est différent. Tant qu'elle fonctionne pour les cuisiniers, c'est pas grave si c'est beau ou moins beau ».*

Peu importe ici les raisons précises de ces considérations esthétiques : le fait est que le meuble à desserts « inoxydable » de Cullitec est indésirable pour B+W qui n'a dès lors pas d'autre choix que de prendre en main sa conception. Mais par où commencer ? Impossible en effet de créer ce meuble *ex nihilo* : il faut des références pour retravailler les premiers plans fournis par Cullitec.

2.2. « Une autre composition »

Début du printemps 2012, B+W a donc besoin d'aide pour concevoir ce meuble à desserts dont les attributs se précisent de plus en plus :

- 1) Le meuble doit être « bas » pour permettre à tous les patients d'y accéder.
- 2) Le meuble doit disposer d'un compartiment frigorifique.
- 3) Du fait des points 1) et 2), le meuble doit disposer d'une vitrine frigorifique.
- 4) Le meuble ne doit pas être en inox.

C'est un cahier des charges plutôt chargé pour un meuble qui semblait tout à fait standard il y a peu. Cullitec le sait et oriente alors B+W vers Frigothem, l'entreprise en

charge des installations frigorifiques (déjà rencontrée dans l'extrait de séance de chantier). Mais Frigothem est assez mal à l'aise avec les meubles construits sur mesure et préfère réorienter B+W vers Ledermann, une entreprise spécialisée dans la menuiserie dite « froide » :

Extrait d'entretien avec LV

A la cafétéria de chez B+W :

LV : « Nous en fait on est parti un peu, *on savait pas trop*... Bon déjà, il y avait d'un côté le besoin du client ; il voulait une vitrine pour des desserts, un réfrigérateur pour des boissons etc. Nous on a pris contact avec une entreprise qui fait tout ça d'habitude (...) Là, c'était à travers le cuisiniste – parce qu'on avait déjà un cuisiniste – ; on a demandé au cuisiniste s'il pouvait le faire. Lui, *il nous a envoyé vers Frigothem*. Parce qu'il y avait cette question de réfrigération des boissons, réfrigération des desserts, etc. Et eux nous on dit : « D'accord mais nous *on fait pas de meubles sur mesure comme ça*. Si vous voulez un meuble fini, ce que vous devez contacter, c'est un menuisier mais pas n'importe lequel ». Parce qu'un menuisier « standard », il fait pas de meuble de réfrigération, tu vois ? Donc eux [Frigothem], *ils nous ont donné la carte de Ledermann*. (...) Du coup, ils [Ledermann] nous ont fourni une sorte d'image avec plusieurs propositions, et moi j'ai repris ces dessins pour les intégrer d'une autre manière, *pour faire une autre composition*.

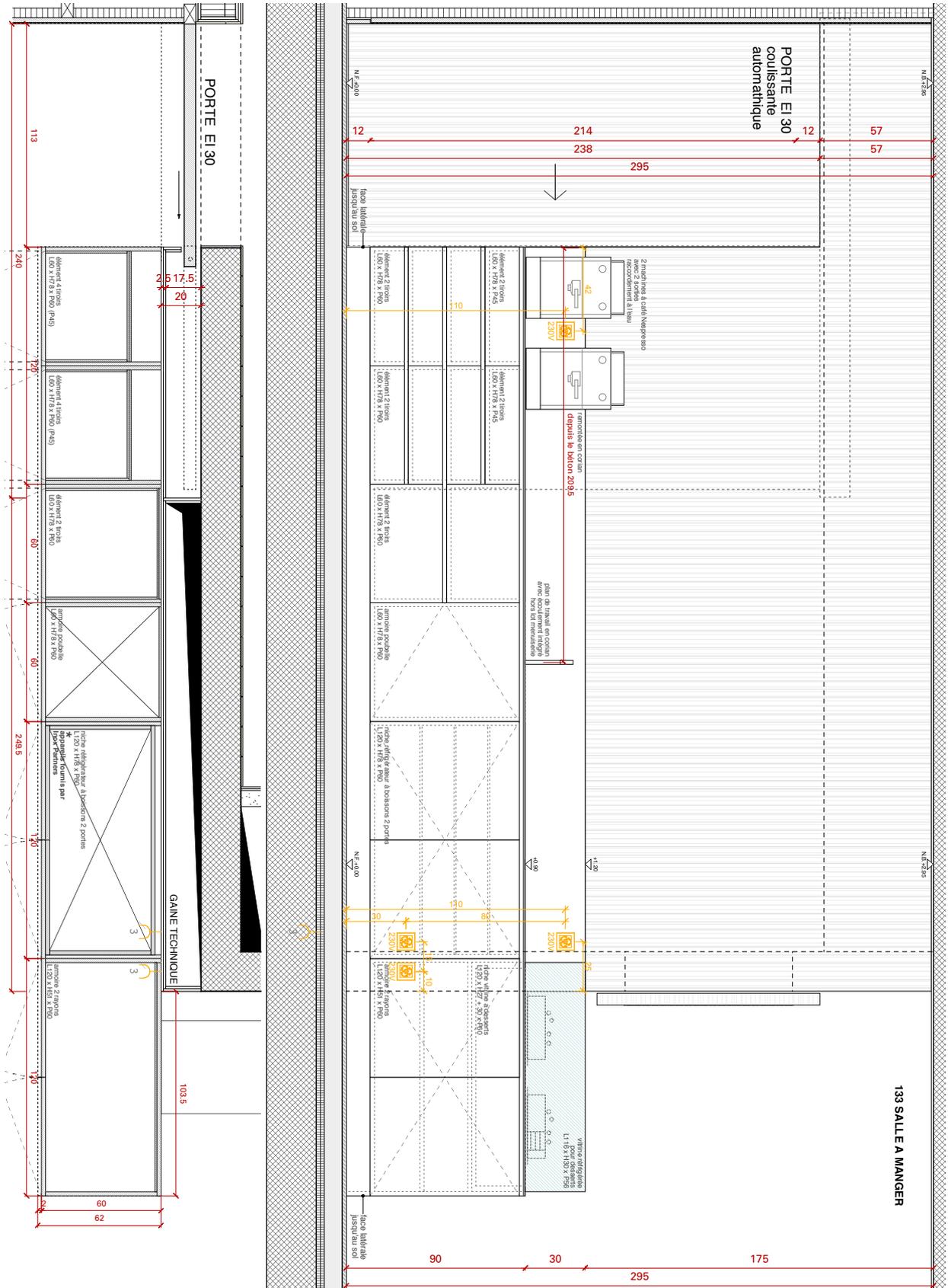
A noter que le meuble à desserts a maintenant « fusionné » avec le frigo à boissons. Pourquoi cette décision ? Difficile à dire car les traces manquent. Mais on peut penser qu'en supprimant un des frigos de Cullitec, le deuxième n'avait plus vraiment de raison d'être, seul dans sa verticalité. Et tant qu'à concevoir un nouveau meuble frigorifique, pourquoi ne pas le faire suffisamment vaste pour accueillir deux compartiments : un pour les desserts et un pour les boissons ? Voilà qui complique encore un peu les choses... Mais celles-ci avancent puisque Ledermann fournit à LV une image d'un de leur produit qui correspond aux attributs du meuble frigorifique, qui abrite maintenant desserts (sous vitrine) et boissons :



Image 3-1 : photo du modèle de meuble frigorifique proposé à B+W par la menuiserie Ledermann. La hauteur est idéale, ce qui résout le problème de l'accès. L'inox y est peu présent, ce qui rend possible la résolution du problème de l'intégration au sein de la salle à manger. Tout à gauche, on aperçoit une vitrine conçue spécialement pour la conservation-présentation de desserts. Tout à droite, on voit un compartiment frigorifique à battants pouvant abriter des boissons.

Cette photo est un exemple standard, qui peut tout à fait être remanié en fonction de l'espace à disposition et des souhaits des mandants. C'est d'ailleurs le but de cet exercice qui consiste surtout à fournir à LV une direction pour la conception de son premier plan de principe. Celui-ci doit dès lors inclure cet objet ainsi que les éléments qui n'ont pas été supprimés du premier plan fourni par Cullitec. Cette addition-traduction aboutit au début du mois de mars 2012 au plan de principe suivant :

Plan 3-3 : plan de principe traduisant l'image envoyée par Ledermann en fonction des premiers plans de Cullitec. L'ameublement de l'espace a passablement changé. Le plan du dessus est une vue de face où les deux frigos « verticaux » ont disparu pour se confondre, à droite, avec le reste du mobilier. Tout à droite, on aperçoit la vitrine réfrigérée, source initiale de cette belle recomposition. Le plan du dessous est une vue de dessus, où l'on peut bien apercevoir le « basculement » des deux frigos par rapport au premier plan fourni par Cullitec.



Ce plan ressemble fort à celui que nous avons rencontré au premier chapitre pour notre porte coulissante. Normal puisqu'il s'agit du même stade, soit le tout début de « l'échange de plans ». Et nous savons ce que ce stade implique : une cascade de traductions. C'est la première étape d'un long processus de redéfinition, de corrections et de questions-réponses qui vont transiter entre LV et Ledermann. C'est précisément ce point-là que je voudrais souligner : « une autre composition », comme le dit si justement LV, signifie automatiquement explosion de multiplicité. En effet, alors que le meuble n'était qu'un élément simple en inox, il devient un élément multiple qui engage *plus* d'actants, « plans de principe », « plan d'atelier », « plans annotés » etc., jusqu'à l'approbation finale et sa mise en construction en atelier de menuiserie. Tout ça prend du temps et de l'énergie. Mais y avait-il le choix ? Non, puisque ce meuble est lié à la fondation elle-même et à la perpétuation de son climat fragile.

Scolie :

On dit souvent que les philosophes parlent de choses abstraites, mais c'est faux ! Prenons le concept de « traduction » développé par Michel Serres (Serres, 1974). Quoi de plus concret ? MP traduit la volonté de la fondation en s'appuyant sur une démarche participative : ce vaste travail aboutit, entre autres, au désir d'un meuble capable d'accueillir le surplus de desserts-repas, d'être accessible à tous et d'être situé dans la salle à manger. Discussions lors de la phase de préparation à l'exécution : ce travail aboutit à l'inscription de ce meuble (et les désirs qu'il transporte) au sein d'un cahier des charges fourni à Cullitec. Un ingénieur cuisiniste transforme ce cahier des charges en un plan d'ameublement : ce travail aboutit à un frigo avec une porte-vitrine à battants. B+W, qui est lié par contrat avec MP, n'est pas satisfait et décide de retraduire ces premiers plans avec l'aide de Ledermann : ce travail aboutit à un plan de principe dans lequel le meuble s'allonge et retrouve sa vitrine précédemment perdue. A chaque étape, un transport ; à chaque transport, une transformation. Transport-transformation, voilà ce que signifie le concept de « traduction ». Nous en avons des exemples à la pelle.

2.3. Du froid trop chaud et trop bruyant

Mais les choses ne s'arrêtent pas là car l'intégration du meuble au sein de la salle à manger ne concerne pas seulement les yeux mais également les oreilles et les terminaisons nerveuses de la peau. Je m'explique. Le meuble doit produire du froid dans deux compartiments différents. Mais la production de froid n'est pas gratuite et implique toujours l'enrôlement de nouveaux actants qui génèrent bruit et chaleur.

Pour produire du froid, il faut, dans la grande majorité des cas, du fluide réfrigérant doté de la capacité étonnante d'absorber ou de céder de la chaleur en fonction de l'environnement dans lequel il circule. Lorsqu'il absorbe de la chaleur, ce fluide passe de l'état liquide à l'état gazeux, et lorsqu'il cède de la chaleur, il passe de l'état gazeux à l'état liquide. Mais pour circuler, ce fluide doit être associé à d'autres mécanismes. Parmi

ces mécanismes, le plus usuel est celui que nous avons généralement chez nous, derrière la « boîte » du frigo, soit un compresseur électrique bruyant capable de faire circuler le liquide réfrigérant ainsi qu'un condensateur capable de re-liquéfier le fluide frigorigène en lui faisant céder de la chaleur à l'air qui l'entoure. On l'aura compris, cette façon de procéder produit du bruit et de la chaleur. Et c'est là qu'un nouveau problème apparaît pour B+W. Pourquoi ? Mais parce que la salle à manger ne saurait accueillir un élément produisant doublement (boissons et desserts) de la chaleur *et* du bruit. Tout comme l'inox, « chaleur » et « bruit » ne sont pas compatibles avec la salle à manger et il faut donc que le meuble produise du froid autrement. Heureusement, il existe depuis longtemps une autre façon de procéder, utilisée surtout dans les bâtiments disposant de chambres froides :

Extrait d'entretien avec LV

A la cafétéria de chez B+W :

LV : « *T'as différentes manières de produire du froid. A Rive-Neuve, on a une grosse centrale pour produire la ventilation, par exemple, pour réfrigérer l'eau. Donc on a une sorte de centrale dans le garage, qui est une grosse machine qui fait beaucoup de bruit et qui prend l'air de l'extérieur. Cette machine, on l'utilise pour différentes choses. Par exemple, pour ventiler le local informatique, pour réfrigérer les deux chambres froides pour les boissons, la nourriture, la viande etc, il y a deux chambres froides dans la cuisine ; donc c'est pas un réfrigérateur que tu viens brancher au courant avec une prise et qui a une petite machine à l'intérieur qui produit toute seule du froid ; en gros, c'est pas un réfrigérateur. C'est une centrale ; c'est comme une chaudière, mais à l'envers. Un truc qui sert à plusieurs choses différentes. Donc, nous, ce qu'on voulait obtenir, c'est déjà ne pas produire de chaleur, parce qu'une machine réfrigérative elle produit du froid en produisant de la chaleur derrière, mais aussi elle fait énormément de bruit. Le problème si on avait une sorte de réfrigérateur à boissons et une vitrine froide dans la salle à manger, c'est qu'on aurait eu deux éléments qui auraient fait de la chaleur et surtout du bruit toute la journée. Donc nous on voulait pas ça et on a décidé de se brancher à ce réseau de froid qu'on produisait depuis le garage ».*

Un nouvel actant se trouve ainsi associé à notre meuble : un branchement au « réseau de froid » produit depuis le garage. Mais ce type de branchements avait été défini lors des séances de coordination technique, il y a une année de cela. Il faut donc réagencer ce réseau afin d'y intégrer ce nouvel arrivant, double qui plus est, puisque nécessitant la réfrigération de deux compartiments. Qui dit réagencement, dit également détour, enrôlant et accroissement de la multiplicité. Mais enrôlement de qui ? Précisément de deux autres actants. Le premier, on l'a vu dans la séquence du début de chapitre, est un schéma électrique qui – pour une raison que je suis incapable de fournir – inclut les modifications que provoque apparemment le froid de la vitrine à desserts. Le deuxième actant est une conduite « double », capable d'amener du fluide frigorigène jusqu'aux deux compartiments :

Extrait d'entretien avec BF

Au bureau *open space* de chez Regtec SA :

BF : « On a dû aller refaire un picage sur la conduite de froid pour venir jusqu'au meuble.

FJA : **Donc pour amener un canal de froid jusqu'au meuble ?**

BF : Mais c'est des petits tubes hein. C'est pas plus gros que le pouce. C'est du froid, c'est pas de l'air. C'est un produit qui est liquide.

FJA : **Alors il a fallu percer la conduite pour installer un autre conduit ?**

BF : Exactement. Jusqu'il faut deux conduites : une « aller » et une « retour ».

Ainsi donc, pour que le meuble produise du froid tout en respectant l'espace auquel il doit appartenir, il doit être associé à un nouveau schéma électrique et à deux nouvelles conduites de froid. Mais ça n'est pas tout ! Si le meuble dispose d'un raccordement au froid central, son refroidissement provoque de la condensation, donc de l'eau qu'il est nécessaire d'évacuer. Mais pour que Mayor SA puisse mettre en place ces tuyaux, il doit disposer du plan de menuiserie de Ledermann approuvé par LV. Mais ce processus prend du temps, on a pu le remarquer pour la porte coulissante. D'ailleurs, faut-il vraiment un écoulement ? Oui, s'il est certain que le meuble est bien relié au froid central. Non, si le raccordement des conduites – non envisagé lors des séances de coordination technique – n'est plus possible. Est-ce que le raccordement est considéré comme « possible » lors de la séance de chantier du 30 mars ? La réponse doit provenir de Frigothem, qui semble déjà passablement occupé par la modification de ses schémas électriques. Mais ces modifications, ne sont-elles pas liées au froid central ? Certes oui... Et où en est Ledermann dans son plan d'atelier ? Mayor a besoin des plans définitifs pour mettre en place les écoulements d'eau. Pour autant qu'il y ait besoin de ces satanés écoulements ! Le vendredi 30 mars, le meuble est à un « pic de multiplicité ». Et effectivement, il vaut peut-être mieux faire une séance extraordinaire...

Scolie :

Encore et toujours une histoire d'écologie politique. En sortirons-nous un jour ? Certainement pas, et heureusement ! Car c'est la seule façon de composer des collectifs. Le climat de RNV est fragile ; sa préservation passe par la création d'un groupe de travail dont la tâche consiste à construire matériellement ses composantes sur des feuilles de papier. Concrètement ? Des séances. Le climat de la salle à manger de RIV05 est fragile ; sa préservation passe la création d'un meuble de menuiserie dont les composantes froides sont reliées au « froid central » par de subtils mécanismes que l'objet fini ne saurait laisser voir. Concrètement ? Des séances. Environnement et politique ont toujours été intimement liés, les architectes le savent de par leurs pratiques. Honte aux autres ! Comment donc une singularité pourrait-elle être produite seul dans son bureau ? Celle-ci suppose la coordination d'un essaim d'abeilles, dont toutes ont besoin d'être entendues. C'est bien de bonne vie qu'il s'agit. Or, sans un travail difficile d'écoute et d'échange, aucun collectif n'est possible.

A la fin l'été 2012, je me rends à l'hôpital en soins palliatifs de Blonay afin d'y prendre quelques photographies d'objets finis. Dans la salle à manger, le meuble à desserts (et à boissons) apparaît devant moi, singulier, intégré et silencieux (cf. photo 3.2). Que s'est-il passé entre le 10 avril et cette fin d'été ? Je me rappelle de la tempête d'incertitudes qui tourmentaient LV, Mayor, Frigotherm et BF. Et le coup de tonnerre de BF : « Techniquement, ce meuble n'est pas au point ». Toute une foule s'activait autour de ce nourrisson problématique maintenant devenu sage. Oui, en cette fin d'été 2012, le meuble rayonne et perpétue activement le climat si particulier de la fondation Rive-Neuve. Tous ensemble, personnel, patients et invités mangent à choix l'un des succulents desserts fraîchement concoctés par la pâtissière dans un espace sans inox, judicieusement chauffé et sans la pollution sonore de générateurs de frigo. Etrange sensation : pourquoi les sciences sociales ne s'intéressent-elles pas aux objets ? Il semble aujourd'hui qu'ils peuvent nous donner des leçons théoriques. Car près tout, qu'est-ce qu'un objet ? Une singularité, à coup sûr puisque le meuble se tient devant moi, individuel et unique. Mais également une multiplicité, il n'y a pas de doute ; mieux, une multiplicité de chair, de tuyaux, de plans, de bois et de compresseur. Faut-il dès lors choisir entre les deux, singularité ou multiplicité ? Difficile car aucun n'est satisfaisant. Faut-il recourir à la dialectique et affirmer que la multiplicité produit la singularité qui en retour la reproduit différemment ? Certainement pas puisque les deux niveaux restent autant problématiques qu'avant cette acrobatie conceptuelle. Que faire ? Je crains fort qu'il n'y ait pas le choix : accepter les deux, et se familiariser avec le concept étrange de *monade*.

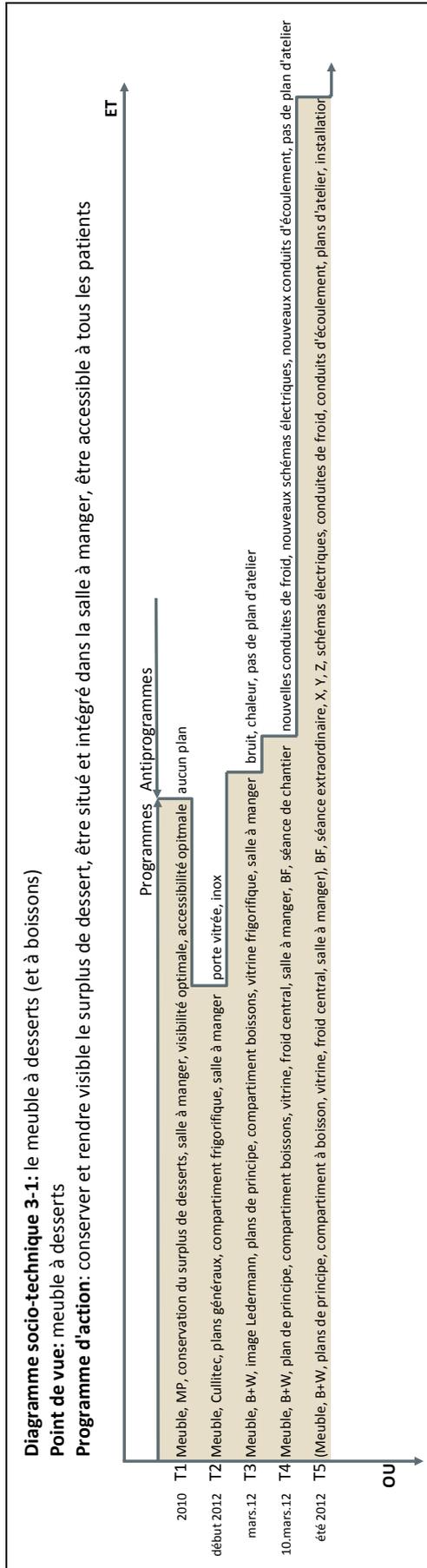


Diagramme 3-1 : diagramme socio-technique du meuble à desserts pour son « projet meuble à desserts »

T1 : A l'année 2010, le meuble est associé à plusieurs actants qui, ensemble, lui donnent déjà une certaine consistance. Pourtant, il lui manque un programme de taille sans lequel il ne saurait réaliser son programme d'action : des plans.

T2 : C'est à Cullitec que revient la tâche de dessiner ses premiers plans, au début de l'année 2012. Comme nous l'avons vu, ceux-ci contribuent à irrealiser le programme d'action du meuble car ils lui retirent deux attributs essentiels, son accessibilité à tous les patients du fait de sa porte vitrée ainsi que son intégration au sein de la salle à manger du fait ses constituants en inox.

T3 : Au mois de mars 2012, B+W décide de prendre en charge sa conception et s'inspire d'une image fournie par Ledermann pour dessiner un plan de principe. Celui-ci résout le problème de l'accessibilité mais fait apparaître trois nouveaux anti-programmes : le bruit et la chaleur produits par les compartiments frigorifiques ainsi que les plans d'atelier et tout le processus que ceux-ci supposent.

T4 : A la séance de chantier du 10 mars, le problème du bruit et de la chaleur est résolu par le raccordement au froid central mais ce raccordement lui-même provoque l'arrivée de nouveaux anti-programmes qui sont les conduites de froid, les nouveaux schémas électriques de Frigothem ainsi que les écoulements de Mayor. De plus, il reste encore le problème des plans d'atelier et tout le processus qu'ils supposent.

T5 : A l'été 2012, tous ces problèmes sont résolus et le meuble peut être installé puis photographié par l'ethnologue dans toute sa singularité. Mais cette singularité est multiple, puisqu'elle est le résultat d'une intégration de tous les anti-programmes du T4. Comment cela a-t-il pu se passer ? Il ne faut pas sous-estimer le rôle de la séance extraordinaire qui a certainement dû clarifier ce que chacun avait encore à faire. Mais elle n'a pu suffire ; d'autres actants inconnus (notés ici X, Y et Z) ont dû intégrer la liste des associés afin d'intégrer tous les anti-programmes du temps T4. C'est d'ailleurs tout l'intérêt des séances : elles donnent naissance à de nouveaux actants.

And so what ?

Lecteur attentif : « *Bla bla bla. Du pittoresque, voilà ce que vous avez produit. Elle était bien belle votre introduction. Vous m'aviez d'ailleurs presque convaincu. L'absence d'"entités a priori", le "principe de symétrie généralisé", le "social comme association", le "projet comme composition", etc., etc. Mais tout ça pour faire quoi ? Exposez des brouilles. Une porte automatique, une chapelle-Cœur-on-ne-sait-pas-trop-quoi et un meuble à desserts. Et encore, à chaque fois incomplètement ! Quelle ethnographie ! Bravo ! Un projet de construction d'hôpital résumé par le parcours d'objets de seconde zone... Qu'est-ce que cela pourrait bien montrer d'intéressant sur la notion de "projet" et sur l' "architecture" ? ».*

C'est une remarque sévère mais qui a néanmoins sa pertinence. En effet, que dire de tout ce bazar ? Le jeu en vaut-il vraiment la chandelle ? J'ai l'intime conviction que oui, mais à la condition de prendre un peu de hauteur. Pour introduire l'exercice, pourquoi ne pas recourir à une petite métaphore ? J'adore les métaphores.

J'en ai déjà fait allusion, l'acronyme ANT est excellent tant sa pratique suppose de circuler littéralement *au ras des pâquerettes*, comme les fourmis. C'est un travail d'empirisme radical (James, 2007), qui force le sociologue à passer de point de vue en point de vue en prélevant le maximum de traces. Le sociologue est ainsi fourmi. Mais dans notre région lémanique, généralement à la fin du mois de juin, on peut chaque année observer un phénomène étrange : en fin de journée, l'air est rempli de centaines de milliers de fourmis ailées. C'est un spectacle peu banal – assez dérangeant – qui ne dure jamais très longtemps. Qu'est-ce que toutes ces fourmis ailées qui, tout à coup, envahissent notre précieuse atmosphère ? Il paraîtrait que cela fait partie du processus de reproduction des fourmis-reines. Mais s'il y a bien spectacle pour nous, les humains, imaginez un peu pour elles, les fourmis ! C'est en tout cas la réflexion que je me faisais étant petit : « Enfouies dans la terre, elles sont maintenant dans les airs. Que voient-elles ? ». Certainement pas grand-chose vu que les fourmis perçoivent surtout par phéromones... Mais l'important ici est le tableau : imaginons qu'après avoir vécu au ras du sol pendant trois chapitres, je dispose d'ailes fragiles pendant quelques minutes. Que vois-je ?

Commençons par la notion de « projet ». Je n'ai pas cherché à définir substantiellement cette notion car cela m'aurait demandé des précautions infinies. Avec l'aide de Deleuze et de l'ANT, je l'ai définie de manière fonctionnelle comme « composition » : quand il y a projet, il y a « composition ». Tout au long de mes trois chapitres, j'espère avoir montré au lecteur qu'une telle définition revient à affirmer que *faire un projet*, c'est fondamentalement

FAIRE UN PROJET,
C'EST S'ASSOCIER
AVEC DES ACTANTS

s'associer avec des actants. Pour constituer la porte coulissante, le Cœur et le meuble à desserts tel qu'ils apparaissent en tant qu'objets finis dans mon album photo, MP, DW, LV, BF, toutes les entreprises concernées ainsi que les objets eux-mêmes (et tout ce qu'ils transportent) ont dû *s'associer*. Voilà un tout premier point.

**S'ASSOCIER
SIGNIFIE
MARQUER UN
SUPPORT**

A partir de là, on remarque qu'en *s'associant*, tous ces êtres *laissent des traces*. C'est ce qui m'a d'ailleurs permis d'effectuer ce travail : chaque association laisse derrière elle une marque, plus ou moins claire et accessible, de la traduction qu'elle a provoquée. Poursuivons. Qu'est-ce qu'on *fait* lorsqu'on laisse des traces ? Réponse : *on marque un support*. Cette remarque *a priori* banale est capitale car elle nous fait rappeler qu'il y a différents types de supports. En m'inspirant d'un livre récent de Michel Serres (2012), j'affirme que l'on peut distinguer quatre types différents de supports qui se distinguent de par leur *accessibilité*⁹³ :

1) **Support corporel** : On peut laisser des traces orales ou visuelles dans la mémoire (souvenirs) et sur le corps (blessures, tatouages). Mais ce support se caractérise par sa très faible accessibilité. Les traces qu'il transporte sont donc extrêmement situées et vite perdues.

2) **Support manuscrit** : On peut laisser des traces écrites à la main sur des supports divers mais non reproductibles (tablettes de cire, papyrus, troncs d'arbre, parchemins, etc.). Cela suppose premièrement une palette plus grande de non-humains (stylet, peau de bête, papyrus, etc.) et deuxièmement un système d'inscriptions suffisamment abstrait pour pouvoir être déchiffré par une large communauté. C'est ce qu'on appelle « écriture ». Ce type de support manuscrit se caractérise par une accessibilité limitée : il est certes transportable et conservable mais sa reproductibilité et donc, d'une certaine manière, sa circulation est fort coûteuse.

3) **Le support imprimé** : Enorme révolution que celle de l'imprimerie ! Les traces écrites à la main sont maintenant plus facilement reproductibles. La palette des non-humains s'agrandit mais également l'accessibilité : plus besoin de se rendre à Alexandrie, à Rome, à Paris ou à Oxford pour accéder à de multiples traces écrites. C'est l'âge de la Réforme. L'accessibilité explose et les traces se dispersent de plus en plus.

**LE SUPPORT DIGITAL
SUPPOSE UNE GRANDE
ACCESSIBILITE**

4) **Le support digital** : Si l'imprimerie est une révolution dans le domaine des supports, que dire des techniques digitales ? La palette de non-humains explose (serveurs, processeurs, fibres optiques, etc.) mais la reproductibilité et l'accessibilité également. On peut atteindre les traces alors même que celles-ci se dispersent d'une manière jusqu'à présent insoupçonnée. D'autant plus que chacun des supports n'annule pas ceux qui l'ont précédé et le support digital, dernier arrivé, peut bénéficier de l'expertise accumulée des pratiques d'inscription plus anciennes. Bien évidemment, il y a quelque chose de moins rigide qu'une simple addition et de plus souple qu'une simple révolution radicale. Mais le

⁹³ *Accessibilité* veut également dire *dispersion*. Pourquoi ? Mais parce que plus un support est accessible, plus les traces qu'il supporte doivent se faufiler à travers de multiples canaux.

résultat est à mon avis que le nombre traces, leurs accès ainsi que leur dispersion augmentent.

Reprenons. Faire un projet, c'est *marquer des supports dont l'accessibilité est plus ou moins grande*. Souvenez-vous, j'ai parlé de l'accès en introduction. C'était précisément au point 2.1.5 : pour s'associer à un actant, *il faut avoir accès à lui*. Or, il me semble que nous avons aujourd'hui un accès facilité à beaucoup d'actants. J'en suis même certain : une grande partie du monde a accès à une énorme quantité d'actants, et cette explosion incroyable a un lien très fort avec le développement des techniques digitales.

NOUS ASSOCIONS
DE PLUS EN PLUS

A partir de là, on voit bien le problème de l'ANT. En effet, son *job* consiste à suivre les associations pratiques entre actants hétérogènes, soit le social comme association. Mais – je suis désolé de l'affirmer sans scrupule – les associations, il y en a de plus en plus. Oui, il y a de plus en plus d'associations, de traces, d'accès, de composition, bref de *social* au sens où l'entend l'ANT. Ses praticiens ont donc du pain sur la planche.

Lecteur attentif : J'avoue que pour l'instant, vous ne vous en sortez pas trop mal. J'aurais cependant deux remarques. Premièrement, vous affirmez tout ça un peu à tort et à travers. Ça ne me dérange pas forcément mais vous auriez pu ne pas faire vos chapitres empiriques ; ils ne servent à rien dans la démonstration puisque vous ne vous référez qu'à votre introduction. Deuxièmement, votre conception performative des projets comme compositions vous emmène dans un monde qui paraît idyllique. Et ça, ça me gêne. De plus en plus d'associations, de plus en plus de traces, de plus en plus d'accès et de plus en plus de projets ; il semble que le monde se dirige vers de plus en plus de création, de plus en plus de construction, de plus en plus de compositions, tous ces termes se confondent maintenant. C'est comme dans vos diagrammes socio-techniques : les cours d'action « avancent » et se réalisent. L'homme nouveau, cela me fait penser à des événements funestes... Ah, qu'elle est la belle votre grande marche du progrès ! Ne lisez-vous d'ailleurs pas les journaux ? Vous parlez d'accès : n'avez-vous donc pas accès aux horreurs que produit ce monde qui vous semble si propice aux innovations ? Vous avez tort, la réalité ne s'améliore pas ».

Mais je n'ai rien dit de tel ! Oui, je suis d'accord avec vous : la réalité est bien souvent insoutenable. Mais cela invalide-t-il ce que j'ai dit ? Bien sûr que non ! Vous avez raison d'affirmer que ma proposition consiste à dire qu'aujourd'hui, nous construisons-composons (vous avez là aussi raison : à ce stade de la démonstration, ces termes se confondent) davantage qu'à n'importe quelle autre moment de notre histoire. J'en suis convaincu : l'accroissement des techniques – notamment digitales – donne accès à un nombre incroyable de traces qui peuvent devenir autant d'actants-associés pour le suivi de programmes d'action. Nous *composons* de plus en plus, nous *faisons de plus en plus de projets*, c'est à mon avis indéniable. Pour autant, cela ne veut pas forcément dire que nous *construisons bien*.

IL Y A « BIEN
CONSTRUIRE » ET
« MAL CONSTRUIRE »

C'est même bien souvent l'inverse : non composons-construisons de plus en plus *mais très souvent de façon mauvaise*. A partir de là, je peux répondre à votre première remarque : c'est précisément sur ce point crucial de la *bonne* composition-construction qu'interviennent les architectes, et donc également mes chapitres empiriques. Après la notion de « projet », passons donc à l' « architecture ».

L'ARCHITECTURE,
C'EST BIEN
CONSTRUIRE

Je n'irai pas par quatre chemins. Ma proposition est la suivante : si on me demande « *qu'est-ce que l'architecture ?* », je réponds « l'architecture, c'est s'associer avec des actants hétérogènes et disparates *d'une bonne façon* ».

Par « d'une bonne façon », j'entends *d'une façon telle que les échanges de propriétés entre ces actants hétérogènes et disparates respectent un « paquet » précédemment stabilisé d'éléments*. Dit encore autrement, j'entends par « architecture » la discipline qui travaille à s'associer avec des actants d'une façon telle que les *traductions* par lesquelles passe un « paquet » précédemment stabilisé d'éléments ne soient pas des *trahisons*. Trahison de quoi ? Et bien justement, de ce paquet précédemment stabilisé d'éléments. Cela suppose-t-il deux moments de l'architecture, celui de la conception-stabilisation et celui de la réalisation-traduction ? Rien n'est moins sûr puisque le travail de stabilisation tout comme les opérations de traduction s'effectuent tout au long du processus, en s'entremêlant. Il n'empêche que, génériquement, il me plaît d'affirmer que le travail des architectes consiste pour beaucoup à faire en sorte que les échanges de propriétés entre actants (les traductions) ne trahissent pas une stabilité précédemment produite à grand frais.

LA STABILITE EST
TOUJOURS UNE
PRODUCTION

Quand je dis que la stabilité est produite, je dis qu'elle n'existe pas *en soi* mais bien toujours *par d'autres* qui doivent la construire⁹⁴. Comment ?

C'est là que l'abstraction retombe lourdement sur le sol de notre bas-monde : la stabilité est produite par l'*accord*, processus terriblement concret et matériel. Il est difficile de produire de l'accord – c'est-à-dire de stabiliser un « paquet d'entités » – mais pas impossible. Je reviendrai plus tard sur les moyens pratiques de production d'accord mais pour l'instant, supposons qu'un accord, un « paquet » stabilisé d'éléments ait abouti.

DETERRITORIALISATION
= NON STABILITE

Qu'est-ce qu'on remarque ? On remarque qu'il ne survit pas longtemps sans entretien, sans *actualisation*, c'est-à-dire, *in fine*, sans modification.

Pourquoi cette fragilité ? Pour en rendre compte, je pense que l'on peut reprendre le concept – peu phonique – développé par Deleuze et Guattari de *déterritorialisation*

⁹⁴ C'est donc une position tout à fait *constructiviste*. Pour autant, il faut la distinguer du « constructivisme *social* » de Berger et Luckmann car celle-ci n'accorde aucune agence aux non-humains.

(Deleuze et Guattari, 1972, pp. 170-195) : un *territoire* (ou, selon ma formulation, un « paquet précédemment stabilisé d'éléments », ou, plus succinctement, « de la stabilité », « de l'accord ») suppose également toujours un *mouvement de déterritorialisation*. Sous ce nom barbare, se cache le processus tout à fait concret de traduction : à chaque déplacement, à chaque transport, il y a transformation, quelque chose de plus (ou de moins), du devenir-monde, bref de l'événement.

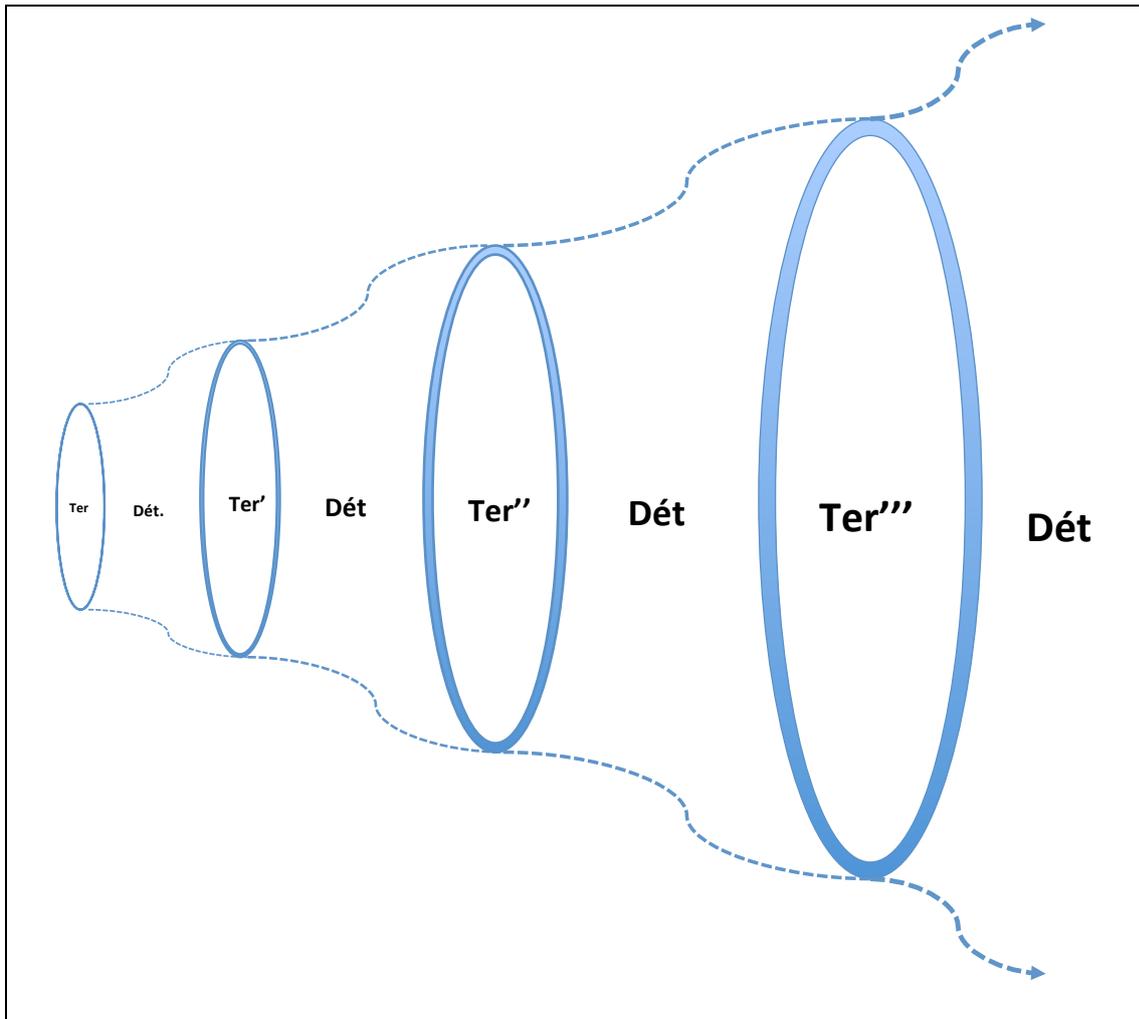


Figure 12 : tentative d'illustration du mouvement de déterritorialisation

Les différences de grandeur des cercles tentent de donner une impression de profondeur. Soit un territoire « Ter ». Pour conserver une stabilité, « Ter » se voit dans l'obligation de constamment s'actualiser au fur et à mesure que le devenir-monde du mouvement de déterritorialisation « Dét », infiniment plus vaste, mélange avec lui certaines de ses propriétés. Ainsi, même si « Ter » travaille à conserver le gros des éléments qui définissent son contour, il se modifie au fur et à mesure de ses actualisations, d'où les « Ter' », « Ter'' » et « Ter''' ».

« Traduction », « mouvement de déterritorialisation », « multiplicité », « monde »⁹⁵ : tous ces termes, pour moi, se confondent. De même, mais de l'autre côté, les termes

⁹⁵ Le concept de « traduction » renverrait aux écrits de Serres (1974 ; 1977 ; 1980) ; celui de « déterritorialisation », aux écrits de Deleuze et Guattari (1972 ; 1980), celui de « monde » aux écrits de Boltanski (2009 ; 2012) et celui de « multiplicité » aux écrits de James (James, 2006 ; 2007a). Dans tous les cas, il s'agit de conceptualiser du mouvement.

« accord », « territoire » « institution », «paquet stabilisé d'éléments », « singularité » ou encore « réalité »⁹⁶ se confondent et sont constamment sous le feu du devenir-monde de la traduction. Et pour qu'ils survivent d'une manière plus ou moins fidèle, il faut les entretenir, les modifier, les rabibocher, ou, plus précisément, les *actualiser*.

LA STABILITE NE
SURVIT PAS SANS
ACTUALISATION

Qu'est-ce que j'entends par le verbe « actualiser » ? Quelque chose – comme toujours – de terriblement concret. Prenons le meuble à desserts du troisième tableau : face à l'événement que constitue la liaison très forte entre l'ingénieur cuisiniste et les meubles en inox, B+W a dû « faire une autre composition », c'est-à-dire prendre en charge le paquet stabilisé de MP (qui comprenait les actants « valeur-de-convivialité », « repas-comme-fête », « desserts-comme-repas » et « desserts-visibles-et-accessibles-à-tous) et le joindre à l'image de meuble fournie par Ledermann, pour ensuite dessiner un premier plan de principe. D'une façon assez similaire, LV a dû modifier la relation entre le doublage et la porte coulissante de la cuisine face aux événements que constituent l'accès obligatoire au capot du mécanisme automatique et les 4 mm de vide, eux-aussi obligatoires, entre le mécanisme et le mur de béton pour supporter un éventuel faux-aplomb du mur. Dans les deux cas, B+W a dû *actualiser* une stabilité issue d'accords antérieurs, c'est-à-dire *modifier tout en conservant le gros des éléments précédemment stabilisés*.

A partir de là, qu'est-ce qu'on remarque ? Je l'affirme de manière naïve : on remarque que les architectes sont *plus que la plupart des autres professionnels* en contact avec le mouvement de déterritorialisation. Pour reprendre un terme présenté en introduction lorsque je parlais des diagrammes socio-techniques (cf. point 2.1.6.), je dirais que les architectes sont *plus que la plupart des autres professionnels* sur la *ligne de front* du mouvement de déterritorialisation. C'est tout le mérite, à mon avis, des outils de l'ANT : en permettant de naviguer *partout où des connexions s'établissent*, ils peuvent rendre compte, pour un projet donné, de la façon dont s'expriment *concrètement* les rencontres de la stabilité produite collectivement par les architectes et leurs interlocuteurs avec le devenir-monde de ces mêmes architectes et de leurs interlocuteurs.

⁹⁶ Ici, le concept d'« accord » pourrait renvoyer à la sociologie constructiviste (Berger et Luckmann, 1966), le concept de « territoire » à la philosophie de Deleuze et Guatarri (1972 ;1980), celui d'« institution » à Searle (1998 ; 2005), celui de « singularité » à James (2006 ;2007a) et celui de « réalité » à Boltanski (2009 ;2012). Dans tous les cas, il s'agit de conceptualiser de la stabilité provisoire qui, pour survivre, se doit d'être actualisée, entretenue, rabibochée.

Encadré 5 : La fin de Coney Island et le début de Manhattan

Dans le frénétique *Delirious New-York*, Rem Koolhaas décrit avec beaucoup de brio l'apogée des parcs d'attractions gigantesques de Coney Island, quartier de la ville de New-York et haut lieu, à la fin du XIX^e siècle, des innovations techniques: « En une seule journée sur Coney Island, on peut "faire l'expérience" du tremblement de terre de San Francisco, des incendies de Rome et de Moscou, de diverses batailles navales, d'épisodes de la guerre des Boers, de l'inondation de Galveston et (dans un temple grec classique, décoré par une fresque de volcan au repos) de l'éruption du Vésuve, tous réalisés grâce à des installations scéniques et mécaniques complétées par un déploiement électrique tout à fait extraordinaire (...), nouvelles inventions qui reçoivent ici leurs premières applications *pratiques* » (Koolhaas, 2002, p. 51).

Mais toute cette frénésie technologique commence à prendre fin le 27 mai 1911, lorsqu'un incendie détruit de fond en comble *Dreamland*, le plus grand parc de Coney Island: « Suit alors une période d'incertitude. En 1914, *Luna Park* flambe à son tour. *Dreamland* devient un parc de stationnement. *Steepchase* survit, le niveau de ses attractions se dégrade de saison en saison. C'est Manhattan même qui est désormais le théâtre de l'invention architecturale » (Koolhaas, 2002, p. 78).

Je vous l'accorde, l'exemple ne concerne que Manhattan. Pour autant, il rend tout de même (un peu) compte d'une des lignes de mon argument: les techniques (et la multiplicité d'êtres que celles-ci supposent) ont « foncé » sur les habitations citadines, et donc également sur les architectes chargés de les concevoir et de les réaliser.

Pourquoi les architectes seraient-ils *plus que la plupart des autres professionnels* confrontés au

LES SCIENCES ET
LES TECHNIQUES
CREENT DE LA
MULTIPLICITE

mouvement de déterritorialisation ? En tout premier lieu, je pense que ça n'est pas sans lien avec le développement énorme des sciences et des techniques dans le vaste domaine de la construction. Car, *in fine*, qu'est-ce que provoque l'accroissement exponentiel des faits scientifiques et des techniques ? Réponse : une multiplication exponentielle des êtres (Latour, 1997) (Fossier et Gardella, 2006) : normes ECA, variateurs d'intensité lumineuse, électriciens, standards électrotechniques, mécanismes de portes automatiques, compresseurs, liquides frigorigènes, quantifications de luminosité en Lux, techniques de menuiserie froide ; rien que pour mes trois pauvres tableaux, la liste des entités-actants dont l'origine remonte à quelque laboratoire paraît sans fin... Ce que je veux dire (cavalièrement, mais je n'ai pas d'autre choix), c'est que les développements techniques, et toutes les spécialisations qu'ils supposent, ont produit, depuis bientôt

500 ans, une multiplicité toujours plus grande d'êtres. Mieux, au début du XX^e siècle, cette multiplicité a fondu sur l'habitat des villes (et donc sur les architectes) tel un essaim d'abeilles furieuses (cf. encadré 5). Mais la multiplicité suppose toujours des associations, des déplacements, des traductions, bref, elle *est* le mouvement même de déterritorialisation. Nous détenons là un élément important du modèle que j'essaie de mettre en place : la déterritorialisation est multiplicité des êtres, dont beaucoup ont été créés par le développement des sciences et des techniques. A partir de là, la propagation (difficile à établir) des techniques dans le domaine urbain, privilégié des architectes,

contribue à provoquer une accélération du mouvement de déterritorialisation dans le travail quotidien des architectes⁹⁷.

LES ARCHITECTES
SONT LIÉS À UN VASTE
TERRITOIRE

Mais cela ne saurait suffire à justifier l'affirmation selon laquelle les architectes seraient *plus que la plupart des autres professionnels* sur la ligne de front du mouvement de déterritorialisation. Pourquoi ? Mais parce que je ne traite aucunement de *l'autre pan* du problème, soit *ce qui est confronté au mouvement de déterritorialisation*. Oui, être plus que les autres sur la ligne de front du mouvement de déterritorialisation suppose également l'attachement à un *plus vaste territoire*. Je complète donc ma première affirmation par cette deuxième : les architectes sont liés à un territoire *plus vaste que la plupart des autres professionnels*.

CARTES DES
ARCHITECTES + CARTES
DU MAÎTRE D'OUVRAGE
= TERRITOIRE DU
PROJET

Pour éclaircir cette proposition, on peut à mon avis recourir à la métaphore des cartes. La carte n'est pas le territoire mais il ne peut y avoir de territoire sans carte. Quel est le territoire des architectes ? Justement, celui qu'ils doivent sans cesse actualiser, reconstruire, rabibochoer du fait de la confrontation de la stabilité âprement gagnée au devenir-monde. En ce sens, le territoire des architectes est toujours le territoire d'un projet particulier. Mais de quoi est-il constitué, ce territoire du projet ? A mon avis, il est constitué de deux types différents de « cartes » dont les juxtapositions ne cessent d'entraîner des échanges de propriétés et, ce faisant, de délimiter les contours de ce territoire fragile. Le premier type de cartes est ce que je nomme « les cartes des architectes ». Ces cartes se basent sur des règles et des principes développés depuis plus de 2000 ans et dont il est possible d'extraire les grandes lignes directrices⁹⁸. Pour autant, chaque architecte, ou bureau d'architectes, possède, à mon avis, sa propre carte qui s'est progressivement constituée lors d'enseignements, de lectures ou encore – et surtout – d'expériences professionnelles. Le deuxième type de cartes est ce que je nomme « les cartes des maîtres d'ouvrage ». Contrairement aux « cartes des architectes », celles-ci dépendent toujours des situations individuelles et particulières d'un projet donné⁹⁹. Pour notre exemple empirique, cette carte pourrait par exemple inclure le désir de préservation du climat de Rive-Neuve Villeneuve à Rive-Neuve Blonay, ainsi que toutes les conséquences qui en découlent. Qu'on me comprenne bien : il s'agit là d'une distinction analytique qui ne sert qu'à schématiser des cours d'action.

⁹⁷ Précision importante : cet accroissement de la multiplicité des êtres auxquels les architectes se trouvent confrontés n'est en soi pas une chose *mauvaise* ! C'est une chance inouïe qui donne des possibilités d'innovations incroyables. Pour autant, cette chance n'est pas gratuite et se « paie » par une exposition plus forte aux risques de traductions-trahisons.

⁹⁸ C'est ce qu'a très bien fait Champy (2011, pp. 105-144).

⁹⁹ En ce sens, on ne peut, à mon avis, étudier l'architecture sans analyser ethnographiquement des *cas*.

Les deux types de cartes sont en pratique toujours entremêlés. Pour autant, je pense que pour mieux comprendre le travail des architectes, il est nécessaire de les séparer (et de les stabiliser) provisoirement.

Ainsi donc, les architectes sont en confrontation constante avec un fort mouvement de déterritorialisation dû non seulement au développement faramineux des sciences et des techniques pour tout ce qui concerne, de près ou de loin, la construction d'édifices mais aussi, symétriquement, à l'attachement¹⁰⁰ à un territoire très vaste (le « territoire du projet ») qui regroupe ce que je nomme les « cartes des architectes » (avec une histoire, des valeurs, des principes qui sont bien sûr fluctuants mais dont les lignes directrices peuvent néanmoins être dégagées) et les cartes du maître d'ouvrage (avec une histoire, des principes et des valeurs, eux-aussi fluctuants, mais qui sont à chaque fois spécifiques à un projet donné). Précision importante, pour qu'un projet soit un projet *bien* mené, ces deux types de cartes se doivent d'être respectées¹⁰¹ (c'est-à-dire non trahies).

Pour survivre sur une ligne de front, il faut des attaches solides. Cela ne veut pas dire rigides ! Il faut en effet que ces attaches soient à la fois robustes et souples pour, comme le brin d'herbe de Lao Tseu, résister à la tempête sans se dissoudre ni se briser. Car si la ligne de front est une zone de construction (sans confrontation à la traduction-monde, rien ne peut se construire), elle est aussi souvent une zone de dissolution : la traduction-monde peut à tout moment transformer-trahir la stabilité âprement négociée et toujours provisoire du territoire. Le territoire du projet est-il suffisamment robuste et souple pour ne pas se dissoudre au contact du devenir-monde ? Bien sûr, cela dépend des architectes, des bureaux, des maîtres d'ouvrage, du savoir-faire des entreprises spécialisées, bref des projets. Mais peut-être puis-je me risquer à une tentative de conceptualisation générale.

LA LIGNE DE FRONT DU MONDE EST À LA FOIS UNE ZONE DE CONSTRUCTION ET DE DISSOLUTION

Commençons par les cartes des architectes. Au risque de paraître impertinent, j'imagine qu'*en règle générale* celles-ci remplissent les qualités importantes de robustesse et de souplesse. Ce que je tente d'exprimer par ces mots quelque peu maladroits, c'est que pour autant qu'ils aient un tant soit peu d'expérience, je fais l'hypothèse (censée) que les architectes sont au clair avec *ce à quoi ils tiennent*, leurs valeurs et principes. Ces valeurs et principes ne sont bien sûr pas les mêmes pour tous les

HYPOTHESE 1 : LES (bons) ARCHITECTES CONNAISSENT LEUR CARTE (carte qui inclut l'existence et l'importance de la carte du maître d'ouvrage)

¹⁰⁰ Cet attachement n'est ni actif ni passif : il est sur le mode du « faire faire » (Latour, 2009a), de la voie moyenne.

¹⁰¹ Nous reviendrons plus tard sur la question – essentielle – du « comment ? ».

architectes mais pour autant, je fais l'hypothèse qu'au moins pour les *bons* architectes, ceux-ci se recourent. Revenons à l'empirie en prenant l'exemple du Cœur. Dès l'annonce de MP au sujet des colloques, des chaises et de la luminosité, DW *sait* que ce changement de direction est en contradiction avec certaines valeurs auxquelles elle *tient*. Quelles sont ces valeurs ? Difficile à dire. Je pense personnellement qu'il s'agit déjà de ce que Champy nomme l'« unité du bâtiment » qui « autorise des différences visibles entre les parties de l'édifice ou de l'ensemble architectural, à condition que ces différences découlent de la déclinaison d'un même principe d'engendrement » (Champy, 2011, p. 71, je souligne). J'y déjà fait allusion au deuxième tableau, lorsqu'en séance de commission de construction, DW dit à MP qu'elle a eu peur « d'avoir fait faux », elle dit qu'elle a eu peur de n'avoir pas respecté cette valeur d'unité à laquelle elle tient, tant le bassin d'eau, la fente et la chape de ciment spécial seraient devenus superflus et *discontinus* si le climat de la pièce était constamment de « colloque ». Mais il y a également quelque chose de plus, que les écrits de Champy – qui, je le rappelle, ne se basent pas sur des observations de ce que l'on pourrait appeler « l'architecture *en action* » – ne permettent pas de rendre compte. C'est que DW a peut-être eu peur d'avoir fait faux vis-à-vis d'elle-même mais également, selon moi, vis-à-vis de MP. Oui, je pense qu'elle a eu peur de n'avoir pas su mieux respecter (et donc lire) la carte de MP, soit ses désirs, ses ambitions et ses besoins. C'est là un point important : quand je parle de la « carte de l'architecte », celle-ci inclut également – en tout cas chez les *bons* architectes – la connaissance et le respect de la carte du maître d'ouvrage. Mais ce principe de prise en considération *obligatoire* de la carte du maître d'ouvrage suppose deux choses extrêmement importantes. Premièrement, elle suppose que le maître d'ouvrage soit *capable* de produire sa carte car, encore une fois, une carte n'existe pas *en elle-même* mais doit toujours être produite, entretenue, rabibochée, actualisée. Cela suppose donc que le maître d'ouvrage mette en place ses propres techniques de production et d'actualisation de sa carte *tout au long du projet*. Comme nous le verrons bientôt, si je pense que les architectes sont plutôt au clair avec ce constant besoin d'actualisation de cartes, je ne suis pas certain que les maîtres d'ouvrage le soient de manière analogue. Deuxièmement, le principe de prise en considération obligatoire de la carte du maître d'ouvrage suppose que l'architecte soit capable de prendre connaissance de la carte produite par le maître d'ouvrage et lui donne la possibilité de l'exprimer. Concrètement (j'y reviendrai bientôt), cela nécessite d'être étroitement en lien avec lui et d'organiser de *bonne* séances.

Qu'en est-il maintenant des cartes des maîtres d'ouvrage ? Remplissent-elles *en général* les qualités de robustesse et de souplesse nécessaires au bon déroulement du travail d'actualisation des architectes sur la ligne de front du devenir-monde d'un projet ? Comme esquissé précédemment, je n'en suis de loin pas certain. Pourquoi ? Parce qu'à mon avis, les maîtres d'ouvrage connaissent mal le mouvement de déterritorialisation propre au domaine de la construction, cible (heureuse) du développement incroyable des techniques ; ils connaissent mal le constant besoin d'actualisation des territoires. Pourquoi cela peut-il être un problème ? Parce que pour faire en sorte que les traductions ne soient pas des trahisons, les architectes doivent connaître *précisément* les attaches du territoire du projet, et donc également, selon mon modèle, la carte de leur maître d'ouvrage, *c'est-à-dire ce à quoi il tient*. En ce sens, le travail d'actualisation du territoire d'un projet est peut-être la grande spécialité de l'architecte (notamment en séance de commission de construction) mais ce travail ne peut se faire sans l'implication active du maître d'ouvrage. Pourquoi ? Mais parce que les maîtres d'ouvrage – tout comme les architectes – doivent connaître leurs cartes, *c'est-à-dire également les produire et les entretenir*. C'est là, peut-être, que se situent certaines incompréhensions. En effet, si ce que j'affirme sur la fragilité de la stabilité est vrai, cela implique que le travail du maître d'ouvrage de production-actualisation de sa propre carte (ses valeurs, ses principes, ses désirs, bref, *ce à quoi il tient*) doit se faire sur l'ensemble de la durée du projet, de manière constante et soutenue. Car ce que je nomme « carte » n'est là que pour distinguer les éléments contenus dans le territoire d'un projet *dans leur confrontation aux traductions que provoquent les êtres du domaine de la construction* et n'est en soi pas différent de ce que Deleuze et Guattari nomment « territoire ». Oui, les cartes des architectes et les cartes des maîtres d'ouvrage sont toutes deux *aussi* des territoires confrontés à des mouvements de déterritorialisation *différents dans leur contenu*. Ce à quoi tient B+W est peut-être contesté par d'autres architectes ; ce à quoi tient la fondation Rive-Neuve est peut-être contesté par d'autres centres en soins palliatifs. Tous deux doivent actualiser leur carte-territoire respectif du fait de leur devenir-monde respectif. Mais pour le projet de nouveau centre, ces deux cartes-territoires se rejoignent et doivent cohabiter sans se corrompre.

En résumé, pour que les architectes travaillent à actualiser le territoire d'un projet, il faut non seulement qu'ils produisent et actualisent leur propre carte-territoire (ce qu'ils font sans doute souvent) mais également que les maîtres d'ouvrage produisent et actualisent leur propre carte-

HYPOTHESE 2 : LES MAÎTRES D'OUVRAGE QUI CONNAISSENT LEUR CARTE SONT NECESSAIRES À LA (bonne) ACTUALISATION DU TERRITOIRE D'UN PROJET

« CARTES-TERRITOIRES » : LE RETOUR DES MONADES

territoire (ce qu'ils ne font pas nécessairement). Ne voyez-vous le concept de monade (re)pointer le bout de son nez? Chaque partie (carte) est elle-même ensemble (territoire) selon la façon dont on décide de la déployer. Le territoire d'un projet est peut-être constitué de la carte de l'architecte et de la carte du maître d'ouvrage, mais ces deux cartes sont également *elles-mêmes* des territoires confrontés à des devenir-monde différents.

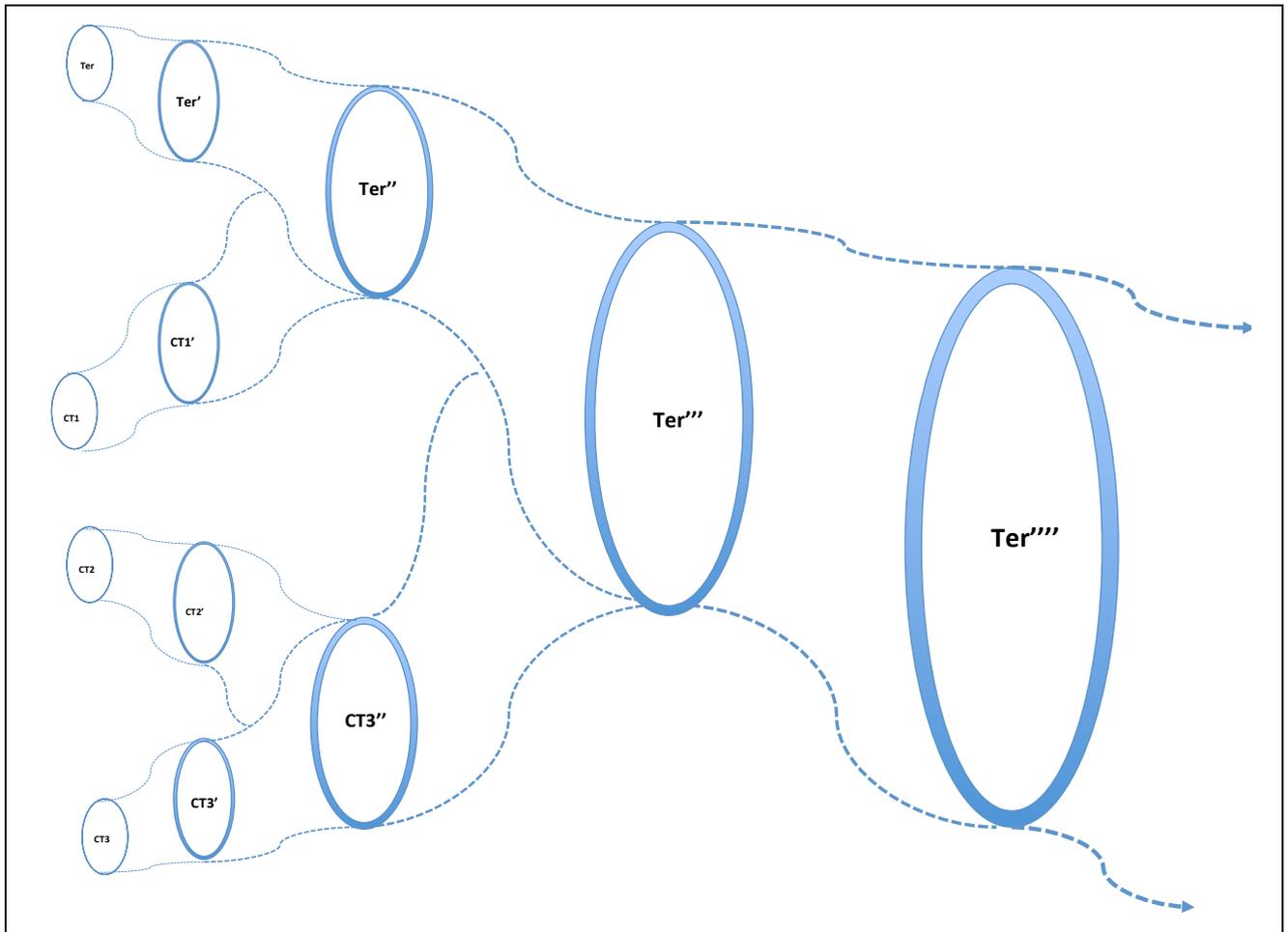


Figure 13 : tentative d'illustration de l'aspect monadologique des « territoires » et des « cartes-territoires »

Lorsque je fais une distinction entre un « territoire » et une « carte-territoire », celle-ci est purement analytique. En fait, chaque « carte-territoire » est un territoire selon la façon dont on la déploie. Ici, « Ter » n'est un territoire que parce que l'attention est portée sur son déploiement et sur les façons dont « CT1 », « CT2 » et « CT3 » ont échangé, directement ou indirectement, des propriétés avec lui. Il faut considérer chaque mouvement de déterritorialisation comme autant de « canaux » dans lesquels s'actualisent des « paquets » d'éléments.

Encadré 6 : Un projet bien mené

Lors de mon stage, on m'a souvent répété que les projets d'architecture ne se déroulent pas toujours aussi *bien* que RIV05. J'en fais d'ailleurs état dans mon cahier de notes de terrain, à la fin de mon stage, lorsque je cherchais encore et toujours des orientations d'analyse.

Extrait de cahier de notes de terrain n°3 :

« Idée :

Peut-être qu'à la place de se poser la question « Qui a tué Aramis ? » [Latour, 1992], je pourrais poser la question « Qu'est-ce qui fait rire Rive-Neuve ? ». Parce que ça ressort souvent !

↓

AA (avant-hier) : "Oh tu sais, Rive-Neuve, c'est vraiment un projet qui se passe super bien !"

DW (juste avant la séance CC du 12 avril) : "Non mais Rive-Neuve, c'est vraiment particulier, ça se passe super bien".

BF (dans la voiture, en revenant de la séance de chantier de vendredi passé) : "Non mais vous savez, ça se passe pas toujours aussi bien sur un chantier !"

↓

C'est un élément à garder en tête : le projet que je suis en train de suivre est un *bon* projet. »

Les choses se corsent.

Revenons donc à des éléments

moins

alambiqués. Qu'est-ce qui

dans mes chapitres empiriques établit la jonction entre les monades ; comment s'exprime concrètement l'actualisation du territoire d'un projet ? La réponse est terriblement matérielle : cela s'exprime par des *séances*.

Commençons par le début. Tout au long de mes chapitres empiriques, j'espère avoir montré que, pour mon cas d'étude, le résultat – c'est-à-dire, *ce qui résulte de ces constantes opérations d'actualisation de territoire* – est viable. Oui, j'espère avoir montré que le projet que j'ai suivi a été *bon*. Qu'est-ce qui me permet d'affirmer cette

L'ACTUALISATION
DU TERRITOIRE
D'UN PROJET
PASSE PAR DES
SEANCES

phrase choc ? Il faut me croire. MP et la fondation sont heureux du résultat, B+W et Regtec également. Ils s'accordent à dire que – à quelques couacs près – le projet a été *bien mené* (cf. encadré 6). Mais l'autre question est à mon avis plus intéressante : comment cela s'est-il fait ? Comment MP, B+W et Regtec ont-ils réussi à *bien construire* ? En relisant mes chapitres, j'ai remarqué que des situations similaires se répétaient : à chaque fois qu'il était question d'actualiser le territoire du projet, cela passait concrètement par des *séances*. Incroyable découverte que cet élément monadologique qui, depuis le début, était là, sous mes yeux ! Oui, aussi étonnant que cela puisse paraître, le plus petit dénominateur commun de mes chapitres, les éléments qui se répètent avec différences de monades en monades tout en conservant leurs caractéristiques minimales sont les *séances*. C'est le (seul ?) mérite de mes diagrammes socio-techniques : pour chaque composition, l'enrôlement d'une séance provoque des différences *positives*. Et que ça soit pour MP et la préservation du climat de RNV (cf. diagramme 1-1) ; pour BF et la commande du mobilier mobile (cf. diagramme 2-3) ; pour DW et la préservation de la cohérence des agencements du Cœur (cf. diagramme 2-2) ; pour le meuble à desserts et la préservation et mise à disposition des desserts-repas (cf. diagramme 3-1) ; à chaque fois, la participation à une ou plusieurs séances leur a permis d'enrôler des programmes et de faire disparaître des anti-programmes, c'est-à-

dire, en fait, d'*actualiser leur carte-territoire*. C'est là un élément capital : les différences que provoquent les séances de commission de construction, de chantier ou encore de « groupe de travail de transition » sont, pour mon cas d'étude, *bonnes* pour les différents programme d'action et leur confrontation au devenir-monde.

LE « GROUPE DE TRAVAIL DE TRANSITION » COMME MODE DE PRODUCTION ET D'ACTUALISATION DE LA CARTE-TERRITOIRE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Pour mieux comprendre la définition de l'architecture que je tente (laborieusement) de mettre en place, davantage de travail est nécessaire. Prenons MP. En tant que maître d'ouvrage, il a effectué un gros travail. Lequel ? Mais celui qui consiste à savoir ce que le personnel de la fondation souhaitait conserver à RNB ! MP a su mettre les choses au clair ; il savait – la plupart du temps – ce à quoi lui et le personnel de la fondation *tenaient*. Lui et son équipe sont parvenus à *produire et actualiser* des liens, des attachements (Latour, 2000), un territoire. Car, on l'a vu, ce territoire n'apparaît pas tout seul : il faut travailler à le produire et lui conférer une frontière, une stabilité provisoire. Comment s'y prendre ? C'est là qu'intervient l'innovation politique de MP : en créant un « groupe de travail de transition ». C'est à mon sens l'immense mérite de MP d'avoir su l'importance de la mise en place d'un dispositif technique afin de constamment travailler à la délimitation du territoire de Rive-Neuve (territoire qui a pu servir de carte lors des négociations avec B+W en séance de commission de construction). Et comment s'est-il exprimé, ce « groupe de travail de transition » ? Concrètement, il s'est exprimé par des *séances*, des documents de travail, un espace de discussion approprié, bref tous les éléments terriblement matériels nécessaires au déroulement d'une *bonne* séance. On voit bien où je veux en venir : pour savoir (c'est-à-dire actualiser) ce à quoi lui et la fondation *tenaient*, MP et le personnel de la fondation ont dû passer par l'organisation et la tenue de séances.

B+W ET LES SEANCES INTERNES COMME MODE DE PRODUCTION ET D'ACTUALISATION DE LA CARTE-TERRITOIRE DE B+W

Prenons B+W. De par le règlement SIA 102, ils sont intimement liés à MP et la fondation maître d'ouvrage. Mais encore faut-il savoir ce à quoi la fondation tient : heureusement, grâce notamment au bon travail participatif mis en place par MP, ils savaient – la plupart du temps – à quoi tenait leur maître d'ouvrage. Mais B+W savaient également *ce à quoi eux-mêmes tenaient*. C'est là-aussi un élément très important que le deuxième tableau nous a – je l'espère – bien fait comprendre : au moment où les architectes de B+W remportent le concours, un certain nombre d'éléments du bâtiment leur appartient. Pour les non-initiés, cela peut peut-être choquer, mais moi qui ai aperçu, pendant mon stage, le travail que demande la participation à un concours, je sais qu'il n'y a là que justice. La conception d'un avant-projet demande tant d'efforts ! C'est tout le mérite du travail de Bendeddouch (1998) d'avoir su transmettre cette vérité peu

contestable. Les architectes investissent énormément de temps, d'énergie et d'argent dans leur dossier par définition incertain, puisque les *autres* bureaux peuvent également le remporter. En ce sens, il est juste qu'il leur appartienne pour une part. Bien sûr, une fois le concours remporté, certains éléments sont discutés et disputés, mais dans l'ensemble, après la phase « Etude du projet », les éléments qui appartiennent aux architectes et qui sont acceptés par le maître d'ouvrage sont connus. A partir de là, sur la base de ce que j'ai rapporté, je peux affirmer que les architectes de B+W – en tout cas pour le projet RIV05 – savaient à quoi ils tenaient ; ils disposaient continûment d'une stabilité provisoire. On a pu s'en rendre compte dans le chapitre sur le Cœur : MP – certainement sans le vouloir – a rompu une sorte de contrat tacite ; il a retiré au bâtiment un élément qui appartenait aux architectes, un élément auquel ils étaient fortement attachés¹⁰². Mais encore une fois, à l'instar de MP et des valeurs de Rive-Neuve, *avoir un territoire ne se fait tout seul !* Pour que les attachements soient connus, il faut des moyens pratiques, et ces moyens pratiques passent par des séances. Lesquelles ? Celles qui ne se laissent que peu voir et que l'on pourrait encapsuler dans le terme « séance interne ». Oui, en plus des séances de commission de construction, de coordination techniques et de chantier, la vie d'un architecte est parsemée de séances internes qui sont nécessaires à l'actualisation de ses attaches.

Prenons BF. De par le contrat qui le lie à B+W, il tient à B+W. De plus, je n'ai pas jugé utile de le préciser avant, mais il se trouve que BF travaille depuis longtemps avec le bureau B+W et les connaît bien¹⁰³. Mais ça ne suffit pas, bien entendu. Là encore, il faut produire et actualiser des attachements. Comment ? Encore une fois, en passant par des séances. Mais quand se déroulent-elles, ces séances entre Regtec et B+W ? Il est vrai que je n'en ai pas parlé, faute de traces écrites. C'est qu'elles se faisaient souvent en fin de séance de chantier, lorsque l'ethnographe était trop épuisé pour continuer à sténographier... Il n'empêche qu'elles ont existé, ces séances, et qu'elles ont permis à BF d'actualiser ce à quoi B+W tenaient, et donc, également, ce à quoi lui-même tenait. Mais BF – tout comme LV – est également lié aux entreprises du chantier. En effet, même si contractuellement les entreprises sont liées au maître d'ouvrage, c'est vers BF et LV que la commission se tourne lorsqu'il y a un problème ou du retard. Mais BF – c'est là que son expertise est précieuse – sait également à quoi tiennent les entreprises. Qu'est-ce

BF, LV ET LES SEANCES
DE CHANTIER COMME
MODE DE PRODUCTION
ET D'ACTUALISATION
DE LA CARTE-
TERRITOIRE DE REGTEC

¹⁰² Heureusement, des compromis sont toujours possibles.

¹⁰³ Pourquoi ne pas avoir mentionné cet élément important lors de mes chapitres empiriques ? Cela aurait-il amené quelque chose de plus à la description ? Pas sûr. C'est qu'à trop se concentrer sur les « trajectoires sociales », on risque de ne pas s'intéresser aux cours d'action, les seuls qui, en fin de compte, peuvent nous apprendre quelque chose sur le monde tel qu'il se déploie, s'agence, se compose, se construit.

que ça veut dire ? Très concrètement, de par son expérience – il est passé par pratiquement tous les domaines de la construction –, il se rend compte du travail que chaque entreprise peut fournir en fonction de son domaine. Menuiserie, maçonnerie, ventilation, chauffage, (un peu) électricité ; il connaît les pratiques de tous ces domaines et sait donc ce qu'on peut leur demander. C'est un praticien des chantiers et il connaît bien le travail que requiert une opération. Mais encore une fois, ces attaches ne se révèlent pas toutes seules : il faut produire tout ce savoir à propos de *ce qui les relie*. Comment faire ? Très concrètement, encore une fois, en organisant des séances : les fameuses *séances de chantier* ou, plus rarement, les *séances extraordinaires*. BF ne peut pas deviner le devenir-monde auquel font face les entreprises ; les entreprises ne peuvent pas non plus deviner les territoires des maîtrises d'œuvre et d'ouvrage. Il faut donc que chacun rende visible ses attaches, bref, encore une fois, actualise son territoire en passant par des séances. A partir de là, pour le projet RIV05, on peut considérer comme étant la carte-territoire de l'architecte l'addition ce qui résulte des séances internes de B+W, des séances B+W-Regtec et des séances de chantier.

LES SEANCES DE
COMMISSION DE
CONSTRUCTION COMME
MODES DE PRODUCTION
ET D'ACTUALISATION
DU TERRITOIRE D'UN
PROJET

Prenons finalement les séances de commission de construction. Qu'est-ce qu'il s'y déroule ? Je me dis de plus en plus qu'il s'y déroule l'entremêlement de la carte-territoire du maître d'ouvrage (pour nous, la fondation Rive-Neuve) et de la carte-territoire du maître d'œuvre (pour nous, B+W et Regtec). Oui, les séances de commission de construction sont les grands modes de production et d'actualisation du territoire d'un projet. D'où l'importance de leur *bonne* tenue ! C'est là, à mon avis, un autre grand mérite de l'ANT : elle permet de mettre le doigt sur les moments importants qu'il ne faut pas rater. Pour le cas de l'architecture – j'en suis de plus en plus certain –, ces moments sont les séances de commission de construction. Cela fait porter aux architectes une responsabilité très importante puisque – je le rappelle – c'est à eux qu'incombe l'organisation de ces séances, en vertu de l'article 3.4 du règlement SIA 102. Tâche difficile et lourde responsabilité qui supposent 2 choses. Premièrement – on l'a vu et revu – cela suppose des architectes qu'ils aient précédemment actualisé leur carte-territoire, en ayant tenus de *bonnes* séances internes et de *bonnes* séances de chantier. Cela suppose donc qu'ils soient au clair avec *ce à quoi ils tiennent au moment où commence la séance de commission de construction*. Comment cela s'exprime-t-il concrètement ? Par des techniques *a priori* anodines mais qui sont en fait de la plus haute importance : des ordres du jour, des documents qui résument l'état des lieux, des listes d'éléments problématiques qu'il est nécessaire de discuter, etc. Deuxièmement, cela suppose qu'ils respectent la carte-territoire du maître d'ouvrage

pour ce qu'elle est, c'est-à-dire *pour autant qu'elle soit bien produite*. Quand j'utilise le verbe – un peu pompeux – « respecter », je n'entends pas une courbure d'échine, bien entendu. Il s'agit plutôt de considérer la carte-territoire du maître d'ouvrage *à sa juste valeur*. Sur quoi se base-t-elle, cette « juste valeur » ? Déjà sur une certaine cohérence ; une carte-territoire de maître d'ouvrage qui n'arrêterait pas de changer de forme serait difficile à considérer car elle paralyserait et ralentirait l'actualisation du territoire du projet. Pour autant, une carte-territoire qui serait actualisée de façon cohérente et répétée – à l'instar du travail de MP et du « groupe de travail de transition – se doit d'être prise en considération. Ce que B+W a brillamment réussi à faire ! Comment ? En produisant une carte-territoire qui encapsule quelque chose comme de la souplesse. Mon expérience dans le domaine de l'architecture est maigre : trois mois de stage, c'est très peu. Pour autant, j'ai tout de même pu remarquer que B+W considèrent comme primordial de ne pas camper *a priori* sur ses positions. Certaines fois, il est nécessaire de se battre, comme par exemple lors de la controverse du Cœur. Mais ce combat ne doit pas être borné et il est nécessaire de considérer *a priori* comme possibles des solutions, des accommodages, des enrôlements, bref de la *composition*. Je retombe sur mes pattes et retrouve ce concept qui m'est cher. Oui, un projet compose. Retrouve-t-on l'ensemble ? Oui, car l'actualisation du territoire d'un projet passe par de la composition *en séances de commission de construction*. Embrassons-nous les parties ? Oui, car pour que ces séances se déroulent bien, il faut que le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage travaillent à constamment actualiser leur carte-territoire respectif. Pour le maître d'ouvrage, cela passe par exemple par la mise en place d'un « groupe de travail de transition ». Pour les architectes, cela passe par exemple par la recomposition d'un meuble à desserts, d'un doublage de mécanisme automatique ou encore par une séance extraordinaire au sujet de l'alimentation en froid d'un meuble à desserts.

Mais comment nommer ce travail collectif et terriblement pratique – dont la direction, je ne le répéterai jamais assez, incombe aux architectes – d'actualisation de territoire d'un projet ? Danna Cuff, qui, en fin de compte, arrive à peu près aux mêmes conclusions que moi (mais formulées d'une manière tout à fait différente !) nomme ce travail « social art of design » (Cuff, 1992, p. 248). On comprend bien ce qui la pousse à définir ce travail comme quelque chose de « social » : elle entend désigner par « social » des situations locales intersubjectives, ce que je nomme personnellement « séances ». Mais étant donné mon parti-pris de considérer le social comme mouvement d'association, je ne peux me permettre de l'employer ici. Il me faut un autre mot. Pourquoi ne pas utiliser le mot « politique » ? N'est-ce pas fondamentalement de la politique que d'assurer la direction d'un travail

ARCHITECTURE
COMME TRAVAIL
D'ÉCOLOGIE
POLITIQUE

collectif d'actualisation de territoire ? Ne nécessite-t-il pas une certaine aptitude au compromis, au rassemblement des voix, à la création de témoins ? Certes, mais le mot a les défauts de ses qualités : il revoie bien à l'idée de coordination collective mais la limite aux aspects humains. « La politique est une affaire d'humains, la science une affaire de non-humains » : c'est l'ancien Grand Partage (Latour, 1997) que je tente d'abandonner depuis le début de ce laborieux travail. Heureusement – j'étais très heureux de le découvrir – le parti-pris de l'ANT et de son principe de symétrie généralisé (cf. point 1.1. de l'introduction) fait tout à fait écho à la pratique de l'architecture telle qu'elle s'est présentée à moi : le travail politique des architectes à qui il incombe contractuellement de coordonner l'actualisation du territoire d'un projet de construction n'est une affaire ni strictement d'humains ni strictement de non-humains. N'est-ce pas là du sens commun ? Qui a jamais cru que le travail des architectes ne concernait que les humains ? Personne. Qui a jamais cru que le travail des architectes ne concernait que les non-humains ? Personne. Il s'agit de composer ; de collecter les associations d'humains et de non-humains de manière diplomatique sans pour autant recourir à la ségrégation brutale entre l'objectif et le subjectif, les faits et les valeurs (Latour, 2004, p. 119). Un bon architecte tape-t-il du poing sur la table ? Une politique de la nature, voilà ce que *fait* l'architecture. Mieux, une *écologie politique* : quels éléments faut-il joindre pour participer à la construction d'un monde commun ? Voilà la question qui compte. C'est de propositions d'articulation qu'il s'agit. On se rend mieux compte des leçons que les (bons) architectes peuvent enseigner aux autres professions : comme leur travail consiste, pour une grande part, à produire des collectifs fait d'entremêlements d'humains et de non-humains, ils ont eu le temps d'éprouver des techniques de production de collectifs. Ce sont les fameuses « techniques idoines » de la courte citation en tout début de travail ! Oui, leur expertise dans l'organisation et la tenue de *séances* (avec tout le travail préparatoire de production et d'actualisation de cartes-territoires qu'elles nécessitent) en vue d'articuler humains et non-humains peut être bénéfique pour la construction d'un monde commun. Je rejoins maintenant le problème de la *bonne construction* évoqué quelques pages plus haut : les architectes et leurs techniques d'actualisation de territoire de projets peuvent nous donner des outils pour *mieux construire*. Et en ces temps nouveaux de possibilités gigantesques, ça ne serait pas du luxe. Mes ailes tombent.

Lecteur attentif : « *Moi ce ne sont pas mes ailes qui tombent mais bien mes bras ! L'architecture réduite à l'organisation et la tenue de séances ! Quel gâchis... Y a-t-il une seule activité qui ne fasse pas d'écologie politique ? Aucune. Strictement aucune. Ma déception est grande. Remettre le monde social à plat et ne faire aucun "saut" vers un*

domaine de réalité différent ; l'idée me paraissait des plus belles. "Un nouvel Eldorado ; un canal de Suez pour la théorie sociologique !", voilà ce que je me disais en cachette, lorsque je m'amusais à vous contredire. Mais vos résultats sont trop pauvres et, malheureusement, je ne peux que me désolidariser d'une sociologie ne sachant produire que du sens commun. Je vous remercie bien sûr pour vos efforts, que je sais très importants. Mais je retourne à mes études qui, même si elles ne sont pas forcément "novatrices", ont néanmoins fait leurs preuves et continuent chaque jour à passionner un public plus large que le vôtre ».

Résultats de l'expérimentation

Voici sans doute la partie la plus difficile. Pourquoi ? Mais parce que je dois me détacher de quasiment tout ce que j'ai écrit. Rappelez-vous, ce travail se voulait comme un pari, une *expérimentation heuristique*. Et pour respecter ce parti-pris, je dois à présent éprouver *ce qui résulte de ma pratique de l'ANT*. C'est plus d'un an de travail que je dois maintenant laisser derrière moi et considérer de manière critique : que gagne-t-on en pratiquant l'ANT ? Et surtout, que perd-on ? Mais tant d'efforts ont été fournis pour rendre possible cette interrogation ! Il s'agissait de porter une paire de lunettes, puis de les enlever en fin de travail, tout tranquillement. En réalité, rien de moins tranquille ! C'est comme si, au lieu de lunettes, j'avais trop longtemps porté des lentilles de contact : elles collent maintenant à ma cornée et leur extraction est désagréable, douloureuse même... Mais je n'ai pas le choix. Et j'ai en ma possession un avantage non négligeable : je n'ai plus peur de me faire violence.

Tentons donc cet exercice périlleux en commençant par reprendre les trois conditions d'échec énumérées en introduction (cf. point 3.1). La première condition d'échec était de ne trouver aucun élément monadologique qui se répète avec différence. Force est de constater que je suis parvenu à en extraire un, les *séances*. Cet élément vaut ce qu'il vaut. On peut en être déçu (j'y reviendrai plus loin) mais il s'agit bien, au vu de mes trois « tableaux », du seul élément qui embrasse la multiplicité d'un projet d'architecture (à chaque stade, des séances) tout en respectant chacune de ses singularités (chaque activité particulière est liée directement à une séance, passée ou future). La première condition d'échec est donc évitée.

La deuxième condition d'échec concernait le lien entre la théorie présentée en introduction et les conclusions présentées dans la partie « And so what ? ». Ces éléments étaient-ils déjà contenus dans la théorie ? La réponse est plus intriquée qu'un simple oui/non. Non, car évidemment, ni les séances ni l'écologie politique (qui est une conséquence de l'élément monadologique) n'étaient présentes *telles quelles* dans mes propos. Pourtant, je ne peux m'empêcher de penser qu'elles y résidaient *en partie*. En effet, le lecteur ne pouvait-il pas se douter que les associations entre actants hétérogènes et disparates nécessitaient quelque chose comme de la *coordination* ? Et ne pouvait-il pas s'imaginer en creux que le mouvement de déterritorialisation supposait des *pratiques* de territorialisation et qu'il n'y avait pas une infinité de façon d'exprimer ces pratiques ? En somme, ne pouvait-il pas deviner les séances et l'écologie politique dès le début ? La dernière remarque du lecteur attentif ne doit pas être ignorée : les

conclusions produites par l'ANT sont fortement liées au *sens commun*. Est-ce une limite ? Pour ce qui est de la sociologie, je ne saurais trancher (là aussi, j'y reviendrai plus tard). Mais pour ce qui est de la deuxième condition d'échec de mon expérimentation, cela ne fait pas de doute : elle n'est pas totalement évitée.

La troisième condition d'échec concernait le lien entre les conclusions proposées et les préoccupations de mes enquêtés. Le travail de composition d'un projet (qui force à ne pas distinguer un « projet » de ses pratiques de composition), le travail d'actualisation du territoire d'un projet, le travail de préparation et de tenue de *séances*, bref, le travail d'*écologie politique* concerne-t-il les participants d'un projet d'architecture ? Cela fait-il écho à leurs *problèmes* ? J'ose espérer que oui. Evidemment, je ne dispose pour l'instant d'aucun retour ; celui-ci devrait se faire lors de la soutenance – du moins je l'espère. Il n'empêche que lorsque je repense à mon stage, il me semble de plus en plus – aujourd'hui – que recentrer l'architecture non plus seulement sur les pratiques de conception (qui sont bien sûr très importantes) mais également sur les pratiques *a priori* moins sexy de coordination peut se révéler utile pour les architectes. Car considérer l'architecture *aussi* comme une pratique d'écologie politique suppose de reconsidérer *positivement* tout ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour qu'un projet soit *bien* mené : échange de plans, rédaction d'ordres du jour, relation étroite avec le maître d'ouvrage, prise en considération des attaches du maître d'ouvrage (pour autant qu'elles soient exprimées d'une *bonne* façon), souplesse, recherche incessante de compromis, sans compter les techniques – souvent liées au domaine de l'informatique – nécessaires à la circulation de tous ces éléments trop souvent et reléguées au rang de pratiques secondaires. Et trop souvent méconnues du grand public ! Si cette énorme activité politique de coordination était davantage mise en avant, peut-être le travail des architectes serait-il considéré de manière plus réaliste. Et peut-être les critiques cesseraient-elles – enfin ! – de ramener constamment les problèmes du domaine de la construction (retards, non respect de coûts) à l'opposition stérile entre « culture artistique » et « culture technique » : c'est de politique qu'il s'agit, et un collectif de la taille d'un édifice (avec la multiplicité extraordinaire d'actants que ce type de construction suppose) se crée toujours dans la douleur. Mais cette douleur – c'est là l'élément crucial – peut être *bonne* ou *mauvaise* ; elle peut aboutir à un *bon* projet ou un *mauvais*. Bref, même si je ne dispose pour l'instant d'aucun retour, je me plais à penser que mes conclusions pourraient (au moins en partie) s'intercaler dans les préoccupations de mes enquêtés. Seul l'avenir me donnera tort ou raison. En tous les cas – j'y reviendrai plus longuement par la suite –, que mes professeurs de sociologie ne

soient pas convaincus par mon travail est une chose ; que mes enquêtés ne le soient pas en est une autre, à mon avis bien pire.

On le voit, se référer aux conditions d'échec énumérées en introduction ne suffit pas à répondre clairement à ma question de recherche. Pour ce faire, davantage de travail est nécessaire. Qu'est-ce qu'on gagne et qu'est-ce qu'on perd en pratiquant la théorie de l'acteur-réseau sur un sujet donné ? Commençons par les gains. Je pense qu'un apport indéniable de l'ANT est ce que provoque sa grande liberté de mouvement. C'est qu'elle dispose d'un outil puissant – dont je n'ai que très peu parlé tant sa présentation m'aurait entraîné vers des contrées obscures – qu'est le concept de « réseau ». C'est un terme délicat qui renvoie à deux choses différentes. La première est ce que nous avons généralement à l'esprit lorsque nous l'employons : on peut parler d'un *réseau* ferroviaire, d'un *réseau* de téléphonie mobile ou encore d'un *réseau* d'approvisionnement en gaz. Selon cette acceptation, un réseau désigne un ensemble déjà assemblé d'éléments dans lequel circule quelque chose d'aisément définissable, au moins pour les acteurs du domaine en question : des trains, un signal téléphonique ou un certain type de gaz. Dans cette acceptation, le réseau est donc considéré comme un *résultat* dans lequel circule quelque chose de spécifique. La notion de réseau telle qu'elle est conçue par l'ANT est à la fois proche et éloignée : au lieu de considérer le réseau comme un *résultat*, elle s'attache à le considérer comme le *processus* de mise en place et d'entretien qui permet la circulation de signaux téléphoniques, de trains ou encore de gaz. Comme le dit Bruno Latour, « il faut donc se garder de confondre sous le même mot de réseau ce qui circule *une fois que tout est en place* avec la *mise en place* de l'ensemble hétérogène des éléments nécessaires à la circulation » (Latour, 2012b, p. 44). C'est pour conjuguer ce double mouvement de *résultat* et de *mise en place* qu'a été proposé le terme *acteur-réseau* : « réseau » pour désigner *le travail de mise en place et d'entretien nécessaire à une mise en circulation* et « acteur » pour désigner *la spécificité de ce qui circule une fois ces éléments mis en place*. Pour trouver ce qui circule et, surtout, ce qui permet cette circulation, il faut donc être très empirique et suivre minutieusement les associations pratiques entre actants hétérogènes et disparates ainsi que le travail qu'il est nécessaire de fournir pour que ces associations s'effectuent. Et c'est précisément là que les limites de l'ANT – selon moi – apparaissent. Pourquoi ? Mais parce que si le suivi minutieux des cours d'action permet de se faufiler partout où des connexions s'établissent, il rend extrêmement difficile la détection de spécificité. En somme, ce que l'ANT gagne en liberté de mouvement, elle le perd en spécificité.

Je m'explique. En disposant d'outils théoriques ingénieux et d'un *infralangage* permettant de prendre le point de vue de ses enquêtés, la pratique de l'ANT a le grand

mérite de mettre le doigt sur la matérialité et la fragilité de ce qui permet une certaine circulation. En faisant l'hypothèse monadologique que n'importe quel point peut mener à n'importe quel autre, elle peut suivre les cours d'action dans toute leur sinuosité. En faisant systématiquement cet exercice, elle rend apparent les *points de passage obligés* (Callon, 1986), c'est-à-dire ce qu'il ne faut jamais cesser d'entretenir sous peine de voir l'ensemble du réseau (considéré ici comme *résultat*) s'arrêter de fonctionner. Les empires apparaissent dès lors fragiles et toute stabilité se paie par des moyens pratiques et terriblement concrets. Pour parler philosophiquement, l'immatérialité de la *puissance* disparaît pour laisser place à la matérialité de la *force*. Et la force – contrairement à la puissance qui navigue sans efforts – se maintient à grands frais. Bref, en proposant modestement de suivre des cours d'action, l'ANT déploie des réseaux-processus qui font apparaître les réseaux-résultats comme fragiles, incertains et terriblement matériels. Et mettant le doigt sur ce qu'il est important de *faire* pour maintenir la circulation d'un réseau-résultat, elle met également le doigt sur ce qu'il est possible de *faire*, pour l'améliorer ou le péjorer. Prenons l'exemple d'un projet d'architecture tel que j'ai tenté de le déployer : si vous voulez améliorer la poursuite de votre projet d'architecture, préparez vos séances comme autant d'examens de philosophie. Si vous voulez péjorer la poursuite d'un projet d'architecture, pointez-vous en retard, sans document, sans support et sans stylo... L'emphase est toujours mise sur des situations bien particulières, localisables dans lesquelles un certain nombre d'*actions* se déroulent. L'ANT est ainsi une sociologie toujours orientée vers l'action et le devenir. Un peu à l'image de ce que William James et John Dewey disaient de la philosophie pragmatique (James, 2007 ; Dewey, 2005), je crois ne pas me tromper en disant que l'ANT est fondamentalement *mélioriste* : le mieux est toujours accessible par des *pratiques*.

Ce dernier point me permet d'enchaîner avec un autre aspect à mon avis bénéfique de l'ANT : elle oblige à prendre en considération les réactions des enquêtés face aux résultats de l'enquête. Plus précisément, si les réactions des enquêtés sont hostiles aux résultats, cela veut dire qu'il y manque des éléments importants. C'est une conséquence logique de la méthodologie adoptée : comme l'un des réglages « par défaut » de l'ANT est de ne pas douter *a priori* de ses enquêtés et de les considérer comme réflexifs, elle ne peut faire l'économie de la prise en compte de leurs réactions. La confrontation des résultats fait ainsi partie intégrante de la recherche¹⁰⁴. Pour illustrer ce propos, une petite anecdote : dans le cadre d'un cours intitulé « Atelier pratique de recherche », ma

¹⁰⁴ Ce qui me pousse également à considérer la défense de mon mémoire comme une épreuve importante, et non pas comme un exercice de routine.

classe de master était amenée à faire des enquêtes ethnographiques à Neuchâtel sur le large sujet du « rapport au politique des classes populaires ». A la fin de l'année, une fois les comptes-rendus écrits et évalués, se posait la question du rendu aux enquêtés. Le problème était le suivant : étant donné que le parti-pris théorique était de se positionner dans le dos des enquêtés afin d'affirmer « ce qu'il en était vraiment de ce qu'ils faisaient (malgré ce qu'ils en disaient) », il y avait de fortes chances que ces enquêtés ne soient pas enchantés des conclusions auxquelles nous étions parvenus. Pour autant, comme ils nous avaient accueillis et supportés pendant une semaine, nous avions l'obligation morale de leur rendre des comptes. A partir de là, comment faire ? Un des enseignants nous explique qu'il y a en fait trois possibilités (je m'en rappelle comme si c'était hier). La première est « de faire semblant d'avoir oublié » et espérer que les enquêtés aient autre chose à faire que de réitérer leurs demandes (ce qui est souvent le cas) ; la deuxième est « d'écrire un deuxième compte-rendu parallèle qui met de côté les éléments susceptibles de provoquer des réactions négatives » ; la troisième est « de leur faire parvenir le document tel quel et s'exposer dès lors à des remarques virulentes ». Que dire de cette façon de faire ? N'y a-t-il pas là un problème ? Si les sociologues peuvent être persuadés d'avoir raison seuls contre tous, c'est qu'ils ne sont pas loin de Platon et de ses philosophes-rois. Etions-nous en train d'écrire une nouvelle *République* ? Cette seule idée me glaçait le sang... L'ANT résout ce problème d'une façon drastique qui me convient parfaitement : ce sont les enquêtés qui *savent*. Ils sont capables de juger un travail de manière raisonnée et réflexive. En ce sens, un compte-rendu qui se baserait sur l'ANT ne saurait être terminé sans une exposition publique de ses résultats.

Mais en a-t-elle les moyens ? Est-il possible de ne pas heurter les sujets d'une étude qui se baserait sur l'ANT ? C'est là que je suis dans l'obligation de critiquer cette théorie avec laquelle j'ai cohabité pendant plus d'une année. Le problème est assez simple : à mon avis, pour ce qui est du cas très particulier de la rédaction d'un travail de mémoire, l'ANT *n'est pas en moyen de ne pas choquer ses enquêtés et n'est dès lors par en moyen de respecter le cahier des charges qu'elle s'impose*. Pourquoi ? J'ai parlé tout à l'heure de la liberté de mouvement – à mon avis bénéfique – que cette théorie suggère : là réside également son problème. Car ce que le mémorant gagne en liberté de mouvement, il le perd en *spécificité*. C'est ce que tentait de dire le lecteur attentif dans sa dernière intervention : « Y a-t-il une seule activité qui ne fasse pas d'écologie politique ? Aucune, strictement aucune ». Et c'est vrai ! A force de suivre librement les associations qu'effectuent des cours d'action ; à force de mettre l'emphase sur la fragilité des réseaux-résultats, l'ANT a une fâcheuse tendance à en dire toujours la même chose : « ils

sont composés d'éléments hétérogènes et imprévus qui nécessitent des pratiques d'actualisation »... Une telle mise à plat a de quoi contrarier les sujets de l'étude ! La science n'est-elle pas différente de la religion ? L'architecture n'est-elle pas différente de la politique ? A coup sûr, des différences existent. Le mémorant praticien de l'ANT dispose de très bons outils pour déployer les réseaux-processus mais ces bons outils provoquent une difficulté gigantesque à définir la spécificité de *ce qui circule à l'intérieur des réseaux-résultats*. Le droit, la science, l'architecture ou la religion sont des domaines composés d'éléments hétérogènes, disparates et imprévus que leurs acteurs doivent constamment entretenir, rabibocher, actualiser. Mais pour autant, *ce qui circule à l'intérieur de ces réseaux est à chaque fois spécifique*, en tous cas pour leurs acteurs dont les réactions – du point de vue des réglages par défaut de l'ANT – doivent être prises en compte. En somme, c'est de valeurs qu'il s'agit ici : un mémorant pratiquant l'ANT a-t-il les moyens de rendre compte des *valeurs spécifiques à son terrains d'enquête* ? Rien n'est moins sûr.

Il est important de préciser qu'il s'agit surtout d'un problème de moyens. Prenons l'exemple du travail de Florent Champy sur l'architecture (Champy, 2011). En faisant l'économie d'un suivi minutieux des cours d'action, il a été en mesure d'isoler quelque chose comme une « culture des architectes » ; un ensemble de valeurs – assez stables – auxquelles les architectes semblent tenir et qu'ils se doivent de respecter. A partir de là, *ce qui circule à l'intérieur du réseau de l'architecture* bénéficie d'une tentative de définition : « unité de l'édifice », « différenciation des parties de l'édifice », « différenciation externe de l'édifice », « lisibilité de l'édifice », « solidité de l'édifice », « économie de l'édifice », « usage de l'édifice » ; autant de *valeurs* auxquelles semblent tenir les architectes et qui, ensemble, définissent l'architecture comme un domaine à part entière, distinct du droit, de la science, de la religion ou encore de la politique. En pratiquant l'ANT, aurais-je été en mesure de me prononcer sur la pertinence de ces éléments ? Techniquement oui, puisqu'en suivant des cours d'action, j'aurais pu bifurquer vers la théorie architecturale sans faire de saut vers un arrière-monde « culturel ». Il aurait fallu que je suive une connexion établie par l'un ou l'une de mes enquêtés afin de voir où cela me mène. Mais avais-je le temps de le faire ? Non, bien évidemment. C'est que le respect scrupuleux du principe de continuité de l'ANT force à *ne pas pouvoir prendre de raccourcis* : tout doit être documenté, relié, retracé. C'est une sociologie extrêmement rigoureuse et coûteuse qui, en tout cas dans le cadre d'un travail de mémoire, force à la déception. Elle rend certes compte de phénomènes mais également, et surtout, de non-phénomènes, de trous, de *gaps*, de *vide*. Et remplir ces trous nécessiterait encore plus de travail, encore plus de temps, d'énergie et de moyens.

Quelques exemples afin de mieux illustrer mon propos : pour proposer une étude ethnographique d'un laboratoire américain de neurobiologie sur le modèle – encore balbutiant – de l'ANT, Bruno Latour a dû s'y atteler pendant 6 ans et s'associer entretemps avec un autre chercheur, celui-ci anglais (Latour et Woolgar, 1988) ; pour rédiger un compte-rendu ethnographique sur le mode de l'ANT au sujet du traitement de l'athérosclérose en milieu hospitalier, Annemarie Mol a dû y travaillé pendant près de 8 ans (Mol, 2002) ; pour faire son travail ethnographique sur le Conseil d'Etat français, Bruno Latour a dû s'y atteler pendant 7 ans (Latour, 2002). A chaque fois, ces travaux sont parvenus de manière convaincante à rendre compte des réseaux-processus *et* des réseaux-résultats de leurs terrains d'enquête. Mais à quel prix ? Celui qu'un mémorant en science politique ne peut à cout sûr pas se permettre de payer. Oui, pour dire « quelque chose d'intéressant sur les notions de "projets" et d'"architecture" », l'élève doit peut-être accepter d'emprunter quelques raccourcis. Cela veut-il dire « ne pas pratiquer la théorie de l'acteur-réseau » ? Cela veut en tout cas dire « ne pas la pratiquer de manière trop stricte ». Mais peut-elle être pratiquée de manière souple ? J'ai bien peur que non car chacune de ses propositions fait tenir également toutes les autres.

C'est un problème à ne pas sous-estimer. Une théorie qui induit un coût exorbitant vaut-elle la peine d'être considérée sérieusement ? J'espère de tout cœur que oui, mais je ne suis pas (complètement) dupe : il est rare de trouver des fonds pour une étude de 5 ans. Sans compter tous les problèmes de santé ! Rien qu'avec ma petite étude d'une année, je suis très heureux de n'être pas devenu fou... Mais est-ce une raison suffisante pour ne pas considérer l'ANT ? Est-ce que son prix exorbitant suppose de la jeter aux oubliettes ? Je ne pense pas car les questions dérangeantes qu'elle pose méritent d'être discutées. Car après tout, lorsqu'une discipline en arrive à proposer à ses étudiants de tricher avec leurs enquêtés en leur faisant croire qu'ils ont oublié leurs droits de retour, n'est-ce pas là le signe que quelque chose de louche est en train de se passer ? N'est-ce pas là une bonne occasion de ralentir et de se dire : « Qu'est-ce qui nous est arrivé ? ». Le prix de l'ANT est exorbitant et c'est là son grand défaut. Mais le prix de certaines explications sociologiques n'est-il pas devenu, à l'inverse, trop faible ? Pierre Bourdieu enrageait contre les sociologues tournant en rond dans leur tour d'ivoire universitaire (Bourdieu, 2001, pp. 33-41). Mais disposent-ils des techniques idoines ? C'est à mon avis l'un des mérites de l'ANT d'en proposer d'*autres*, certainement provisoires, mais qui vont tout de même dans le sens d'une plus saine confrontation. Certes, l'ANT tend à décevoir. Mais en fin de compte, un peu de fraîcheur, n'est-ce pas tout de même réjouissant ?

Album photo

1.1 Lundi 12 mars 2012, dans un cabanon du chantier du projet RIV05, la commission de construction se penche sur un échantillon de carrelage qui – peut-être – revêtira le sol des salles de bain des chambres individuelles du futur centre en soins palliatifs de Blonay.

La photo est très mal cadrée...

Mais on peut tout de même distinguer LC (tout à gauche), la cheffe infirmière du centre de Villeneuve qui officiera également au centre de Blonay ; à côté d'elle, DW, la cheffe-architecte du bureau B+W, vainqueur du concours d'avant-projet lancé en 2005 ; au centre, BF, de Regtec SA,



mandaté par B+W et chargé, entre autres, de la direction de chantier ; à sa droite KN, président de la fondation Rive-Neuve ; à sa droite MP, directeur de la fondation qui officie en tant que chef du projet de Blonay. On perçoit également les cheveux blancs de JN, consultant architecte à la retraite et proche de KN. Hors carte, LV – l'architecte cheffe du projet RIV05 – se penche également sur l'échantillon de carrelage.

1.2 Lundi 12 mars 2012, quelques minutes avant le début de la 45^{ème} séance de commission de construction.

Je viens de débarquer dans le projet RIV05 dont le chantier est déjà passablement avancé, comme en témoigne le démontage de la grue, en arrière-fond. Ne vous fiez pas au regard suspect de MP, à droite de l'image : lorsque DW (tout à gauche de l'image, au premier plan) et LV (l'architecte en charge du projet RIV05, tout à droite, au premier plan) m'ont présenté aux autres membres de la commission, ceux-ci n'ont pas semblé méfiants ou même surpris.



1.3 A l'intérieur du bureau d'architectes.

Impossible de duper le lecteur (satané réglage par défaut qui inscrit d'office la date sur les photos !): la photo n'a pas été prise entre le 13 et le 30 mars, période durant laquelle les plans de détail de notre porte sont en cours de création... Mais ça n'est pas très grave. L'important ici est d'illustrer l'endroit où notre porte se



transforme. A l'image d'avant (cf. 1.2), elle se trouvait pour beaucoup dans le dossier que MP tient dans sa main gauche ; maintenant, elle effectue un *détour* par les architectes, leur bureau, leurs ordinateurs et leurs logiciels de dessin.

1.4 Vendredi 23 mars dans un cabanon du chantier de Blonay, BF indique à un employé de RWD l'emplacement d'une porte (pas la notre !) qu'il devra bientôt installer.

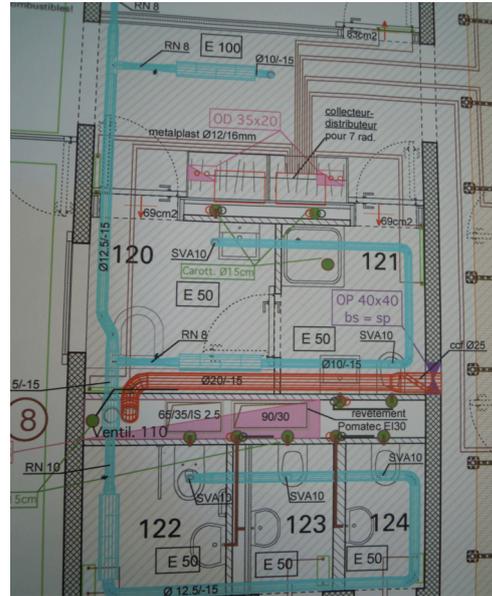
Les séances de chantier se déroulent chaque vendredi dans le même cabanon que les séances de commission de construction. BF se charge de convier les responsables des entreprises concernées ainsi que de rédiger l'ordre du jour et le procès verbal. Comme on peut l'apercevoir ici, la salle est tapissée de plans d'ensemble du bâtiment, afin de situer rapidement les éléments problématiques. Mais encore une fois, l'image est mal cadrée car on



ne peut pas y voir les responsables des autres entreprises (généralement une dizaine), assis autour de la table, qui attendent leur tour de parole.

1.5 Exemple d'un « plan d'ensemble amélioré », produit des nombreuses « séances de coordination technique ».

Le plan original est constitué des éléments en gris plus ou moins foncé. On remarque que par-dessus sont venus s'ajouter *d'autres éléments*, en bleu, rouge, brun, vert et rose. Chaque couleur correspond à un type d'ingénierie (rouge pour chauffage-ventilation, bleu pour sanitaire, brun pour électricité, etc.), et donc à un bureau d'ingénieurs mandaté par le maître d'ouvrage.



1.6 La porte coulissante en tant qu'objet fini et individuel à la fin de l'été 2012.

Fin d'été 2012. La première image est prise depuis la salle à manger. On voit bien que LV a trouvé une solution pour recouvrir le capot tout en le laissant accessible *via* une poignée. On voit aussi qu'une solution a été trouvée pour le manque de place entre le béton et le capot. Quels sont les actants qui se sont vus enrôlés dans le cours d'action de LV ? En quoi leurs associations ont-elles permis de surmonter les obstacles ? Je l'ignore. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont existé en tant que médiateurs, dorénavant silencieux.



Cette deuxième image est prise depuis la cuisine. On aperçoit en arrière-plan un chariot de cuisine qui peut maintenant faire souplement des allers-retours entre la cuisine et la salle à manger. On voit également le poste incendie qui tracassait M. Vocat de Mayor SA. Qui pourrait deviner les méandres de cette porte en ne voyant que le résultat final ? Pas grand monde, à coup sûr. Exceptés peut-être des architectes qui savent bien que les états de chose stabilisés sont les résultats de processus d'actualisation longs et coûteux.



2.1 La pause de 10h, au bureau d'architectes B+W.

Très importante, la pause de 10h rassemble tous les collaborateurs (environ une trentaine) dans la cafétéria du bureau. En arrière-plan, on peut apercevoir les plans provisoires d'un concours, soumis à la critique aguerrie de tous ces yeux experts. Pour autant, je vous l'accorde, tous ces yeux sont pour l'instant dirigés de l'autre côté : vers le thé et les tartines...



2.2 Quelques images de la chapelle de RNV.

Je ne dispose malheureusement pas d'une photo d'ensemble. Mais avec quelques indications, ces trois images peuvent fonctionner un peu comme un panorama. En bas à droite de la première image, on devine péniblement un escalier : c'est l'une des deux entrées de cette chapelle. En bas des escaliers, se trouve apparemment un chandelier en fer forgé qui sert également de pupitre à une ancienne bible, ouverte sur l'évangile de St-Jean. A droite de cette première image, on aperçoit le début de la deuxième image, soit une sorte de table haute avec un plateau en pierre, où sont disposés plusieurs bibelots (on peut d'ailleurs y remarquer un stylo, signe que l'ethnographe a regardé trop de séries policières...). A la droite de cette deuxième image (directement en face de l'escalier), s'étend un lit de pierre recouvert d'un drap brodé. Sur ce lit – qu'on aperçoit un peu à gauche de la troisième image – sont étendus pendant quelques heures les patients récemment décédés. A côté de ce lit, près de la fenêtre, se trouve un deuxième pupitre sur lequel repose un livre noté d'une série de noms. A première vue, l'ensemble ressemble fortement à une chapelle « classique » :



portrait de la Vierge, lumière tamisée, chandelles. Pourtant, si on y regarde de plus près, plusieurs éléments d'*autres* religions sont également présents comme par exemple le brûle-encens de la première image, qui pourrait provenir du répertoire bouddhiste.

2.3 Le Cœur, à la mi-mars 2012.

Mis à part le bazar de cartons, d'outils et autres choses étranges qui jonchent son sol, les grandes caractéristiques du Cœur – avant la controverse – sont déjà là. Il n'y a pas d'ouverture, mis à part la fente à la hauteur du sol, en arrière plan. On ne peut pas le voir clairement sur cette photo mais derrière cette fente, se trouve



un petit bassin d'eau qui réfléchit la lumière extérieure (il faisait très beau ce jour-là). Au centre, au premier plan, LV semble indiquer à NN – une autre architecte de B+W participant à RIV05 – qu'une chape « spéciale » sera bientôt coulée qui, plus tard, propagera la lumière naturelle encore davantage.

2.4 Illustration du premier résultat pratique de la négociation autour du Cœur (photo prise en novembre 2012).

Au premier plan, un membre de la fondation Rive-Neuve qui semble s'étonner (à raison) que je m'intéresse à cet épisode au point de le prendre en photo. Au second plan, à gauche de l'image, on aperçoit la porte qui mène à la « morgue-dépotoir », actant important de la négociation que nous tentons de retracer. Mais il ne faut pas oublier non plus



l'importance de nos chaises car on peut voir qu'elles aussi participent grandement au changement climatique (dans le bon sens du terme !) du Cœur. En effet, le travail de déplacement est grandement facilité par leur caractère empilable ainsi que par les chariots spécialement adaptés à leur transport.

2.5 Illustration du deuxième résultat pratique de la négociation autour du Cœur (photos prises en novembre 2012).

La première image illustre le Cœur lorsque sa luminosité est de recueillement. Malgré le temps maussade du jour de la photo, on voit bien la luminosité naturelle qui s'échappe de la fente et semble couler sur la chape laissée nue. A coup sûr, la pièce ne peut pas abriter de colloques, mais les agencements ont ici un sens assez facilement déchiffrable.



La deuxième image illustre le Cœur lorsque sa luminosité est de colloque. Ici, les luminaires sur variation sont poussés à leur maximum. A coup sûr, la fente de lumière et la chape de ciment spécial sont reléguées au rang de curiosités étranges. Mais pour autant, Rive-Neuve peut maintenant faire ses séances du personnel dans la salle à laquelle elle tient.



2.6 Le Cœur comme salle de colloque (novembre 2012).

Voici donc enfin ce à quoi ressemble la source de ce contentieux. Il y a de quoi mieux comprendre le désaccord ! Comparez l'image de recueillement du dessus et celle-ci : ce ne sont pas les mêmes endroits. Et pourtant, c'est bel et bien la même pièce. Par quel miracle ? Comme la plupart du temps, à force de compositions. MP, B+W et BF avaient



chacun leur « projet Cœur ». Pour autant, tous se sont retrouvés pour former un seul objet. Dès lors, quel est le « projet Cœur » ? Réponse : l'ensemble de ces compositions.

3.1 La salle à manger au début du mois de mars 2012.

« Le gros de la structure est là ; la pièce est bientôt terminée », pourrait-on se dire. Rien de plus faux ! Certes, les contours sont fixés et les tuyaux de chauffage au sol, tout comme les fenêtres et leurs cadres, sont installés. Mais reste encore à couler la chape, effectuer les branchements, installer les luminaires, placer les



écoulements, spécifier les caractéristiques du meuble à desserts, effectuer des plans de détail, adjuger le mobilier mobile, etc., etc. Plus la fin approche, plus elle s'éloigne...

3.2 Le meuble à dessert et sa vitrine à la fin de l'été 2012.

Un peu comme pour la porte coulissante du premier tableau, qui pourrait soupçonner toutes les actions qu'a provoquées ce meuble sans inox et sa vitrine frigorifique ? L'ingénieur cuisiniste de Cullitec ? Les menuisiers de Ledermann ? Certes, mais le spectre de leurs actions reste plus étroit que celui des architectes. C'est là un élément central : le regard des architectes passe furieusement des multiplicités aux singularités. L'exclamation devrait dès lors être : « Que de séances ont dû être nécessaires à la composition de ce meuble ! ».



Bibliographie

AKRICH Madeleine (1989), « La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques », *Anthropologie et sociétés*, 13, pp. 31-51.

BACHELARD Gaston (2003 [1934]), *Le nouvel esprit scientifique*, PUF, Paris.

BARBIER Rémy (2005), « Pragmatique des conflits locaux. A propos des équipements de traitement de déchets », in CHARVOLIN Florian, D'ALESSANDRO-SCARPARI Cristina, NOVEMBER Valérie et REMY Élisabeth (dir.), *Espaces, savoirs et incertitudes*, Ibis Press, Paris, pp. 169-185.

BARNES Barry et HENRY John (1996), *Scientific Knowledge : a Sociological Analysis*, Athlone, Londres.

BARTHE Yannick (2006), *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*, Economica, Paris.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence (2010), *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris.

BECKER Howard (2002), *Les ficelles du métier*, La Découverte, Paris.

BENDEDDOUCHE Assya (1998), *Le processus d'élaboration d'un projet architectural. L'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal*, L'Harmattan, Paris.

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas (1966), *The Social Construction of Reality : A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Anchor Books, Garden City, New York.

BONVIN Jean-Michel et FAVARQUE Nicolas (2008), *Amartya Sen. Une politique de la liberté*, Editions Michalon, Paris.

BOURDIEU Pierre (1980), *Le sens pratique*, Editions de Minuit, Paris.

BOURDIEU Pierre (2000 [1972]), *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de Trois études d'ethnographie kabyle*, Editions du Seuil, Paris.

BOURDIEU Pierre (2001), *Contre-feux 2, Raisons d'Agir*, Paris.

BOURDIEU Pierre (2001), *Science de la science et réflexivité*, Raisons d'agir, Paris.

BLANDIN Bernard (2002), *La construction du social par les objets*, PUF, Paris.

BLOOR David (1976), *Knowledge and Social Imagery*, Routledge, London.

CANGUILHEM Georges, (2009, [1977]), *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Vrin, Paris.

CALLON Michel (1986), « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs en baie de Saint-Brieuc », *L'année sociologique*, 36, pp. 169-208.

CALLON Michel (2006), « Sociologie de l'acteur-réseau », in AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno (2006), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Mines Paris Presses, Paris, pp. 267-276.

CALLON Michel et LATOUR Bruno (2012 [1983]), « Pour une sociologie relativement exacte » in Jonathan ROBERGE, Yan SENECHAL et Stéphane VIBERT, *La fin de la société. Débats contemporains autour d'un concept classique*, Athéna Edition, Outremont, Québec, pp.39-66.

CALLON Michel et LATOUR Bruno (dir.) (1989), *La science et ses réseaux*, La Découverte, Paris.

CALLON Michel, LAW John et RIP Arie (éd.) (1986), *Mapping the Dynamics of Science and Technology : Sociology of Science in the Real World*, Macmillian, Basingstoke.

CAMUS Christophe (1996), *Lecture sociologique de l'architecture décrite Comment bâtir avec des mots*, L'Harmattan, Paris.

CASTRA Michel (2003), *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*, PUF, Paris.

COLLINS Harry (1985), *Changing Order. Replication and Induction in Scientific Practice*, The University of Chicago Press, Chicago.

COLLINS Harry (2004), *Gravity's Shadow : the Search for Gravitational Waves*, University of Chicago Press, Chicago.

COLLINS Harry et PINCH Trevor (2005), *Dr Golem : How to Think about Medicine*, University of Chicago Press, Chicago.

CHAMPY Florent (2001), *Sociologie de l'architecture*, La Découverte, Paris.

CHAMPY Florent (2011), *Nouvelle théorie sociologique des professions*, PUF, Paris.

CUFF Dann (1992), *Architecture : the Story of Practice*, MIT Press, Cambridge and London.

DELEUZE Gilles (1968), *Différence et répétition*, PUF, Paris.

DELEUZE Gilles (1988), *le Pli. Leibniz et le baroque*, Minuit, Paris.

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix (1972), *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, Editions de Minuit, Paris.

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix (1980), *Capitalisme et schizophrénie 2. Mille plateaux*, Editions de Minuit, Paris.

DELOYE Yves (1998), « De la citoyenneté stato-nationale à la citoyenneté européennes : quelques éléments de conceptualisation », *Revue suisse de Science politique*, Vol. 4, pp. 164-194.

DE MONTLIBERT Christian (1995), *L'impossible autonomie de l'architecte*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg.

DEWEY John (2005), *Le public et ses problèmes*, Folio, Paris.

DEWEY John (2006 [1996]), *John Dewey: The Later Works, 1925-1952 : 1927-1928*, Southern Illinois Press, Chicago.

ESTABAN Claude (2007), *La mort à distance*, Gallimard, Paris.

GAGLIARDI Pasquale et LATOUR Bruno (2006), *Les atmosphères de la politique. Dialogue pour un monde commun*, Le Seuil, Paris.

GARFINKEL Harold (1967), *Studies in Ethnomethodology*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs.

GARFINKEL Harold, LYNCH Michael, LIVINGSTON Eric, (1985), « The Work of Discovering Science Construed With Materials from the Optically Discovered Pulsar », in *Philosophy of the Social Sciences*, 11, pp. 131-158, 1981.

GIDDENS Anthony (2005 [1984]), *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration*, PUF, Paris.

HACKING Ian (2008 [1999]), *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, La Découverte, Paris.

JAMES William (2007 [1907]), *Le pragmatisme*, Flammarion, Paris.

JAMES William (2007 [1912]) *Essais d'empirisme radical*, Flammarion, Paris.

KIDDER Tracy (1999 [1985]), *House*, Mariner Books, New York.

KNAPP Bernard (1995), « La profession d'architecte en droit public », *Le droit de l'architecte*, Editions universitaires, Fribourg, pp. 487-511.

LATOUR Bruno (1985), « Les "vues" de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », *Culture technique*, 14, pp. 4-30.

LATOUR Bruno (1988), *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, La Découverte, Paris.

LATOUR Bruno (1992), *ARAMIS ou l'amour des techniques*, La Découverte, Paris.

LATOUR Bruno (1994), *Une sociologie sans objets ? Remarques sur l'interobjectivité*,

LATOUR Bruno (1997 [1991]), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.

LATOUR Bruno (2000), « Factures/Fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement », in André MICOUD et Michel PERONI, *Ce qui nous relie*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, pp. 189-208.

LATOUR Bruno (2004 [1999]), *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, Paris.

LATOUR Bruno (2005 [1989]), *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, La Découverte, Paris.

LATOUR Bruno (2007a [2005]), *Changer de société, refaire de la sociologie*, La Découverte, Paris.

LATOUR Bruno (2007b [1993]), *Petites leçons de sociologie des sciences*, La Découvertes, Paris.

LATOUR Bruno (2007c [1999]), *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, La Découverte, Paris.

LATOUR Bruno (2009a), *Sur le culte moderne des dieux faitiches*. Suivi de *Iconoclash*, Les Empêcheurs de penser en rond, Paris.

LATOUR Bruno (2009b), « Dialogue sur deux systèmes de sociologie », in BREVIGLIERI Marc, LAFAYE Claudette, TROM Danny (dir.), *Compétences critiques et sens de la justice*, Economica, Paris, pp 242-261.

LATOUR Bruno (2011 [1984]), *Pasteur : guerre et paix des microbes*. Suivi de *Irréductions*, La Découverte, Paris.

LATOUR Bruno (2012b), *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, La Découverte, Paris.

LATOUR Bruno et STRUM Shirley (2006 [1985]), « Redéfinir le lien social. Des babouins aux humains », in AKRICH Madelaine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction. Textes Fondateurs*, Mines Paris Presses, Paris.

LAW John (dir) (1991), *A Sociology of Monster : Essays on Power, Technology and Domination*, Routledge, London.

LAW John (2002), *Aircraft Stories. Decentering the Object in Technoscience*, Duke University Press, Durham and London.

LAW John et HASSARD John (1999), *Actor-Network Theory and After*, Blackwell, Malden.

LEIBNIZ Gottfried Wilhem (2004 [1714]), « Monadologie », in FICHANT Michel (Ed.), *Discours de métaphysique. Monadologie*, Folio, Paris.

MAYNARD SMITH, John (1976), « Evolution and the Theory of Games », *American Scientist*, 64, pp. 41-45.

MAYNARD SMITH, John et PARKER Gary (1976), « The Logic of Asymmetric Contests », *Animal Behavior*, 24, pp. 159-175.

MAYNARD SMITH, John et PRICE George (1973), « The Logic of Animal Conflicts », *Nature*, 246, pp. 15-18.

MEAD George H. (1934), *Mind, Self and Society*, University of Chicago Press, Chicago.

MERTON Robert (1973), *The Sociology of Science*, University of Chicago Press, Chicago.

MOL Annemarie (2002), *The Body Multiple : Ontology in Medical Practice*, Duke University Press, Durham and London.

SEARLE John Roberts (1998 [1995]), *La construction de la réalité sociale*, Gallimard, Paris.

SEARLE John Roberts (2005), « What is an Institution ? », *Journal of Institutional Economics*, 1, pp. 1-22.

SEN Amartya (1993 [1987]), *Ethique et économie*, PUF, Paris.

SEN Amartya (2000 [1992]), *Repenser l'inégalité*, Le Seuil, Paris.

SEN Amartya (2010 [2009]), *L'idée de justice*, Flammarion, Paris.

SERRES Michel (1974), *Hermès III. La traduction*, Editions de Minuit, Paris.

SERRES Michel (1983), *Hermès IV. La distribution*, Editions de Minuit, Paris.

SERRES Michel (1985), *Hermès V. Le passage Nord-Ouest*, Editions de Minuit, Paris.

SERRES Michel (1994), *Eclaircissements*, Flammarion, Paris.

SOKAL Alan (1996), « Transgressing the Boundaries : Towards a Transformative Hermeneutics of Quantum Gravity », *Social Text*, 46/47, printemps/été 1996, pp. 217-252.

SOKAL, Alan, « A Physicist Experiments With Cultural Studies [archive] », *Lingua Franca*, mai 1996.

SOKAL Alan et BRICMONT Jean (1997), *Impostures intellectuelles*, Editions Odile Jacob, Paris.

STRUM Shirley (1983), « Use of Femals by Males Olive Baboones », *American Journal of Primatology*, 5, pp. 93-109.

STRUM Shirley (1984), « Why Males Use Infants », in TAUB David Milton (dir.), *Primate paternalism*, Van Nostrand Reinhold, New-York and London.

TARDE Gabriel (1999 [1893]), *Monadologie et sociologie*, Les empêcheurs de penser en rond, Paris.

WEBER Max (1971 [1921]), *Economie et société*, Plon, Paris.

ZOURABICHVILI François (2011 [2004]), « Deleuze. Une philosophie de l'événement », in ZOURABICHVILI François, SAUVAGNARGUES Anne, MARRATI Paola, *La philosophie de Deleuze*, PUF Quadrige, Paris, pp. 5-116.

Sources électroniques :

FOSSIER Arnaud et GARDELLA Edouard, « Entretien avec Bruno Latour », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 10 | 2006, mis en ligne le 11 février 2008, consulté le 29 octobre 2012. URL : <http://traces.revues.org/158> ; DOI : [10.4000/traces.158](https://doi.org/10.4000/traces.158)

France Culture, émission « Hors-champs » du 28.11.11 présenté par Laure Adler. Document audio disponible à l'adresse : <http://www.franceculture.fr/emission-hors-champs-bruno-latour-2011-11-28> (page consultée le 27.10.12)

LATOURE Bruno (2012), « The Whole is always Smaller Than Its Parts. A Digital Test of Gabriel Tarde's Monads », à paraître dans *British Journal of Sociology*, mais déjà disponible en ligne sur <http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/123-WHOLE-PART-FINAL.pdf>

Site internet de la fondation Rive-Neuve : http://www.riveneuve.ch/index/maison/vie_maison.htm (page consultée le 15.03.12). <http://www.riveneuve.ch/index/maison/origine.htm> (page consultée le 15.03.12).

PETTERMANN Michel (2012), « Rive-Neuve inaugure sa nouvelle maison de soins palliatifs », *Revue internationale de soins palliatifs*, pp. 117-118. Accessible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-infokara-2012-3-page-117.htm> (page consultée le 23.11.12)

« Normes de protection incendie », document rédigé par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AECA), disponible à l'adresse : http://www.praever.ch/fr/bs/vs/norm/Seiten/default_norm.aspx (page consultée le 18.10.12)

« LOI 700.11 sur l'aménagement des territoires et des constructions », document disponible à l'adresse : <http://commune-avenches.cms3.geomatic.ch/documents/latc.pdf> (page consultée le 07.09.12).

« Recommandations techniques CVSE », disponible à l'adresse : http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sipal/fichiers_pdf/recomm-CVSE_01.pdf (page consultée le 15.10.12).

Sources papier :

« Procédure pour le mémoire », document approuvé par Décanat SSP de l'Université de Lausanne le 9 juillet 2012.

« Règlement SIA 102 », édition de 1984, document rédigé par la Société des ingénieurs et des architectes (SIA).

« Règlement SIA 102 », édition de 2003, document rédigé par la Société des ingénieurs et des architectes (SIA).

« Règlement SIA 142 », édition de 2009, documents rédigés par la Société des ingénieurs et des architectes (SIA).

« Les valeurs institutionnelles », document rédigé par la fondation Rive-Neuve, imprimé en 2012.

Procès verbal de la séance de commission de construction n° 45 (12.03.12) du projet RIV05, document rédigé par B+W architecture Sàrl.

Procès verbal de la séance de commission de construction n° 46 (12.04.12) du projet RIV05, document rédigé par B+W architecture Sàrl.

Procès verbal de la séance de commission de construction n° 47 (27.04.12) du projet RIV05, document rédigé par B+W architecture Sàrl.

Procès verbal de la séance de chantier n° 62 (30.03.12) du projet Rive-Neuve II, document rédigé par Regtec SA.

Procès verbal de la séance de chantier n° 63 (13.04.12) du projet Rive-Neuve II, document rédigé par Regtec SA.

Procès verbal de la séance de chantier n° 64 (20.04.12) du projet Rive-Neuve II, document rédigé par Regtec SA.

Sources ethnographiques :

Retranscription de la séance de commission de construction n° 45 du 12.03.12.

Retranscription de la séance de commission de construction n° 46 du 12.04.12.

Retranscription de la séance de commission de construction n° 47 du 27.04.12.

Retranscription de la séance de commission de chantier n° 62 du 30.03.12.

Retranscription de la séance de commission de chantier n° 63 du 13.04.12.

Retranscription de la séance de commission de chantier n° 64 du 20.04.12.

Entretien avec MP (01.10.12).

Entretien avec LV (02.10.12).

Entretien avec BF (12.10.12).

Entretien avec DW (28.10.12).

Entretien avec NI (02.10.12).

Entretien avec LV et NI (03.10.12).

Cahier de notes de terrain n° 1

Cahier de notes de terrain n° 2

Cahier de notes de terrain n° 3

Table des matières détaillée

Table des matières	5
Avant-propos : bref retour sur le travail accompli.....	6
Introduction.....	15
1. En pratiquant la théorie de l'acteur-réseau	15
1.1. De l'échec de la sociologie des sciences à la remise en cause radicale de l'objet des sciences sociales.....	17
1.1.1. Les « études sociales sur la science » : une critique à l'unisson de l'épistémologie des sciences.....	17
1.1.2. L'impasse de la sociologie des sciences : du principe de symétrie « restreint » au principe de symétrie « généralisé »	19
1.2. Du « social » comme matériau au « social » comme mouvement de réassociation	23
1.2.1. Un « social » beaucoup trop encombrant.....	24
1.2.2. Le social comme mouvement.....	26
1.3. Le mouvement d'association comme transport-transformation	28
1.3.1. Humains et non-humains participent à l'action !	29
1.3.2. Différence entre médiateurs et intermédiaires.....	30
1.3.3. La traduction préférée au mode de causalité simple.....	31
1.4. Le rôle des objets : une bouée de secours qui rend possible la parfaite platitude du monde social.....	31
1.4.1. Le problème canonique de l' « acteur et du système » : une impasse à ignorer !.....	32
1.4.2. Le local est distribué !.....	34
1.4.3. Le global est localisé !.....	35
1.5. Conséquences méthodologiques	36
1.5.1. Je ne devrai point « postuler des entités a priori »	37
1.5.2. Je ne devrai point « douter a priori des propos de mes enquêtés »	38
1.5.3. Je ne devrai point « considérer les acteurs comme non-réflexifs »	39
1.5.4. Je ne devrai point « croire que je fais autre chose que mes enquêtés ».....	40
2. Sur les notions de « projet » et « d'architecture »	41
2.1. Une sociologie bien adaptée à l'étude de « projets »	41
2.1.1. Passer d'une définition substantielle à une définition performative du « projet ».....	41
2.1.2. Le concept de « composition ».....	43

2.1.3.	Le concept de « composition » insiste sur le caractère pratique, matériel et incertain d'un « projet ».....	48
2.1.4.	Le concept de « composition » insiste sur l'importance des non-humains.....	49
2.1.5.	Le concept de « composition » met l'emphase sur la circulation	50
2.1.6.	Un projet entendu comme « composition » peut être illustré par un diagramme socio-technique	50
2.1.7.	Un projet comme « composition » trace une monade.....	53
2.2.	L'architecture de terrain comme terrain d'enquête	58
2.2.1.	Pourquoi RIV05 ?	59
2.2.2.	Recadrage : une ethnographie d'une petite partie de la « phase de réalisation »	62
2.2.3.	Est-ce véritablement une limite ?.....	65
3.	Un mémorant en science politique peut-il dire des choses intéressantes ?.....	67
3.1.	Que veut dire « intéressant » ?.....	67
3.2.	Un mode de description adapté à l'objet.....	70
3.3.	Ceci n'est pas un geste iconoclaste !	72
	Premier tableau : Une porte coupe-feu coulissante	77
1.	Une « bonne porte » pour un endroit « important ».....	79
1.1.	Des repas en commun et servis à table	80
1.2.	Les repas en commun : d'une nécessité pratique jusqu'à une habitude coûteuse mais appréciée	83
1.3.	Les repas en commun 2 : Du statut d'habitude coûteuse mais appréciée, jusqu'au statut d'activité essentielle	84
1.4.	Normes ECA ou l'obligation de composer avec l'Etat (qui réside ici à l'Avenue Général-Guisan 56, 1009 Pully)	88
2.	Des mots qui, en circulant, deviennent des choses.....	92
2.1.	Des mots aux chiffres, en passant par le plan de détail.....	92
2.2.	Quelques « à côté ».....	99
2.3.	Couvrez ce capot que je ne saurais voir !.....	103
	Deuxième tableau : Une controverse.....	108
1.	« Un espace introverti où tu peux te concentrer sur toi-même ».....	110
1.1.	« Un des gros piliers du projet ».....	111
1.2.	Premier glissement : du terme « chapelle » au terme « espace spiritualité ».....	113

1.3. Deuxième glissement : du terme « espace spiritualité » au terme « Cœur »	116
1.4. Troisième glissement : le choix des chaises	118
2. Composer signifie négocier.....	121
2.1. Le Cœur comme salle multifonctions.....	122
2.2. La morgue et les chaises légères comme première solution.....	124
2.3. Le variateur d'intensité comme deuxième solution	126
Troisième tableau : Un meuble à desserts (et à boissons)	134
1. Un meuble à desserts comme institution.....	138
1.1. Les desserts comme valeurs.....	138
1.2. Les desserts comme repas mis à disposition entre les repas	139
2. Un meuble à desserts (et à boissons) comme multiplicité.....	141
2.1. Un « paquet cuisine » inadapté	142
2.2. « Une autre composition ».....	144
2.3. Du froid trop chaud et trop bruyant.....	148
And so what ?.....	153
Résultats de l'expérimentation	172
Album photo	179
Bibliographie.....	187
Table des matières détaillée.....	195